LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

VOL. — NO 132

MONTRÉAL, SAMEDI 6 JUIN 1964

MÉTÉOROLOGIE

Ensoleillé et plus chaud
Maximum : 70
Dimanche :
risques d'averses

Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD.
MONTREAL

10¢

FÊTE DU JOUR

SAINT NORBERT

TÉMOIGNAGES
Du lundi au samedi
Une émission de
Radio-Sacré-Coeur
sur 38 postes

Deux experts au comité parlementaire de la constitution :

Reconnaissance internationale du Québec Refaire, non pas amender la constitution

par Marcel THIVIERGE

QUEBEC. — "Le Québec devrait posséder une compétence internationale dans tous les domaines qui relèvent de sa juridiction", a déclaré hier M. André Patry, professeur de droit international public à Laval, devant les membres du comité parlementaire de la constitution.

M. Patry, de même que M. Jacques-Yvan Morin, de l'Institut de droit public de l'université de Montréal, ont répondu à de nombreuses questions des membres du comité et exposé leurs points de vue sur le problème constitutionnel au Canada.

M. Morin a dit que le comité devrait envisager la refonte de la constitution. "On peut souhaiter, a-t-il dit, procéder par étapes ; obtenir, par exemple que les provinces nomment des sénateurs. Cependant on peut aussi considérer la rédaction d'une nouvelle constitution. J'espère que c'est sous cet angle que le comité envisagera le problème. En bonne technique juridique, il vaut mieux refaire une nouvelle constitution".

UNE COMPETENCE INTERNATIONALE

M. Patry a affirmé qu'il n'y avait rien dans la constitution qui permettait ou défendait aux provinces de signer des accords avec des Etats étrangers.

Ce sont des décisions de la Cour suprême et du Conseil privé de Londres qui ont donné à Ottawa l'exclusivité dans ce domaine. En 1936, l'Ontario contestait à Ottawa le droit d'exiger l'application dans les provinces d'accords conclus par le fédéral à Genève concernant certaines normes dans le domaine du travail, qui relève de la juridiction provinciale. La Cour suprême a rejeté la prétention de l'Ontario. Le Conseil privé a maintenu le jugement en précisant qu'Ottawa seul pouvait signer des ententes internationales, mais qu'il appartenait aux provinces de les appliquer ou non dans les matières tombant sous leur juridiction.

M. Patry s'en est pris à cette distinction. Il a dit qu'il ne voyait pas pourquoi le Québec ne pourrait pas avoir le droit de signer des accords internationaux dans des domaines de sa juridiction, comme l'éducation, par exemple, les échanges culturels, etc.

En Suisse, les cantons ont droit de signer des accords non politiques. Les landers allemands peuvent signer des accords internationaux avec le consentement de Bonn. La Bavière a même, à quelques reprises, négligé de demander ce consentement.

Devant le conseil privé, l'Ontario avait même réclamé pour les provinces la compétence internationale dans leurs domaines.

Le Canada n'est pas une confédération

M. Morin a fait d'abord une distinction entre souveraineté et autonomie. La souveraineté, c'est la faculté pour un Etat de déterminer ses propres compétences dans les limites du droit international public, tandis que l'autonomie est l'exercice de compétences déterminées d'avance dans une constitution.

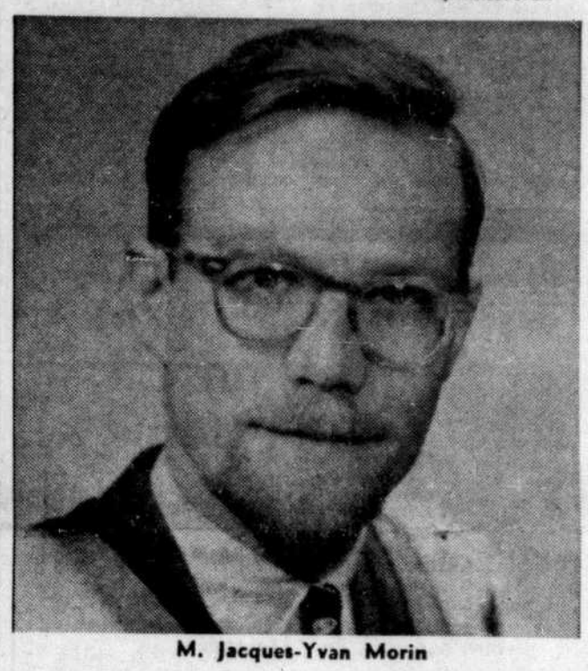
Une confédération étant un groupement d'Etats souverains, il est donc exagéré de coller cette expression au régime constitutionnel du Canada. Il n'y a pas actuellement dans le monde d'exemples précis d'une véritable confédération comme l'était par exemple la Suisse de 1815 à 1848 ou les Etats-Unis de 1781 à 1787.

Une fédération est composé d'Etats qui ont une autonomie déterminée dans une constitution.

La constitution du Sénat à Ottawa fausse le jeu du véritable fédéralisme. Les membres de cette Chambre devraient être nommés par les provinces. On peut considérer le Canada comme un pays quasi-fédéral.



M. André Patry



M. Jacques-Yvan Morin

On peut considérer deux types d'Etats associés. Porto-Rico a le titre d'Etat associé des Etats-Unis mais n'est pour toutes fins pratiques qu'une possession américaine.

Le statut de la Grèce au sein du Marché commun correspond à la véritable notion d'un Etat associé, ce pays demeurant souverain.

Il n'existe pas dans le monde une constitution qui pourrait s'appliquer aux réalités politiques et sociologiques du Canada. Le groupe des provinces de langue anglaise a des tendances centralisatrices, tandis que le Québec ne peut accepter ce point de vue. Le problème est d'allier ces tendances contradictoires. Il faut trouver un régime qui contenterait les deux groupes. Le statut d'Etat associé peut être un des régimes possibles.

LE FEDERALISME COOPERATIF

L'expression "fédéralisme coopératif" ne soulève guère l'enthousiasme des deux experts.

M. Morin a même dit qu'au départ il s'agissait d'un terme dangereux qui, à son origine aux Etats-Unis, avait un relent de centralisation.

"Tout dépend, dit-il, des gens qui l'emploient. Quand c'est un ministre fédéral, il considère que le fédéralisme coopératif est cette pénombre qui couvre au profit d'Ottawa les domaines gris de notre constitution. Quand c'est un ministre du Québec, cette pénombre recouvre au profit des provinces, ces mêmes zones grises de juridictions indéterminées".

M. Patry a dit que le fédéralisme coopératif était essentiellement une tentative dans le domaine politique de combler les lacunes juridiques de la constitution. On tente, par accommodements ministériels, de combler l'insuffisance du texte.

Le chef de l'opposition a affirmé qu'il ne s'agissait pas d'insuffisance de texte, mais bien d'ignorance du texte.

M. Patry a déclaré que le fédéralisme coopératif n'était qu'une formule temporaire, car il faut que les juridictions précises des Etats formant une fédération soient inscrites dans la constitution.

Le président du comité, M. Georges-Emile Lapalme, a demandé si on pouvait employer l'expression Etat du Québec.

"Aux yeux de la science politique, a dit M. Morin, le Québec est un Etat; mais non un Etat souverain. Au point de vue constitutionnel, c'est une province.

Parlant de bilinguisme, on a cité l'exemple de la Finlande où le suédois est reconnu comme langue officielle : timbres, monnaie, chèques, etc. Le groupe d'origine suédoise qui se trouve en grande partie dans les îles Aland ne repré-

Voir page 2 : Reconnaissance

Dimanche-Matin renonce au quotidien

La direction de l'hebdomadaire montréalais "Dimanche-Matin" a annoncé hier qu'elle renonce à son projet de lancer, à compter de lundi, un quotidien d'après-midi à Montréal pendant la durée de la grève à "La Presse". Le directeur de "Dimanche-Matin" M. Jacques Francoeur, a expliqué que son geste, qui visait "simplement à rendre service au public", a été mal interprété à la fois par les dirigeants et les employés de "La Presse".

"Certains y ont vu une tentative de briser la grève, précise-t-il dans un communiqué; d'autres au contraire, ont affirmé que nous voulions profiter de cet arrêt de travail pour établir un quotidien "permanent" au détriment de "La Presse"...

"Le monde du journalisme canadien - français est trop restreint et le nombre des journaux de langue française est trop petit pour que nous posions un geste qui serait mal interprété de part et d'autre. Donc, pour éviter tout malentendu, pour ne pas nuire aux négociations en cours et pour éviter de créer de l'animosité qui persisterait après la grève, nous ne publierons pas d'édition quotidienne lundi."

Hier après-midi, la section "La Presse" du Syndicat des journalistes de Montréal a adopté à l'unanimité une résolution en vertu de laquelle elle interdit à ses membres de collaborer à un autre quotidien de la métropole, pendant la durée de la grève.

Par la suite, le conseil syndical (ou conseil d'administration) du S.J.M. a adopté à l'unanimité une résolution dans laquelle il demande à tous les journalistes syndiqués de la métropole de s'abstenir de collaborer à tout nouveau quotidien qui pourrait être lancé à l'occasion de la grève de "La Presse". Le conseil syndical du S.J.M. groupe des délégués de chacune des quatre sections du S.J.M., à savoir: "La Presse", "Le Devoir", "Le Petit-Journal" et "La Patrie".

Ébullition dans le monde de la presse :

- **incertitude à La Presse**
- **achat du Petit Journal**
- **un nouveau quotidien?**

La presse canadienne-française et plus précisément celle de Montréal traverse une période d'ébullition, signe de crise pour les uns, de vitalité pour les autres.

Chacun connaît pour l'essentiel les principaux événements: paralysie du principal quotidien de langue française, "La Presse", (par suite du déclenchement d'une grève par les typographes, grève assortie d'un lock-out de fait); acquisition par la Société de valeurs Trans-Canada, c'est-à-dire M. Jean-Louis Lévesque, du complexe Petit-Journal-Photo Journal; projet de lancement par Dimanche-Matin d'un quotidien "provisoire", projet auquel la direction de ce journal a renoncé hier.

Ajoutons à cela la rumeur voulant que M. Lévesque songerait à créer dans quelque temps un quotidien ainsi que l'intérêt grandissant de certains milieux pour le projet de création d'une agence de presse canadienne-française.

Il reste que l'actualité "journalistique" est dominée pour l'instant par la grève à La Presse et l'acquisition du Petit Journal par le dynamique financier montréalais, J.L. Lévesque.

La médiation a commencé à La Presse : issue incertaine

Mercredi soir, peu avant minuit, le syndicat des typographes de *La Presse* (affilié à l'Union internationale des typographes) déclenchait la grève. Cette grève allait paralyser l'établissement entier d'abord parce que les syndiqués des autres départements refusaient naturellement de franchir les lignes de piquetage, ensuite parce que, de toute façon, l'absence des typographes rendait impossible la publication du journal, enfin parce que la direction de *La Presse* a jugé préférable de mettre carrément la clé sur la porte du grand immeuble, angle Craig et Saint-Laurent.

C'est la deuxième fois en moins de six ans que *La Presse* est paralysée par une grève : la première déclenchée par les journalistes pour une question de principe, en 1958, avait duré 13 jours.

Une tâche ardue

Hier, en fin de journée, il paraissait impossible de se prononcer sur la durée probable de l'arrêt de travail. De part et d'autre — direction et syndicats — on formait le voeu d'un prompt règlement mais on ne cachait pas que tout était possible : un retour au travail dans trois ou quatre jours ou, inversement, dans dix à quinze jours seulement.

Médiateur désigné par le ministre du travail du Québec, le juge Roger Ouimet s'est mis à l'oeuvre dès jeudi et avait terminé hier ses contacts "exploratoires". La médiation proprement dite va donc commencer maintenant. La tâche du médiateur sera tout ensemble facile et difficile : facile parce que l'objet du litige a été cerné depuis longtemps au cours des négociations directes entre les parties; difficile parce que cet objet n'est pas simple, qu'il intéresse plusieurs syndicats et que les parties en présence n'entendent pas renoncer à ce qui pour chacune est l'essentiel.

Douze syndicats dans la lutte

Derrière le conflit le plus immédiat, entre la direction de "La Presse" et le syndicat des typographes, il y en a un autre de caractère plus vaste qui englobe la plupart des douze syndicats différents existant à "La Presse". En effet, les conventions collectives signées par la direction avec ces divers syndicats expiraient presque toutes en même temps soit à la fin de décembre dernier. Les négociations étaient en cours simultanément avec plusieurs des syndicats et elles avaient commencé de tourner à l'aigre dans quelques cas même si le conflit était plus apparent et plus aigu dans le cas des typographes.

Si c'est finalement le syndicat des typos qui a "plongé", tous les autres sont directement intéressés à cette grève non seulement en vertu de la naturelle solidarité inter-syndicale mais parce qu'à des degrés divers, ils sont également engagés dans des négociations ardues et, jusqu'ici, peu prometteuses.

Un cartel avait d'ailleurs été constitué entre les divers syndicats, entente qui a concouru à assurer la parfaite solidarité manifestée ces jours derniers. La base d'accord de ce cartel réside notamment dans un engagement commun à faire bloc devant la direction pour certains ordres de revendications.

Cinq revendications communes

Des projets de conventions collectives, forcément différents sur plusieurs points en raison de la diversité des professions et métiers, cinq éléments principaux ont été dégagés à propos desquels les revendications sont identiques : la caisse de retraite (contribu-

Voir page 2 : La médiation

Lamontagne dénonce comme extrémistes ceux qui parlent d'"Etats associés"

WINNIPEG — Le secrétaire d'Etat, M. Lamontagne, a déclaré, hier, dans la capitale manitobaine, que les gens qui parlent d'Etats séparés ou associés et qui ne veulent pas entendre parler de négociation ni de compromis sont de dangereux extrémistes.

Il n'a pas fait allusion directement au ministre québécois des richesses naturelles, M. René Lévesque, mais il faisait visiblement allusion à plusieurs déclarations attribuées récemment à M. Lévesque.

"Nous, les Canadiens modérés, devons être en garde contre une chose et la dénoncer : l'extrémisme," proclama le ministre fédéral devant la Société manitobaine du centenaire.

"Ce n'est pas le moment pour les gens raisonnables de parler d'Etats séparés, associés ou non. Le moment est venu de dire bien haut qu'il nous tarde de parler de négociation et de compromis.

"Ce n'est pas le temps de dénoncer le concept du fédéralisme coopératif, avant qu'il ait été mis à l'épreuve."

M. Lévesque a préconisé la scission du Canada en deux Etats séparés, le Québec et le reste du pays. Il a critiqué le fédéralisme coopératif et annoncé mardi qu'il rompait les négociations avec le gouvernement fédéral sur la question des Esquimaux du nord du Québec.

M. Lamontagne critiqua également les hommes d'affaires qui moussent des campagnes pour l'achat en Ontario ou dans Québec pour d'étroits avantages économiques.

"Le temps est venu d'acheter canadien," dit-il.

Le ministre fit observer que le gouvernement fédéral affectait $100,000,000 à des projets fédéraux, provinciaux et municipaux pour célébrer le centenaire de 1967 avec l'objectif de faire la guerre à la pauvreté culturelle du pays.

"Cette pauvreté culturelle et cet isolement sont les deux principales sources de la tension qui existe au pays aujourd'hui.

"Tant que nous n'aurons pas réussi à créer une vie culturelle forte de part en part du Canada et que nous n'aurons pas développé de fréquents échanges entre nos cultures... nous continuerons à nous inquiéter de l'avenir de notre pays et à nous demander si le Canada constitue une nation parce qu'il n'existera pas de réelle identité canadienne."

Nos universités sont surpeuplées, l'aménagement de nos recherches est pitoyable, spécialement dans le domaine des humanités et des sciences sociales.

"Quelques-uns de nos plus grands savants et artistes quittent le pays. Nous n'avons pas

Voir page 2 : Lamontagne

Six "ALQ" se reconnaissent coupables

Six terroristes de l'Armée de libération du Québec ont plaidé coupable à quelque 50 accusations, hier, dont celle de vol d'armes dans deux casernes.

Des huit terroristes mis en accusation, deux ont témoigné pour la Couronne, il y a déjà plusieurs jours. Ils ont incriminé leurs compagnons, en affirmant qu'ils ont trempé dans une série de vols.

Les accusés ont conservé un air goguenard et n'ont pas perdu le sourire en dépit de leurs aveux.

Les sentences seront prononcées vers la fin du mois. Les plaidoieries seront entendues, le 12. L'affaire a pris la même tournure que celle du Front de libération québécoise qui a été démasqué il y a un an, à la suite de plusieurs attentats à la bombe. Les membres du FLQ avaient plaidé coupable au cours de leur procès et ils purgent des sentences qui varient de quelques mois à douze ans de réclusion.

Les terroristes de l'Armée de libération du Québec ont admis les vols d'ar-

Voir page 2 : Six ALQ

J.-L. Lévesque a acheté le Petit-Journal : $4 millions

"Le Petit Journal" et "Photo Journal" viennent d'être incorporés à "l'empire de M. Jean-Louis Lévesque où ils prennent place entre Dupuis frères, l'Industrielle, La Prévoyance, la Librairie Beauchemin, Blue Bonnets, etc.

La Société de gestion Trans-Canada (qui commande un ensemble estimé à plus de $200 millions) a en effet acheté les deux grands hebdomadaires fondés voici trente-huit ans par les frères Roger et Roland Maillet. Le montant de la transaction n'a pas été révélé mais selon des milieux bien informés il serait de l'ordre de $4 millions, peut-être légèrement plus.

M. Jean-Louis Lévesque est résolu à maintenir ces deux publications et notamment Le Petit Journal dans la ligne qui a été leur jusqu'ici, celle de grands hebdomadaires populaires alertes, abondamment illustré, sensibles à tous les aspects de l'actualité.

Mais connaissant l'homme, on sait qu'il entend donner aux publications ainsi acquises une nouvelle impulsion et un élan nouveau. Malgré un tirage qui en fait l'hebdomadaire le plus lu du Canada français (260-m.) le Petit Journal peut certainement accroître sensiblement sa diffusion, de même que - quoique dans une moindre mesure — Photo Journal (tirage de 185,000).

Il y a beaucoup plus, toutefois. M. Lévesque paraît en effet avoir la ferme intention de créer un quotidien au cours de l'automne prochain. Le Petit Journal deviendrait quotidien du matin, tout en subsistant aussi dans sa forme présente comme grand hebdomadaire. Techniquement, le moderne immeuble de l'avenue Royalmount est parfaitement équipé pour "produire" un quotidien.

M. Lévesque estime qu'il y a place pour un nouveau quotidien dans la région de Montréal. Comme il affirme que ce quotidien ne saurait ni ne voudrait concurrencer *Le Devoir* et qu'il s'agira d'un quotidien populaire, on voit mal qu'il n'y ait pas vive concurrence entre ce futur quotidien et *Montréal-Matin*.

La dernière tentative de créer un nouveau quotidien à Montréal est encore récente: chacun se rappelle l'aventure du *Nouveau Journal*, quotidien extrêmement bien fait, vivant, alerte, animé par Jean-Louis Gagnon. Il a dû baisser pavillon après dix mois et bien que l'entreprise eût disposé au départ de moyens importants. Certes, *Le Petit Journal* aurait sur *Le Nouveau Journal* un avantage appréciable : il existe déjà comme riche et puissant hebdomadaire.

Mais là ne réside pas tout le problème. Un quotidien — c'est bien connu — vit bien plus de la publicité que du tirage, celui-ci certes conditionnant la première. Un nouveau quotidien doit tenir au moins deux à trois ans et atteindre un tirage confortable et stable avant d'obtenir une part notable de la publicité régionale, provinciale et canadienne. Même alors, le marché n'est pas indéfiniment extensible: ce que les grands annonceurs donneront à un quotidien sera généralement retiré aux autres journaux et aux autres modes de publicité.

Presse écrite quotidienne

Si on estime que chaque dollar de publicité est actuellement partagé entre cinq quotidiens dans la région de Montréal, ce même dollar sera partagé en six advenant le lancement — et la réussite durable — d'un nouveau quotidien. Cela a été senti, parfois durement, par certains quotidiens alors qu'existait le "Nouveau Journal".

Mais l'entreprise n'est pas impossible lors même qu'elle apparaît très ardue. Elle est certes de nature à tenter un homme comme Jean-Louis Lévesque, qui voudra peut-être démontrer qu'il peut réussir là où d'autres ont échoué et qui est en mesure, en tout cas (s'il juge que le jeu en vaut la chan-

Voir page 2 : J.-L. Lévesque

La PP met à jour un réseau de faillites frauduleuses

Un officier supérieur de la Sûreté provinciale a déclaré hier que la police a actuellement en mains des documents qui prouvent "l'existence d'un réseau de faillites frauduleuses d'une ampleur formidable". Il a précisé que les documents ont été recueillis au cours de descentes qui ont fait suite à des témoignages présentés devant le commissaire des incendies alors que celui-ci enquêtait sur des incendies qui semblaient avoir été allumés délibérément. Les descentes ont été effectuées dans la ville et la région de Montréal.

"Ces documents permettront de faire sauter le couvercle de ce racket," a-t-il ajouté. Le porte-parole a cependant refusé de révéler le nombre de faillites frauduleuses qui ont été préparées par la bande en cause, ainsi que les sommes d'argent impliquées, parce que l'enquête est encore au stade préliminaire.

Il a cependant affirmé : "Nous avons en quelque sorte décroché le gros lot. Nous avons la certitude que ce que nous avons découvert nous permettra de mettre un terme aux faillites frauduleuses qui étaient florissantes au Québec."

De son côté, un procureur de la Couronne a déclaré que tous les cas de faillites frauduleuses qui sont présentement devant les tribunaux ne sont rien en regard de ce qui vient d'être mis à jour.

Vingt ans après...

Il y a vingt ans aujourd'hui, les Alliés lançaient la formidable offensive en Normandie, prélude à la libération de l'Europe. (Voir nos informations et documents à ce sujet à la page 20).

La Turquie durcit sa position et Chypre proclame l'état d'alerte

L'état d'alerte a été proclamé vendredi soir à Chypre à la suite de déclarations faites par M. F. C. Erkin, ministre turc des affaires étrangères. Ces déclarations semblent indiquer un durcissement de la position d'Ankara à la suite des déclarations antérieures de Mgr Makarios. Tandis que le conseil des ministres turcs se réunissait en séance de nuit à Ankara, celui de Chypre se préparait à en faire autant à Nicosie.

Pendant ce temps, le général L. Lemnitzer, commandant suprême de l'OTAN, est arrivé dans la capitale turque. On croit savoir que sa visite soudaine représente une tentative des Alliés pour éviter une aggravation de la situation à Chypre.

Le bruit a couru à Nicosie que cinq bâtiments de guerre turcs croisaient au large de l'île, mais rien n'est venu confirmer (pas plus qu'infirmer) la rumeur.

"Si les Chypriotes grecs poursuivent leurs agissements illégaux, nous devrons fatalement intervenir un jour à Chypre", a déclaré M. F.C. Erkin, ministre turc des affaires étrangères. "Les Cypriotes grecs se trompent en croyant que nous demeurerons indifférents devant leurs violations de la constitution, leurs achats d'armes et leurs efforts tendant à l'anéantissement de la communauté cypriote turque", a ajouté le ministre.

M. Erkin a indiqué que des consultations se déroulaient, actuellement, avec les Etats-Unis, au sujet de la crise cypriote qui, a-t-il dit, "vient de prendre une tournure grave".

M. Raymond Hare, ambassadeur des Etats-Unis a été reçu hier, pour la deuxième fois en 24 heures, par M. Ismet Inonu, président du conseil.

D'autre part, à l'issue d'un entretien avec MM. Inonu et Erkin, le général Gursel, président de la République, a déclaré : "Nous n'avons pas peur d'attaquer, et nous ne craignons pas d'être attaqués. Notre intention est néanmoins de nous abstenir de rompre la paix".

Enfin, dans une allocution radiodiffusée prononcée hier soir, M. Inonu, tout en insistant sur le fait que la Turquie n'a jamais joué le rôle de provocateur dans un conflit, et que sa fidélité à l'Otan et au Cento demeure entière, a ajouté : "Nous devons assurer une sécurité effective à la communauté chypriote, dont nous avons garanti les droits, et nous sommes fermement résolus à le faire".

La Chambre approuve le traité Columbia

OTTAWA — La Chambre des Communes a approuvé hier par 108 voix contre 16 le traité prévoyant l'aménagement hydro-électrique du fleuve Columbia. Un conservateur de la Saskatchewan a uni son suffrage à celui de 15 néo-démocrates irrévocablement opposés au pacte.

La résolution concernant le projet associe le traité de 1961 et le protocole qu'on lui annexa en janvier dernier. Elle sera maintenant transmise au Sénat où elle sera, croit-on, promptement adoptée.

L'assentiment royal constituera le dernier instrument de ratification. Il sera donné bien avant le 1er octobre, date à laquelle les Etats-Unis doivent verser à la Colombie-Britannique une somme de $274,800,000, à laquelle s'ajoutera un autre montant de $69,000,000.

Trois bassins pour l'emmagasinage des eaux du fleuve, que défrayeront amplement les contributions américaines, seront terminés en 1973. Deux d'entre eux seront même achevés avant cette date.

Les travaux seront inaugurés dès que le traité aura reçu sa ratification finale. Une bonne partie des travaux est déjà accomplie.

La médiation . . .

(Suite de la première page)

tion des deux parties, gestion, fonctionnement); la "banque de maladie" (un "crédit" de 15 jours par année est réclamé); la durée des congés annuels payés ("vacances") selon l'ancienneté; le nombre de fêtes chômées et payées (jours de non-publication du journal); enfin, la durée des conventions collectives.

Dès lors, la médiation qui s'ouvre portera non seulement sur le conflit strict typographes-La Presse mais sur le règlement général des cinq revendications communes et fondamentales ci-haut énumérées, à la satisfaction de tous les syndicats impliqués. Il est donc hors de question que le syndicat des typographes négocie un règlement le satisfaisant lui seul: l'intervention du cartel fait que le règlement général doit satisfaire tous les syndicats intéressés.

La sécurité de l'emploi

En second lieu, la médiation portera sur les problèmes propres au syndicat des typographes dont, en particulier, celui — specialement délicat et auquel ont achoppé les dernières conversations directes — des conséquences d'une éventuelle automatisation, c'est-à-dire de l'introduction à La Presse de machines à composer automatiques. Question litigieuse qui intéresse les départements de la composition et de l'expédition.

Au fond, on retrouve ici, même si les "typos" refusent de le reconnaître ouvertement, le vieux et souvent dramatique conflit entre la sécurité de l'emploi et le progrès technologique. C'est, sur un autre plan bien sûr, une nouvelle expression du conflit encore récent qui impliquait les chemins de fer à propos du sort des "chauffeurs" lors de la généralisation des locomotives diesel. C'est un type de combat que les dirigeants syndicaux éprouvent toujours un certain embarras à mener: d'un côté, ils ne veulent pas paraître gêner un progrès nécessaire et normal; de l'autre, ils entendent que ce progrès ne se fasse pas au prix de souffrances morales et matérielles inadmissibles.

Une fois l'accord intervenu sur les cinq revendications communes à tous les syndicats et sur les revendications propres aux typos, le travail reprendra probablement.

Et la direction?

En effet, pareil accord, outre qu'il apporterait de larges satisfactions à tous les syndicats, créerait un climat propice au règlement des revendications propres aux onze autres syndicats, celui des journalistes au tout premier chef.

Dans l'hypothèse la plus favorable, donc, il faudrait sans doute compter trois à quatre jours avant ce retour général au travail: le règlement d'ensemble prévoirait très probablement le versement à chaque employé de son salaire normal même pour les jours de grève, d'autant que celle-ci est assortie d'un lock-out de facto.

Dans l'hypothèse d'un durcissement des positions et d'une longue médiation, qu'arriverait-il? Il paraît certain que les syndiqués sont en mesure de "tenir" pendant plusieurs semaines, sinon plusieurs mois, en raison de leur appartenance à des centrales qui sont en mesure d'assurer compensation financière aux grévistes.

Y aurait-il alors risque d'extension du conflit à d'autres entreprises appartenant aux mêmes intérêts que "La Presse", c'est-à-dire notamment à "La Patrie"? Ce n'est pas impossible encore que la situation financière de "La Patrie" n'étant pas saine (le déficit annuel d'exploitation est comblé par "La Presse"), une grève dans ce grand hebdomadaire pourrait inciter la direction à mettre la clé sur la porte... définitivement. Hypothèse donc peu probable qu'une extension de la grève à "La Patrie" encore qu'il ne faille pas l'écarter entièrement.

Il a été jusqu'ici impossible d'obtenir la moindre déclaration de la part de la direction de "La Presse". On en est donc réduit aux conjectures. Des renseignements puisés à bonne source donnent toutefois à entendre que la direction n'est pas disposée pour l'instant à faire de grandes concessions.

Dans toute cette affaire, il semble que l'on peut relever deux faits principaux du côté de l'administration. D'abord une lenteur (certains parlent de "négligence") à engager et à faire progresser les négociations avec les syndicats, surtout les deux qui sont en flèche, journalistes et typos, exaspérés à la longue par le prolongement infructueux des conversations. (La cause immédiate de la grève des typos a été le refus de la direction de soumettre une nouvelle contre-proposition écrite sur la question de la sécurité de l'emploi relativement aux conséquences de l'éventuelle automatisation). Ensuite, une volonté de fermeté pour enrayer ce que l'on considérait être des revendications excessives. ("On a parfois l'impression, disait un chef syndical, que sans avoir voulu cette grève, la direction de "La Presse" s'y est aisément résignée").

Lock-out ou non...

A-t-on voulu "faire un exemple" ou accepter l'épreuve de force dans la pensée que la médiation ouverte par la grève entraînerait un règlement dans lequel le syndicat des typos et d'autres peut-être renonceraient à des exigences estimées excessives? Il y a eu incontestablement durcissement et hier soir, il ne paraissait pas encore que le "dégel" fut amorcé.

Par contre, la direction paraît contester l'expression de "lock-out" pour décrire la fermeture provisoire de l'immeuble de **La Presse.** De toute façon, dit-on, peu d'employés se seraient présentés et auraient franchi les lignes de piquetage; à supposer qu'il en fût venu, il aurait été néanmoins impossible de publier le journal. Dans ces conditions et pour éviter des incidents, il était plus sage de mettre pour quelques jours la clé sur la porte. Mais qu'il y ait ou non un lock-out de facto, cela ne change pas grand'chose à la réalité et aux problèmes en cause.

Voilà en gros la situation. Personne ne se risquait hier soir à faire des prédictions. Une soudaine éclaircie au cours du week-end est fort possible mais, au total, peu probable.

Chacun souhaite un prompt règlement mais chacun a l'impression que les deux parties devront faire quelques concessions, surtout la direction qui, encore une fois, est en fait aux prises avec la totalité des syndicats de la maison.

Reconnaissance . . .

(Suite de la première page)

sente que 8 p.c. de la population. Ces Finlandais d'origine suédoise ont même leur propre parlement aux îles Aland.

La constitution de la Tchécoslovaquie, pays unitaire, reconnaît l'égalité de deux nations distinctes: les Tchèques et les Slovaques. Il y a également deux langues officielles.

Le Canada ,comme fédération composée de deux groupes linguistiques dont l'un se trouve presque entièrement dans un territoire donné, est un fait unique au monde.

M. Morin a soutenu que la cour suprême, contrôlée par Ottawa qui seul en nomme les membres, ne répond pas à la théorie du fédéralisme.

Cette cour devrait se composer de deux chambres: l'une pour les causes relevant du Common Law et l'autre du code civil en vigueur dans le Québec. Dans le domaine pénal, les deux chambres pourraient siéger ensemble.

On sait que le député libéral de Montréal-Mercier, Me Jean-Baptiste Crépeau, avait déjà fait une telle suggestion lors d'un discours à l'Assemblée législative au début de la présente session.

Les affaires constitutionnelles ne devraient pas relever de la cour suprême, mais bien d'un haut tribunal constitutionnel où les provinces auraient leur mot à dire.

M. Patry a dit que six articles de la constitution consacrait le statut spécial du Québec: 22, para 4; 23, para 6; 71, 94, 98 et 133.

Les experts ont affirmé que les Canadiens français au point de vue sociologique constituaient une nation. M. Morin a souligné que la langue anglaise employait le mot nation dans le sens d'Etat et cela créait de la confusion.

Le comité se réunira à nouveau vendredi prochain pour entendre M. Maurice Allard, professeur de droit constitutionnel à l'Université de Sherbrooke, M. Ed. Struthers, de Stanstead, et M. Raymond Barbeau, ex-président de l'Alliance laurentienne.

Par ailleurs aux Communes, le ministre des affaires extérieures a refusé de discuter davantage une rumeur persistante selon laquelle la France aurait demandé au Canada — ou se préparerait à le faire — de pouvoir reconnaître à la délégation générale du Québec à Paris le rang consulaire avec les privilèges que cela comprend.

C'est M. Maurice Côté, député créditiste de Chicoutimi, qui est revenu à la charge à ce sujet, tandis que son collègue conservateur de Pontiac-Témiscamingue, M. Paul Martineau, pour sa part, demandait si des négociations étaient en cours pour que la maison du Québec à Paris jouisse à l'endroit de la France d'un statut similaire à celui dont profite la maison du Québec à Londres.

J.-L. Lévesque . . .

(Suite de la première page)

delle) d'engager, de risquer les 3, 4 ou 5 millions de dollars qu'il faut accepter de perdre, les premières années (avant de les récupérer si l'affaire dure), dans l'aventure, aussi difficile que passionnante, d'un nouveau quotidien.

D'UN OCÉAN A L'AUTRE

Commande d'uranium

OTTAWA — Le ministre du commerce, M. Mitchell Sharp, a annoncé que la compagnie Denison Mines d'Elliott Lake, Ontario, s'était vu adjuger un contrat pour la fourniture de 1,200,000 livres d'uranium au Royaume-Uni.

Bruchési au Brésil

OTTAWA — M. Jean Bruchési, âgé de 63 ans, qui était ambassadeur du Canada en Espagne et au Maroc depuis 1959, vient d'être nommé ambassadeur en Argentine. Il succède à M. Richard Bower, ci-devant ambassadeur au Japon.

Indépendance du NPD

OTTAWA — Le chef du parti néo-démocratique, M. T. C. Douglas, a affirmé hier qu'aucune fusion et aucun marché ne seraient conclus entre les néo-démocrates et le parti libéral. "Tout changement dans la politique du parti ou sa stratégie première sera déterminé par des congrès réunissant des délégués représentatifs et nul autre," annonce le chef néo-démocrate dans un communiqué.

Policier unilingue

SUDBURY. — La question linguistique privera apparemment Noëlville, situé à environ 50 milles au sud-est de Sudbury, d'un caporal pour son détachement de la police provinciale. Un officier supérieur de cette police a dû admettre hier qu'il avait été impossible de trouver un agent possédant le français, une ancienneté et une expérience suffisante pour que l'on en fasse un caporal.

Les feux de forêt

OTTAWA. — Les incendies ont ravagé quelque 20,000 acres de forêt au Canada durant le mois d'avril, d'après le ministère fédéral des forêts. Le nombre de feux enregistrés au cours du mois, s'élève à 547. En avril 1963, environ 9,000 acres de forêt avaient été la proie de 486 incendies.

Prêt à Pierrefonds

OTTAWA — M. John R. Nicholson, ministre fédéral de qui relève l'activité de la Société centrale d'hypothèques et de logement, a annoncé que le gouvernement fédéral avait approuvé un prêt de $206,000 en faveur de la cité de Pierrefonds afin d'aider à y réaliser un projet d'épuration des eaux-vannes. Ce prêt, qui est fait aux termes de la LNH, est consenti pour une période de 30 ans, au taux d'intérêt de 5 3-8 p. 100 l'an; son montant est calculé d'après un coût estimatif de $311,000.

LA CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÊTS
de
l'Institut d'Action Economique
2433 est, rue Fleury — Montréal

L'assemblée générale annuelle de la Caisse d'Epargne et de Prêts de l'Institut d'Action Economique aura lieu **mercredi le 17 juin 1964 à 8 hres p.m.** au Centre Immaculée Conception, en la Salle du Théâtre, 4265 rue Papineau Montréal.

La Direction
Par Emile Laporte
Président Fondateur

Nouvelles de la Législature

"Insulte au Québec"

Le ministre des richesses naturelles a déclaré hier, au cours d'une entrevue téléphonique, que le gouvernement fédéral insulterait le Québec s'il organisait un référendum afin de déterminer si les Esquimaux québécois veulent vivre sous la juridiction de Québec ou d'Ottawa. "Après tout, ces Esquimaux sont des citoyens du Québec", a ajouté M. René Lévesque. Il a précisé qu'avec "un peu de bonne volonté" le transfert de juridiction pourrait avoir lieu au printemps 1965. "Tout ce qu'il faut, c'est des négociations sensées", a-t-il affirmé. Plutôt, à l'Assemblée législative, M. Daniel Johnson a demandé à M. Lévesque où en est rendue la guerre froide avec le ministre des affaires du Nord, M. Laing. Prenant la parole après que M. Lévesque se fut levé, le premier ministre Jean Lesage n'a rien ajouté.

Peugeot : un obstacle

Le premier ministre Jean Lesage, a déclaré hier que la seule chose qui reste à discuter relativement à l'établissement au Québec d'une usine d'assemblage par la compagnie française Peugeot touche certaines questions de tarifs. Il répondait à une question du chef de l'opposition, M. Danel Johnson. Peugeot cherche à obtenir les mêmes conditions tarifaires que celles qui ont été accordées à Volvo en Nouvelle-Ecosse.

Suspension de 10 jours

Le premier ministre Jean Lesage a avisé l'Assemblée législative de son intention de présenter une motion visant à suspendre les travaux de la Chambre du 19 au 29 juin. Le leader de l'opposition s'est dit d'avis qu'une suspension de dix jours à ce stade de la session n'est pas opportune et qu'il serait préférable d'accélérer les travaux en faisant siéger la Chambre en même temps que les comités. La session a débuté le 15 janvier et il se peut qu'elle dure jusqu'à la mi-septembre. La suspension permettrait aux députés d'aller dans leurs familles à l'occasion de la fin des classes et du début de la saison estivale, a expliqué M. Lesage.

Allocations scolaires

L'Assemblée législative a accepté en première lecture le bill 40 qui apporte au moins trois amendements importants à la loi des allocations scolaires aux étudiants de 16 et 17 ans, à savoir: a) à compter du premier septembre, les allocations mensuelles de $10 seront versées 12 mois par année au lieu de 10; b) les allocations seront versées à tous les étudiants, y compris ceux qui relèvent de la loi de l'assistance publique et de la loi de protection de la jeunesse (et qui sont exclus présentement); c) l'allocation sera payée à compter du premier mois suivant la date à laquelle l'étudiant atteint l'âge de 16 ans, alors que, présentement, le droit à l'allocation est perdu si la demande n'est pas faite avant la fin du mois du 16e anniversaire de naissance.

Une Régie des eaux

L'Assemblée législative a approuvé en première lecture un projet de loi instituant une Régie provinciale des eaux. Le ministre des affaires municipales, M. Pierre Laporte, a expliqué que l'organisme sera chargé de surveiller la qualité des eaux de surface et souterraines. Au sujet des aqueducs et des égouts, il réunira les attributions actuelles de la Régie d'épuration des eaux, de la Régie des services publics et du ministère de la santé. La Régie comprendra de trois à cinq membres, dont un président et un vice-président; leur nomination et leur traitement relèvera du conseil des ministres. Le nouvel organisme vise à assurer la coordination nécessaire à une politique d'ensemble dans ce domaine.

Six ALQ . . .

(Suite de la première page)

mes dans les casernes de Shawinigan et de Montréal, ainsi que deux vols de banque au nord de Montréal; un vol à main armée dans une caisse populaire de l'est de la métropole, de même que le vol d'un transmetteur de radio dans un poste de Granby.

L'enquête préliminaire durait depuis huit jours, au moment où les accusés se sont avoués coupables. Robert Hudon, 20 ans; André Wattier, 23 ans; Jean Gagnon, 23 ans; Jean La Salle, 22 ans; Pierre Nadon, 19 ans et Claude Perron, 20 ans, ont plaidé coupable. Maurice Leduc, 20 ans et un jeune homme, dont le cas relève du tribunal des jeunes délinquants, ont témoigné pour la Couronne.

Les effectifs de trois corps de police ont travaillé sans relâche à démasquer la bande de voleurs qui s'emparaient d'armes aux premières heures du matin, à la caserne des Fusiliers Mont-Royal, à Montréal. Ils répétaient le même exploit à Shawinigan un mois plus tard.

Lamontagne . . .

(Suite de la première page)

d'industrie cinématographique. Notre théâtre est en pleine crise.

"Nos troupes ne peuvent se payer le luxe de parcourir leur propre pays et lorsqu'elles survivent, cela est dû avant tout aux grands sacrifices que s'imposent quelques individus."

M. Lamontagne a demandé que les octrois du gouvernement pour la célébration du centenaire de la Confédération ne soient pas dépensés à la réalisation de projets aussi terre-à-terre que des trottoirs, des prisons et des postes de pompiers.

Le gouvernement fédéral compte que ces subsides seront consacrés par les provinces et les municipalités à des fins culturelles et récréatives.

"Il ne faut pas profiter de l'occasion pour procéder à des améliorations locales qu'il aurait fallu de toute façon effectuer dans le cours ordinaire des choses."

Le centenaire d'un peuple est un événement extraordinaire. Il faut le célébrer de façon extraordinaire.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE CHOMEDEY
3620 boul. Lévesque, Chomedey
La direction générale des écoles,
3620 boul. Lévesque,
Cité de Chomedey

Chomedey demandes **des instituteurs** pour les huitième et neuvième années, possédant un brevet 'A' et trois ans d'expérience au moins.

S'adresser au**Directeur des écoles,**
3620 boul. Lévesque — Tél.: 688-1743

PROFESSEURS DEMANDÉS

La Commission Scolaire Régionale Carignan demande des professeurs aux cours primaire et secondaire pour le français, l'anglais, l'éducation physique, le solfège et les sciences. S'adresser au

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉCOLES,
105 rue du Prince, Sorel

DEMANDE D'ENSEIGNANTES
LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE CHAMBLY
demande pour le cours secondaire des enseignantes possédant
soit un brevet "A"
soit un baccalauréat ès arts
soit un diplôme universitaire
Les candidates doivent s'adresser à:
M. Bernard Jasmin, directeur général des études,
1330 ouest, rue Curé-Poirier, Cité Jacques-Cartier, P.Q.

Désirez-vous un enseignement SOLIDE pour votre enfant?
Renseignez-vous sur les programmes d'études à
L'INSTITUT FELLER COLLEGE
Grande-Ligne, P.Q.
Tél.: St-Jean, Fl. 6-4143
Pensionnat chrétien évangélique
Vous avez deux choix:
(1) **Programme français, 1re à 7e année**
(2) **Programme anglais, avec option française en certains cours, 8e à 11e année**
Directeur: J. S. Gilmour, B.A., B.D.

Conseiller (ère) en Orientation

La Régionale Honoré Mercier ayant pour pôle démographique les villes de St-Jean et Iberville, situées à 25 milles au sud-est de Montréal est à la recherche d'un homme ou d'une femme de préférence bilingue spécialisé en orientation scolaire et professionnelle.

Adressez son application et son curriculum vitae à:
LA COMMISSION REGIONALE SCOLAIRE HONORE MERCIER
180 Notre-Dame, St-Jean, Qué.

La Commission des Ecoles Catholiques de St-Laurent
demande
INSTITUTRICE QUALIFIÉE
pour enseigner l'anglais, la sténographie Guyg
en onzième année commerciale
Communiquez avec le Directeur des études
RI. 8-9391

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DUVERNAY
demande des enseignants pour remplir les postes suivants:
— **Mathématiques (11 année)**
— **Histoire et géographie (10e et 11e année)**
— **3 professeurs d'anglais**
— **Sténographie et dactylographie (10e commerciale)**
— **Chimie et physique (10e scientifique)**
Faire parvenir toute demande d'emploi au:
SERVICE DES ÉTUDES,
4897, rue St-Joseph,
St-Vincent-de-Paul, P.Q. (Laval)

COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE DE LA CITE DE SAINT-JEROME
324, rue Labelle, St-Jérôme, P.Q.
Professeurs demandés au cours secondaire

Anglais	sciences
latin	comptabilité
français	éducation physique

TITULAIRES pour 10 et 11e années, filles
Qualification: Brevet "A" ou "Supérieur"
S'adresser à: **M. Réal Germain**
Commission scolaire
St-Jérôme
Tél. GE. 8-4158

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DES MILLE-ISLES
INSTITUTRICES DEMANDÉES
COURS SECONDAIRE
EXIGENCES: a) Brevet "A" d'enseignement et plus. b) Au moins une année d'expérience complétée au cours secondaire.
TRAITEMENTS: $4,200. à $10,000. selon les qualifications et années d'expérience.
ECRIRE: Directeur général des écoles,
Commission Scolaire Régionale des Mille-Isles,
216, Boul. Laval,
Ste-Rose-de-Laval, P. Qué.
SCIENCES COMMERCIALES
11e-12e-13e Commerciales
SPECIALISTES: (hommes et femmes) pour enseigner:
* Anglais: commercial, conversation, laboratoire de langue.
* Machines de bureau, dactylo, sténographie.
UNE SECRETAIRE AVEC:
a) BREVET D'ENSEIGNEMENT
b) Expérience des bureaux
c) Excellente personnalité
pour le secrétariat de l'école en Sciences Commerciales
DEMANDER: M. P.-E. Dufresne, Directeur,
216, Boul. Laval,
Ste-Rose-de-Laval, P. Qué. Tel.: 625-6951


A VENDRE
Maison de grand style, située sur les bords du Richelieu, 30 milles de Montréal, 20 appartements, terrain 200 x 250 pieds, $35,000. comptant $10,000. Tél.: 786-2320 ou 277-9435.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION
MARQUES de COMMERCE
BREVETS D'INVENTION
en tous pays
Marion, Marion, Robic & Bastien
2730, rue DRUMMOND
MONTREAL 25

DACTYLOGRAPHES
ATTENTION
Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montre sont déménagés à 914 ST-ALEXANDRE, PRES CRAIG. Vous y trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de temps, salles de montre spacieuses de meubles de bureau, etc., etc., en somme
TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
STATIONNEMENT
Notez notre nouveau téléphone:
861-5771

Encouragez nos annonceurs

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Sauvegarde
MONTREAL

COMMISSION SCOLAIRE DE CHATEAUGUAY
CHATEAUGUAY, P.Q.

AVIS AUX ENTREPRENEURS-GÉNÉRAUX

La Commission Scolaire de Chateauguay recevra des soumissions cachetées et scellées pour la construction d'une école de 21 classes, devant être érigée à Chateauguay.

Ces soumissions seront adressées à la Commission Scolaire de Chateauguay: Ecole Pie XII. 180 boul. Salaberry.

Chaque soumission sera faite sur la formule officielle fournie par l'architecte et elle sera accompagnée d'un chèque de garantie équivalant à dix pour cent (10%) du montant de la soumission. Ce chèque personnel sera fait à l'ordre de la Commission Scolaire de Châteauguay et devra être certifié par une banque canadienne à charte. Toute soumission qui ne sera pas accompagnée d'un tel chèque et qui ne sera pas faite suivant la formule fournie par le bureau de l'architecte sera rejetée.

Ce chèque sera confisqué si, lors de l'adjudication du contrat, le soumissionnaire, dont la soumission a été acceptée, refuse de signer le contrat sur demande de le faire.

Les chèques des soumissionnaires non retenus seront remis aux soumissionnaires dans les sept (7) jours qui suivront l'ouverture des soumissions par le propriétaire.

Les soumissionnaires pourront se procurer, moyennant un dépôt de CENT DOLLARS ($100.00) par série complète, payable par un chèque certifié fait à l'ordre de l'architecte, les plans, addenda, formules de soumission etc., en s'adressant personnellement au bureau de l'architecte Yves Bélanger, 5959 Monkland, Montréal P.Q. téléphone: HUnter 9-8213, à partir du lundi 8 juin 1964.

Ce dépôt sera remboursé à ceux qui auront retourné les plans, etc., dans les quinze jours suivant la date de l'ouverture des soumissions.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Les soumissions devront être remises au SECRETAIRE-TRESORIER de la dite Commission, pour l'ouverture de l'Assemblée spéciale des Commissaires, qui aura lieu le lundi 29 juin 1964 à 7 hres p.m. à l'adresse ci-haut mentionnée et au cours de laquelle les soumissions seront ouvertes et où les soumissionnaires sont invités.

LE DEVOIR

MONTRÉAL, SAMEDI 6 JUIN 1964

La C.S.N.: les infirmières sont surchargées de travail

Dans un communiqué aux journaux, la Confédération des syndicats nationaux affirme que les infirmières du Québec ont raison d'affirmer qu'elles sont surchargées de travail : si l'on compare la situation qui leur est faite à cet égard avec celle des infirmières du reste du Canada, elles sont désavantagées et subissent un préjudice grave. Voici le texte intégral de ce communiqué :

"Les infirmières du Québec se disent surchargées de travail et les chiffres sont là pour appuyer leurs dires.

"Il y a de plus une nette tendance, dans les hôpitaux du Québec à combler le manque d'infirmières diplômées par du personnel non-spécialisé.

"De quelque côté qu'on envisage le problème, la comparaison avec le reste du Canada se révèle désavantageuse pour les infirmières de notre province.

"Dans son étude sur le marché du travail pour les infirmières du Québec, que l'Alliance des infirmières de Montréal (CSN) vient de publier sous forme de brochure, le professeur Gilles Beausoleil, de l'Université de Montréal, apporte les quelques précisions suivantes :

"1) L'accroissement du nombre des infirmières au Québec, entre 1951 et 1961, est nettement en-dessous de la moyenne canadienne exprimée en pourcentage; cette augmentation est de 64% au Québec tandis qu'elle atteint 75% pour le reste du Canada.

"2) En chiffres absolus, la comparaison est encore plus saisissante puisque le Québec, qui comptait beaucoup moins d'infirmières que l'Ontario en 1952, a connu depuis cette date une augmentation qui demeure inférieure à celle de la province voisine.

"3) Si l'on compare maintenant le nombre des infirmières au total de la population, la situation du Québec se révèle tout aussi déplorable; il y a 22 infirmières au Québec pour chaque 10,000 personnes; la proportion pour le reste du Canada est de 37 infirmières et en Ontario de 39.

"4) La situation se précise davantage lorsque l'on rapproche les chiffres exprimant la proportion entre le nombre de lits d'hôpital et le nombre d'infirmières; on constate à nouveau que les infirmières du Québec subissent un préjudice grave puisque tout compte fait le nombre de lits par infirmière au Québec s'élève à 5.1, alors qu'il est de 2.8 dans le reste du Canada.

"En chiffres absolus, ce dernier terme de comparaison frappe davantage l'imagination puisqu'il faudrait une augmentation immédiate de près de 3,600 infirmières du Québec pour combler la différence qui existe entre notre province et le reste du Canada."

Rupture des négociations

Mme Madeleine Morgan, présidente de l'Alliance des infirmières de Montréal (CSN), annonce que les négociations ayant eu lieu jeudi et vendredi entre quatre représentants du gouvernement provincial et les porte-parole de 11 hôpitaux de Montréal d'une part et les procureurs de l'Alliance, d'autre part, ont été interrompues hier après-midi sans qu'une date ait été fixée pour leur reprise.

M. Dupuy se rend au Japon

M. Pierre Dupuy, commissaire général de l'Exposition universelle de 1967 quitte de nouveau le Canada aujourd'hui afin de poursuivre sa mission auprès des pays étrangers.

C'est au Japon qu'il se rendra d'abord. Au retour, il s'arrêtera à Paris, où il rencontrera les 110 membres de la délégation du Bureau international des expositions, délégation en compagnie de laquelle il reviendra au Canada le 22 juin.

Il visitera la foire de New York en fin de semaine, arrivera à Tokyo lundi et en repartira le 14 à destination de Copenhague. Il sera ensuite à Oslo le 16, à Stockholm le 17, à Helsinki le 18, à Amsterdam le 20, et le même jour, à Paris.

La C.E.C.M. organise des cours d'été

La Commission des écoles catholiques de Montréal donnera de nouveau cet été des cours de récupération, de réorientation et de renforcement académique. Les cours seront donnés du 6 au 31 juillet.

Les cours de récupération et de renforcement s'adressent aux élèves de 4e et 7e années qui doublent leur classe ou qui, tout en étant promus, sont tellement faibles qu'on prévoit qu'ils auront des difficultés d'apprentissage l'an prochain. Quinze classes seront organisées à cette fin.

Les cours de réorientation s'adressent aux étudiants de 8e et 9e année qui désirent changer de sections et passer soit du cours général au cours scientifique, soit du cours scientifique au cours classique. Dans le premier cas, 13 classes seront organisées; dans le second, il y aura deux classes.

Quant aux cours de rattrapage, ils s'adressent aux étudiants de 11e et 12e années qui, après avoir échoué aux examens officiels, désirent se préparer aux examens de reprise qui auront lieu en août.

Ces cours spéciaux d'été entraîneront des déboursés de l'ordre de $19,000 mais ils permettront à des dizaines d'étudiants de sauver une année scolaire.

Fraude

L'enquête préliminaire du comptable Giuseppe Rena, âgé de 24 ans, accusé d'avoir fraudé la Banque Canadienne Nationale de plus de $200,000 et d'avoir volé $79,873 en chèques de voyageurs, a été reportée au 10 juin. Il a été libéré sous un cautionnement de $20,000.

La Suède à l'Expo 67

STOCKHOLM — Le gouvernement suédois a décidé que la Suède participerait officiellement à l'exposition mondiale de Montréal du 28 avril au 27 octobre 1967. M. Kjell Oeberg, ambassadeur, chargé de coordonner les activités d'informations suédoises à l'étranger, a été chargé de préparer la participation suédoise à l'exposition de Montréal.

La Suède, qui est membre du Bureau international des expositions, n'est pas représentée, officiellement, à l'exposition de New-York : toutefois, un pavillon suédois y a été organisé, par les soins d'un comité privé, représentant les milieux industriels suédois.

Contrat collectif pour 350 employés de la Shawinigan

Les représentants des 350 employés de bureau de la compagnie d'électricité Shawinigan, une filiale de l'Hydro-Québec, viennent de signer une nouvelle convention collective de travail qui leur conserve les droits acquis et leur procure une augmentation de salaire de 3%. La plus forte proportion de ces employés travaille à Trois-Rivières et à Shawinigan; les autres à Victoriaville, Ste-Thérèse, Joliette, Valleyfield et Québec.

L'Association des infirmières du Québec : hausse de salaires

L'Association des infirmières de la province de Québec a majoré de $25 par mois le salaire de base pour les infirmières en service général, salaire qu'elle recommande à ses membres d'exiger comme un minimum lorsqu'elles s'emploient dans un hôpital. Cette décision a été annoncée hier au cours d'une conférence de presse.

Le nouveau salaire de base suggéré est de $350 par mois avec cinq augmentations annuelles jusqu'à un maximun de $425. Fait à noter, le service provincial d'assurance-hospitalisation s'inspire de l'échelle suggérée par l'association pour ses versements aux hôpitaux au poste du salaire des infirmières. L'an dernier, notamment, le service a versé à chaque hôpital qui en a fait la demande, la somme de $325 par mois pour chacune des infirmières à l'emploi de cette institution.

L'association est un corps professionnel groupant 22,000 membres dont 17,000 pratiquent leur profession. Elle a voulu, en majorant le salaire de base suggéré, tenir compte de l'effort qui se fait dans les provinces pour uniformiser autant que possible le salaire des infirmières, tenir compte aussi du coût de la vie, des salaires payés aux autres femmes professionnelles, institutrices, sténos, etc.

Le salaire de base suggéré pour les assistantes hospitalières variera de $370 à $470, celui de l'hospitalière, de $400 à $500, celui d'une assistante junior $425 à $525, celui d'une assistante-senior $450 à $550, celui d'une directrice adjointe ou directrice d'annexe ou de pavillon $550 à $650. Pour le personnel enseignant, il sera de $400 à $550 avec un maximum de $500 à $650.

A ces salaires de base doit s'ajouter une prime mensuelle de $15 pour un cours postscolaire-clinique, de $30 pour un cours universitaire d'un an, de $60 pour le baccalauréat et de $100 pour la maîtrise.

Dans les recommandations générales, on insiste sur le principe qui veut que les salaires payés soient basés sur l'expérience des infirmières et non d'après un système de zonage.

Ces recommandations s'appliquent aux infirmières employées par les hôpitaux, les services d'hygiène publique et toutes les autres institutions ou agences. Les recommandations se rapportant aux salaires d'infirmières faisant partie du personnel administratif sont faites conformément aux responsabilités inhérentes aux postes occupés ainsi qu'au genre d'institution.

Faits divers

Le juge Meunier

Le juge Benoît Turmel fera savoir mercredi prochain si l'avocat de la défense au procès pour parjure du juge Adrien Meunier, de la Cour supérieure du Québec, peut déposer pour contredire les témoignages dont le ministère public s'est servi pour étayer sa preuve. La défense a fait savoir que la preuve de la couronne — qui repose sur un ruban magnétique — ne peut être admise.

Vol de dynamite

La police provinciale a annoncé que 700 bâtons de dynamite et des détonateurs ont été volés dans un chantier de drainage du gouvernement du Québec à St-Jacques de Windsor, dans l'Estrie. Le vol aurait été perpétré en fin de semaine dernière. La compagnie de construction avait remisé les explosifs dans une cabane sans surveillance.

Cas de typhoïde

LONDRES — Le nombre total des malades hospitalisés à Aberdeen, le port écossais où sévit une épidémie de typhoïde, atteint maintenant 351 — 302 cas confirmés et 49 suspects. — Les autorités se déclarent optimistes toutefois. Des boîtes de corned beef suspectes ont été trouvées à Cardiff, Bransley et Cambridge.

Mort d'un bambin

GRANBY — Un bambin de 5 ans, Gerry McElravy, fils de M. Kenneth McElravy, a été heurté mortellement par une automobile sur la route d'Adamsville près de Granby. L'accident s'est produit à mille pieds de la maison incendiée mardi dernier et dans laquelle furent brûlées vives deux fillettes.

Libération

QUEBEC — La Couronne a retiré l'accusation de tentative de meurtre qui pesait contre Charlie Georgekiss, un Indien de la région de la Baie James. L'homme n'était pas sain d'esprit quand il aurait assailli sa femme. L'assaut se serait déroulé en mai 1963.

Motocyclette: 2 morts

Un jeune homme de 19 ans, Jacques Bériault, a succombé à l'hôpital aux blessures reçues quand sa motocyclette a été heurtée par une automobile. Sa compagne, Micheline Bibeault ,âgée de 18 ans, était morte dans l'ambulance.

Ossements

Un amas d'ossements trouvés dans une voiture au fond du Richelieu se sont avérés être ceux d'une bête à cornes, non ceux d'un être humain. La police a fait cette découverte alors qu'elle recherchait une voiture volée au fond de la rivière.

La Cosa Nostra

Les procureurs de Joseph Bonanno, présumé dirigeant du réseau de criminels américains connu sous le nom de Cosa Nostra, ont déclaré avoir fait une demande de bref d'habeas corpus en sa faveur. Cette procédure a été engagée peu de temps avant que Bonanno ne soit mis à bord d'un avion en direction de New-York, sur l'ordre des autorités de l'immigration.

Barbituriques

VILLE-MARIE — La police a annoncé qu'un adolescent d'une école secondaire de la région a été malade pour avoir pris une forte dose de comprimés contre les maux de tête contenant de la codéine. La police nie l'existence d'un réseau de distribution de drogues.

Cinq bâtons de dynamite sur le campus de Laval

QUEBEC — Cinq bâtons de dynamite dans une boîte de carton, mais sans détonateur, ont été trouvés, vendredi, sur les terrains de l'université Laval, à Ste-Foy, en banlieue de Québec.

La police croit que la dynamite a été déposée à cet endroit par un illuminé et aucune note n'accompagnait le colis.

La boîte était enveloppée de papier et a été découverte après qu'un étudiant eut informé les autorités de l'université de la présence de l'objet sur les terrains de l'institution de langue française.

Il n'y avait pas de fusible, de détonateur ou d'autre équipement attaché à la dynamite.

La police de Ste-Foy a déclaré que la dynamite avait été découverte dans une boîte aux lettres de la Cité universitaire. C'est la troisième fois en cinq jours qu'on trouve des bâtons de dynamite dans la région de Québec.

Les officiers de police ont révélé que la dynamite avait été remise aux autorités de l'armée afin d'être examinée.

La boîte aux lettres se trouve en face du séminaire, l'un des nombreux édifices de la Cité universitaire.

Jeudi dernier, on avait découvert 10 bâtons de dynamite avec une mèche non allumée et un détonateur, enveloppés dans un linge près du monument commémorant la guerre des Boers.

Un colis semblable, contenant aussi un mouvement d'horlogerie avait été trouvé près du même monument le dimanche précédent.

Dans chacun des cas, aucune note n'a été trouvée et la police cherche encore à élucider l'affaire.



L'Association des réalisateurs de télévision, au cours de sa dernière assemblée annuelle, s'est donné un nouvel exécutif pour la prochaine année. De gauche à droite : M. Georges-Noël Fortin devient, trésorier; M. Gilles Derome, vice-président et M. Jacques Gauthier, réalisateur d'émissions dramatiques à CBFT qui succède à M. Charles Dumas comme président de l'Association. M. Claude Désorcy a été élu secrétaire. Monsieur Jean-Paul Geoffroy continuera d'agir comme conseiller juridique de l'Association.

LE CONSEIL MUNICIPAL N'AIME PAS LA FAÇON DONT ON LUI FAIT EXERCER CERTAINS POUVOIRS

par Jean-Marc LALIBERTÉ

Les membres du Conseil municipal de Montréal ne semblent pas "apprécier" les nouveaux pouvoirs que l'administration Drapeau-Saulnier leur a conférés ou du moins ils n'aiment pas la façon dont l'administration leur fait exercer ces pouvoirs.

Plusieurs conseilleurs municipaux ont exprimé leur mécontentement jeudi soir au cours de la séance du conseil alors qu'ils étaient requis de voter vingt-huit autorisations de construire ou d'occuper des bâtiments non conformes aux règlements de zonage existants.

Il s'agit dans tous les cas de permis de construire des écoles, des églises, d'agrandir des institutions existantes ou encore d'occuper des locaux pour fins de maternelles ou de pouponnières.

Ce que les conseillers n'ont pas aimé c'est que l'administration ne leur a fourni aucun plan ou document pouvant les renseigner sur la nature et la proportion des bâtiments.

Le conseiller John Lynch-Staunton a soulevé le débat qui a failli dégénérer en "tempête". Il fut secondé dans ses revendications par les conseillers Roger Sigouin, Gerald F. Charness, Roland Bourret et autres.

Auparavant c'est le comité exécutif qui accordait les permis spéciaux, sans passer par le conseil municipal. L'administration a décidé qu'il appartenait au conseil municipal d'autoriser les exceptions aux règlements de zonage et c'est pourquoi aujourd'hui de telles demandes sont soumises à l'approbation des conseillers municipaux.

On a donc "ajouté" aux pouvoirs du conseil!

Et c'est ainsi qu'à l'ordre du jour de la séance en cours, l'administration a inscrit vingt-cinq projets de règlements rédigés de façon stéréotypée et qui décrètent: "Article 1 - Nonobstant toutes dispositions du règlement de zonage No... incompatibles avec les présentes, il est permis à ..... de modifier (ou de construire, d'occuper, d'agrandir) le (ou un) bâtiment portant les numéros..... de l'avenue (ou la rue ou le numéro du terrain)...

"Article 2 — Cette permission est accordée à condition que la requérante se soumette aux exigences des services municipaux".

En vertu de cette formule, M. Lynch-Staunton a tout d'abord fait remarquer que le conseil accordait aux fonctionnaires tous les pouvoirs pour décider.

Le conseiller Roger Sigouin a fait valoir qu'une telle autorisation permet à celui qui la reçoit de construire ce qu'il veut, car c'est une autorisation en blanc qu'on lui donne. "Si l'institution ou la personne qui obtient une telle autorisation, dit-il, désire ériger un édifice de 15 ou 20 étages, ou plus élevé encore, elle le pourra pourvu qu'elle rencontre les exigences des services de santé, d'incendie et autres."

Les conseillers ont donc insisté pour qu'au moins on fournisse au conseil le plan de l'immeuble à construire ou à agrandir pour que le conseil sache à quoi il consent.

Ils ont aussi fait valoir que le comité exécutif, lorsqu'il accordait lui-même ces permissions, ne s'engageait pas à l'aveuglette et exigeait des précisions quant au genre de bâtiment que l'on voulait construire.

Le président du comité, M. Lucien Saulnier, a commencé par répondre qu'il est difficile d'exiger que les plans soient attachés au dossier avant que l'autorisation ne soit donnée.

Il a ensuite signalé que dans le cas des écoles et des hôpitaux il ne fallait pas être trop exigeant car les institutions concernées pourraient demander à la Législature de soustraire leurs projets à l'approbation de la ville.

Mais à la fin, M. Saulnier a admis que "le conseil manque peut-être de renseignements". Il a demandé aux conseillers de faire confiance à l'administration et lors de la deuxième lecture de ces règlements elle tentera de fournir les renseignements désirés.

Le Dr J.-B. Jobin : aucun commentaire sur le rapport de l'enquête à Prévost

QUEBEC — Le Dr Jean-Baptiste Jobin, président du Collège des médecins de la province de Québec, n'a voulu faire aucun commentaire au sujet du rapport de la commission d'enquête sur l'institut Albert Prévost.

Il a dit, au cours d'une entrevue, n'avoir pas encore pris connaissance des conclusions de l'enquête.

Le rapport a été déposé jeudi devant l'Assemblée législative.

Il reproche au Collège des médecins de n'avoir mené aucune enquête sérieuse sur le malaise qui existait, au début de 1962, à l'institution de Cartierville. Ce malaise a donné lieu à plusieurs événements d'importance, dont la démission de ses psychiatres et la suspension de son enseignement psychiatrique.

L'EXPO: RENCONTRE AU SOMMET HIER A OTTAWA

Entente au sujet des impôts à prélever des exposants de '67

OTTAWA — Des représentants de la cité de Montréal, de la province de Québec et du gouvernement fédéral se sont rencontrés hier à Ottawa afin de discuter des responsabilités des trois corps politiques quant à l'organisation de l'Exposition Universelle qui aura lieu à Montréal en 1967.

Un des participants a déclaré à la suite de la réunion que l'on a discuté des chemins d'accès aux terrains de l'exposition dans l'île Sainte-Hélène, ainsi que des impôts qui seront prélevés par les trois gouvernements sur les exposants.

La réunion s'est déroulée dans les bureaux du ministre du commerce, M. Sharp. Y assistaient: MM. Gérard Lévesque, ministre québecois de l'industrie et du commerce; Lucien Saulnier, président du comité exécutif de Montréal, ainsi que M. Robert Shaw, commissaire général adjoint de l'exposition.

Cette réunion était la première tenue à Ottawa. D'autres ont eu lieu périodiquement au sujet des responsabilités et de la juridiction des diverses administrations.

L'aménagement des routes menant à l'exposition incombe aux trois échelons administratifs. Le débat s'est restreint à une récapitulation préliminaire du problème. Les décisions les plus importantes ont été laissées à d'autres conférences.

Au sujet des impôts sur les exposants, un participant a déclaré que la plupart des problèmes en suspens ont été réglés mais qu'il s'écoulera quelques semaines avant que les décisions définitives soient rendues publiques.

L'un de ces problèmes portait sur le privilège à accorder aux sociétés de compter comme dépenses courantes à un taux accéléré leurs investissements en fait d'étalages. Il est aussi question d'exempter ces exposants de la taxe de vente provinciale et municipale, ou de la modifier.

Ouverture de l'exposition : "Montréal, ville portuaire"

A l'inauguration hier, au Musée des Beaux-Arts, de la seconde exposition "Montréal, ville portuaire", M. André Gagnon, président du Conseil du Port de Montréal, a insisté sur la décentralisation administrative qui devait être instituée, afin que les intérêts régionaux des divers ports du pays soient mieux sauvegardés. Le port de Montréal est administré par le Conseil des ports nationaux, un organisme du gouvernement fédéral, avec quartier général à Ottawa.

Cette seconde exposition a été inaugurée par Me Maurice Landes, membre du comité exécutif, au nom de M. le maire Jean Drapeau. Me Landes a affirmé l'importance du port qui vraiment "a fait" la ville de Montréal.

L'exposition offre une rétrospective des progrès du port depuis 1860. Plusieurs collectionneurs ont prêté de magnifiques peintures, des gravures et des dessins.

Des armateurs montréalais, divers organismes et maisons d'affaires ont également contribué au succès de cette exposition en prêtant à son coordonnateur, M. J.-C. Bourguignon, du Conseil du Port de Montréal, diverses pièces de leurs collections.

Les grands magasins Dupuis Frères Ltée, Henry Morgan & Co., Ltd., T. Eaton Co., Ltd., Jas. A. Ogilvy's Ltd., Henry Birk's & Son Ltd., en plus de prendre part à l'organisation de l'exposition, y consacrent de l'espace dans les montres de leurs magasins.

Les amateurs d'art et d'histoire ainsi que le public qui manifeste un intérêt sans cesse croissant pour le port de Montréal, auront profit à visiter cette exposition, jusqu'au 28 juin, sous les auspices conjoints du Conseil du Port de Montréal, de la Ville de Montréal et du Conseil des ports nationaux.

TÉLÉGRAMMES DE QUÉBEC

$25 par jour

A compter du 15 juin prochain, tout membre d'un jury recevra $25 par jour au lieu de $10. Le gouvernement a publié, hier, un arrêté ministériel à cet effet. Cependant lorsqu'un procès ou une partie de procès ne dure qu'une demi-journée, le juré touchera $12.50. A sa convocation, le juré aura $10 par jour, mais recevra $25 dès son assermentation.

Allocations scolaires

Le ministre de la famille et du bien-être, M. Emilien Lafrance, a déposé hier, à l'Assemblée législative un projet de loi prolongeant de 10 à 12 mois par année l'allocation scolaire de $10 par mois aux écoliers âgés de 16 et 17 ans. De plus, le projet retranche l'article qui exclut des bénéficiaires des allocations les écoliers dont l'entretien relève de l'assistance publique et de la protection de la jeunesse. La loi entrera en vigueur le premier septembre prochain.

Régie des eaux

Le ministre des affaires municipales, Me Pierre Laporte, a présenté hier un projet de loi créant une régie des eaux chargée de toute la surveillance de la qualité des eaux de surface et souterraines. Elle réunira, au sujet des aqueducs et égouts, les attributions de la régie d'épuration des eaux et de la régie des services publics ainsi que celles du ministre de la santé.

Regroupement

Le sous-ministre de l'éducation, M. Arthur Tremblay, a annoncé le regroupement des divers services de son ministère dans trois édifices à Québec. Auparavant, ces services étaient dispersés dans une vingtaine de locaux différents et même à travers la province. La mesure, qui fait suite à une recommandation de la commission Parent, touche plus particulièrement la direction générale des études et l'administration centrale de l'enseignement spécialisé.

Nominations

Le ministre de l'éducation, M. Paul Gérin-Lajoie, a annoncé deux nouvelles nominations à deux directions générales de son ministère. M. H.G. Young, qui était inspecteur général des écoles protestantes, qui passe au poste de directeur général adjoint de l'équipement. Lors de la création du ministère, M. Young avait été affecté temporairement à la direction générale de l'organisation scolaire. M. Lucien-G. Parras, qui était jusqu'ici directeur général des études à la West Island School Commission, à Pointe-Claire, occupera, pour sa part, le poste de directeur général associé de l'organisation scolaire.

Mise en garde

Le ministère de l'éducation adresse une mise en garde à la population de Montréal contre les agissements de certains individus qui se prétendent autorisés par le ministère à effectuer des relevés des besoins scolaires et des lacunes du système d'enseignement. La mise en garde fait suite à des plaintes concernant des individus qui sollicitent des entrevues au nom du ministère et qui sont la plupart du temps des vendeurs d'encyclopédies ou des agents d'assurance qui utilisent le nom du gouvernement pour mousser leurs ventes. Le ministère de l'éducation ne procède actuellement à aucune enquête dans la région de Montréal.

VIENT DE PARAÎTRE AUX ÉDITIONS DE L'HOMME



Il faut lire ce livre!
Je vous le répète,
Je vous le tripète,
Je vous le quadripète!
Arthur Buies

260 pages — $2.00

En vente partout ou à

L'AGENCE DE DISTRIBUTION POPULAIRE

1130 est, rue de la Gauchetière, Montréal, LA. 3-1182

MONITEURS D'ADOLESCENTS

Stage de formation à Québec, du 24 juin au 1er juillet

Au programme - psychologie, techniques de travail, méthodologie de l'éducation audio-visuelle, artistique, physique, etc. le club d'adolescents, plein-air, veillées...

Inscription immédiate. Prospectus sur demande.

Confédération des Oeuvres de Loisirs de la Province de Québec,
a/s M. Jean-M. Lachance, secrétaire général
Parc Victoria, Québec, P.Q.

Equipe dynamique - Méthodes actives - Attestation au mérite

Au Vieux Manoir — LE HOME DES GOURMETS

Vos hôtes M. et Mme Laurent Ménard

Poulet Divan
Fruits de mer
Rôti de boeuf
Entrecôte
LICENCE COMPLETE

Réservation : 674-7855

DINER'S CLUB et AMERICAN EXPRESS



ROUTE 2 entre LONGUEUIL et BOUCHERVILLE
4 milles du pont Jacques-Cartier
200 ans d'existence

ÇA NE SUFFIT PAS!

Pourquoi seulement 1% des membres de la Société St-Jean-Baptiste fument-ils la cigarette "La Québecquoise ?"

Pourquoi seulement ¼ de 1% des membres des Clubs Richelieu fument-ils la cigarette "La Québecquoise ?"

Pourquoi seulement 2% des séparatistes fument-ils la cigarette "La Québecquoise ?"

Pourquoi seulement 2% des étudiants fument-ils la cigarette "La Québecquoise ?"

Pourquoi seulement ½ de 1% des Canadiens français du Québec fument-ils la cigarette "La Québecquoise ?"

Pourquoi ?... Pourquoi ?... Pourquoi ?...

Annonce payée et publiée par un groupe de fumeurs de "La Québecquoise".

EDITORIAL

Le rapport Régnier: un document sans ombre

La commission qui fut chargée par le gouvernement d'enquêter sur l'Institut Albert-Prévost avait sur les bras une besogne délicate.

De part et d'autre, les accusations avaient plu. Dès le début, le travail des enquêteurs avait été obstrué par des difficultés légales. Les personnes engagées dans chaque camp s'étaient trouvé, dans les milieux de leur obédience, des appuis souvent plus passionnés que lucides.

La commission Régnier s'est tirée avec honneur de ce guêpier. Elle a produit un rapport qui n'éclabousse personne, qui ne se complaît pas dans des détails inutiles, mais qui va au fond du problème et propose des solutions durables pour l'avenir.

●

La querelle de Prévost fut envenimée par des déplorables conflits de personnalités. Mais le noeud du problème n'était pas là.

D'oeuvre privée imbue d'un esprit admirable, l'Institut était devenu, en quelques années, "une institution d'intérêt public," une "grande institution aux problèmes nombreux et variés." Des constructions dispendieuses avaient remplacé les modestes installations du début. Le nombre de lits s'était accru. On avait, de plus, ajouté aux autres services de la maison un important service d'enseignement psychiatrique.

Pour faire face à cette situation nouvelle, il aurait fallu moderniser les structures de direction de l'hôpital, repenser les cadres de la "corporation" et du conseil d'administration, effectuer un partage rationnel des responsabilités entre l'autorité administrative et l'autorité médicale.

Cela fut rendu impossible par l'attachement malheureux d'une personne admirable à des habitudes révolues, et aussi par l'intransigeance peut-être excessive dont firent montre de jeunes psychiatres pressés.

Mlle Tassé voulut à tout prix maintenir son autorité comme au bon vieux temps où Prévost faisait figure de "maison de repos dirigée par une maîtresse de maison." Elle fut très mal conseillée, probablement par de soi-disant amis ou experts de l'extérieur qui la poussèrent à des attitudes dont la raideur ne correspondait guère au portrait que la commission trace ailleurs de cette personne de qualité. Elle envenima sans le vouloir une situation qui, dans sa structure même, était irrécupérable.

A lire ce récit, on croirait entendre le rappel de certains conflits ouvriers, de certains affaissements d'entreprises économiques de chez nous, qui eurent aussi leur origine dans notre inaptitude congénitale à passer du stade familial au stade institutionnel. Nous créons des oeuvres louables. Mais à force de les aimer, nous nous y attachons au point d'en devenir prisonniers et de rendre malheureux et impuissants des collaborateurs qui pourraient contribuer à les moderniser.

●

En parcourant les premiers résumés du rapport Régnier, on a pu croire que la commission proposait, sous une forme à peine voilée, l'étatisation pure et simple de l'Institut Prévost. Ce serait se méprendre sur la portée du rapport que de tirer pareille conclusion.

Les commissaires proposent, en fait, que la mission de l'Institut soit redéfinie en tenant compte des exigences d'une politique d'ensemble dans le domaine psychiatrique. En définissant les grandes lignes de ce que devrait être cette politique, ils s'éloignent peut-être un peu de leur mandat immédiat. Mais, après ce détour, ils reviennent à leur but premier, qui est de suggérer un rôle et une structure viable pour Prévost.

Prévost deviendrait, selon les commissaires, un petit hôpital psychiatrique régional. "Petit" s'entend sans doute ici par opposition aux mastodontes qu'on a hélas laissé se créer dans ce secteur. A ce titre, l'Institut relèverait, comme les autres maisons du genre, des services généraux du ministère de la santé. Quoi de plus normal?

En même temps, Prévost cesserait d'être une entreprise de type familial. Le nombre des membres de la "corporation" serait élargi de manière à comprendre 22 membres nouveaux nommés par le gouvernement. Un nouveau conseil, de sept membres, serait formé. Un directeur général et un directeur médical, tous deux responsables au conseil d'administration, seraient nommés. Ainsi réformée, l'institution pourrait ensuite marcher à son propre rythme. Elle ne serait pas purement étatique. Elle ne serait pas, non plus, entièrement privée. Elle ne serait pas dominée par les médecins, puisque aucun des médecins attachés à l'institution, sauf le directeur médical, ne feraient partie du conseil. Elle ne serait pas, non plus, une camisole de force pour les médecins, étant donné que l'autonomie professionnelle de ces derniers serait largement protégée.

La commission Régnier s'est inspirée, en rédigeant ces recommandations, des meilleures études conduites à l'étranger. Elle propose des remèdes de structure qui pourraient s'appliquer avec profit dans un grand nombre d'autres institutions. Les attardés parleront d'étatisme. Les idéologues parleront de compromis boiteux. Nous préférons voir dans ces recommandations l'expression d'un juste milieu réaliste.

●

Le rapport Régnier est objectif, serein, constructif. L'application des conclusions du rapport exigera de lourds sacrifices de la part des principaux protagonistes des querelles d'il y a deux ans. Mais aucune personne ne pourra dire qu'elle a été salie ou lésée par les commissaires.

Les universités francophones, le Collège des médecins et le ministère de la Santé trouveront, pour leur propre compte, dans les dernières pages du rapport, une médecine rude, mais salutaire. Ces grandes machines ont lourdement péché par omission.

Le rapport Régnier doit être adopté loyalement et rapidement. C'est un aspect capital de notre vie publique qui s'en trouvera haussé de quelques crans.

Claude RYAN



LE DEBARQUEMENT DU 6 JUIN

— I —

L'opération Overlord et le sens de la guerre

par Henri MICHEL

L'extrême importance accordée par les Anglo-Saxons au débarquement en Normandie s'exprime dans le nom de code de l'opération : Overlord. C'est l'acte souverain, décisif, de la guerre. L'annonçant à la Chambre des communes le 6 juin 1944, Churchill parle de "l'opération sans doute la plus complexe et la plus difficile qui ait jamais eu lieu". L'importance morale de l'expédition est égale à son importance militaire. Dans son ordre du jour spécial aux troupes d'assaut, Eisenhower leur montre "les yeux du monde" fixés sur elles; et il ajoute: "Vous êtes accompagnées par les espoirs et les prières de tous ceux qui sur cette terre chérissent la liberté."

Gigantesque dans sa conception et dans son exécution, Overlord est d'une grandiose schématisation dans ses objectifs. Les instructions que reçoit Eisenhower portent en toute simplicité: "Vous pénétrerez sur le continent européen et, en liaison avec les autres nations alliées, vous entreprendrez des opérations visant à atteindre le coeur de l'Allemagne et à détruire ses forces armées."

C'est donc la victoire qu'Overlord doit apporter. Anglais et Américains sont d'accord pour estimer qu'un échec entraînerait les plus redoutables conséquences. Aussi bien, à travers toute leur coopération depuis le début de la guerre, sous tous ses aspects — politique, stratégique, diplomatique, économique, — peut-on suivre l'idée maîtresse de la préparation d'Overlord et le souci majeur d'assurer son succès.

Ce sont les Anglais qui ont montré la voie. Dès avant la guerre, un comité technique consultatif interarmées avait mis au point un projet de pénétration de débarquement. Après la défaite de la France, alors que la Grande-Bretagne combat seule dans des conditions désespérées, Churchill confie la préparation de jours meilleurs à un commandement des opérations combinées, dont, un an plus tard, la direction fut donnée à lord Louis Mountbatten (1). Celui-ci reçut, fin 1941, la mission d'étudier un plan d'attaque de l'Europe à travers la Manche.

Le plan Round-up

De leur côté, en pleine politique de neutralité, dès 1939, les Américains avaient pris une décision capitale: en cas de guerre avec l'Allemagne et le Japon, la défaite de l'Allemagne était l'objectif prioritaire. Cette décision, en mars 1941, neuf mois avant d'entrer en guerre, ils la firent connaître aux Anglais à la conférence secrète anglo-américaine de Washington.

Les postulats ainsi posés— et ils ne devaient pas changer au cours du conflit, — les étapes de la préparation d'Overlord se lisent aisément tout au long des rencontres où Anglais et Américains fixent d'un commun accord les grandes lignes de leur stratégie commune. Les demandes de Staline d'ouvrir un second front, de plus en plus pressantes, les poussent dans cette voie.

Au printemps de 1942, les Américains présentent à Londres aux Anglais l'ancêtre d'Overlord, le plan Round-up, de grand débarquement en Europe, au printemps de 1943, avec un million d'Américains. Les Anglais en acceptent le principe.

A Casablanca, en janvier 1943, les impossibilités de Round-up se dévoilent. Pour conquérir la nécessaire suprématie aérienne, pour mobiliser l'économie américaine, pour transporter les hommes et les armes des Etats-Unis, un délai supplémentaire est nécessaire. L'opération sera donc retardée au printemps de 1944 et préparée par une intensification de la lutte contre les sous-marins et par des bombardements massifs de l'Allemagne. Mais la détermination demeure la même, et Roosevelt la manifeste aux yeux du monde en proclamant qu'une reddition sans conditions sera exigée de l'ennemi. Un état-major combiné, C.O.S. S.A.C. (Chief of Staff of the Supreme Allied Command), préparera Overlord.

Lors de la conférence Trident, à Washington, au cours du premier trimestre de 1943, la date du 1er mai 1944 est retenue en principe pour le débarquement à travers la Manche. Pour affirmer la primauté de celui-ci, sept divisions anglo-américaines seront transférées d'Afrique du Nord en Grande-Bretagne avant novembre.

En août 1943, nouvelle rencontre Churchill-Roosevelt à Québec (conférence Quadrant). Le plan établi par C.O.S.S.A.C. est approuvé: la Normandie est choisie comme théâtre du débarquement.

En décembre 1943, à Téhéran, Staline demande à ses alliés d'agir vite. Il promet de monter une vaste offensive en liaison avec Overlord et de coopérer, après la capitulation de l'Allemagne, à la défaite du Japon.

Le 6 décembre 1943, Eisenhower est nommé au commandement d'Overlord; en janvier 1944, il vient à Londres et il constitue son état-major anglo-américain. Le débarquement est fixé à la fin du mois de mai, puis à la première semaine de juin.

Un profond différend

En fait, si la voie paraît ainsi toute droite, ce ne fut pas sans discussion, ni hésitation que les Anglais s'y engagèrent. Ralph Ingersoll a révélé dès 1946 la tension qui régna souvent entre Anglais et Américains. Il l'a résumée ainsi: "Les Américains cherchaient à détruire les forces armées de l'ennemi dans le temps le plus court, par la route la plus directe." Les Anglais tendaient au même but, mais "par l'emploi d'une stratégie sauvegardant les intérêts militaires et politiques de l'Empire britannique". Depuis, les acteurs dans leurs mémoires, ou leurs mémorialistes, puis les historiens militaires anglais et américains, n'ont cessé de discuter sur les intentions véritables et les arrière-pensées de leur partenaire; le ton a parfois été vif.

C'est un fait que, tout en disant leur accord pour Overlord, les Anglais ont longuement hésité à déclencher l'opération. Après le débarquement en Afrique du Nord, Churchill préconise, à Anfa, en janvier 1943, une attaque contre l'Italie, point faible de l'Axe, pour faire tomber Mussolini, soulever l'Europe et gagner les Balkans. A la conférence Trident, Churchill demande que les combats soient intensifiés en Italie, alors que l'adoption d'Overlord aurait exigé au contraire leur ralentissement. En janvier 1944 encore, à Alger, Churchill propose — simple dérivatif sans doute — une expédition à Rhodes, ce qui aurait fait grommeler à Marshall: "Aucun Américain n'ira dans cette île damnée."

En tout cas les historiens américains sont parfois portés à se demander si les Anglais ne voulaient pas torpiller Overlord. Samuel Eliot Morison fait dire à Churchill, en avril 1944, "qu'il ne s'y engagerait qu'après avoir repris la Norvège, les îles de la mer Egée et fait entrer la Turquie dans la guerre"; quant à Sir Alan Brooke, chef d'état-major impérial, il aurait eu tout simplement, selon le même auteur, l'intention de limiter l'intervention anglo-américaine à des opérations maritimes et aériennes en laissant aux Soviétiques le monopole des combats terrestres.

Le différend fut donc profond, et c'est parfois le sens même de la guerre qui fut en cause. La conception américaine est celle d'un peuple jeune, sûr de lui, qui conçoit sa stratégie à l'image et en fonction de la production industrielle; les Américains n'ont pas de buts de guerre; aussi bien ne pensent-ils qu'à terminer le conflit le plus vite possible, et les solutions grandioses ont leur préférence. Les Anglais ont appris à mesurer, dans leur longue histoire, le coût d'un échec et la vertu de la patience. Ils redoutent l'hémorragie que provoquera un assaut à travers la Manche, qui laissera peut-être la Grande-Bretagne exsangue, et ils taxent les Américains d'un excès d'optimisme qui leur fait minimiser les difficultés de l'énorme entreprise.

Alors qu'ils sont devenus la première puissance mondiale les Etats-Unis n'ont pas encore de politique à l'échelle de la planète; le vieux fond de l'isolationnisme les attire: ils gagnent la guerre et ils rentrent chez eux. La Grande-Bretagne, par contre, veut conserver sa puissance mondiale au moment même où elle en perd définitivement les moyens. Au-delà de la guerre contre l'Allemagne Churchill pense bien entendu à l'Europe d'après la victoire et plus encore à l'Empire britannique; de là sa préférence pour une stratégie antiallemande périphérique, la multiplication d'attaques secondaires sur les points faibles, les bombardements et l'attente que le IIe Reich se désagrège du dedans.

Mais les discussions et les atermoiements ont été grossis après coup par les acteurs. Ils n'empêchèrent pas la solidarité profonde. *En définitive* l'accord finit toujours par se faire, et Overlord fut préparé dans les meilleures conditions (2). L'historien anglais Ehrman a raison de le souligner: "Une harmonie générale régna entre les Alliés, chacun considérant que les décisions prises le satisfaisaient pleinement." Eisenhower fut le grand profiteur de cette harmonie: toutes ses demandes furent toujours satisfaites. Il fut vraiment le commandant suprême, et pouvoir lui fut laissé de prendre des décisions capitales.

Le commandement allemand

Il n'en était pas de même pour ses adversaires allemands. Leur stratégie avait été fixée de façon impérative et définitive par Hitler lui-même, en son bunker du front oriental. Tout abandon de terrain parut toujours au Führer comme le signe annonciateur de la défaite. Aussi bien ordonne-t-il que l'armée allemande livre la bataille décisive le long du mur de l'Atlantique, dans une position défensive le long de la côte. Les tentatives d'invasion ennemies doivent être brisées avant et pendant le débarquement et les forces débarquées localement anéanties dans une contre-offensive automatique. Toute liberté stratégique comme toute initiative intellectuelle sont donc interdites aux chefs allemands.

Qui commande d'ailleurs les armées allemandes? En principe c'est le maréchal von Rundstedt. Mais son subordonné Rommel a le pas sur lui comme inspecteur et unificateur de toutes les défenses de la côte, du Danemark à la Gascogne, et il rend compte à Hitler en tenant seulement son chef au courant. Les commandants militaires en Belgique, les Pays-Bas et la France relèvent, pour les questions administratives, de l'état-major de la Wehrmacht. Le renseignement, la sécurité des arrières, la police, sont du ressort des SS, qui ne reconnaissent que Himmler comme leur chef (3). L'organisation Todt travaille selon les directives du ministre de l'armement. La marine et la Luftwaffe reçoivent des ordres de Doenitz et de Goering; celui-ci exerce son commandement depuis la Prusse orientale. Pour toutes les questions d'instruction et d'organisation le chef des blindés est sous la dépendance de l'inspecteur général des blindés Guderian.

Ainsi, paradoxalement, tandis qu'Eisenhower, chef des armées d'une coalition divisée sur le sens du conflit et sur la stratégie, dispose de pouvoirs réels de commandement sur toutes les forces qu'il doit engager dans l'opération, Hitler a systématiquement fractionné le commandement des armées allemandes. Les ordres qu'il donne ne sont pas adaptés à la situation et il est prêt à risquer de nouveaux Stalingrad dans l'espoir d'un nouveau Dunkerque. Certes, l'importance d'Overlord ne lui échappe pas et il accepte de prélever quelques forces à l'Est pour enrayer l'invasion. Mais, mal renseigné sur l'importance réelle du raid de Dieppe et du débarquement d'Anzio, il croit qu'Overlord est condamné à l'échec; il suffira, pense-t-il, d'une contre-attaque immédiate pour rejeter l'adversaire à la mer. Il se retournera ensuite vers l'U.R.S.S.; enfin il écrasera les Anglo-Saxons avec les armes-miracles en cours de fabrication.

Von Rundstedt est convaincu de l'erreur du Führer; avec Jodl, il estime que la seule chance de succès des Allemands réside dans la constitution d'une grande réserve stratégique pouvant porter la bataille décisive vers n'importe quelle zone où se concentreraient les troupes débarquées après les premiers succès qu'il lui paraissait impossible d'empêcher. Mais le vieux maréchal demeure sans réaction devant les ordres du Führer.

Aussi bien, jusqu'au 6 juin inclus, les Allemands n'ont pas de vues très claires sur leur comportement en face du débarquement attendu.

Henri MICHEL

(A suivre)

(1) Il était à la fois vice-amiral, lieutenant - général, maréchal de l'air.
(2) C'est à propos du débarquement en Provence que le désaccord anglo-américain fut le plus durable et le plus vif.
(3) Dans la retraite, il arrivera que SS et aviateurs se replient de leur propre initiative.

La juridiction provinciale et les Esquimaux

Le conflit qui oppose Québec et Ottawa au sujet de la juridiction sur les Esquimaux sévit depuis plus de deux ans. Après les élections fédérales d'avril 1963, on pouvait penser que l'avènement d'un gouvernement libéral à Ottawa favoriserait une entente avec le gouvernement Lesage et que cesserait la résistance fédérale constatée sous le régime Diefenbaker. Mais la situation ne s'est guère améliorée si l'on en juge par les commentaires de MM. Lévesque et Laing ces jours-ci.

La population en cause n'est que de 2,700 âmes environ, répartie sur un immense territoire presque inhabité. Comme l'Etat du Québec doit résoudre maints problèmes urgents et de grande envergure dans plusieurs domaines, bien des gens ont pu penser que l'agitation sur la question des Esquimaux était disproportionnée à son importance relative et qu'on en avait trop parlé. Il s'agit pourtant d'un débat fondamental.

Le litige porte, en effet, non seulement sur l'éducation et d'autres services sociaux dont les Esquimaux ont besoin, mais sur l'autorité et la juridiction de notre Etat provincial dans une vaste partie de son territoire. Québec peut-il tolérer que le gouvernement central occupe des juridictions exclusivement provinciales dans tout le Nouveau-Québec, sous prétexte que les habitants sont des Esquimaux?

L'obstruction d'Ottawa

Au début du débat, Ottawa a invoqué principalement l'attitude du Québec il y a trente ans et un jugement qui affirmait la juridiction du gouvernement central. Mais ces faits anciens n'ont pas modifié la constitution ni la juridiction provinciale. Aujourd'hui, le Nouveau-Québec n'est plus un désert improductif et sans avenir, mais un immense réservoir de richesses naturelles qui seront graduellement exploitées.

La situation est donc bien changée, et notre province entend établir son autorité à tout ce territoire, y établir les services qui relèvent de sa juridiction, notamment quant à l'éducation et à la santé des Esquimaux. Ainsi posée, la demande du Québec est irréfutable en dépit des attitudes anciennes, et Ottawa a fini par admettre le principe d'un transfert des services fédéraux actuels à l'autorité provinciale.

Mais une fois ce principe admis, les autorités fédérales ont quand même voulu maintenir leur présence et leur rôle sous prétexte de protéger les intérêts des Esquimaux. On a même lancé l'idée d'une consultation ou d'un référendum, en affirmant que le changement ne pourrait se faire qu'avec le consentement des intéressés. En même temps, les fonctionnaires fédéraux manoeuvraient pour effrayer ou inquiéter les Esquimaux devant la perspective de ce changement. Si donc il y avait une consultation quelconque, l'influence des fonctionnaires fédéraux pourrait être assez grande.

Ce n'est pas ainsi que le problème doit se poser. La juridiction d'une province sur une partie de ses habitants ne peut pas dépendre de leur consentement; les 2,700 Esquimaux n'ont sûrement pas le privilège de modifier la constitution quant au Nouveau-Québec.

BLOCS NOTES

Le point capital du litige, c'est que l'attitude d'Ottawa est rigoureusement illégale et inconstitutionnelle. Dans notre régime fédéral, le gouvernement central n'est pas l'arbitre ni le juge de la manière dont une province exerce ses juridictions exclusives. Du reste, l'une des raisons majeures pour lesquelles Québec réclame un transfert rapide, c'est que, depuis quelques années, les autorités fédérales ont commencé une campagne intensive afin d'angliciser les Esquimaux par l'école. On a même pu parler d'une tentative de génocide culturel de la part d'Ottawa.

M. René Lévesque accuse M. Laing d'obstruction, et le ministre fédéral répond que le ministre provincial manque de sincérité. Il semble en tout cas que les négociations reprises il y a un an entre les deux ministres libéraux n'ont donné aucun résultat réel, et que le conflit est au même point. L'attitude du gouvernement fédéral est d'autant moins défendable qu'elle ne s'applique qu'au Québec. Il y a deux provinces qui ont des populations esquimaudes sur leur territoire. Or, à Terre-Neuve, c'est la province qui exerce toute juridiction sur les Esquimaux du Labrador, et cela a été reconnu en 1949 lors de l'entrée de cette province dans la Confédération. Il n'y a qu'au Québec que le gouvernement central prétend exercer cette juridiction provinciale.

Ce conflit permet de voir à l'oeuvre le nouveau fédéralisme coopératif; et ce n'est guère rassurant pour le respect de l'autonomie provinciale.

●

Washington et Cuba

Le secrétariat d'Etat vient de dénoncer comme absurdes et ridicules les craintes exprimées par M. Castro que les Etats-Unis préparent des attaques bactériologiques contre Cuba. Cela paraît, en effet, peu vraisemblable, mais il reste que la conduite des Etats-Unis à l'égard de Cuba est dangereuse. Depuis que les troupes soviétiques ont quitté l'île, le régime Castro dispose d'armes de défense contre avion qui lui permettraient probablement d'abattre les avions américains qui continuent à survoler son territoire.

Cette inspection aérienne unilatérale imposée par les Etats-Unis à ce petit pays pouvait s'expliquer au moment de la crise cubaine de l'automne 1962. Moscou avait offert une inspection internationale pour vérifier le retrait des armes nucléaires russes, et le refus de Castro pouvait justifier les deux grandes puissances d'établir une telle vérification. Mais le prolongement indéfini de cette surveillance devient une violation de la souveraineté cubaine.

Le président Johnson vient d'exposer, une fois de plus, le bilan des armes dont dispose la grande puissance américaine et qui en font le pays le plus armé et la première force militaire du monde. Avec un tel arsenal, est-il bien nécessaire de continuer cette inspection, fort discutable sur le plan juridique. M. Castro est convaincu que le survol par des avions américains lèse la souveraineté de Cuba, et il a offert de soumettre le litige à la Cour internationale de justice. Les Etats-Unis devraient accepter, ce serait un moyen élégant de régler l'affaire sans avoir à reculer devant les menaces de représailles de Cuba.

M. Khrouchtchev a demandé à M. Thant d'intervenir à Washington pour faire cesser cette surveillance aérienne, mais la démarche n'a eu aucun résultat. Les Etats-Unis jugent, apparemment, qu'ils peuvent tout se permettre à l'égard d'un petit pays pauvre qu'ils s'efforcent d'isoler par un blocus commercial. C'est une attitude impérialiste fort dommageable pour les Etats-Unis aux yeux du tiers monde.

P. S.

Revue de presse

Voici un choix d'éditoriaux sur l'actualité traduits des journaux de langue anglaise du Canada.

A Chypre

Le TIMES, Victoria. — Il est certain que les troupes canadiennes cantonnées à Chypre pour y maintenir la paix font un excellent travail, au sens complet et dans l'esprit de la mission que leur ont confiée les Nations unies. A la suite d'une provocation très nette, elles ont riposté deux fois au feu cypriote; les tirailleurs ont alors mis fin à leur attaque contre les civils que les Canadiens escortaient. Nos troupes ont été très énergiques quand cela a été nécessaire, et toujours neutres.

U Thant, secrétaire général de l'ONU, a lancé un net avertissement. Il a alors déclaré que le "cercle vicieux... d'incidents et de représailles" formé par les Cypriotes grecs et turcs, pourrait provoquer un effondrement total et la menace imminente d'une guerre ouverte. Au départ, cette guerre pourrait impliquer la Grèce et la Turquie; on ne peut imaginer le nombre de pays qui seraient par la suite obligés à participer à ce conflit.

Les Cypriotes ne semblent pas se rendre compte de cette possibilité; ils se préoccupent exclusivement d'affirmer leurs droits respectifs et, ce faisant, de ruiner leur île, tout en accumulant des haines et des erreurs qu'il faudra peut-être des générations pour faire disparaître.

Dans une pareille situation, le travail d'une force de police est extrêmement délicat. Trop de douceur pousse simplement les combattants du pays à poursuivre leurs actes de violence; une attitude trop énergique peut avoir pour résultat d'élargir simplement la guerre en y incluant un troisième groupe.

Jusqu'ici, les Canadiens ont agi avec tact et retenue, mais avec fermeté quand besoin était. Les bandes armées cypriotes grecques et turques doivent déjà avoir reconnu la neutralité et la fermeté des hommes du 22e et de ceux qui les accompagnent. Ils s'acquittent d'un travail difficile avec une habileté digne d'éloges. (Le 27 mai).

Les drapeaux

Le TELEGRAPH-JOURNAL, Saint-Jean. — Ironie du sort, le Canada a en fait plus de drapeaux que tout autre pays au monde.

Il y a d'abord, l'Union Jack et son rejeton, le Red Ensign familier.

Cela fait deux.

En Nouvelle-Ecosse, il y a également le drapeau de la province qu'on honore depuis longtemps : la croix bleue de saint André, formée de diagonales, sur champ d'argent, avec un lion rouge rampant sur un bouclier d'or, armoiries de l'Ecosse, comme écusson sur la croix.

Le Québec arbore son drapeau distinctif : croix blanche et quatre fleurs de lis sur champ bleu.

Ici, au Nouveau-Brunswick, nous avons le drapeau acadien: fanion tricolore, avec une étoile d'or sur la bande bleue, que les visiteurs prennent souvent pour le drapeau français.

Il y a évidemment aussi l'emblème de la "République de Madawaska": armoiries où l'on voit les groupes anglophone et francophone se serrer la main.

Jusqu'ici, il n'y a pas de drapeau particulier pour les régions à prédominance anglophone du centre, du sud et de l'ouest du Canada. Cela pourra se produire en temps voulu.

D'autres provinces qui n'ont pas choisi leur propre drapeau jusqu'ici en créeront peut-être sous peu sur les planches à dessin pour manifester leur individualité, surtout si elles ne s'attachent pas au drapeau tricolore à trois feuilles d'érable proposé pour notre pays. L'Ontario en discute.

Une dépêche faisait savoir l'autre jour que les fabricants de drapeau du Canada étaient ennuyés à la pensée d'avoir sur les bras des excédents de Red Ensigns.

Ils n'ont pas à s'en faire. Pas du tout.

Ils ont la partie belle.

Du train où vont les choses, ils pourront vendre tout leur stock actuel, et ceux à venir, aux gens qui sont plus éloquemment en faveur du Red Ensign aujourd'hui que jamais auparavant. (Le 30 mai).

Agitation au Jura

Le DAILY NEWS, Chatham. — Le Canada devrait avoir ses jours-ci des sentiments fraternels à l'égard de la Suisse.

La Suisse est, par tradition, dévouée à la cause de la paix. Le Canada partage ce dévouement.

Mais les touristes qui se sont dirigés vers le sud, en passant par le Jura suisse, ont vu des mots d'ordre sur les murs, et appris que des bombes avaient été lancées, des casernes incendiées, des lignes téléphoniques et des fils électriques coupés, des voies ferrées sabotées et une banque dynamitée.

Les terroristes, groupés sous les initiales FLJ, Front de libération du Jura, veulent obliger le gouvernement suisse à faire du Jura un canton ou un Etat distinctif.

La plupart des 130,000 habitants du Jura suisse sont francophones et catholiques. Ils apprécient peu d'être administrés par la majorité germanophone du canton de Berne, dont fait partie le Jura. Se nommant Jurassiens, ils font remonter leur histoire à mille ans.

Cette bande de territoire de 500 milles carrés, au nord-ouest de la Suisse, longe la France. Les avocats d'un canton séparé déclarent que les Jurassiens sont totalement différents des Bernois germanophones, et plus proches parents des Français.

Ils rappellent : "Le Jura était un Etat autonome en 999. Nous voulons continuer à faire partie de la Suisse, mais nous voulons notre propre canton, tout comme chaque autre région du pays.

L'agitation remonte à presque un siècle, mais les actes de terrorisme ont commencé il y a 18 mois par l'incendie d'une caserne. (Le 30 mai).

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN, Directeur — André LAURENDEAU, Rédacteur en chef

Rédacteur en chef adjoint : Paul SAURIOL
Directeur de l'information : Michel ROY
Trésorier : Arthur LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Seule la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS : édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et banlieue: $20. Ailleurs au Canada: $16. A l'étranger: $25. Edition du samedi: $5. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE : Victor 4-3361

Un député du Québec veut qu'on poursuive un poste de TV qui vend du temps aux séparatistes

OTTAWA — L'indépendance du Québec a fait les frais de plusieurs questions hier à la Chambre des communes.

Le député libéral de Lotbinière, M. Auguste Choquette, qui est également président de la Fédération des jeunes libéraux du Québec, a demandé au gouvernement de poursuivre un poste de télévision de la ville de Québec qui a vendu du temps à des chefs indépendantistes pour des programmes politiques.

Il a déclaré que la législation de la radiodiffusion exige que des postes de radio et de télévision présentent des programmes d'un "caractère essentiellement canadien".

Le secrétaire d'Etat, M. Lamontagne, qui est responsable de la radiodiffusion, était absent de la Chambre, et M. Choquette a remarqué qu'il reviendra sur ce sujet avec plus de précision la semaine prochaine.

Communisme

Quant à M. Heward Grafftey, député progressiste - conservateur de Brome - Missisquoi, il a demandé au ministre de la justice si son ministère avait entrepris une enquête afin de découvrir si le communisme mondial ne s'était pas infiltré dans les mouvements terroristes canadiens.

"J'ai renvoyé les cas à la Gendarmerie royale, a répondu le procureur général. Toute enquête, jusqu'ici, s'est faite en collaboration avec les forces policières intéressées à qui nous avions communiqué tous les renseignements disponibles sur ces mouvements terroristes.

"Il ne serait toutefois pas dans l'intérêt public que je divulgue ces informations ici tant que les tribunaux eux-mêmes n'auront pas été saisis de l'affaire."

Le FLQ en prison

De son côté, le député créditiste de Lapointe, M. Gilles Grégoire, a demandé au ministre de la justice s'il avait reçu une demande des membres du Front de libération du Québec, actuellement incarcérés, visant à leur permettre de poursuivre leurs études.

"Aucune demande du genre n'a été portée à ma connaissance", a répondu le ministre. M. Grégoire a repris: "Le ministre va-t-il faire enquête pour savoir si une telle demande a pu être formulée?"

"Certainement", de répondre M. Favreau.

Puis M. Auguste Choquette a lancé: "Saviez-vous qu'il est question que M. Grégoire devienne chef du mouvement séparatiste du Québec et que c'est la raison pour laquelle il s'intéresse au FLQ?"

"Cette idée n'existe que dans votre imagination et sachez qu'il n'a jamais été question de cela", de répondre un Gille Grégoire piqué au vif.

Le Québec à Paris

Enfin, il fut question du statut de la délégation du Québec à Paris.

M. Maurice Côté, créditiste de Chicoutimi, a demandé à M. Paul Martin, ministre des affaires extérieures, si la France reconnaissait la délégation québécoise à Paris comme étant celle d'un Etat souverain.

"Absolument pas," a répondu M. Martin.

"Le Québec, a continué M. Côté, a-t-il entrepris des démarches pour se faire reconnaître comme tel et le ministre a-t-il abordé le sujet lors de ses entretiens avec M. Couve de Murville ?"

M. Martin a répondu: "Je ne peux rien ajouter à ce que j'ai dit, mais j'étudierai la question et si je puis ajouter quelque chose, je le ferai."

Plus tard, le ministre de la justice a fait savoir que son département était à étudier actuellement un projet de loi qui empêcherait la distribution d'une littérature de haine tout en protégeant la liberté d'expression.

MM. Gilbert Rondeau, créditiste de Shefford, et Gilles Grégoire ont fait remarquer à M. Favreau qu'ils avaient reçu dans leur courrier un document insultant pour la nation canadienne-française et le clergé catholique, portant la signature d'un ministre de Toronto, le révérend Wilson Edwin.

M. Favreau a dit qu'il a également communiqué avec le procureur général de l'Ontario au sujet de la distribution de littérature antisémite et discriminatoire et lui avait promis que la Gendarmerie royale fournirait tous les documents possibles afin d'intenter des poursuites en vertu des lois actuelles.

Rectifications au sujet des statistiques du juge Wagner

En page cinq de notre numéro de mercredi, dans l'article intitulé "Les chiffres du juge Wagner étaient erronés : la société est-elle trop indulgente pour les criminels ?", nous rapportions que seulement 40 mandats de libération conditionnelle avaient été révoqués dans la ville de Montréal au cours de l'an dernier et non pas 200 comme l'avait dit M. le juge Claude Wagner, de la Cour des sessions de la paix, dans une causerie devant les membres du cercle Richelieu-Montréal le 22 avril.

On attire notre attention sur le fait que le juge Wagner s'était référé, dans sa causerie, au "district judiciaire de Montréal" et non pas à la ville de Montréal ; nous nous empressons de corriger notre information. Suivant la Commission des libérations conditionnelles, 55 mandats ont été révoqués dans le district judiciaire de Montréal en 1963. Le chiffre de 200 utilisé par le juge Wagner s'applique à l'ensemble du Canada, précise la commission.

Les statistiques ne tiennent pas compte de quelques mandats de libération conditionnelle qui ont été suspendus parce que les mandataires étaient sous le coup de nouvelles accusations. Suivant les règlements de la commission, le mandat n'est pas révoqué aussi longtemps que l'accusé n'a pas subi son procès et entendu son jugement. Ainsi, en 1963, le mandat de libération conditionnelle de Roger Fournel, accusé de meurtre au premier degré, n'a été que suspendu et, par conséquent, n'apparaît pas dans la liste de révocations.

J.-P. F.

SESSION Fédérale

Le premier ministre a donné aux députés de son parti la responsabilité individuelle de l'acceptation ou du rejet d'un drapeau distinctif à feuille d'érable.

* * *

M. Pearson a dit qu'il recevrait avec plaisir les éditeurs de revues canadiennes pour discuter des moyens à prendre pour les protéger contre la compétition injuste des Américains.

* * *

Aux applaudissements de ses partisans, M. Pearson a consenti à hisser le futur drapeau canadien au mât dressé sur l'esplanade du parlement afin de voir s'il a grand air.

* * *

M. Louis-Joseph Pigeon, conservateur de Joliette-L'Assomption-Montcalm, a demandé que les autos-taxis de Montréal puissent se rendre jusqu'à Dorval et enlever ainsi le monopole à la compagnie Murray-Hill.

* * *

M. Robert Coates, conservateur de Cumberland, s'est plaint de ce que des menaces aient été proférées contre la vie de ceux qui ont participé à la manifestation de lundi dernier en faveur du Red Ensign.

* * *

M. Eric Winkler, conservateur de Grey-Bruce, ne voit pas pourquoi les modèles de drapeau distinctif soumis par les autres Canadiens ne devraient pas avoir autant de chance d'être acceptés que celui qu'a choisi le premier ministre.

M. Paul Martineau, conservateur de Pontiac-Témiscamingue, a demandé au premier ministre si le gouvernement avait l'intention de nommer un autre négociateur fédéral, sur la question des Esquimaux, vu l'échec de M. Laing, ministre des affaires du nord. Pas de réponse.

* * *

Gilbert Rondeau, créditiste de Shefford, a demandé au ministre des transports si la reine lui avait fait savoir qu'elle viendrait au Canada cet automne, lors de l'entrevue qu'elle lui a accordée. M. Pickersgill a répondu : "Je ne puis que répondre au député qu'il devrait lire le serment du Conseil privé."

* * *

Le chef du gouvernement a annoncé qu'il fera une déclaration lundi sur la politique que le gouvernement entend adopter à l'endroit des civils qui sont à l'emploi du ministère de la défense et dont les emplois seront éliminés par suite de la réduction du personnel.

* * *

Le chef créditiste, Réal Caouette, a demandé que soit appliqué dans son ensemble le bill C-91 passé en août 1963 disant que les frais de transport des députés et leurs frais de télécommunications étaient payés par le gouvernement et que cette mesure était rétroactive au 8 avril 1963. Le député a dit avoir reçu personnellement des comptes de la compagnie Bell.

Colloque sur l'automatisation au Centre social de l'U. de M.

Le plein emploi d'ici dix ans est impensable au Canada et aux Etats-Unis, dit M. Beausoleil

Le plein emploi est un rêve illusoire au cours des dix prochaines années, aux Etats-Unis comme au Canada, à moins que ne survienne un taux de croissance extrêmement élevé, allié à une politique économique extrêmement raffinée. ....Telle est la sombre prédiction que contient l'exposé qu'a fait hier M. Gilles Beausoleil, directeur du Centre de relations industrielles de l'université de Montréal, au colloque sur l'automatisation, organisé au Centre social de l'université par la section du Québec de l'Association internationale du personnel de la sécurité de l'emploi.

M. Beausoleil, qui a prononcé la conférence maîtresse de ce colloque de deux jours, a noté que le manque de données essentielles sur le progrès technique et la dispersion des efforts pour en dégager les conséquences sociales constituent des obstacles de taille à la recherche des solutions aux problèmes sérieux que pose l'automatisation au Canada.

La connaissance que nous avons de ce problème, a-t-il dit, est insuffisante. Il existe bien quelques tentatives de recherches méritoires, mais les efforts déployés pour affronter l'automatisation ne peuvent pas s'appuyer sur une connaissance suffisante de ses manifestations et de ses implications ; ces efforts sont dispersés, faits par plusieurs groupes, organismes et agences gouvernementales.

Surtout, a noté M. Beausoleil, trop peu de recherches sont orientées de façon à cerner sérieusement le problème général de l'allocation des ressources de main-d'oeuvre, celui de la préparation et de la formation de la main-d'oeuvre, comme celui du placement.

L'AUTOMATISATION

Précédemment, M. Beausoleil avait fait état des avantages et des inconvénients généraux qu'apporte l'automatisation à la société industrielle de type nord-américain.

Le progrès technique, a-t-il noté, constitue un facteur essentiel de développement économique, de l'amélioration des revenus réels et de la transformation dynamique des sociétés contemporaines. Notre vie et la vie de nos enfants sera meilleure à cause du progrès technique.

Mais ce progrès technique n'est-il qu'un dieux bienfaisant ne laissant que des traces de bien-être sur son passage ? N'est-il pas en même temps une source de problèmes angoissants pour les sociétés contemporaines, demande le conférencier ?

Le progrès technique, ajoute M. Beausoleil, et sa forme accélérée qu'est l'automatisation, posent des problèmes sérieux sous divers rapports : partage des gains économiques et compensation des pertes ; problèmes d'utilisation nouvelle de la main-d'oeuvre ; problèmes ensuite de la transformation des conditions de travail ; problème enfin de l'emploi.

LE PARTAGE DES GAINS

M. Beausoleil estime que pour que les gains occasionnés par le progrès technique profitent à l'ensemble de la société, il est impérieux que les prix des biens et services concernés baissent. Une baisse des prix constitue, dit-il, une augmentation du revenu réel des consommateurs et accroît le volume des ventes, ce qui peut permettre de garder à l'emploi des travailleurs qui, autrement, auraient été mis à pied.

Mais le progrès technique n'est pas égal dans tous les secteurs, ni dans toutes les industries, signale M. Beausoleil. Dans le cas de secteurs qui s'automatisent rapidement, la diminution des coûts unitaires peut être plus rapide que dans l'ensemble de l'économie. Si ces secteurs s'efforcent de maintenir leurs prix et s'ils sont effectivement capables de le faire, les effets économiques peuvent en être sérieux.

Le taux de croissance de ces secteurs peut être diminué et la mise à pied de nombre de travailleurs peut alourdir le marché du travail et réduire le taux d'augmentation des salaires dans ces secteurs de l'ensemble de l'économie.

Dans une telle situation, insiste M. Beausoleil, "il est nécessaire que les prix relatifs des biens et services soient réduits afin que les ajustements économiques se fassent sans heurts et profitent à l'ensemble de la société".

Pour compenser les pertes qu'entraîne le progrès technique, il faut prévoir, pour les travailleurs, des prestations sociales, les possibilités pour eux d'accroître leur formation, des paiements statutaires au moment de la mise à pied et la possibilité de mise à la retraite prématurée.

LA MAIN-D'OEUVRE

L'automatisation affecte fortement la composition de la main-d'oeuvre continue M. Beausoleil. Pendant que la proportion des cols blancs augmente, le personnel d'entretien et d'opération des machines doit posséder des connaissances plus grandes, tandis que se multiplient les emplois d'ingénieurs, de techniciens, d'administrateurs, de programmeurs et de cadres généraux.

Les changements dans les besoins de main-d'oeuvre posent des exigences nouvelles aux systèmes d'éducation de tous les pays. Non seulement l'éducation doit-elle produire une quantité accrue de techniciens ingénieurs et cadres, mais aussi améliorer le niveau général des connaissances scientifiques et techniques, à cause de la complexité croissante de l'entreprise.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Quant aux répercussions de la machine sur les conditions de travail, elles sont nombreuses. La simple surveillance remplace souvent la force musculaire, mais la fatigue nerveuse est plus fréquente.

L'influence de l'automatisation sur les contrats de travail est considérable, note M. Beausoleil. Les syndicats ont essayé d'introduire dans les conventions collectives des éléments de compensation et de contrôle des effets indésirables du progrès technique.

Les profits accrus des entreprises ont amené la lutte des syndicats sur le plan des salaires, mais aussi sur les questions d'heures de travail, des bénéfices marginaux, compensations lors de mises à pied, etc. Les syndicats insistent également beaucoup sur la sécurité de l'emploi, la sécurité relative à la reclassification des employés et leur transfert. Ils essaient de connaître à l'avance les projets des entreprises qui concernent les renvois ou déplacements et amènent les employeurs à rechercher des emplois de substitution pour les travailleurs mis à pied.

LE CHOMAGE

L'inquiétude la plus souvent formulée au sujet du progrès technique est celle d'un "chômage technologique persistant", note M. Beausoleil.

Si le changement technique fait disparaître les emplois de manoeuvres, on peut soutenir qu'il ne s'agit pas de chômage technologique parce que ces travailleurs peuvent toujours se tourner vers d'autres emplois.

De même, "une flexibilité suffisante des prix et une mobilité considérable des facteurs de production pourraient toujours permettre de maintenir le plein emploi même en période de progrès technique considérable", a signalé le conférencier.

LES COURS DU GESÙ
(COLLÈGE SAINTE-MARIE)
offrent des cours de
LECTURE RAPIDE
en collaboration avec
LA CLINIQUE DE LECTURE DE MONTRÉAL
du 6 juillet au 13 août, le soir et l'après-midi
DEMANDER UN PROSPECTUS AUX: COURS DU GESÙ
1180, RUE BLEURY, MONTRÉAL (2)
866 - 3611

Me Mario Beaulieu est élu président du club Renaissance

Membre d'un des plus importants bureaux de notaires de la métropole, Me Mario Beaulieu a été élu président du Club Renaissance de Montréal pour l'exercice financier 1964-65. L'un des principaux artisans de la fondation de ce club, il en était directeur depuis ses débuts et vice-président l'an dernier.

Me Mario Beaulieu est membre senior de l'étude légale Esposito, Beaulieu, Zunini, Senez, Latraverse, Richmond et Fortin, notaires, vice-président de cinq marchés d'aliments "Métro," secrétaire fondateur du Kiwanis Laval et membre du Club Laval-sur-le-Lac. Il fut candidat dans le comté de Montréal-Laurier aux élections provinciales de 1962.

A la suite de l'assemblée annuelle du Club Renaissance de Montréal, voici la composition de son nouveau bureau de direction :

Me Mario Beaulieu, notaire, président; MM. Marc Faribault et Edgar Charbonneau, M.P.P., vice-présidents; Me Robert Dulude, secrétaire; M. Bernard Loranger, assistant secrétaire; M. J.-Marcel Desjardins, trésorier; MM. Paul-Emile Levert, Paul-R. Renaud, Emilien Lévesque et Gaston Laurent, membres de l'exécutif.

Les autres membres du conseil d'administration sont : Me Jacques Coderre, Me Georges Long, Me Raphaël Esposito, notaire, Fernand Lafontaine, M.P.P., Me Claude Beauregard, MM. Georges Perron (de Valleyfield), Roland Gagné, Médéric Gervais, Roger Messier, C.A., Ernest-H. Larkin et Maurice Desjardins.

Mgr Philippe Labelle, protonotaire apostolique de St-Jérôme est décédé

Mgr Philippe Labelle, protonotaire apostolique du diocèse de St-Jérôme, est décédé jeudi, le 4 juin 1964, à l'âge de 69 ans. Né, à Ste-Thérèse, le 15 janvier 1895, du mariage de feu Adélard Labelle et de feu Adèle Labelle, il commença ses études primaires à l'école paroissiale. Après ses études classiques au séminaire de Ste-Thérèse ainsi que sa philosophie, il vint à Montréal poursuivre ses études en théologie au Grand Séminaire. Ordonné prêtre, le 14 juin 1919, par S. Exc. Mgr Georges Gauthier, il est nommé, en 1919, professeur au séminaire de Ste-Thérèse. Nommé curé de Ste-Dorothée en 1946, en 1950 il passe à la paroisse de Notre-Dame-des-Victoires pour devenir, le 21 octobre 1950, curé à la paroisse-cathédrale de St-Jérôme. Vicaire général le 15 septembre 1951, le 2 février 1952 il est créé prélat domestique. Curé de Ste-Thérèse de Blainville le 20 février 1954, le 30 novembre de la même année, il est nommé protonotaire apostolique et, le 6 février 1956, il devenait chanoine titulaire du diocèse dont il donna sa démission en 1960 pour raison de santé. En 1961 et durant quelques mois, il fut l'aumônier de l'institut familial de St-Jérôme, du pensionnat de la congrégation Notre-Dame de Ste-Thérèse et des recluses Jésus-Marie de St-Jérôme. Il se retira ensuite au séminaire de Ste-Thérèse et à la fraternité sacerdotale de Pointe-du-Lac où il est décédé.

VOYAGES de 3 SEMAINES en EUROPE

du 6 au 27 août :
spécialement conçu pour les jeunes : France - Italie - Suisse
Un premier tour, dirigé par M. Boutaric, est complet. Nous proposons maintenant un deuxième tour similaire, dirigé par M. François Nicaise. Inscriptions urgentes.
Prix $698.00

TROIS TOURS AU MOIS D'OCTOBRE
Nos voyages de septembre sont déjà complets

du 5 au 26 octobre
France - Italie - Suisse - Angleterre — Direction Marielle Rinfret
Prix $881.00

— • —

du 1er au 22 octobre
Espagne - Portugal - Paris - Direction Pedro Villalba
Prix $792.00

— • —

du 1er au 22 octobre
Grèce (avec croisière d'une semaine jusqu'à Istamboul) Vienne et Paris.
Direction Madame André Malavoy mère
Prix $1137.00

REMARQUES POUR TOUS CES VOYAGES
- Organisation directe - permettant un voyage de grande qualité à un prix raisonnable.
- Groupes homogènes de Canadiens français.
- Visites de Paris et de l'Ile de France sous la direction personnelle d'André Malavoy.

Dépliants sur demande

VOYAGES ANDRE MALAVOY INC.
1225 ouest, Dorchester
Tél. : UN. 1-2485
MONTRÉAL, P.Q.
La maison aux milliers de références

SERVICE EUROPEEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176, rue Drummond — Tél. : UN. 1-0200 et UN. 1-3906
RESERVATION d'Hôtel - Avions - Bateaux — MONTREAL

Profitez des facilités les plus avantageuses d'ACHAT ou LOCATION
RENAULT - SIMCA - CITROEN - FIAT - VOLVO
PEUGEOT - VOLKSWAGEN - PANHARD - TAUNUS
Choix dans toutes les marques européennes
Kilométrage illimité — Assurances et permis Internationaux.
Livraison dans toute l'Europe. Garantie de rachat en dollars.

Partez à la conquête de tous les coins de L'EUROPE ... EN AUTOMOBILE !

EN ROUTE VERS
L'OUEST CANADIEN
Voyage accompagné en avion
Direction : Mlle Cécile Hone
WINNIPEG - CALGARY - BANFF - LAC LOUISE
JASPER - VANCOUVER - VICTORIA
Le spectaculaire Stampede de Calgary
Les plus longs trajets dans le confort des avions à Jet
Les parcours les plus pittoresques en chemin de fer ou autobus
DEPART: 4 JUILLET — 15 JOURS — $602 can.

L'OUEST CANADIEN AVEC LA CALIFORNIE
San Francisco - le Parc Yosemite - Monterey
Carmel - Santa Barbara - Los Angeles
La Côte du Pacifique en autobus de luxe
24 JOURS — $1,019.70 can.

Prolongation facultative: Las Vegas et Boulder Dam, Phoenix et le Grand Canyon
29 JOURS — $1,224 can.

Renseignements et inscriptions:
VOYAGES HONE
1460, AVENUE UNION — MONTREAL 2 — VI. 5-8221



LE CN VOUS INVITE A PASSER VOS VACANCES EN GASPÉSIE
LE CHALEUR
départ de Montréal tous les jours
8h.30 p.m. (HEURE AVANCÉE)
Le nouveau train d'été du CN, le Chaleur, vous transporte vers des vacances ensoleillées, au bord de la mer. Il dessert toutes les principales destinations, jusqu'à Campbellton, N.-B. Correspondances faciles pour les centres de villégiature de la Gaspésie, du Bas Saint-Laurent et de la côte nord du Nouveau-Brunswick. Vous arrivez le matin, frais et dispos, et vous savez déjà que vous allez passer des vacances inoubliables.
LES BILLETS BLANCS VOUS FONT ÉPARGNER!
Les tarifs spéciaux du CN vous permettent des économies sans précédent, surtout si vous voyagez les jours où s'applique le tarif Blanc. Dans les voitures-lits, si deux personnes (ou plus) partagent la même place, elles bénéficient d'un rabais supplémentaire. Tous les voyageurs de voitures-lits ont droit à des repas gratuits. Procurez-vous le dépliant-calendrier Rouge, Blanc et Bleu du CN.
Et n'oubliez pas qu'il y a trois autres trains pour les Maritimes: l'Océan, le Scotian et l'Express Maritime. Pour tous renseignements consultez un bureau de vente du CN.
Billet simple BLANC, tarif Économie, de voiture-coach
MONTRÉAL—GASPÉ $15.00
CN

Les dégrèvements accordés à notre industrie du pétrole et du gaz, une farce

potins financiers

Les valeurs de tout repos baissaient sur la Bourse de Londres, au cours de la dernière séance de la semaine. On notait plus de résistance sur les Bourses de Montréal et de Toronto, vu le ralliement à Wall Street, au point que l'indice des industriels de DJ gagna 3.55 points hier, à 806.3.

-O-

Il est évident, selon Bache & Co, que "le marché continue de consolider ses positions et d'ignorer la tendance favorable actuelle de l'économie aux E.-U. Bien que des sommets seront établis dans les rendements des industries de l'acier et de l'auto, cette firme semble en faveur des achats plutôt sélectifs présentement".

-O-

Nous apprenons que l'offre de 10,000 actions de la classe "A", de Compagnie de Fiducie Prêt et Revenu, à $100 chacune, a été fort bien reçue du public. Elle fut offerte ces jours-ci en souscription par un syndicat dirigé par Clément, Guimont Inc., et comprenant J.L. Lévesque & L.G. Beaubien Ltée, René-T. Leclerc Inc., Brault, Guy, Chaput & Compagnie, J.T. Gendron Inc, et Oscar Dubé & Cie, Ltée. Incidemment, ce syndicat avait constitué un autre groupe financier spécial, comprenant 25 autres maisons de valeurs de placement. Il y eut donc une distribution extraordinaire des dites actions, à l'avantage de la Société précitée de plus en plus populaire à cette époque où la conservation des

-O-

Il y eut peu de changement cette semaine sur notre marché des obligations. Les transactions quotidiennes sur l'argent ont augmenté de $50,000,000 cette semaine à $196,000,000.

plus,

La liste locale baisse depuis 4 séances, mais la contraction du côté des transactions sur le mouvement descendant est un bon indice.

-O-

National Distillers and Chemical Corp, vient d'acquérir Alberta Distillers Ltd., de Calgary. Les Américains continuent de prendre nos entreprises et devant l'argent, on se fiche du patriotisme.

Canadian Marietta (Ontario) Ltd., une filiale d'une cie américaine, vient d'être achetée par Kent Asphalt Paving Ltd.

-O-

Accra Explorations Limited a notifié la Bourse Canadienne que le souscripteur a pris 25,00 actions à 20 cts chacune, en vertu de l'accord d'option et souscription, conclu avec E.H. Pooler and Company Ltd., le 3 mars 1964.

-O-

La paroisse de St-Benoit-Abbé, comté de Témiscouata, a vendu, récemment, à René-T. Leclerc Inc., au prix de 98.05, $40,000. d'obligations à 5½% remboursables en séries en 10 ans. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 5.9039%. Cette corporation vient sur le marché des obligations pour la première fois.

-O-

Frink of Canada annonce la nomination de M. G. Henri Lintault au poste du gérant des ventes. M. Lintault était auparavant gérant de la succursale de Montréal de Frink of Canada (une division du Turnbull Elevator Limited.) Il sera désormais responsable de la vente des produits de la compagnie au Canada.

-O-

Les versements d'indemnités d'assurance-vie et de rentes effectués en 1963 par les compagnies d'assurance-vie se sont élevés à $698,841,000, soit une augmentation de biens s'impose de plus en huit pour cent en regard des versements effectués en 1962. Tels sont les chiffres que vient de publier la Canadian Life Insurance Officers Association. Les indemnités versées aux détenteurs de polices ont continué de se maintenir à un niveau plus élevé que les indemnités versées après décès. Elles se sont chiffrées par $447,959,999, soit 64 pour cent de tous les versements, et représentent une augmentation de $33,209,000 en comparaison des indemnités versées aux détenteurs de polices en 1962. Ces sommes représentent les dotations échues, les indemnités d'invalidité, les rentes, les rachats de polices et les dividendes sur polices.

Selon M. N.J. Stewart

"C'est une farce", "Injuste", "Insuffisant", tels sont les termes qu'un conférencier employait hier au Jasper Park Lodge, pour décrire les dégrèvements accordés par le Canada à l'industrie canadienne du pétrole et du gaz dont les gisements s'épuisent. De tels dégrèvements constituent pour ces sociétés une sorte de "marge de sécurité"; leurs réserves s'épuisent en effet au rythme de leur production.

Le conférencier, M. Neil J. Stewart, de la Pan American Petroleum Corporation, de Calgary s'est rendu au Jasper Park Lodge pour y donner son opinion, appuie entièrement l'Association Canadienne des Pétroles qui a soumis un mémoire à la Commission Royale sur la Fiscalité ,mémoire qui réclame un dégrèvement de 25 pour cent du revenu brut, sans limite.

M. Stewart déclare qu'il ne faut pas s'attendre que le gouvernement tienne compte du mémoire sur le champ; mais dès qu'il le fera, une telle décision se traduirait par une réduction de la taxe payée par un certain nombre de sociétés pétrolières. Il ajouta que ces mêmes sociétés pourraient également effectuer des forages plus nombreux.

Sous le régime actuel des dégrèvements — 33⅓ pour cent d uervenu net — quelques corporations ont préféré séparer leurs coûteux forages de la production et en faire deux organismes indépendants de l'un et de l'autre.

De la sorte, opine monsieur Stewart, l'un assume à lui seul le coût des forages qui ne grignotent pas ainsi les profits résultant de la production de l'autre.

Un officiel de l'administration des pétroles a déclaré à son tour que le producteur américain jouissait d'un net avantage sur son confrère canadien : les dégrèvements qui lui sont accordés, atteignent 2 pour cent aux Etats-Unis et seront porbablement suivis d'une autre réduction de 2 pour cent en 1965.

Selon M. Stewart, le producteur achète du matériel qu'il paye 100 cents le dollar, tandis que les sociétés pétrolières canadiennes qui achètent actuellement le même matériel doivent verser 108 cents au dollar.

M. Stewart demande donc à Ottawa de reconnaître le fait que les sociétés pétrolières canadiennes sont désavantagées vis-à-vis leurs concurrentes américaines. Leur accorder les dégrèvements décrits plus haut serait déjà un pas dans la bonne direction.

C'est l'Université d'Alberta et la Canadian Petroleum Law Foundation qui ont tenu ce colloque au Jasper Park Lodge auquel assistaient 40 délégués.

Bourse de Toronto

Les pétroles, plus résistants que les autres valeurs

TORONTO. — Leitch et Highland-Bell ont pris la vedette hier à la Bourse de Toronto. La séance a par ailleurs été peu animée.

Leitch a gagné $1.15 à $6.15 et Highland-Bell 95 cents à $7.25.

Dans le compartiment des valeurs spéculatives, United Comstock Lode a gagné 8 1-2 cents à 53 et a été le stock le plus en demande. MacDonald, par contre a cédé 6 1-2 cents à 38. Les métaux ont suscité peu d'intérêt. Inco a cédé 7-8 à 84 1-4 et Falconbridge 1-2 à 71.

Les pétroles de l'Ouest ont fermé à la baisse après avoir été l'objet d'une reprise dans la deuxième partie de la séance. Great Plains a cédé 1-2 à 11 cependant que Calgary et Edmonton a baissé de 5-8 à 22 5-8.

Les industrielles ont oscillé dans un faible rayon. Interprovincial Pipe Line a gagné deux points à 85 1-2 et Dominion Textile 7-8 à 26 1-4.

D'autre part, Algoma Central et Hudson Bay Railway ont cédé 1 7-8 à 32 5-8 cependant que Argus Corporation a perdu 1 1-4 à 16 1-4.

La Banque de Nouvelle-Ecosse a cédé un point à 71 1-4 et Imperial Oil 7-8 à 50 1-4. Le virement a été de 4,742,000 actions au regard de 5,163,000 jeudi.



LE SYSTEME DE COTISATION BOURSIERE LE PLUS MODERNE AU MONDE — MM. George H. Hees, président de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne, et John Fogarty, vice-président et gérant général de Ferranti Electronics ont signé hier le contrat pour l'achat du premier élément d'un nouveau système électronique de cotisation boursière. Ce système sera caractérisé par la transmission électronique des cotations boursières qui apparaîtront automatiquement sur sept tableaux correspondant aux divisions du parquet de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne. Le nouveau système fera partie de l'installation ultra-moderne de nos bourses locales dans leurs nouveaux locaux de la Place Victoria. Sur la photo, (de g. à d.) outre MM. Hees et Fogarty, George A. Cruickshank, vice-président exécutif de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne, et Ivan A. Martin, président du Comité des gouverneurs de la Bourse de Montréal.

Bourse de Montréal

Allure erratique du marché local

Les cours ont décliné pour la quatrième séance consécutive hier en place locale, bien que la baisse n'ait pas été aussi accentuée que la journée précédente.

Le virement industriel a été de 156,200 actions et celui des mines et pétrolières de 536,000.

L'indice composé a cédé 0.3 à 144.2 et les pertes avaient prédominance sur les gains dans la proportion de 93 contre 71.

Les papeteries ont fortement décliné. Dominion Textile a gagné 1-2 à 26. Les services publics ont fléchi. Interprovincial Pipe Line a cédé 1 3-8 à 83 5-8, Trans-Canada Pipe Line 3-4 à 38.

CPR a gagné 5-8 à 44 1-2.

Les banques ont décliné. Canadienne Nationale a cédé 1 1-2 à 77 1-2 et Nouvelle-Ecosse 1-2 à 71 1-2.

International Nickel a perdu 3-4 à 84 1-4 dans le secteur des métaux communs. Falconbridge a perdu 1-2 à 71 cependant que Hudson Bay a gagné 1-2 à 64.

Dans le compartiment des valeurs spéculatives, Transterre a cédé trois cents à 70 et McAdam un cent à 60.

Copperstream et Fano ont gagné un cent à 27 et 20 respectivement.

Corporation de valeurs Trans-Canada achète les actions du Petit Journal

Corporation de valeurs Trans-Canada annonce qu'elle vient de conclure une entente pour l'achat de la totalité des actions de la compagnie de publication "LE PETIT JOURNAL INC". Cette compagnie publie deux hebdomadaires : "Le Petit Journal" et le "Photo-Journal".

En se portant acquéreur du "Petit Journal", Corporation de valeurs Trans-Canada ajoute à son vaste empire une entreprise qui n'a cessé de prospérer depuis sa fondation, en 1927, et dont la bonne réputation s'étend non seulement à la province, mais au Canada tout entier. On sait que Corporation de valeurs Trans-Canada contrôle l'Industrielle compagnie d'assurance sur la vie; La Prévoyance, compagnie d'assurances; Alfred Lambert Inc. et ses filiales: Daoust Lalonde Inc., The Acton Shoe Company Ltd, The Acton Rubber Ltd et Trans-Canada Shoe Ltd; Dupuis Frères Limitée ; Blue Bonnets Raceway Inc. et sa filiale Richelieu Raceways Inc. ; Princeville Furniture Inc.; Henderson Furniture Ltd; Palais du Commerce Incorporé; Librairie Beauchemin Ltée; Enveloppe Internationale Ltée et Les Immeubles Trans-Canada Cie Ltée.

Fondé il y a 38 ans par les frères Roland et Roger Maillet, "Le Petit Journal" n'a jamais cessé d'être le plus vivant et le plus progressif de nos grands hebdomadaires, au point d'atteindre au plus fort tirage des journaux canadiens de langue française, soit une moyenne de 270,000 exemplaires.

En 1939, les frères Maillet fondaient une deuxième publication, le "Photo Journal". Cet hebdomadaire ne devait pas tarder à se mériter la faveur du public; aujourd'hui, son tirage dépasse 170,000 exemplaires.

En 1951, la compagnie de publication "Le Petit Journal" quittait son local de la rue St-Denis et s'installait dans un nouvel édifice, rue Royalmount, à Ville Mont-Royal. Ses presses rotatives à quatre couleurs sont parmi les plus modernes en Amérique du Nord.

Corporation de valeurs Trans-Canada, dirigée par M. J.-Louis Lévesque et une équipe d'hommes d'affaires avertis, entend maintenir la formule qui a fait du "Petit Journal" l'hebdomadaire le plus lu et le plus populaire de la province de Québec. Il n'y a pas de doute que sous l'impulsion de ces hommes d'affaires, "Le Petit Journal" et le "Photo-Journal" prendront un nouvel essor.

Bourse de New-York

Wall Street regagne une partie du terrain perdu

NEW-YORK — Une reprise a permis, hier, à Wall Street, de récupérer un tiers environ des pertes qu'il avait subies jeudi. L'activité a été modérée.

Cette reprise a eu un effet de surprise pour plusieurs analystes. Ils prévoyaient que la baisse amorcée jeudi se poursuivrait.

Contrairement aux prévisions de certains connaisseurs, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a gagné 3.55, à 806.03.

Une partie appréciable des bains enregistrés au début de la séance a été annulée par des prises de bénéfices.

Le virement a été de 4,240,000 actions au regard de 4,880,000 jeudi.

En fermeture, les automobiles, les sidérurgiques, les compagnies aériennes, les métaux communs, les chemins de fer et les services publics présentaient une tendance générale à la hausse. Les chimiques, les électroniques et les matériaux de construction ont varié dans les deux sens.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a gagné .9, à 301.6. Texas Gulf Sulphur a de nouveau été la valeur la plus active, gagnant 1-8, à 50 et 1-8, sur un déplacement de 242,000 actions. Sperry Rand venait au deuxième rang, ayant gagné 7-8, à 15 et 3-4, sur un déplacement de 78,100 actions.

Dans le compartiment des valeurs canadiennes, Distillers Seagrams a gagné 3-4, Pacifique Canadien, 5-8.

Les cours étaient mixtes à la Bourse Américaine.

Indice Dow Jones

	65in	13ut	7ba	85co	8pa	
30 Inds.	803.46	810.37	801.78	806.03	+3.55	
20 C.fer	201.66	203.19	200.89	202.50	+0.43	
15 Utilit	139.55	140.56	139.09	139.98	+0.41	
65 Stcks	284.71	287.02	283.93	285.68	+1.01	

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Crédit du Nord Inc. a obtenu l'émission de St-Antoine-des-Laurentides

Le village de St-Antoine-des-Laurentides, comté de Terrebonne, a vendu, récemment, à Crédit du Nord Inc., au prix de 94.46, $235,000 d'obligations à 5½% remboursables en séries en 15 ans. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6.1359%. L'emprunt comporte un solde de $151,500 à renouveler en 1979 pour un terme additionnel de 15 ans. Datées du 1er juin 1964, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er juin 1965 au 1er juin 1979 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Autorisé par les règlements nos 21N.S. et 27N.S., l'emprunt est contracté pour des travaux de drainage, de voirie, de trottoirs, d'aqueduc, d'égouts, etc. L'évaluation imposable du village, pour 1964, s'élève à $6,386,378, y compris $1,015,228 pour les compagnies. Le 31 décembre 1963, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $776,405.03, dont $335,200 pour les services publics.

Le gain annuel a pratiquement doublé durant le dernier exercice financier de Couvrette & Provost Ltée

M. Bernard Couvrette, président, nous informe que les profits nets, après impôts, de Couvrette & Provost Ltée et ses filiales montrent une augmentation de 95.3% pour les 52 semaines terminées le 28 mars 1964, avec une augmentation de ventes de 17.5%. Le rapport annuel en voie de préparation montrera des ventes totales de $24,914,732 pour cette période comparativement à $21,197,067 l'an dernier, soit une augmentation de $3,717,665 ou 17.5%. Les profits nets après impôts furent de $203,255 en regard de $104,093 l'an dernier; une augmentation de $99,162 ou 95.3%. Le profit net, après impôts, par action, atteint un niveau de $1.05 par action classe "A" comparativement à $0.72 l'an dernier, soit une augmentation de 45.8% en tenant compte des 36,113 actions classe "A" émises dans les derniers mois de la période à la suite de l'exercice des droits de souscription alors en cours. (En se basant sur le nombre d'actions classe "A" en cours l'an dernier, le profit net, après impôts, par action classe "A" aurait été de $1.25.) Le profit, avant impôts, par $100 de vente, a atteint $1.53 en regard de $0.85 l'an dernier et le profit net, après impôts, $0.815 en regard de $0.49 l'an dernier.

La C.S. de Ste-Thérèse adjuge $406,000. d'obligations à 5½-5¾%, séries 10 ans

Les commissaires d'écoles catholiques pour la municipalité de la ville de Ste-Thérèse, comté de Terrebonne, ont vendu, récemment, $406,000 d'obligations remboursables en séries en 10 ans. La meilleure des huit soumissions reçues fut adjugée à René-T. Leclerc Inc., au prix de 98.29. L'émission comprend $126,500 de titres à 5½%, 1965-73, et $279,500 à 5¾%, 1974. Ainsi, le coût moyen de la finance revient à 5.9602%. L'emprunt comporte un solde de $261,000 à renouveler en 1974 pour un terme additionnel de 10 ans. Datées du 1er juin 1964, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er juin 1965 au 1er juin 1974 inclusivement. Elle ne sont pas rachetables par anticipation. L'emprunt est contracté pour consolider le déficit accumulé au fonds d'administration budgétaire au 30 juin 1963. L'évaluation imposable de la corporation scolaire, pour 1963-64, s'élève à $24,228,135, y compris $5,257,625 pour les compagnies. Le 30 juin 1963, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $1,864,500 et un octroi total de $391,389 s'y appliquait. Cette dette n'inclut pas, cependant, les émissions de $385,000 et $190,000 datées respectivement du 1er juillet 1963 et le 1er avril 1964, ni les octrois respectifs de $215,000 et $75,000 qui s'y appliquent.

Crédit St-Laurent Inc. vient d'émettre $1,500,000 de billets garantis, 6½%, série E

J.-L. Lévesque & L.-G. Beaubien Ltée offre, depuis quelque temps, une émission additionnelle de $1,500,000 de billets garantis, 6½%, série "E" de Crédit St-Laurent Inc., au prix de $100 et l'intérêt couru, pour rapporter 6½%. Ces valeurs amortissables écherront le 1er mai 1974. Elles sont offertes en coupures de $500 et de $1,000 et c'est le Trust Général du Canada qui agira comme fiduciaire dans cette finance, effectuée dans le but de faciliter l'expansion des affaires de l'entreprise. Incorporée en 1952, le Crédit St-Laurent Inc. n'a cessé d'aller de l'avant et, au 31 décembre 1963, ses financements au gros et au détail atteignaient les $13,692,824.09. Il s'agit de finances d'achats à crédit d'automobiles, de meubles, d'accessoires électriques et de financements industriels et commerciaux. Comme nous avons publié au long le rapport annuel de cette société le 1er juin et comme les remarques de son président, M. Henri Ferron, C.A., couvraient entièrement ses activités, nous nous garderons donc d'en dire davantage ce matin sur cette nouvelle finance destinée à accélérer ses affaires.

Sommaire des transactions de cette semaine à la Bourse Canadienne

	— CETTE SEMAINE — Ventes	Haut	Bas	Frm.	ANNEE Haut	Bas
Ajax	24170	11	9½	10	13	9
Allied Telemed	49500	125	105	115	145	100
Alscope	2448	36	—	—	55	35
Alsof	152600	23	18	19	23	12
Amg B Belle	4668	7	5	6	7	4
Ameran	26500	7	6½	7	—	—
Ang Plp	60	40	—	—	41	36
Anfhonian	7500	8	—	—	12	5
Augustus	172917	27	—	—	32	25
Baker	1000	9½	—	—	10	8
Band-Ore	21500	14	12	14	14	7½
Bateman	39000	9	8	8	14	6
Beld-C	250	18¾	—	—	18½	17¼
Belgium	100	7	—	—	8	7
Bem Copper	760	640	630	640	675	610
Black Hawks	20000	105	100	100	130	79
Black River	38000	22	17	18	30	7
Blue Bon	6800	325	325	325	350	305
Bluewtr	3	20	19	19	44	12
Bornite	28500	11	10	10	16	8
Bruneau	14000	20	18	18	31	18
Burnt Hill	11100	39	35	35	46	26
Calumet	5500	5	4½	4½	6½	3
Camflo	4500	144	140	144	150	82
C Delhi	2800	890	790	795	800	515
CG Inv	4	54½	—	—	55¾	46
Cdn Magnesite	10800	168	150	150	215	150
Csecurity 'A'	650	100	—	—	130	100
Cantexas	100	175	—	—	125	150
Carbec	6700	9	8	8	13	6
Carlier Q	700	6	—	—	9½	5½
Casavant	300	460	440	460	495	410
Cassiar	100	11½	—	—	11½	10¼
Cent Man	16800	8½	6	6	19	6½
Cessland	3500	125	105	120	150	100
Chemalloy	14510	135	130	135	200	35
Chib Cop	7500	11	10½	11	12	7
Chipman	138500	14	12½	13½	14½	3½
Cleveland	10000	4½	—	—	10½	3
Comm Oil-Gas	2530	40	35	35	55	30
Commodore	575	440	—	—	470	440
Cons Canorama	16900	38	37	30	75	27
C Mogador	10500	31	26	26	40	22
C New Pas	2140	12	—	—	15	6½
C Persh	933	8	—	—	—	—
CQ Yell	2000	7½	—	—	—	—
Copstream	37500	29	25½	27	40	10½
Couvrette 'A'	1735	21½	20	20	24	13½
Credit StL "A"	100	11	—	—	12¾	10½
Delta Elect	4750	260	240	250	330	225
Denault	425	25	24¾	25	25	18½
Dolsan	500	7	—	—	11	4½
D Explorers	31335	19	16	18	27	12
D Lease	3000	20	17	17	26	13
D Oilcloth	700	33	32½	32½	35	25½
Drum Weld	1145	11½	11½	11¼	12	8¾
Dumagami	6420	125	106	106	148	80
Dumont	14000	25	22	22	32	21½
E. Koot 7 Pr	13	205	—	—	225	165
East Sull	500	299	298	299	300	263
East Ventures	11000	43	40	40	147	40
E. Bak	4	15	—	—	17	15
E Bak 4 Pr	1	80	—	—	89	89
Electroller	100	10¼	—	—	10¾	9¾
Emp Oil	10000	4	—	—	—	—
Equity Expl	286250	18	17	20	20	12½
Fab	12500	14	13	13	18½	12½
Fano	436400	54½	18	18½	61	2
Feralco	500	25	—	—	28	25
First Maritime	200	115	—	—	115	115
Fiscal	100	9½	—	—	—	—
Fiscal Pr	3000	30	—	—	—	—
Fontana	8000	4½	4	4	7¾	3
For Pow	200	7¼	—	—	7¾	5¾
Ft Reliance	3520	25	24	25	32	16
Fox Lake	40500	18	16½	16	30	13
Frigistors	5400	80	40	40	100	35
Fundy	10000	7	6½	7	9	5½
Futurity	32700	40	45	48	60	10
G Autotron	5525	410	395	410	410	340
Ghislau	35000	29	24	26	78	24½
Glen Lake	6900	128	125	127	128	100
Gold Age	10600	13	12	12	19	11
Grissol	300	155	150	150	190	145
Gul Por Ur	21500	29	23	25	29	8½
Hastings	1240	180	110	195	180	92
Inland C	100	425	—	—	425	300
Inspiratn	98	120	—	—	215	105
Int Atlas Dev	3762	105	—	—	130	90
Int Ceram	3000	6	—	—	—	—
Int Pts Pr	25	23	—	—	22½	22½
Interprov Dredg	5500	13	—	—	15½	11
Israel	1350	6	—	—	6	5
Jockey	1600	450	—	—	450	305
Jubilee	29354	274	235	250	340	205
Kelly-Desmond	5500	41	38	39	76	38
Kiena	10609	485	465	470	500	380
Kodiak Pete	5531	145	130	135	200	95
Kontiki	500	5	—	—	10	4
Lab Accept	380	7¾	7¾	7¾	9	7¾
Labrador	2000	36	—	—	38¼	33
Laduboro	2600	94	90	94	124	77
Lait Leclerc 'A'	160	7½	—	—	7½	6¾
L Dufault	500	995	—	—	1000	910
Lambt A	185	17	—	—	18	17
Lamontagne A	6140	11¼	11	11¼	11¼	8¾
Lingside	4000	4	—	—	6	3½
Macdon	14500	55	44½	46	55	20
Malartic Hygrade	400	35	33	33	41	29
Massval	8100	13	12	13	31½	10¼
McAdam	65600	60	60	60	91	38
McIntyre	3840	59¼	59	59	59¼	52½
McKinney	95000	20	15	15½	20	11½
Melch Pr	220	5¼	—	—	5½	5
Mer Chip	12500	18	16½	16	30	13
Merrill	13800	69	65	68	90	66
Mid Chib	5600	39	38	39	46	28
Midepsa	8270	225	205	270	295	185
Mistango	104400	33	33	37	42	13
Molyb	1000	40	—	—	50	30
Monpre	97500	16½	11½	12	22	8
Mt Pleasant	133020	138	130	138	140	100
MR Dairies	1117	6	5¾	5¾	6¼	5¾
Mussens	50	12	—	—	15	10
Nat Aut Vehd	1500	180	180	180	200	140
Native M	66000	20	18	20	21	11
N Forma	15834	7	6½	7	13	3½
N Imperial	80014	64	60	55	87	55
Newrich	14925	49	37	47	49	35
NW Amulet	17300	7	6¼	7	10	6½
Nocana	2500	8	7½	7½	12	4½
NA Asb	800	8	—	—	10½	5
NA Rare	11300	34	32	32	45	19½
Northehrn Expl	21500	133	120	120	225	120
N.W. Canalask	6300	14½	—	—	—	—
Novamines	40075	29	24	29	37	23
Opem Expl	15000	18	10	15	23	13
Opemiska	1500	850	835	850	960	210
PA Inv	5000	395	—	—	410	385
Pat Silver	75300	14	11	11	14½	8
Paudash	20000	13½	11	11	22	3½
Peace River	7600	320	310	310	330	290
Pembroke Elec	50	28½	—	—	29½	18
Pennbec	84100	15	12¼	13	20½	4½
Peso Silver	5400	163	160	160	210	160
Pitt Gold	24500	5	4¼	5	8	3½
Porcupine	29500	8½	7	8	10½	4
Pow Cp 1 Pr	110	48	47	48	50	45
Pow Cp 2 Pr	130	13	—	—	13¼	13¼
Provo	530	189	—	—	189	175
Que Chib	10000	19	17	17	22	16
Que Cobalt	600	225	—	—	270	170
Que Ind Min	14200	33	31	34	63	31
Que Smelt	4000	10½	—	—	14	9
Red Crst	15000	4½	3½	4½	5	3
Renold	25	16	—	—	—	—
Ruby Foo	81785	300	275	280	300	215
Ruby Foo W	700	18	15	18	25	15
StL Colum	1320	234	215	215	250	165
St Law Div Lds	3100	87	80	80	93	70
Silver Reg	6000	21	—	—	25	19
Silver Summit	11000	19	17½	18	36	17
Silver Town	7500	17	14	15½	22	10
Sobey	835	17½	16¾	17½	17¼	14
S Dufault	48000	11	10	10½	13	7½
Spartan	6100	40	37	37	55	35
Stairs Expl	29800	120	110	113	470	78
Std Gold	500	7½	—	—	9	6½
Sullivan	500	199	—	—	213	159
Superpack	8600	450	425	425	485	380
Supfest Ord	100	18½	—	—	—	—
Surluga	18000	75	50	50	98	51
Tache	77500	11	10	11	14	10
Tailsman	19000	85	78	79	103	67
Tazin	17500	9	8	8	13	7
Tib Expl	5000	5½	—	—	8	5
Titan	100	7	—	—	8	4
Tooke	1000	55	50	55	55	8
Tooke Pr	1000	100	—	—	—	—
TrC Freeze	100	205	—	—	205	—
Transferre	161100	90	63	70	287	63
Tru-Wall Conr	2300	400	370	400	400	375
Un Obalski	39900	43	41	43	85	40
U Towns El	640	15	14	14⅞	15¾	14
Val Mar	100	5	—	—	5½	4¾
Van der Hout	1350	95	75	85	100	60
Vanguard	4000	9	—	—	9	5½
Viola	400	370	360	370	370	275
Virginia	10500	6	—	—	7	3
Weedon	20600	4½	—	—	5	3½
Westburne	3400	109	107	107	109	87
Western Hel	245	23	22½	22½	81	20
Westville	8000	4½	—	—	—	—
White Str Cpr	150400	61	60	65	120	17
York Spec	1400	5¾	5¾	5¾	7½	495

Sommaire des transactions de cette semaine à la Bourse de Montréal

	— CETTE SEMAINE — Ventes	Haut	Bas	Frm.	ANNEE Haut	Bas
Abitibi	15622	15½	14⅝	14⅞	16½	12¾
Abit Pr	—	24¾	—	—	25¼	24¾
Algoma	3015	69¾	67½	68½	71	56
Alumin	21189	33¼	31⅜	32¾	34¾	27½
Alumin 4¼ Pr	2755	44⅞	43¾	43¾	45	41
Alcan 1 Pr	35	21¾	—	—	22½	21¾
Alcan 2 Pr	1470	48	47¼	48	48½	46¾
AngT Pr 2.68	200	52½	52	52	53	50½
AngT Pr 2.90	30	54½	—	—	54½	52¾
AngT 4½ Pr	360	45¾	—	—	45¾	44
Argus	200	17¾	17¼	17¼	19	12½
Arg 2.60 Pr	225	52½	—	—	52¾	51¾
Arg 'C' Pr	4675	14½	13¾	13¾	15	9¼
Asbestos	81354	21	20¼	20½	23½	18½
Atl Sug	475	18¼	—	—	19¼	16¾
Atl Sug A	100	24	—	—	—	—
Bell S 5 Pr	30	24	—	—	23½	23½
Bank Mont	4774	65¾	64¾	65	67	60½
Bank NS	832	72½	71½	71½	72	67
Banq CN	930	79	77	77½	80¾	77
Banq PC	1547	55½	55	55½	56¾	53
Bath P	1355	22½	22⅛	22¼	22½	15¼
Bath P A	445	59¾	58	59	59¾	49½
Bath 5¼ Pr	340	20¾	—	—	20¾	20
Bell Phone	13938	56¾	55½	56	57¼	50¾
Bow S Pr	150	51	50½	50½	52½	50
Bowater	1100	7¼	—	—	7¾	6
Brazil	6557	295	280	290	345	195
B.A. Oil	9648	33½	32¾	32⅞	33⅝	27¾
BC Forest	2855	29	28½	28½	30¾	23¾
BC Pow	1840	45	43	45	48	29
BC Phone	693	60	61¾	63	63	54½
Brockvl Pr	400	7¼	—	7	8¼	6¾
Brown	1396	14¾	—	—	15½	14
Bruck A	225	26½	26	26½	28

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Abitibi	6205	$15	14⅝	14+	
Abit pr	105	$25¼	25¼	25¼	
Alta Dist	2215	395	390	395	+5
Alta Dis w	100	100	100	100	
Alta Gas	2945	$335	34½	34½	— ½
Alta Gas pr	100	$109	108½	108½	
Alta Gas w	1562	$10	980	10	— ¼
Alta Nat	725	$21	20⅞	21	
Alg Cen	270	$34	32⅛	32⅝	—1⅞
Alg Cen w	100	$14¼	14¼	14¼	— ¼
Algoma	1605	$68	67	67⅞	+ ⅛
Aluminl	5877	$32¼	31	31⅝	— ¼
Alm 4¼pr	1390	$44¼	43¾	43¾	— ¼
Alm 1pr 4	210	$21¾	21¾	21¾	
Alm 2 pr 4½	150	$48	47½	48	+ ½
Analog	400	95	85	85	+10
Ang Plp pr	35	$53	53	53	
Anthes A	370	$24¾	24½	24⅝	+ ⅛
Anthes C pr	21	$99½	99½	99½	
Argus	585	$16⅞	16½	16¼	—1¼
Arg B pr	100	$53	53	53	+ ½
Arg C P pr	2150	$14	13⅞	14	
Atlan Acc	300	$17⅜	17¼	17⅜	— ⅛
Atlan 5½ pr	225	$17½	17½	17½	
Atl Sugar	1125	$18⅜	18¼	18⅜	+ ⅛
Atl Sug A	225	$23½	23½	23½	
Auto El	530	$6	6	6	
Bank Mont	650	$65	64¾	65	
Bank NS	607	$71¼	71¼	71¼	—1
Bath	345	$21½	21½	21½	— ¼
Bath PA	25	$58	58	58	—1
Bath P pr	100	$20½	20½	20½	+ ⅛
Beatty A	100	$11¾	11¾	11¾	+ ½
Bell Phone	5482	$56	55½	56	+ ¼
Brazil	922	285	280	280	—5
Br Tank pr	215	$30	30	30	
B Am Bank	210	$63½	63½	63½	
BA Oil	1735	$32⅞	32½	32⅝	— ⅛
BC Forest	775	$28¾	28⅝	28⅝	— ⅛
BC Pack B	25	$18¼	18¼	18¼	— ¼
BC Pow	1200	45	43	44	—1
BC Sugar	100	$44½	44½	44½	— ¼
BC Sugar pr	224	$19⅜	19⅜	19⅜	
BC Phone	255	$63	62⅝	62⅝	
BCPh 5½ pr	50	$105	105	105	
BCPh 4¼ pr	60	$99¾	99¾	99¾	+ ⅜
BCPh 4¼ 56	220	$99	99	99	
BCPh 4⅜ pr	110	$90	90	90	+1
Brockville	225	$6½	6½	6½	
Brown	520	$15	14¾	15	+ ⅛
Bruck B	240	$13	13	13	
Build Prod	6370	$36½	36¼	36½	
Burns	175	$11⅜	11⅜	11⅜	
Cabol	500	40	40	40	
Cal Pow	250	$24⅜	24¼	24⅜	+ ⅛
Cal P 5 pr	25	$104	104	104	
Can Bread	240	$7	7	7	
C Bread A	155	$51½	51½	51½	— ½
Can Cem pr	200	$28¼	28¼	28¼	
CD Sug	322	$25½	25⅛	25½	+ ⅛
Can Folls A	25	$33	33	33	
Cl Findry	1880	$37⅛	37⅛	37½	— ⅛
Can Malt n	225	$22¼	22¼	22¼	
C Pack B	100	$73½	73½	73½	+ ½
CSL new	50	$96	96	96	
CSL pr n	40	$30	30	30	— ½
Can Wire B	125	$16½	16½	16½	
CAE	600	$9¾	9¾	9¾	— ⅛
C Brew	6487	$10⅝	10½	10⅝	— ⅛
C Brew Apr	150	$51⅜	51⅜	51⅜	
C B Alm A	600	$11¼	11¼	11¼	
C B Al Aw	150	185	185	185	—15
Cdn Can A	425	$14½	14⅜	14⅜	+ ⅛
C Chem w	1350	680	675	675	
C Colll 63 pr	125	$19¼	19¼	19¼	
C Dredge	100	200	200	200	+10
C Found	100	450	450	450	—10
C Found pr	225	$17¼	17	17	
Cdn G Inv	24	$54	54	54	
C Hydro	521	$18½	18½	18½	— ½
C Imp Bk C	969	$65⅝	65¼	65⅝	+ ¼
C Ind Gas	1380	$11¼	11	11¼	— ⅛
C Ind Gas pr	225	$13½	13½	13½	
CIL	385	$19½	19⅜	19½	+ ¼
CIL pr	215	$80	80	80	
C Marc	100	395	395	395	—5
CPR	20759	$44⅝	42⅜	44⅝	+ ⅜
Cdn Pet pr	150	$13	13	13	
C Refract	250	$16¼	16⅛	16⅛	
Cdn Tire	168	$44½	44½	44½	— ¼
C Tire A	111	$37	37	37	—1⅛
C Util	205	$32½	32⅜	32⅜	— ¼
C Vickers	250	$19½	19½	19½	
Chat-Gal	2108	$16	16	16	
Chemcell	2925	$14⅛	13⅞	14	
Chemc 175p	50	$37	37	37	
Chrysler	515	$51	50¼	50⅝	+ ⅜
Clairtone	300	$6¼	6¼	6¼	
Clairton w	800	260	260	260	—10
Col Cell	825	$11⅛	11¼	11½	
C Savings	700	$10⅜	10⅛	10¼	— ¼
Con Baks	211	$53⅛	53¼	53⅛	
Con Bldg	450	$9½	9¼	9½	
Con M S	2355	$34⅞	34¼	34½	
Con Paper	860	$42	41⅝	41⅞	— ⅛
Con Gas n	11730	$11⅞	11⅝	11¾	
Con Gas A	10	$107	107	107	+1½
Corby vt	220	$19⅜	19½	19½	— ⅛
Coronation	400	$5⅜	5¼	5⅜	
Coron 2 wts	100	140	140	140	
Cosmos	200	$11⅛	11½	11½	
Crain RL	1900	$14	14	14	
Crestbrk	400	350	340	350	
Crush Int	1775	$11¼	11	11	— ⅛
Delta Acc	1400	$19	18¾	19	+ ⅛
Delta B pr	45	$112	112	112	—1
Cygnus A	2290	450	435	450	+15
Cygnus B	4695	415	415	415	+5
Dist Seag	715	$56⅛	56	56	
D Bridge	2200	$21	20⅝	21	+ ¼
D Coal pr	100	$15	15	15	
Dom Elect	400	$11	11	11	— ⅛
Dofasco	4524	$22	21⅝	21⅞	— ⅛
Dom Glass	25	$17½	17½	17½	
D Magnes	205	$9½	9½	9½	
Dosco	910	$18	17⅝	18	+¼
Dom Stores	2215	$19⅜	19	19¼	
Dom Tar	17060	$21⅜	21⅜	21⅜	— ⅛
Dom Tar pr	100	$22⅛	22⅛	22⅛	
Dom Text	880	$26¼	25⅞	26¼	+ ⅜
D Text pr	210	$149½	149½	149½	
Du Pont	761	$49½	49	49½	
East Ch Tr	350	$50	50	50	+ ⅛
Eddy Mtch	25	$47	47	47	
Emco	200	$19¾	19¾	19¾	— ¼
Exquisite	300	$8	8	8	
Exquisite pr	200	$10¼	10¼	10¼	
Exquite A w	750	165	155	165	+15
Falcon	2591	$71⅛	71	71	— ½
Fam Play	640	$20¼	20	20⅛	+ ⅛
Fanny F	125	$35	35	35	—2
Fed Farms	100	495	495	495	—5
Fittings A	100	$13¾	13¾	13¾	
Fleet Mfg	1500	69	68	68	—2
Ford US	110	$55⅝	55⅝	55⅝	—1⅜
Ford Cda	110	$204	203	203	
FPE-Pion A	150	$10½	10½	10½	— ⅜
FPE-Pion pr	185	$54¾	54¾	54¾	— ¼
Fraser	355	$31	31	31	+2
Freiman	150	$5¾	5¾	5¾	— ¼
Frosst A	110	$17⅜	17⅜	17⅜	+ ¼
Fruehauf	100	$9½	9½	9½	+ ⅛
Gen Bake	250	$22	22	22	
G Dynam	215	$28¼	28¼	28¼	
GMC	1260	$92½	92½	92½	— ⅜
GP Drill A	100	105	105	105	
GS Wares	345	$15¾	15¾	15¾	+ ¼
GS W pr	35	$93	93	93	+1
Globe A	810	$11¾	11¾	11¾	
Goodyear	1822	$157½	154	157	+2
G Mack B	200	$14	14	14	
GL Paper	1765	$25½	25¼	25¼	— ¼
G L Power	275	$23¼	23¼	23¼	
GN Cap	900	$11	11	11	
GW Coal A	625	$5⅛	5	5	
Gr Wpg G	620	$16⅜	16¼	16¼	
Greyhnd	658	$14	13⅞	14	+ ⅛
Guar Tr	345	$60	60	60	
Hardee	4526	105	96	100	+3
Hardee pr	155	$40	40	40	+4
Hard Carp	250	$18¾	18¾	18¾	
Hard Carp A	620	$14⅞	14⅞	14⅞	— ⅛
Hawker pr	210	$99	99	99	
Hayes Stl	200	$20½	20¼	20½	
H Dauch	100	$57	57	57	
Home A	7123	$20½	19¼	20	+ ⅛
Home B	4386	$20¼	19½	19⅝	
Horne Pf	4880	350	345	350	—10
H Smith pr	75	$43½	43½	43½	
HBC	1032	$15⅝	15⅜	15⅜	— ⅛
H B Oil G	1150	$17¼	17	17	— ½
Husky	9825	$8⅛	8	8⅛	+ ¼
Husky W	1300	25	21⅝	25	
Husky C W	1000	15	15	15	—3
Imp Oil	3056	$50⅞	50¼	50¼	— ⅜
Imp Tob	845	$14	13⅞	14	
Ind Accep	1620	$24⅜	24½	24½	— ⅜
Ind Min	490	$8¾	8⅜	8⅜	— ⅜
Inglis	200	435	430	430	—5
Inland Gas	2940	$8	7¾	7⅞	+ ⅛
Inland Gpr	220	$19¼	19¼	19¼	
Inland Gw	400	79	79	79	—5
Int Bronze	200	$23½	23	23½	+ ½
IBM new	22	$500	500	500	
IMC	790	$76½	75	75½	—2½
Int Nickel	2674	$84⅞	84¼	84¼	— ⅜
Int Util	3055	$24	23½	24	+ ¼
Int Util pr	400	$49	48¾	49	
Intpr Dis	200	300	280	300	+25
Inter PL	805	585	83½	85½	+2
Int Stl P	3350	265	255	265	
Inv Syn	210	$63¼	63¼	63¼	
Inv Syn A	665	$61	60½	60⅝	+ ⅛
ITL Ind	5030	475	440	475	+35
ITL Ind pr	490	$22	21¾	21¾	— ¼
Jamaica PS	800	$11	11	11	— ½
Jefferson	400	$8¾	8⅝	8⅝	— ⅛
Jeff Bw	100	350	350	350	
Jockey C	25735	470	450	470	+10
Jock C pr	400	$11	11	11	
Jock C B pr	225	$10¾	10⅜	10⅜	
Jock 2pr	100	$9½	9½	9½	— ⅛
Jock wts	16500	70	63	65	—3
Kelly D A	100	$6	6	6	+ ¼
Labatt	632	$19¾	19⅜	19⅜	+ ⅛
Lafarge	659	$10	9¾	10	+ ⅛
Lafarge A	325	$10½	10½	10½	+ ¼
Lafarge wts	3800	25	14	25	+7
LOnt Cem	4700	295	290	295	—5
LOnt Cemp	475	$13¼	13⅛	13⅛	
L O Cem w	2800	43	40	40	
Lakeland	2490	$5⅜	5⅜	5½	
Lakeland pr	225	$20¼	20¼	20¼	
Lakeland wt	100	330	330	330	—5
Lambtn Ln	200	57⅛	7½	7⅛	+ ⅛
Laura Sec	320	$20¼	19⅞	20¼	+ ⅜
Lau Fin	2765	$14⅛	14¼	14⅝	+ ⅛
Lau Fin 6¼	375	$22¼	22¼	22¼	
Lau F 200	75	$40	40	40	
Lau F 125	250	$22	22	22	+ ¼
Leland	200	45	45	45	—1
Levy	1310	$19⅛	18¾	19⅛	— ⅛
Levy B pr	1200	$22¾	22⅜	22⅜	
LobCo A	1500	$8	8	8¼	
LobCo B	2900	$8½	8⅜	8½	+ ⅛
LobCo pr	440	$49	49	49	
LobG 1pr	100	$31⅞	31¾	31⅞	+ ⅜
LobG B pr	50	$31¾	31⅜	31⅜	+ ⅛
Lob nc	400	$7¾	7⅝	7¾	
Loeb M	6225	$11⅞	11½	11⅞	+ ⅛
MB and PR	2265	$29¼	28½	29⅛	+ ⅜
Magna El	200	225	225	225	
Maher	100	$31	31	31	+1⅞
M Leaf Mill	1255	$17⅛	17¼	17¼	— ¼
Mass-F	20693	$29	27½	28½	
Mass-F pr	25	$186	186	186	—4
Mass-F 5½	210	$142	140	142	— ½
Maxwell	100	390	390	390	
MEPC	100	390	390	390	—5
Met Stores	490	$8¼	8⅛	8¼	
Met Storesp	240	$22	22	22	
Mid Pac	4200	490	490	490	— ⅜
Mid-West	200	320	315	320	
Milt Brick	500	335	330	330	—10
Molson A	565	$31½	31⅜	31½	
Molson	30	$32	32	32	
Mon Foods	360	$7⅜	7¼	7⅜	+ ⅛

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Montex	600	$5⅝	5¾	5¾	— ⅛
Montex pr	800	$7¼	7	7	
Montex wts	1100	130	125	130	
Mont Loco	110	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅛
Moore	865	$55½	55	55¼	— ¼
Morse A	425	$14⅞	14	14	—
Morse B	175	$9⅝	9⅝	9⅝	
Nat Cont wt	260	150	150	150	
Nat Drug	1175	$12¾	12½	12¾	+ ⅛
Nat Hees	25	$110	110	110	
Fat Trust	1420	$27	27	27	— ½
Neon	25	$28	28	28	— ¼
Noranda	$280	$45	44¼	45	
NO NGas	1785	$22½	22⅛	22½	
Nor Phone	300	$10½	10½	10½	
NS LP	25	$26½	26½	26½	— ¼
Ocean Cem	25	$19	19	19	
Ogilvie	965	$15¼	15⅛	15¼	— ¼
Ont Steel	200	$30½	30½	30½	+ ⅜
Oshawa A	425	$28¼	28¼	28½	+ ¼
Pac Pete	3764	$14	13¾	13⅞	
Pac Pete w	20	790	790	790	—15
Pembina	1370	58	7⅞	8	+ ⅛
Penmans	125	$30	30	30	— ⅜
Pow Corp	3997	$12¼	12	12¼	
Price Bros	1450	$43½	43	43½	+ ½
QN Gas	495	$8⅛	8	8⅛	
QN Gas pr	175	$108½	108½	108½	—1½
QN Gs 63w	625	425	400	420	—10
Relchhold	475	$27½	27¼	27⅜	— ⅛
Revelstoke	910	$10	9⅞	10	+ ⅛
Revelstk pr	130	$21½	21½	21½	+ ½
R Yarn A	210	$20	20	20	
Robertson	300	$15½	15	15	— ¼
Rob A pr	225	$20½	20½	20½	
Rob 2pr	100	$17¼	17¼	17¼	—1¼
Rockowr pr	300	$8¼	8¼	8¼	— ⅛
Rolland A	500	$11⅜	11¼	11¼	— ⅛
Rothman	915	$17¼	12½	12½	— ¼
Royal Bank	764	$74⅞	74¼	74⅞	+ ⅜
StL Cem A	225	$27	26¾	27	
St Maurice	1200	41	40	40	—2
Salada	4771	$12¾	12⅜	12⅜	— ⅛
Sayvette	2600	275	275	275	
Seven Arts	225	$15	14¾	15	+ ⅛
Shell Can	1873	$17¼	16⅞	17	+ ⅛
Shell 1 pr	670	$26¼	26½	26¼	
Shell I wts	450	580	575	575	—8
Shop Save	350	$12¼	12⅛	12¼	
Shop City	450	360	340	360	
Shully's	1500	$5¼	5⅛	5⅛	—
Silverwd A	145	$14½	14½	14½	
Simpsons	818	$23⅜	23¼	23⅜	
SKD Mfg	120	5	5	5	
Slater Steel	715	$15⅞	15¾	15⅞	— ⅛
Slat Steel pr	210	$21½	21½	21½	
Sleter A wts	100	600	600	600	+5
Southam	225	$29½	29	29	— ½
Stafford	800	445	425	425	
St Pav	200	$11½	11½	11½	
St Radio	275	$12	12	12	— ¼
Steel Can	11958	$24⅞	24½	24⅝	+ ⅛
Steinbg A	735	$30½	30	30	— ½
Ster Tr	100	$53½	53	53	
Suptest ord	100	$18¼	18¼	18¼	— ⅜
Suptst com	200	450	430	430	—20
Texaco	340	$60¼	60	60	— ½
Tor-Dm Bk	425	$64	63½	63⅝	— ⅛
Tor fer pr	25	$56½	56¼	56¼	—1⅛
Tower	2200	88	80	82	—8
T Fin A	2830	$12½	12¼	12½	— ⅛
Tr Can PL	4219	$38⅜	38	38	— ⅜
Trans-Mt	4750	$18⅝	18¼	18½	— ¼
Trans PPL	1300	$9⅛	9	9⅛	
Turnbull	125	$10¼	10¼	10¼	
Un Ac B1pr	210	$50	50	50	
Un Ac 2 pr	225	$10	10	10	
Un Gas	2921	$22¼	21⅞	22¼	— ⅛
U Gas A pr	45	$53¼	53¼	53¼	+ ¼
U Gas B pr	25	$56⅝	56⅜	56⅝	—1⅜
U Corp B	35	$33¾	33¾	33¾	+ ¼
Un Steel	320	435	430	430	—10
Versa Food	700	310	305	305	—5
Venez Pw	215	42	42	42	
Venez pr	100	125	125	125	+30
Versatile	2195	$10⅛	10	10	— ⅛
Vic G Tr	115	$13¾	13¾	13¾	+ ¼
Vulcan	200	385	380	380	—20
Walk G W	1790	$34⅝	34	34⅝	— ¼
Well Fin	625	$7	7	7	+ ⅛
Well Fin tc	550	$6¼	6⅛	6⅛	
West Ind	550	58	58	58	
Westcoast	3220	$18¼	17¾	18	— ⅛
Westeel	100	$12¼	12¼	12¼	
W Sup A	275	$12	12	12	
W Pacific	350	$18¼	18⅛	18¼	
Weston B	5446	$18⅜	18	18	— ⅜
Weston B	925	$18⅝	18½	18½	— ¼
West A wts	1269	935	920	925	—35
Wood Alex	400	325	325	325	+25
Woodwd A	500	$25	24⅞	24⅞	— ⅜
Y Knit A	29	$6	6	6	
Zellers	250	$11	11	11	

MINES

Acad Uran	2025	5½	5½	5½	+ ½
Accra	12300	39	36	39	+2
Advocate	250	640	640	640	
Akaitcho	500	57	57	57	
All Pitch	7500	23	22½	22½	— ½
Anchor	1000	18	18	18	+1
Ang Rouyn	1000	29	27	29	+2½
Ansil	10213	10	9½	10	
Area	2200	195	189	194	+4
Arjon	7000	12½	12	12½	+ ½
A Arcadia	2500	24	23	23	
Arm-Ruf	5300	8½	8	8½	+ ⅛
Aumag	9750	5½	5⅛	5⅛	
Aunor	600	370	370	370	
Bankfield	14100	13	12	12	—1
Barex	1500	46	46	46	
Barnat	300	67	67	67	+1
Bary Expl	1500	25	25	25	+1
Base Mets	28704	14	12	13½	+ ½
Baska	11000	8½	8	8	— ½
B-Dug	4300	25	25	25	
Bellefer	43800	68	61	67	+3

MARCHE ETRANGER

Falcon	210	$71½	71½	71½	
Inv Syn A	132	$61	61	61	+2¼
RoyalBk	50	$75	75	75	+1¼
Shell Oil	250	$17¼	17¼	17¼	
Seven Arts	300	$15⅝	15⅜	15⅝	+ ⅛
¼Am Leduc	1000	17½	17½	17½	— ½
Bethlm	100	650	650	650	+15
Brunswk	100	940	940	940	—50
C Mosher	100	140	140	140	+5
C Halil	2000	21	21	21	—1
C Delhi	600	800	800	800	
Deer Horn	1100	65	65	65	—1
Lorado	100	166	166	166	—1
Discovery	350	281	281	281	—9
Leitch	100	620	620	620	+120
Mcdonald	1000	37	37	37	—8
Nealon	1500	11	11	11	—1¼
Normetal	100	355	355	355	
Permo	1500	44	44	44	
Provo Gas	300	190	190	190	
Steep R	200	460	460	460	—35
Spooner	3000	15	14½	15	
Teck Corp	400	515	515	515	
Upp Can	500	130	130	130	—10

HUILES

AP Cons	4255	45	43	43	
Alminex	9500	385	370	375	—10
Am Leduc	9500	17½	16½	17	
Ang U Dev	1000	23	23	23	—1
Asamera	6500	81	70	80	+10
Bailey S pr	250	$23¾	23½	23¾	
Bail 5¼pr	245	$25¼	25¼	25¼	
Banff	172	150	150	150	—2
Bata	5800	6½	6	6½	+ ½
Cal Ed	100	$22⅜	22⅜	22⅜	— ⅜
Calvert	29000	53	48	50	+2
Camerina	1000	215	215	215	—5
CS Pete	2750	320	310	320	+10
C Delhi	3371	795	780	780	—10
I Ex Gas	3050	122	120	121	—3
C Hemestd	1114	95	95	95	—1
C Ll Pete	500	21	21	21	+1
C Sup Oil	1628	$16¼	16	16⅛	— ⅛
Cent Del	1950	810	800	805	—5
C Dragon	17000	28	24½	28	+3½
Duvan	4000	14	13	13	
Fargo	4250	320	315	320	
Fr Pete pr	300	350	350	350	—20
Glacier	1500	12	12	12	
Gr Plains	800	$11½	11	11	— ½
Grldoll	14500	36½	35	36½	
Long Point	5000	9	8½	9	
Medal	12272	470	460	470	+10
Midcon	1000	40	40	40	
Murphy	100	350	350	350	—10
Nat Pete	4900	410	410	410	
N Davies	3500	27	25	27	
NC Oils	800	305	300	300	—10
NCO wts	1400	30	29	30	
Numac	1400	174	170	170	—3
Numac wts	100	64	64	64	
Pamol	1300	60	60	60	—4
Permo	2952	44½	43	43½	+1½
Petrol	500	64	64	64	+1
Place	1500	52	51	52	
Ponder	9500	29½	26½	26½	— ½
Provo Gas	10600	192	183	192	+6
Quonto	7500	13½	13	13½	+ ½
Ranger	550	131	131	131	
Sarcee	28000	173	164	172	+3
Scurry Rain	256	$14¾	14¾	14¾	
South U	3500	10½	10	10	— ½
Spooner	2000	13	13	13	
Stanwell	2065	70	68	70	+3
Tech Corp	1110	500	500	500	
Triad Oil	4700	204	202	202	—1
Union Oil	2535	$16	15½	15⅞	+ ⅛
Unispher	1533	26	25	25	—1
U Canso vt	533	185	185	185	+5
Un Oils	1750	76	75	76	+4
Un Reef P	12500	35	33	33	—1
gwespac	600	19	19	19	+1
Wstates	224	675	675	675	—30
Wsburne	100	101	101	101	—4
W Decalte	7652	221	205	217	+1
Yan Can	7000	4½	4½	4½	

INDICES à NEW-YORK

	30in	15rt	15ut	40stks
Vendredi	426.4	170.0	150.2	301.6
Jeudi	425.2	169.5	149.9	300.7
Sem. pass.	434.4	172.2	151.2	306.0
Mois pass.	439.0	166.5	152.3	306.5
Ann. pass.	384.1	145.7	145.9	273.3
1964 haut	440.7	174.0	153.6	307.8
1964 bas	404.6	150.7	148.9	286.7
1963 haut	407.1	152.5	151.1	286.8
1963 bas	341.1	121.8	134.9	242.7

INDICES à TORONTO

	in	ut	bm	huile	ind.G
Vendredi	153.66	134.65	63.14	97.02	143.55
Jeudi	153.85	134.99	63.08	97.58	143.73
S. pass.	156.53	135.85	64.19	102.14	146.33
M. pas.	152.93	133.48	65.91	97.76	143.16
A. pas.	136.55	132.60	60.85	87.09	128.77
1964 ht	156.59	138.56	68.26	101.02	146.35
1964 bas	137.73	129.30	58.82	81.00	128.73
1963 ht	137.49	149.04	62.33	92.43	129.46
1963 bas	124.49	120.56	56.66	77.52	117.80

INDICES à MONTREAL

	63in	13ut	7ba	85co	8pa
Vendredi	149.2	134.3	125.9	144.2	132.2
Jeudi	149.7	134.9	126.1	144.6	132.8
S. pass.	152.5	137.8	126.8	147.2	135.4
M. pass.	151.2	132.4	127.2	144.7	135.8
1964 haut	153.1	138.1	128.5	147.4	136.9
1964 bas	131.9	121.6	118.9	129.7	118.2
1963 haut	121.2	124.1	133.5	129.1	117.4
1963 bas	115.9	111.8	119.7	116.2	95.5

Marché des oeufs et des volailles

Prix des oeufs

| | A

CHASSE SOUS-MARINE SUR LES COTES D'AFRIQUE (1)

— II —

Une murène gênante

Samedi dernier, je vous ai relaté une partie de chasse sous-marine interrompue par la venue d'un requin bleu. Aujourd'hui je vous conte mes démêlés avec une murène, poisson qui inspire au chasseur sous-marin toute la répulsion qu'inspire sur terre au chasseur la vue d'un serpent.

Comme chaque samedi après-midi, je me rendis à mon lieu de chasse préféré : la Pointe-des-Almadies — que vous connaissez déjà ! Cette pointe rocheuse fourmille de toutes les sortes de poissons et en général ses fonds n'excèdent pas 60 pieds dans les endroits les plus bas; la moyenne se situant aux environs de 18 pieds, profondeur pratique pour un plongeur moyen, en bonne condition physique. (2)

Mon fils Christian m'accompagne; il en est à ses premières armes, n'ayant jusqu'alors pas chassé se contentant d'explorer les fonds, charmé souvent par ce qu'il y voit. C'est un très bon nageur. Il va, ce jour-là, étrenner le fusil que je lui ai offert pour ses 13 ans.



Le "pain de sucre"

Sitôt rendus sur les lieux de plongée, impatient, la voiture à peine arrêtée, Christian saute à terre, déjà équipé de son masque, le fusil à la main; il enfile ses palmes, puis se met à l'eau. Le voici qui fonce vers la droite, longeant le bord, se dirigeant vers le "pain de sucre".

Le laissant filer, je prends tout mon temps, et environ 10 minutes après son départ me dirige à pied derrière le piton rocheux conique baptisé comme je vous l'ai dit, découvert à marée basse, et immergé à sa base quand celle-ci monte, (elle est à son plus bas), aussi je saute de roche en roche, évitant soigneusement oursins et coquillages pointus. Presque rendu, à 35 pieds environ du bord, j'entends la voix de mon fils qui crie : "Papa, Papa,... j'ai repéré un gros mérou, tout près d'ici ! Viens vite !". Sans trop me presser, habitué aux exagérations de jeunes et sachant par expérience que le mérou, une fois repéré, reste dans sa caverne attendant en quelque sorte qu'on en vienne le déloger, je me hâte quand même de m'équiper en pensant que l'antre du mérou est presque voisin de celui de la murène; celle-ci, contrairement à beaucoup d'autres poissons, ne s'effraie pas de la présence humaine et, au contraire, se porte à l'attaque dès qu'on manifeste l'intention de chercher à déloger son gros voisin...

Pendant mes préparatifs de mise à l'eau, mon fils, par plusieurs fois, plonge, puis fait surface... à quelque 40 pieds d'où je me trouve, surveillant étroitement sa découverte. A un moment donné, alors qu'il remonte prendre de l'air, il me crie : "je viens de voir une murène... elle est énorme et est à moitié sortie de son trou, presque à côté du mérou... viens vite !"

Je me mets à l'eau et au bout de quelques pieds, nageant en surface, à mon tour, je plonge...

Il ne s'est pas trompé...

Il ne s'est pas trompé... il y a là une belle murène... de ma vie je n'en ai vu d'aussi grosse... D'un vert sale, toute marbrée de marron, le cou gonflé de colère, les deux petites cornes qu'elle porte sur l'extrémité de la mâchoire supérieure dardées vers moi, la gueule armée d'une multitude de dents pointues, largement ouverte, elle est l'image du démon en personne... Mon fils, dont c'est la première sortie de chasse sous-marine se tient prudemment à l'écart, et suit la marche des événements ne sachant par où commencer.

En temps ordinaire, seul, j'aurais laissé de côté toute question d'amour-propre et aurais continué mon chemin sans plus m'occuper de ce dangereux spécimen, mais alors que je remonte en surface, j'aperçois deux magnifiques antennes qui dépassent, à deux ou trois pieds de l'endroit où se tient la murène, et qui ne peuvent qu'appartenir à une grosse langouste (3)... Un mérou et une langouste de belle taille... l'enjeu est tentant, qu'importe la murène; il faut que je m'en débarrasse, un point c'est tout... (Ce n'était d'ailleurs pas la première fois qu'un tel fait m'arrivait).

Après avoir consulté mon rejeton du regard je pique vers le fond, décidé à faire rentrer la bête dans son trou. Arrivé à 3 pieds de celle-ci, tenant mon fusil à bout de bras, je lui assène sur la tête un coup de pointe escomptant comme dans la plupart des cas qui m'avaient été offerts jusqu'alors, la voir rentrer précipitamment dans son antre... Cette fois-ci, j'en suis pour mes frais, c'est le contraire qui se produit... au lieu de rentrer, la vilaine bête sort un peu plus, menaçante et c'est moi qui remonte... pas encore effrayé, mais dérouté par son comportement.

Je replonge donc, décidé à en finir; Christian fait de même; tous deux, l'arme pointée en direction de la murène... nous tirons. Nos deux flèches partent ensemble... celle de mon fils pénètre, vers le milieu du corps, la mienne passe à côté de la cible; brutalement la bête se recule dans son trou, mais la flèche qui la transperce l'empêche d'aller bien loin; elle reste donc en partie sortie, mais lutte de toutes ses forces pour échapper à un autre coup... la flèche plie, les chairs commencent à se déchirer... vite je remonte ma flèche qui pend au bout de son fil, l'enfile dans le fusil, replie le fil de nylon sur son support et tend les sandows!... Pendant que j'effectue ces opérations, mon fils réussit à saisir la flèche, tentant de maintenir la bête en place... il tire de toutes ses forces... je replonge... trop tard... la chair a cédé... la bête recule dans son trou et disparaît... pas complètement pourtant car, sur la gauche entre les roches une partie de son corps est visible... Sans hésiter, je lâche mon coup à cet endroit...

Touchée à nouveau...

Touchée à nouveau, c'est encore un gigantesque combat... cette fois-ci, plus question de reculer, le fer qui la traverse dans la partie arrière de son corps l'incite à foncer de l'avant; la bête apparaît bientôt. Mon fils, pendant ce temps, tente de réarmer son fusil, mais n'y parvient pas, sa flèche ayant souffert des convulsions désordonnées de la bête est tourdue et vivement il repart au bord pour la redresser, excité par ce premier contact avec ce poisson dangereux. En l'attendant, j'essaie de maintenir ma flèche qui, petit à petit, sous la traction formidable de la murène, glisse dans la fente des rochers, entraînée par la bête maintenant sortie aux trois-quarts. Il me faut bientôt renoncer à tenir la flèche, la murène me menaçant dangereusement de ses dents pointues... je remonte tirant sur le fil de nylon de toute ma force... mais voici Christian qui revient ayant réussi à réparer son fusil. Après un plongeon, il remonte n'osant affronter la bête qui lutte farouchement pour se défaire de ma flèche. Je lui passe le fil, puis prends son fusil... ma plongée m'amène, fusil au bout du poing, face à la murène qui, toutes dents dehors, le cou gonflé, cherche à m'écarter; je dirige la pointe vers sa gueule ouverte; se jetant dessus, j'entends les grincements de ses dents sur le fer..., j'appuie sur la gâchette... La gorge traversée, tirant furieusement, se contorsionnant en tous sens, elle recule, blessée à mort. Mon fils saisit la flèche qui la maintient sur son arrière et réussit à l'arracher, non sans mal.

Petit à petit, les forces de la bête décroissent. Nous la tirons sur les rochers, puis sur la rive; là nous constatons combien elle est longue et grosse, environ 6 pieds pour 16 à 17 livres... un des plus beaux spécimens de l'espèce.

Nous nous reposons...

Nous nous reposons quelque temps, fatigués par les plongeons répétés qu'il nous a fallu faire. Des curieux nous entourent, s'exclamant à la vue de la bête qui bouge encore; beaucoup sont effrayés et se tiennent à distance respectueuse... il n'y a pourtant plus aucun risque, mon premier soin ayant été de lui couper la tête, mais tout comme l'anguille d'eau douce, que tout le monde connaît, sa vitalité est très grande.

Le sujet des conversations se porta sur l'accident qui coûta la vie à un petit africain peu de temps auparavant, et il était évident que le pauvre gamin n'avait aucune chance de sortir vivant lors de sa rencontre avec une murène de cette taille. Je vais vous conter brièvement ce qui s'est passé.

Deux gamins...

Deux gamins, entre 8 et 10 ans, pataugeaient au bord, insouciants, heureux; à un certain moment laissant l'onde, ils sautèrent sur les rochers proches que découvrait la marée basse, s'amusant à poursuivre les poissons restés dans quelques trous d'eau, ou ramassant quelque coquillage nacré. Soudain voici l'un d'eux qui tombe en arrêt sur un bout de fil; s'en saisissant il tire... c'est une "palangrotte" (4) laissée-là par quelque pêcheur qui a accroché ses hameçons au fond ou qui est restée calée par quelque poisson de roches... mais cela résiste et quelque chose remue au bout... nos deux gaillards unissent leurs efforts et de concert tirent à qui mieux mieux... sans résultat. L'un d'eux décide d'aller voir quel poisson est pris. Suivant de la main le fil tendu par son compagnon il glisse à l'eau, et poursuivant sa descente, plonge, se dirigeant vers le lieu où se trouve le poisson... C'est imprudent car l'eau est troublée par la vase dégagée par le remue-ménage occasionné par nos deux compères et par le poisson qui cherche à se dégager... Suivant toujours le fil, le gamin descend, écarquille les yeux, ne distinguant rien... la main en avant... soudain celle-ci est saisie, hachée...

Du rocher sur lequel il est juché, sentant de grosses secousses se produire, l'autre gamin tire et regarde... une nappe rouge tache bientôt la surface de l'eau... il sent que ça vient et redouble d'ardeur... horrifié, il aperçoit son petit ami qui se débat, tenu à la gorge par une énorme murène se vengeant de la douleur qui lui déchire les entrailles. Affolé, il crie, ameute quelques baigneurs qui accourent, et tentent d'arracher l'enfant à l'horrible bête.

Ils y parviennent mais c'est trop tard. Affreusement déchiré à la gorge et au ventre, le gamin succombe lors de son transport à l'hôpital de Dakar.

Cet accident fit couler beaucoup d'encre et pendant quelque temps, nombre de baigneurs n'osèrent point se hasarder dans les rochers, pieds nus, à marée basse de crainte d'une morsure de murène...

Selon une vieille légende...

Selon une vieille légende, les Romains conservaient dans de grands bassins, une multitude de murènes, leur donnant en pâture des esclaves et des prisonniers... Cela n'a jamais été prouvé, mais il est incontestable que les murènes sont très capables de dévorer, mort ou vif, tout être vivant pour peu qu'on leur en donne l'occasion.

-o-

Reposés, après quelques détails donnés aux curieux sur les péripéties qui amenèrent à la capture de notre murène, ayant redressé tant bien que mal nos flèches tordues... mon fils et moi pensons à la langouste et au mérou restés dans leur caverne, aussi nous nous mettons à l'eau de nouveau.

Comme je vous le relaterai samedi prochain, ce fut encore une belle bagarre.

André GARREAU

Prochain article:

UN MEROU RECALCITRANT

(1) — Voir le "Devoir" du 30 mai: Un incident de chasse sous-marine à la Pointe-des-Almadies.

(2) — La durée moyenne d'une plongée sous-l'eau, pour un chasseur sous-marin, se situe aux environs de 40 secondes — Lorsqu'il y a nécessité, par exemple quand il faut arracher un poisson de son trou par grande profondeur, il arrive de "tenir" 2 minutes, ce qui n'est pas à recommander, le coeur souffrant beaucoup de cet exercice... surtout s'il y a longtemps que la partie de chasse est commencée.

(3) — Crustacé à chair très fine, rappelant celle du homard. Les langouste abondent sur tout le littoral de la côte sénégalaise. Elles font l'objet d'une pêche intensive de la part des pêcheurs bretons, portugais, espagnols et africains.

(4) — Ligne de pêche en chanvre, très solide, utilisée par les africains, munie de deux hameçons montés sur fil d'acier et alourdie d'un plomb approprié permettant de la lancer à 200 pieds environ du bord.

Northern Dancer est favori à 4 contre 5 pour triompher

NEW YORK, (PA). — Huit pur sang étaient inscrits officiellement hier en vue de la 96e reprise des stakes Belmont aujourd'hui. Le favori est toujours le cheval canadien Northern Dancer, à 4 contre 5, qui deviendrait ainsi le roi des poulains de trois ans.

Le cheval canadien, propriété du millionnaire E. P. Taylor de Toronto, a couru le demi-mille en 50½ secondes sous l'oeil vigilant de l'entraîneur Horatio Luro hier matin.

Le petit Dancer tentera de devenir le neuvième cheval à s'assurer les honneurs de la triple couronne, remportée la dernière fois par Citation en 1948. Il sera le premier cheval canadien à réussir l'exploit en cas de succès.

De plus, il est dans la course aux honneurs du "cheval de l'année". Depuis 1936, le gagnant du Belmont fut nommé cheval de l'année à 12 reprises tandis que les vainqueurs des stakes étaient déclarés champions des chevaux de trois ans en 18 occasions.

Rivaux

Toutefois, il y a souvent des déboires entre la barrière de départ et la ligne d'arrivée, d'autant que les sept autres poulains inscrits vont tenter de briser le saspirations de Northern Dancer à la triple couronne. Entre autres, Hill Rise semble être fait sur mesures pour cette épreuve de 1½ mille où chaque cheval devra porter 126 livres.

Un triomphe de Hill Rise serait particulièrement doux au coeur de Willie Shoemaker qui l'a préféré à Northern Dancer avant le Derby du Kentucky dans le but de récolter de meilleures bourses. On sait que Bill Hartack a profité de la situation pour conduire le cheval canadien à la victoire dans le Derby et le Preakness. Les deux jockeys s'affronteront de nouveau aujourd'hui alors que Hill Rise est coté à 2 contre 1.

Autres inscrits

Pour sa part, Roman Brother, vainqueur du Derby Jersey la semaine dernière, est coté à 8 contre 1.

Un autre favori à huit contre un est Quadrangle, vaincu également lors des deux premières épreuves de la triple couronne.

Determined Man et Shook, propriétés de Herbert Allen, sont des choix négligés à 20 contre 1.

Orientalist, coté à 30 contre 1, doit son inscription à une somme de $5,000 déposée mardi dernier, car les autres inscrits étaient au nombre des 148 chevaux nommés avant le 15 février.

Enfin, Brave Lad complète le total, surtout pour des raisons sentimentales de la part de son propriétaire George D. Widener. Il était propriétaire de Jaipur, vainqueur du Belmont en 1962. Lad est coté à 30 contre 1.

Triple couronne

Le premier cheval à s'assurer la triple couronne en 1911, Sir Barton, appartenait à un Canadien, le commandant J. K. L. Ross, de Montréal. Il avait, cependant, été élevé aux Etats-Unis et a rapporté $116,875 en 31 départs après avoir été acquis pour la somme de $9,000.

Les autres détenteurs de la triple couronne furent : Gallant Fox, en 1930, Omaha, en 1935, War Admiral, en 1937, Whirlaway, en 1941, Count Fleet, en 1943, Assault, en 1946, et Citation, en 1948.

Si le Dancer l'emporte aujourd'hui, il établira probablement un record pour le temps combiné des trois épreuves, établi par Count Fleet en 6:29 3-5 minutes.

Bourse

Le vainqueur du Belmont récoltera $110,850 si aucun des huit inscrits n'est retiré de la course. Le deuxième cheval remportera $25,000. Lors des 95 épreuves antérieures, le favori l'a emporté à 47 reprises, s'est classé deuxième 23 fois, et troisième en 12 occasions. On compte six chevaux étrangers, vainqueurs de l'épreuve.

On sait que Radio-Canada transmettra l'événement à la TV et à la radio à partir de 4h. 30 pm.

Les Français ont confirmé

PARIS — François Chatelet, Maurice Lurot et Henri Delerue viendront prochainement au Canada pour participer le 24 juin à Montréal à une réunion internationale d'athlétisme organisée dans le cadre des Fêtes du Canada français. La nouvelle a été confirmée hier.

Le marathon du Saguenay

A sa deuxième année d'existence, le marathon du Saguenay, d'une distance de 28 milles entre Chicoutimi et Bagotville, semble voué de plus en plus à un succès retentissant. En effet, après le premier succès remporté la saison dernière, les dirigeants du Club de Natation du Saguenay Inc. ont décidé cette année de hausser sensiblement le montant des bourses, et ce grâce à la générosité des commanditaires.

En dernière heure, une autre entreprise commerciale de la région s'est dite intéressée à cette compétition d'envergure et a décidé de présenter une bourse de $250.00. Cette dernière bourse sera la troisième dans l'ordre des sommes accordées à ceux qui réussiront la traversée Chicoutimi-Bagotville. Il se pourrait également, selon les dernières informations reçues qu'une autre maison d'affaires se charge de présenter la quatrième bourse. Le montant de cette bourse est laissée à la discrétion du commanditaire.

Voici une fois de plus la liste des bourses à distribuer: 1ère bourse: $1,000; seconde: $400; troisième: :$250.00; quatrième bourse ? ? ?

A la première femme réussissant la traversée une somme de $100.00 sera ajoutée à la bourse déjà gagnée.

Au premier nageur de la région: un trophée perpétuel avec réplique.

Courses à Ste-Martine

La direction du Ste-Martine Speedway a fait savoir hier que 8 grandes épreuves de course seront présentées aux amateurs de "stock-cars," lors du programme de dimanche après-midi. On sait que la piste de Ste-Martine a ouvert ses portes dimanche dernier.

Ste-Martine est située à environ 15 milles au sud d Montréal en passant par le pont Mercier.

La piste de Ste-Martine est devenue le rendez-vous hebdomadaire des noms les plus prestigieux au domaine des courses d'automobiles. C'est ainsi que les nombreux amateurs pourront voir à l'oeuvre les André Manning, Jean-Guy Chartrand, Roger Labrèche, André Rouville, Jean-Guy Lajeunesse et plusieurs autres à l'occasion du prochain programme de dimanche.

Les propriétaires John Preston et Maurice Delorme ont mentionné, hier, que plusieurs billets de saison ont été retenus par les amateurs bien que la piste n'en soit qu'à sa seconde saison d'activités.

Chuvalo au 8e rang

MIAMI BEACH — Le poids lourd George Chuvalo, de Toronto, occupe maintenant le 8e rang de sa division depuis hier, dans les classements de juin de la WBA.

Deux boxeurs porto-ricains, Jose Torres et Jose Gonzales, ont été élus les boxeurs du mois. Torres s'est mérité l'honneur en vertu de sa victoire-surprise sur Wilbur McClure et Gonzales, grâce à son gain par M.H.C. technique aux dépens de Florentino Fernandez.

Sonny Liston, qui a perdu son titre aux mains de Cassius Clay le 25 février dernier, a encore été ignoré dans le classement.

Toutefois, le président de la WBA a révélé que le comité exécutif de l'Association étudiait une demande du conseiller de Liston, Jack Nilon, en vue de sa réhabilitation dans le classement de juillet.

On sait que Liston fut ignoré à la suite d'accusation de conduite dangereuse et de port d'arme illégal portées contre lui à Denver, le 10 mars dernier.

CLASSEMENTS

Poids lourds — Champion: Cassius Clay. 1. Doug Jones, 2. Eddie Machen, 3. Ernie Terrell, 4. Cleveland Williams, 5. Zora Folley.

Mi-lourds — Champion, Willie Pastrano. 1. Eddie Cotton, 2. Harold Johnson, 3. Bobo Olson, 4. Greg Peralta, 5. Wayne Thornton.

Poids-moyens — Champion, Joey Giardello. 1. Rubin Carter, 2. Joey Archer, 3. Dick Tiger, 4. Lazio Papp, 5. Wino Benvenuti.

BOXE

GLASGOW, Ecosse. — Terry Downes, 168, de Grande-Bretagne, a défait aux points Ed Zaremba, 173, de Jackson, Michigan, en 10 rondes. Chic Calderwood, 175, d'Ecosse, a défait par k.o. technique Allan Harmon, 173 1-2, de Miami, en 6 rondes.

PORT d'ESPAGNE. — Percy Hayles, de la Jamaïque, a défait aux points Johnny Depeiza, de Trinidad, en 10 rondes.

ZANESVILLE, Ohio. — Doug Arthur Agin, 131, de Steubenville, a défait par mise hors de combat technique, Napoléon Ludy, 130, de Détroit, en 6 rondes.

LOS ANGELES. — Raoul Rojas, 126 3-4, de San Pedro, Calif., a défait aux points Eloy Sanchez, 127 1-4, en 10 rondes.

Nouvelles en abrégé

Un médecin de Winnipeg s'est approprié la première place au classement des conducteurs canadiens de voitures de sport, grâce à sa victoire lors de la première épreuve de la saison le 17 mai dernier à Davidson en Saskatchewan. Le Dr Phil Smyth qui pilotait une Lotus 23-B, a cependant fini dixième à Westwood, C.B., une semaine plus tard.

A Westward le 24 mai, c'est Dave Ridenour, de San Francisco, qui a devancé Ludwig Heimrath au fil d'arrivée. Heimrath, de Toronto, qui conduisait une Cooper-Ford, a pris quatre points au classement pour sa troisième place et est sur un pied d'égalité avec George Chapman, de Winnipeg. Les deux premiers étant des Américains, leurs victoires ne comptent pas au classement canadien.

Il y a encore six courses au calendrier du championnat canadien et le vainqueur méritera le trophée Player's Challenge plus $1,000 en argent.

●

CINCINNATI. — Le président Warren Gilles, de la ligue Nationale, a rejeté un protêt du gérant Gene Mauch, des Phillies de Philadelphie, hier. Mauch prétendait que le lanceur Elroy Face, des Pirates de Pittsburgh, "était demeuré à l'intérieur du tableau indicateur de Forbes Field pendant six manches lors de la visite des Phillies à Pittsburgh le 28 mai".

Les Pirates ont répliqué que Face "s'était rendu au tableau indicateur, après la 5e manche et avant que les Phillies reviennent au bâton au début de la 6e reprise,' dans le but d'aller aux toilettes.

Gilles a déclaré : "Il est une habitude acceptée dans le passé d'utiliser les commodités du tableau indicateur de Pittsburgh".

Les Pirates l'avaient alors emporté par 6-5 à la dernière manche.

BASEBALL

HIER

LIGUE NATIONALE
- Los Angeles à New York (soir)
- San Francisco à Philadelphie (s)
- Houston à Pittsburgh (soir)
- Chicago à Milwaukee (soir)
- St-Louis à Cincinnati (soir)

LIGUE AMERICAINE
- Washington à Cleveland (soir)
- Baltimore à Minnesota (soir)
- Détroit à Chicago (soir)
- Boston à Kansas City (soir)
- New York à Los Angeles (soir)

AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE
- San Francisco à Philadelphie
- Houston à Pittsburgh
- Los Angeles à Ne wYork
- Chicago à Milwaukee
- St-Louis à Cincinnati (soir)

LIGUE AMERICAINE
- Washington à Cleveland
- Baltimore à Minnesota
- Détroit à Chicago
- Boston à Kansas City
- New York à Los Angeles (soir)

DIMANCHE

LIGUE NATIONALE
- Houston à Pittsburgh (2)
- Los Angeles à New York (2)
- San Francisco à Philadelphie
- St-Louis à Cincinnati
- Milwaukee à Chicago

LIGUE AMERICAINE
- Washington à Cleveland (2)
- Détroit à Chicago (2)
- Baltimore à Minnesota
- Boston à Kansas City (2)
- New York à Los Angeles

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
Philadelphie	27	16	.628	—
San Francisco	27	19	.587	1½
St-Louis	26	22	.542	3½
Pittsburg h	25	22	.532	4
Milwaukee	24	23	.511	5
Cincinnati	23	23	.511	5
Chicago	21	23	.477	6½
Los Angeles	22	25	.468	7
Houston	22	27	.449	8
New York	15	33	.313	14½

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
Baltimore	30	15	.667	—
Chicago	26	13	.667	1
Cleveland	23	18	.561	5
New York	23	18	.561	5
Minnesota	26	21	.553	5
Boston	22	24	.478	8½
Détroit	18	25	.419	11
Washington	20	29	.408	12
Los Angeles	19	30	.388	13
Kansas City	15	29	.341	14½



Sicorethane un vernis à base de polyuréthane

Un vernis plastique cristallin, à base de résine polyuréthane telle qu'employée pour la protection des ailes d'avion. Imaginez la résistance que SICORETHANE apportera à vos planchers, tables, armoires, portes, etc... même à vos skis ou votre yatch. SICORETHANE fait ressortir toute la richesse, toutes les nuances des bois. Il les protégera même des matières agressives : alcools, parfums, solvants, graisses, acides, détergents, etc... SICORETHANE s'applique facilement, sèche rapidement. Il conserve indéfiniment son éclat de neuf.

Employer la peinture *Sico*, c'est *Sico*nnaître ! PEINTURE SICO LIMITEE Québec - Montréal

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

PRÉPAREZ VOTRE AVENIR

Inscrivez-vous à

L'UNE DES ÉCOLES DE MÉTIERS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

ENSEIGNEMENT GRATUIT*

COURS RÉGULIERS DU JOUR

ÉCOLES DE MÉTIERS — DRUMMONDVILLE
125, rue Ringuet, C.P. 454, Drummondville
Electricité, ferblanterie-tôlerie, mécanique d'ajustage, mécanique d'automobile, menuiserie, soudure.

ÉCOLES DE MÉTIERS — GRANBY
45 sud, rue Saint-Antoine, Granby
Electricité, mécanique d'automobile, mécanique d'ajustage, menuiserie, soudure.

ÉCOLE DE MÉTIERS — JOLIETTE
810, de Lanaudière
Electricité, mécanique d'ajustage, mécanique d'automobile, menuiserie.

ÉCOLE DE MÉTIERS — MAGOG
449, rue Percy, Magog
Appareils électriques domestiques, électricité, mécanique d'automobile, plomberie-chauffage.

ÉCOLE DE MÉTIERS — ST-GABRIEL-DE-BRANDON
55, rue Grenier
Electricité, mécanique d'automobile, menuiserie.

ÉCOLE DE MÉTIERS — ST-JEAN
70, rue Frontenac, St-Jean
Electricité, mécanique d'ajustage, mécanique d'automobile, menuiserie, soudure.

ÉCOLE DE MÉTIERS — ST-JÉRÔME
995, rue Labelle, Saint-Jérôme
Electricité, mécanique d'ajustage, mécanique d'automobile, menuiserie, soudure.

ÉCOLE DE MÉTIERS — SALABERRY-DE-VALLEYFIELD
115, St-Charles, Salaberry-de-Valleyfield
Electricité, ferblanterie-tôlerie, mécanique d'ajustage, mécanique d'automobile, menuiserie, soudure.

ÉCOLE DE MÉTIERS — SOREL
41, avenue de l'Hôtel-Dieu
Electricité, ferblanterie-tôlerie, mécanique d'ajustage, menuiserie, soudure.

INSCRIPTION : du 11 au 25 juin

CONCOURS D'ADMISSION : les 25 et 26 juin, à 9 heures du matin

Bien que les cours de l'Enseignement spécialisé soient gratuits, le ministère de l'Education maintient un système de prêts-bourses afin d'aider les étudiants non résidants qui en ont besoin à subvenir à leurs dépenses de logement et de transport.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

* (frais minimes d'assurance-accidents, d'association d'élèves et dépôt de garantie : total $8 à $10.)

Programme double au Forum

Le National de Montréal en quête de la première place, à la crosse, dimanche

Le Forum de Montréal, un amphithéâtre sportif qui a toujours accueilli des spectacles de choix, que ce soit dans le domaine sportif ou récréatif, sera le théâtre de la renaissance de la crosse à Montréal dimanche soir, alors que débutera la première joute d'un programme double.

Les quatre équipes du circuit sauteront tour à tour dans l'enceinte de jeu afin de se disputer les honneurs des deux victoires.

A 8 heures, le Ville St-Pierre et les Athlétiques de Drummondville se feront face dans un duel qui promet beaucoup à cause de la rivalité qui partage les deux groupes.

On sait que trois joueurs du Drummondville, y compris le joueur instructeur Roger Desrosiers, ont connu leurs meilleurs à la crosse dans l'uniforme du club Ville St-Pierre, et l'instructeur René Couture, de l'équipe de cette ville de banlieue, fera l'impossible pour leur faire regretter leur décision.

Vers 9 h. 30, commencera la joute Caughnawaga - National, avec comme enjeu le premier rang du circuit.

Les Indiens de Caughnawaga alignent toujours une équipe spectaculaire, tandis que le National de Montréal forme un club agressif au possible.

Les amateurs de crosse auront alors l'occasion de constater par eux-mêmes les chances de réussite du gardien Jacques Plante à la crosse, alors que ce dernier fera son retour au Forum dans l'uniforme tricolore.

Worsley pourrait faire un retour à la ligue Nationale

Sam Pollock, nouveau gérant général des Canadiens de Montréal, vient d'annoncer qu'il était prêt à céder Gump Worsley lors "d'un échange raisonnable".

"Worsley est un gardien du calibre de la ligue Nationale et, si une équipe est prête à parler d'échange raisonnable, nous sommes prêts à l'écouter." a dit Pollock. "Toutefois, nous n'agirons pas à moins de recevoir un joueur de calibre majeur qui pourrait renforcer notre équipe en retour."

On sait que Worsley, obtenu en échange de Jacques Plante, des Rangers de New York, la saison dernière, a évolué pour les As de Québec, tout en s'assurant une première place sur l'équipe d'étoiles de la ligue Américaine. Charlie Hodge l'a alors remplacé et a si bien fait avec le Tricolore que Worsley n'a jamais été rappelé.

Pollock, qui a remplacé Frank Selke, père, à la direction des Canadiens, a déclaré qu'une équipe majeure parlait sérieusement de transactions avec les Canadiens, mais il n'a pas voulu l'identifier.

Tony Lema prend la tête dans le "Thunderbird"

RYE, N.Y. — Tony Lema a pris la tête du peloton des golfeurs à la fin de la deuxième ronde du tournoi Thunderbird d'un enjeu de $100,000, hier, en réunissant une tournée de 67. Sa fiche pour les deux premières rondes (135) le place en tête des golfeurs dans cette classique, deux coups en avant. Lema a frustré le favori Arnold Palmer de la première place en calant un magnifique birdie alors qu'il était à 12 pieds de la coupe.

Voici le classement des dix premiers dans ce tournoi.

Tony Lema	68-67—135
Mike Souchak	69-69—137
Ken Venturi	67-70—137
Paul Harney	68-70—138
Phil Rodgers	67-71—138
Jay Dolan III	69-69—138
Kel Nagle	68-70—138
Billy Casper	71-67—138
Bob Nichols	68-70—138
Bob Duden	69-70—139
Arnold Palmer	68-71—139

Une lutte serrée est prévue dans l'épreuve principale, ce soir à B.B.

Dans tous les domaines, la qualité prime sur la quantité et cette vérité éclatera plus que jamais, ce soir, à Blue Bonnets où six rapides pur-sang s'attaquent au record de piste des 6½ furlongs dans le cadre du "Handicap Laurentien" de $5,000.

King Swing, de Mme L.-E. Johnson, est le détenteur du record, soit de 1:19.2. Il est inscrit dans la course, mais il n'est que le quatrième dans la liste des favoris.

Winesteo, à Douglas Banks, detient le record de Blue Bonnets pour un mille et 70 verges. Il prendra lui aussi le départ, mais on considère toujours que Monarch Park, vainqueur du handicap de la soirée inaugurale, comme étant le pur-sang à battre.

Monarch Park sera conduit par Al Coy, à qui l aferme Addison Hall fait confiance en l'absence d'Avelino Gomez retenu par des engagements antérieurs à Greenwood.

War League, vainqueur de courses à réclamer de $6,000 et $7,500 à Lauret, cette année, est aussi présent, ce soir, de même que Publican, l'as de l'écurie dirigée par Mme Barbara Kees. Publican a remporté une victoire sensationnelle lundi dernier.

Selon un expert, Monarch Park mérite son rang de favori, mais ne triomphera pas sans difficulté.

King Swing est un as du sprint et donnera du fil à retordre à Monarch Park, au tout début. Le favori devra être en possession de toute sa forme pour résister au fougueux élan final de War League.

New Member et Publican devront fournir un efort maximum s'ils aspirent à se classer "dans l'argent." Quant à Winisteo, il aurait de meilleures chances si la distance était plus longue .

EN GALOPANT — Il y a de la qualité et de la quantité dans la huitième épreuve, course à exacta... Speedy Lament, vedette du "Handicap Blue Bonnets" de samedi dernier, sera montée par le petit Eddie Simpson et devra être à son meilleur pour repouser les assauts de Hygard, Riesant, Buc Fever, Nakina et Ocho Rios, tous des marchands de vitesse bien connus à Montréal... Chinese Girl et Bamboo Curtain formeront une puissante entrée dans la sixième course... Ces deux chevaux entrainés par Art Warner sont en grande forme, ayant gagné chacun leur dernière course...

Dolbeau sera représentée

L'organisation du grand tournoi international de balle molle qui aura lieu au parc St-Rédempteur de Hull, du1er au 5 juillet prochain, va bon train.

Jusqu'ici, 11 équipes ont manifesté leur intention de prendre part au tournoi. On compte deux clubs de la ville de Utica, dans l'Etat de New York; une équipe d'Oshawa, en Ontario; Elliott Lake, équipe championne du tournoi de 1963; une équipe de Dolbeau, dans le Québec; une autre formée de vétérans, connue sous le nom de Jockey All Stars; l'équipe St-Joseph de la ligue Senior Sportsman d'Ottawa; les équipes O'Keefe, Parc de la Montagne et Courval-Vachon, toutes trois de la ligue Commerciale de Hull; ainsi qu'une équipe de Joliette, dans le Québec.

Le tournoi international de balle molle est organisé par l'Association sociale et sportive Hull-Volant.

Les équipes seniors du Canada tout entier et des Etats-Unis, intéressées à s'inscrire à ce tournoi, peuvent le faire dès maintenant en s'adressant au secrétaire, M. Marcel Guitard, au 107 Maisonneuve, à Hull, ou en téléphonant à 663-2519. La période pour l'inscription des équipes prend fin le 15 juin, à minuit.

A MOSPORT

Le championnat canadien à l'enjeu aujourd'hui alors que s'ouvre une nouvelle saison de courses

ORONO, Ont. — Un nouveau genre de cheval-vapeur et quelques-uns des meilleurs conducteurs au monde sont réunis à la piste Mosport en vue de la course internationale de 200 milles, qui marque les débuts de la saison canadienne dans les courses d'autos.

Des Lotus 10S avec engin britannique ont dominé à Mosport jusqu'ici, mais les favoris utiliseront des engins américains aujourd'hui.

L'Ecossais Jim Clarck, champion conducteur mondial en 1963 et A. J. Foyt, gagnant de la course de 500 milles à Indianapolis samedi dernier, seront au volant de Lotus 19BS.

Dans Gurney, qui a établi le record d'un tour de piste de 2.45 milles avec une moyenne de 94.42 milles à l'heure il y a deux ans, sera de retour cette année au volant d'une puissante Lotus 19B.

Par contre, Chuck Daigh, qui a établi le record de l'épreuve de 200 milles avec un temps de 2:09.38.6 heures l'an dernier, sera absent cette année.

CHAMPIONNAT CANADIEN

En plus de rapporter $3,000 au vainqueur, le championnat canadien est au programme.

Le champion canadien 1961, Ludwig Heimrath conduira une Ford-Cooper.

Par ailleurs, les grosses Ferrari italiennes seront de retour. Wayne Burnett, au volant d'une Testa Ross, Von Imery, dans une Dino Ferrari; et Bob Crossman, dans une GTO, seront de la partie.

Enfin, l'Anglais Hugh Dibley conduira une Porche 904 et le Néo-Zélandais Bruce MacLaren, une Zerex Special avec engin Old V-8.

M. Yvon Blais, le commantateur sportif de Montréal, sera à Mosport aujourd'hui pour la quatrième reprise de la classique "Player's 200". A cause du grand nombre de francophones qui assisteront à cette course, la compagnie Player's a voulu ajouter une service, celui d'un annoncerur français pour le public français. A périodes régulières, M. Blais décrira la course et commentera les différentes étapes de l'épreuve. Un porte-parole de la compagnie Player's, a déclaré qu'il était normal d'agir de la sorte puisque les courses d'automobiles, un sport qui grandit toujours en popularité, s'adressait autant aux sportifs de langue française que ceux de langue anglaise.

Nouvelles en abrégé

LONDRES (AFP) — Pour la troisième année de suite, la "Coronation Cup" d'Epsom est allée à la France. Hier après-midi, la victoire est revenue au grand favori Relko, gagnant du Derby de l'an dernier. Monté par le jockey français Yves Saint-Martin, Relko, coté à 4-6, ne l'a toutefois emporté que d'une encolure sur le cheval irlandais Khalkis. Le cheval anglais Royal Avenue a terminé troisième à quatre longueurs du vainqueurs. Relko appartient à M. François Dupré.

•

VANCOUVER (PC) — Stafford Smythe, président des Maple Leafs de Toronto, a rencontré secrètement le maire William Rathie, hier, et s'est engagé à construire un colisée de $8,000,000 d'ici deux ans en autant que la ville lui fournisse le terrain au centre de la cité. Le maire doit se rendre à Toronto d'ici 30 jours afin d'accepter l'offre de Smythe ou de lui faire une contre-proposition. Les Leafs n'ont pas demandé de concessions de taxes dans la proposition d'hier. Il n'en reste pas moins que le maire devra tenir un blébicite en raison de la valeur de $2,000,000 pour le terrain à concéder.

•

CLEVELAND (PA) — Birdie Tebbets a laissé entendre, hier, qu'il sera peut-être capable de reprendre son poste de gérant des Indiens de Cleveland le mois prochain. Enchanét des progrès de son pilote, le gérant général Gabe Paul ne veut pas son retour à moins de permission des médecins. Tebbets se remet présentement d'une attaque cardiaque subie le 1er avril dernier et il a l'intention d'aller à Rochester passer un examen géénral avant de revenir à Cleveland.

Les organisateurs des jeux gymniques ne peuvent rien laisser au hasard

Pour organiser une fête de l'envergure de celle des Jeux gymniques, on imagine bien que tout le travail ne peut reposer sur les épaules d'un seul homme. C'est pourquoi le comité des fêtes du Canada français, qui consacre l'après-midi de la Saint-Jean-Baptiste à la jeunesse, a désigné un comité de Jeux gymniques.

Son président et principal responsable est Yvan Dubois, un jeune homme qui s'impose de plus en plus chez nous comme un leader naturel des mouvements de jeunesse, d'éducation physique, de loisirs et de récréation. Il est directeur du service d'éducation physique et des activités dirigées à la commission scolaire régionale de Duvernay; premier président de l'Association canadienne des centres de loisirs, qui vient de tenir son deuxième congrès à Val David.

Parmi les autres membres du comité des jeux, on remarque: Bernard Miron, qui est président du sous-comité des participants; Aloys Voitchosky, en charge du sous-comité pédagogique; Yvan Coutu, coordonateur de la programmation et des démonstrations de masse; René Rousseau, préposé aux problèmes de transport des écoliers; Yves Rajotte, président de la sous-commission des techniques; Gilles Houde, chargé du comité des invités et maître de cérémonie; Michel Voitchovsky, en charge de l'athlétisme, et plusieurs autres.

ECOLES. — Voici les écoles qui ont accepté, avec leur instructeur physique, de participer activement aux Jeux gymniques: Verdun, Montréal, Ville-Saint-Laurent, Pointe-Claire et Beaconsfield, Ville Mont-Royal, Dorval, Westmount, Outremont, Pincourt, Vaudreuil, Dorion, Rawdon, Saint-Jérôme, Drummondville, Cornwall, Saint-Vincent-de-Paul, régionale Gérard-Filion, régionale Duvernay, régionale Repentigny, régionale des Mille-Iles, Longueuil, collège St-Laurent, l'Epiphanie, Beloeil, Lachine, Châteauguay.

Sélections

1	Royal Buzz Burlader New Door
2	Mixed Deal Indian Find Plum Grove
3	Lady Domain Blue de Blue Cardium
4	Bonnie Bird Special Pride Miss Nanette
5	Allez Vous Mow de Lawn Camie's Charm
6	b entry a entry Brown Sandy
7	Monarch Park Winisteo New Member
8	Speedy Lament Riesant Hygard

ASSURANCE AUTOMOBILE

Nous représentons 21 compagnies

TAUX DE FLOTTE POUR ETUDIANTS UNIVERSITAIRES

L.-M. DÉSILETS
ASSURANCES
Montréal : UN. 1-5395
St-Hilaire : FO. 7-5636
Québec : LA. 4-7533

Inscrits à B. Bonnets

PREMIERE COURSE
Réclamer — 4 ans et plus — $1,400
6½ furlongs

4	Royal Buzz	Johnson 115	2
3	Lillie's Boots	Contrada 118	3
8	Turf Student	Davidson 115	4
2	Fudge	Coy 113	5
5	Clod Launcher	Steer 118	6
1	Wittelsbach	Tawse 108	7
6	New Door	Gubbins 118	8
7	Burlador	Allen 118	10

DEUXIEME COURSE
Réclamer — 4 ans et plus — $1,400
6½ furlongs

8	Mixed Deal	Coy 118	2
5	Byle's Boy	Contrada 118	3
2	Vital Factor	Gesualdo 111	4
3	Plum Grove	Nedeau 118	5
7	Edgor's Sister	Davidson 110	5
6	Indian Find	Allen 118	6
4	Countess A	Chavez 110	8
1	Grand Year	Venne 118	10

TROISIEME COURSE
Réclamer — 3 ans — $1,500
6½ furlongs

7	Lady Domain	Simpson 104	2
5	Blue de Blue	Johnson 115	3
1	Cardium	Coy 106	4
2	Alert Alex	Grasby 109	5
3	Stem The Tide	Steer 110	7
4	Ashwar	Venne 109	8
6	Trilby's Heels	Nash 109	10

QUATRIEME COURSE
6½ furlongs

1	Greek Page	Coy 116	2
3	Fiddlestick	Contrada 116	3
4	Special Pride	Farnell 114	4
6	Miss Nanette	Johnson 111	6
5	Isione	Nash 111	8
2	Bonnie Bird	Simpson 108	10

CINQUIEME COURSE
Réclamer — 4 ans et plus — $1,400
5 furlongs moins 70 pieds

5	Teacher's Pal	Nedeau 110	2
8	Storm Front	Perrier 115	3
9	Rambling On	Welch 113	4
1	Mow de Lawn	Coy 113	5
6	Voici	Farnell 115	8
2	Allez Vous	Allen 118	6
4	Hickory Bill	Venne 115	6
3	Totten Boy	Gubbins 115	8
7	Camie's Charm	Smith 113	10

SIXIEME COURSE
Non gagnants — 3-4 ans — $1,700
6½ furlongs

6	Chinese Girl	106	2
7	Bamboo Curtain	106	2
1	Brief Star	Uyeyama 103	5-2
5	All Brief	119	5-2
3	French Twist	Nedeau 111	3
4	Jut's Red Ace	Johson 116	4
2	Bernhomeda	Venne 111	5
8	Evelew	Coy 116	7
9	Brown Sandy	Welch 122	10

SEPTIEME COURSE
4 ans et plus — $5,000
Handicap Laurentien
6½ furlongs

5	Monarch Park	Coy 112	2
6	War League	116	3
4	Winisteo	Gubbins 116	4
3	King Swing	Nedeau 112	6
2	Publican	Gabriele 111	8
1	New Member	113	10

HUITIEME COURSE
3 et 4 et plus — $2,000
6½ furlongs

4	Speedy Lament	Simpson 100	2
5	Riesant	Coy 112	3
2	Old Man Red	Allen 114	4
6	Buc Fever	Nedeau 114	6
7	Nakina	Farnell 114	8
8	Ocho Rios	Gubbins 111	5
1	Hygard	Chavez 114	6
3	Last Hurrah	Contrada 114	8

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

PRÉPAREZ VOTRE AVENIR

Inscrivez-vous à

UN DES INSTITUTS OU A UNE ECOLE DE METIERS DU MINISTERE DE L'EDUCATION

ENSEIGNEMENT GRATUIT*

COURS RÉGULIERS DU JOUR

INSTITUT AÉROTECHNIQUE
(9155, rue St-Hubert, Montréal)
Métiers de l'Aéronautique et Hôtesse de l'air
(Inscription : Institut de Technologie Laval - 9155 St-Hubert)

INSTITUT DES ARTS APPLIQUÉS
(1430, rue St-Denis, Montréal)
Décoration intérieure, céramique, émaillerie, ébénisterie, tissage domestique, finition du meuble, garniture, maquette, sculpture sur bois, étalage, ferronnerie d'art.

INSTITUT DES ARTS GRAPHIQUES
(8955, rue St-Hubert, Montréal)
Linotypie, maquette, monotypie, offset : caméra, montage, plaqués, presses offset : presses typographiques, reliure, typographie.

INSTITUT DE PAPETERIE
(2250, rue St-Olivier, Trois-Rivières)
Contrôles et instruments, fabrication des pâtes et des papiers.

INSTITUT DES TEXTILES
(2255, rue Laframboise, St-Hyacinthe)
Cours de métiers (2 ans) — Electricité, mécanique d'ajustage, menuiserie, tricot.
Cours des Textiles (3 ans)
Cours de chimie-teinture (4 ans) — Armure textile, chimie-teinture, fabrication des tissus de laine, fabrication des tissus de coton, tricotage industriel.
(les examens d'admission pour le cours de chimie-teinture auront lieu les 2 et 3 septembre).

INSTITUT DE MARINE
(25, rue St-Louis, Rimouski)
Mécanique de marine, navigation, radio-télécommunication.

ÉCOLE DES MÉTIERS COMMERCIAUX
(1265, rue St-Denis, Montréal)
Boulangerie-pâtisserie, coiffure pour dames, coiffure pour hommes, coupe et confection pour dames, coupe et confection pour hommes, cuisine d'hôtel, haute couture, modes (chapeaux féminins), horlogerie.
confection en série (robes) Durée : 15 semaines — Pas de concours d'admission.

INSCRIPTION : du 11 au 25 juin

CONCOURS D'ADMISSION : les 25 et 26 juin

Bien que les cours de l'Enseignement spécialisé soient gratuits, le ministère de l'Education maintient un système de prêts-bourses afin d'aider les étudiants non résidants qui en ont besoin à subvenir à leurs dépenses de logement et de transport.

MINISTERE DE L'EDUCATION

* (frais minimes d'assurance-accidents, d'association d'élèves et dépôt de garantie : total $8 à $10.)

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

PREPAREZ VOTRE AVENIR
Inscrivez-vous à
L'ÉCOLE DES MÉTIERS DE L'AUTOMOBILE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
(3744, rue St-Denis, Montréal, P.Q.)
ENSEIGNEMENT GRATUIT*
COURS REGULIERS DU JOUR

Débosselage et peinture, mécanique diesel, mécanique et électricité d'automobile (réparations)

INSCRIPTION : du 11 au 25 juin
CONCOURS D'ADMISSION : les 25 et 26 juin

Bien que les cours de l'Enseignement spécialisé soient gratuits, le ministère de l'Education maintient un système de prêts-bourses afin d'aider les étudiants non résidants qui en ont besoin à subvenir à leurs dépenses de logement et de transport.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

* (frais minimes d'assurance-accidents, d'association d'élèves et dépôt de garantie : total $8 à $10).

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

PRÉPAREZ VOTRE AVENIR
Inscrivez-vous à
L'UN DES INSTITUTS DE TECHNOLOGIE OU ÉCOLES DE MÉTIERS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ENSEIGNEMENT GRATUIT*

COURS RÉGULIERS DU JOUR

INSTITUT AÉROTECHNIQUE
9155, rue St-Hubert, Montréal
Métiers de l'Aéronautique — Hôtesse de l'air
L'inscription se fait à l'Institut de technologie Laval, 9155, rue St-Hubert

INSTITUT DE TECHNOLOGIE DE VAUDREUIL
Cité des jeunes, Vaudreuil
Electricité, mécanique d'ajustage, outillage, menuiserie, machinerie lourde mécanique de machines fixes, soudure, (traitement des eaux, en septembre 1965)

INSTITUT DE TECHNOLOGIE LAVAL — MONTRÉAL
9155, rue St-Hubert, Montréal
Chimie (industrielle-biologie), électricité, instruments et appareils de contrôles, mécanique d'ajustage, menuiserie, réfrigération, soudure.

INSTITUT DE TECHNOLOGIE DE MONTRÉAL
200 ouest, rue Sherbrooke, Montréal
Construction générale, électricité, électronique (y compris radio et T.V.) fonderie, forge, mécanique d'automobile, mécanique diesel, ferblanterie-tôlerie, mécanique d'ajustage, modèlerie, outillage, soudure.

ÉCOLE DE MÉTIERS DE MONTRÉAL — Section Est
3320, rue Hochelaga, Montréal
Electricité, fonderie, mécanique d'ajustage, menuiserie, modèlerie.
* Construction générale, (* au cours technique seulement)

ÉCOLE DE MÉTIERS DE MONTRÉAL Section Ouest
4976 ouest, rue Notre-Dame, Montréal
Electricité, fonderie, mécanique d'ajustage, menuiserie, modèlerie.

ÉCOLE DE MÉTIERS DE LACHINE
46, 16e Avenue, Lachine, Montréal
Electricité, ferblanterie-tôlerie, mécanique d'ajustage, menuiserie, modèlerie

INSCRIPTION : du 11 au 25 juin

CONCOURS D'ADMISSION : les 25 et 26 juin, à 9 heures du matin

(Les concours d'admission se tiendront pour tout le monde dans les deux instituts de technologie et ce pour tous les élèves de la région de Montréal, quelle que soit l'école de métiers ou l'institut de technologie où s'est faite l'inscription. Le lieu du concours sera indiqué à chacun des candidats.)

Bien que les cours de l'Enseignement spécialisé soient gratuits, le ministère de l'Education maintient un système de prêts-bourses afin d'aider les étudiants non résidants qui en ont besoin à subvenir à leurs dépenses de logement et de transport.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

* (frais minimes d'assurance-accidents, d'association d'élèves et dépôt de garantie : total $8 à $10.)

Londres et Moscou seraient "en principe" d'accord sur le plan polonais pour le Laos

LONDRES. — L'accord de principe anglo-soviétique sur le plan polonais a été constaté au cours d'un entretien que l'ambassadeur de l'URSS, M. Alexandre Soldatov, a eu vendredi après midi à sa demande, avec le secrétaire au Foreign Office, M. Richard Butler.

Au cours de cette entrevue, qui faisait suite à la communication soviétique appuyant le plan polonais, M. Butler a déclaré à son interlocuteur que le gouvernement britannique étudiait ce plan "de toute urgence et dans un esprit favorable", apprend-on de source anglaise autorisée.

Le plan polonais qui prévoit des consultations en Suisse entre les co-présidents de la conférence de Genève, les membres de la commission internationale de contrôle (Inde, Canada, Pologne) et les trois tendances représentées au sein du gouvernement laotien a déjà été accueilli favorablement par la Grande-Bretagne et croit-on savoir par les Etats-Unis.

Le projet soviétique de message que l'URSS et la Grande-Bretagne devraient adresser à l'Inde et au Canada ainsi qu'aux dirigeants des trois partis laotiens est qualifié de "raisonnable" à White-Hall où l'on fait remarquer qu'il est rédigé dans des termes très modérés.

Pendant ce temps, à Washington, le département d'Etat a fait état vendredi d'informations en provenance de l'ambassade des Etats-Unis à Vientiane d'après lesquelles les forces du Pathet Lao ont déclenché jeudi une attaque contre les positions militaires tenues par les forces neutralistes dans le secteur de Meuong Soui au nord-ouest de la plaine des Jarres.

Le porte-parole du département d'Etat, M. Robert McCloskey, a précisé que l'attaque avait eu lieu au sud de la colline de Phou Kout située à l'est de Meuong Sui et au nord de la route numéro 7. Il a ajouté que l'attaque avait été menée par un bataillon du Pathet Lao et que les unités neutralistes qui défendent ces positions ont bénéficié de l'appui tactique aérien fourni par des appareils de fabrication américaine du type T-28 appartenant aux forces royales aériennes. Il a souligné cependant que les conditions atmosphériques défavorables ont limité les opérations aériennes au Laos depuis quelques jours.

AUX QUATRE COINS DU MONDE

LONDRES — En dépit de quelques imprévus qui ont marqué cette première expérience, le lancement de la fusée britannique "Blue Streak," effectuée jeudi de la base australienne de Woomera, a été couronnée de succès, a déclaré le ministre de l'aviation, M. Julian Amery, à la Chambre des Communes. Le "Blue Streak" constitue le premier étage d'une future fusée européenne, le second étant construit par la France et le troisième par l'Allemagne.

* * *

GEORGETOWN. — Le Dr Cheddi Jagan, premier ministre de la Guyane britannique, a invité M. Forbes Burnham, chef du congrès national du peuple, parti d'opposition, à des pourparlers en vue de la formation d'un cabinet de coalition qui chercherait à mettre fin aux troubles raciaux.

* * *

LAGOS — Alors que près de 800,000 travailleurs poursuivaient hier la grève générale déclenchée le 1er juin dans l'ensemble du territoire nigérien, on a fait appel à l'armée et à la police afin de prévenir les actes de sabotage. On s'attend à ce que le nombre des grévistes atteigne très bientôt le million. Le premier ministre, sir Abubakar Tafawa, doit rentrer dans sa capitale aujourd'hui.

PARIS. — Selon des indications puisées à des sources sérieuses mais qui n'ont reçu jusqu'ici aucune confirmation autorisée, le Général de Gaulle tiendra une conférence de presse au mois de juillet. Tout permet de penser que, cette fois-ci, le Général de Gaulle se servira de sa conférence de presse de juillet pour procéder à la mise au point qu'on a laissé prévoir sur le communisme.

* * *

LA NOUVELLE DELHI — M. Lal Bahadur Shastri, nouveau premier ministre indien, a déclaré devant une assemblée générale du parti du congrès, qu'il "favoriserait une politique de persuasion" à l'égard de la Chine et du Pakistan.

* * *

HONG-KONG. — Selon la revue "économique d'extrême Orient" la situation alimentaire s'améliore progressivement et régulièrement en Chine populaire où le rationnement se trouve réduit parallèlement.

* * *

SAIGON. — Un officier américain et un militaire vietnamien ont été tués par une mine à l'ouest de Tamky, au centre Vietnam, annonce-t-on de source américaine. Plusieurs Vietnamiens, dont le nombre n'est pas précisé, ont été blessés. D'autre part, un bilan de la situation militaire au cours du mois de mai écoulé laisse apparaître, chez les gouvernementaux comme chez les Vietcong, une diminution considérable des pertes en personnel et en armes comparativement aux chiffres du mois d'avril. Les pertes gouvernementales demeurent assez nettement supérieures aux pertes vietcong, mais le pourcentage de tués reste en faveur des gouvernementaux quoique à un niveau inférieur de 50 p.c. à celui du mois précédent.

* * *

NATIONS-UNIES. — Le sous-comité pour Aden du comité de décolonisation de l'O.N.U. a protesté dans un communiqué contre la décision du gouvernement britannique de ne pas inviter les représentants de partis et d'organisations politiques ayant des opinions différentes de celles de la Grande-Bretagne à la conférence constitutionnelle sur Aden convoquée à Londres pour le 9 juin.

* * *

LUSAKA. — L'Assemblée législative de la Rhodésie du Nord a adopté vendredi à l'unanimité une résolution autorisant le gouvernement à demander que le territoire qui accédera à l'indépendance le 24 octobre sous le nom de "République de Zambi", fasse partie du Commonwealth britannique.

* * *

VIENNE. — L'Afrique du Sud a été exclue vendredi de l'Union postale universelle.

Une résolution dans ce sens présentée par l'Ethiopie, a été adoptée vendredi par le congrès postal universel, actuellement réuni à Vienne, par 58 voix contre 30 et 26 abstentions.

* * *

RIO DE JANEIRO. — L'ex-député fédéral Francisco Juliao, animateur du mouvement pro-castriste des "ligues paysannes" a été arrêté ce matin dans l'Etat de Goias. Juliao dont le mandat avait été cassé par le "commandement suprême de la révolution", le 10 avril dernier, était en fuite.

France-EU

WASHINGTON. — L'information de presse américaine annonçant le prochain départ de M. Hervé Alphand, ambassadeur de France à Washington, qui serait remplacé pour permettre aux relations de Paris avec le gouvernement Johnson de se fonder sur une base nouvelle, est "dénuée de tout fondement", a déclaré hier M. Jean Baube, conseiller à l'ambassade de France à Washington.

D'autre part, de source proche du département d'Etat, on déclare tout ignorer de cette éventualité.

L'information parue dans la presse américaine précisait que M. Hervé Alphand, qui est ambassadeur à Washington depuis près de huit ans, serait remplacé par M. Charles Lucet, directeur des affaires politiques au Quai d'Orsay.

LES DROITS CIVIQUES AU SENAT DES E.U.

La motion de clôture fera cesser l'obstructionnisme des Sudistes

WASHINGTON. — Le sénat votera mardi prochain sur la motion de clôture de ses débats sur le projet de loi sur les droits civiques qui dure depuis deux mois. Toutefois, plusieurs sénateurs auraient demandé que le vote de la motion de clôture soit remis de quelques jours.

Cette motion sera déposée sur le bureau de cette assemblée dans la journée d'aujourd'hui et, conformément au règlement, le vote devra intervenir mardi. Plus de 37 sénateurs ont jusqu'à présent signé la motion de clôture. Seize signatures seulement étaient nécessaires pour le dépôt réglementaire de ce texte. Mais le vote sur la motion devra être obtenu à la majorité des deux tiers du sénat. Cependant de nombreux sénateurs qui n'ont pas signé la motion ont déjà annoncé qu'ils voteraient en sa faveur lorsqu'elle sera mise aux voix.

Les partisans du projet de loi sur les droits civiques ont bon espoir de mettre fin aux discussions afin d'entamer la procédure de vote final sur le projet même. A partir de ce moment, le temps de discussion sur les diverses clauses du projet de loi sera limité et le "filibuster" qui a retardé la décision sénatoriale sur un projet déjà adopté par la Chambre des représentants prendra automatiquement fin.

Sur les 37 sénateurs qui ont signé la motion de clôture, on compte 26 démocrates et 11 républicains.

A LA CONFERENCE SUR LE COMMERCE MONDIAL

Capitalistes et socialistes notent la maturité des "75"

GENEVE — Bilan somme toute satisfaisant, a déclaré hier au cours d'une conférence de presse, M. Janez Stanovnik, président de la Commission du financement de la conférence mondiale sur le commerce. Commentant les travaux de cette commission, il a exprimé son optimisme en ce qui concerne la possibilité d'arriver à un accord, à bref délai, sur l'ensemble des problèmes créés par le déséquilibre économique entre le tiers monde et les pays "nantis", problèmes dont la conférence a permis au monde de prendre conscience.

Il a souligné le phénomène important que constitue le regroupement des pays du tiers monde au sein du groupe des "75" ("Ces pays, a-t-il dit, font la preuve d'une maturité reconnue tant par les pays occidentaux que par les pays socialistes.")

La commission qui a eu à examiner plus de 50 recommandations est parvenue à un accord sur les deux principaux points suivants pour financer l'aide aux pays en voie de développement:

— Création d'un fonds de financement compensatoire;

— Prélèvement par chaque pays industrialisé d'un montant minimum aussi proche que possible de un pour cent net de son revenu national (ce qui équivaudrait pour les seuls pays occidentaux à une somme de 10 milliards de dollars soit plus du double de l'aide consentie actuellement).

Il a, en revanche, exprimé son regret qu'aucun accord ne soit intervenu sur la création d'un fonds d'équipement des Nations Unies qui aurait permis de financer, à des conditions favorables, les plans et programmes de développements en particulier dans le domaine de l'industrialisation.

D'autre part, quatre pays en voie de développement mais ne faisant pas partie du groupe des "75" désirent actuellement y être admis comme membres de plein droit. Ce sont: Israël qui a déjà formulé sa demande, Cuba, la Roumanie et la Grèce qui le feront prochainement.

Une seule de ces candidatures, celle d'Israël, ne sera, de toute évidence, pas acceptée. En effet 16 pays arabes et musulmans veulent ignorer jusqu'à l'existence même de l'Etat d'Israël et menacent de quitter le groupe des "75" si celui-ci y était admis.

ELECTION EN G-B

Succès du Labour

LONDRES. — Le parti travailliste a remporté une victoire significative aux élections partielles qui se sont déroulées jeudi dans la circonscription de Faversham dans le sud de l'Angleterre, où son candidat a été élu avec une majorité de près de 5,000 voix.

Due au décès d'un conservateur qui avait remporté les élections générales de 1959 avec 253 voix seulement de majorité sur son adversaire travailliste, le scrutin se solde cette fois par un nouveau recul tory et par une hausse importante du pourcentage des suffrages recueillis par le Labour Party.

Le nouveau député, M. Terence Boston, a obtenu 24,749 voix contre 19,808 à Mme Elsie Olsen, conservatrice, et 352 à M. Russell Eckley, indépendant.

Washington comprend mieux Paris

PARIS. — Une large concordance de vues concernant le Sud-Est asiatique s'est dégagée au cours de l'entretien qui a réuni, vendredi pendant plus d'une heure, le général de Gaulle et M. George Ball, sous-secrétaire d'Etat américain, indique-t-on de source américaine.

Cet entretien s'est déroulé dans une atmosphère très amicale, et le président de la République française a exposé avec clarté ses opinions en ce qui concerne cette région du monde ajoute-t-on.

Cette conversation, qui a porté presque exclusivement sur l'Asie du sud-est, s'est révélée très utile, car le point de vue français sur la question a pu y être exposé plus clairement et plus nettement que jamais auparavant, précise-t-on de même source.

Les deux interlocuteurs se sont trouvés d'accord sur le fond du problème, encore que des divergences les séparent sur les moyens à adopter pour le résoudre.

La France et les Etats-Unis se sont trouvés d'accord sur les points suivants :

1—L'extension de l'emprise communiste au Sud-Est asiatique et, en particulier, au Sud-Vietnam, serait une catastrophe ;

2—Le Laos et la Cambodge sont deux aspects secondaires d'un même problème central, qui est celui du Sud-Vietnam;

3—Le Sud-Vietnam est en proie à une rébellion, organisée dirigée et contrôlée effectivement par le gouvernement du Nord-Vietnam, et non à un simple mouvement révolutionnaire d'ordre local.

Des divergences sont apparues sur les possibilités, pour les Etats-Unis, d'atteindre leur objectif en aidant le gouvernement de Saïgon à se renforcer et à lutter contre l'agression communiste.

Les milieux américains ont recueilli l'impression que, de l'avis de la France, une telle politique ne peut se prolonger indéfiniment.

L'entretien de Gaulle-Ball a permis de conclure, de l'avis des milieux américains, que les deux pays désirent un Sud-Vietnam indépendant, non inféodé au communisme, et ne recevant pas d'ordres de l'étranger.

On estime, du côté américain, que le Sud-Vietnam ne doit pas nécessairement faire partie d'une alliance quelconque, mais qu'il devrait pouvoir, au cas où son intégrité territoriale se trouverait en danger, demander assistance à l'étranger.

Les milieux américains estiment que la politique française en faveur de la réunification et de la neutralité de l'ensemble du Vietnam n'est pas réalisable dans un avenir prévisible.

Après avoir remis au général de Gaulle un message du président Johnson, M. Ball a lu une déclaration liminaire sur la position américaine. De l'échange de vues qui a suivi, les milieux américains ont recueilli le sentiment que le président de la République française était très désireux de maintenir des relations amicales avec les Etats-Unis.

L'ONU au Cambodge

NATIONS-UNIES. — On confirmait officiellement vendredi soir à l'ONU que la commission que le Conseil de sécurité enverra aux confins vietnamo-khmers en exécution de sa résolution du 4 juin sera composée de représentants du Brésil, de la Côte d'Ivoire et du Maroc. Les noms des personnalités désignées seront publiés ultérieurement.

Le président sud-coréen sacrifie un collaborateur à l'opposition

SEOUL — La démission de M. Kim Chong Pil du poste de président du parti républicain démocrate a été acceptée par le général Park Chung Hee. Ce dernier qui est l'oncle de M. Kim et leader du même parti avait longtemps refusé de l'écarter du pouvoir, malgré les pressions de l'opinion publique.

M. Kim Chong Pil a déclaré au cours d'une conférence de presse qui a suivi sa démission, qu'il endossait toute la responsabilité des troubles qui avaient éclaté au moment de la proclamation de la loi martiale, et a présenté ses excuses à la nation. Il a précisé en conclusion, qu'il resterait membre sans titre, du parti.

M. Kim était le numéro deux de la junte et de la 3ème république de Corée depuis la prise du pouvoir par le général Park en mai 1961. C'est la deuxième fois que M. Kim est obligé de quitter le pouvoir. Les observateurs se demandent combien de temps il en sera tenu à l'écart cette fois-ci, étant donné qu'il a acquis la réputation d'être devenu indispensable au président Park.

Cette décision, estime-t-on, résulte directement des violentes manifestations qui se sont déroulées à Séoul ces jours derniers et constitue donc une victoire relative des éléments d'opposition.

Environ 300 personnes, professeurs, journalistes, ou hommes politiques, annonce-t-on de source digne de foi, ont été arrêtées depuis la proclamation de la loi martiale à Séoul, mercredi dernier. Les professeurs sont prévenus d'avoir fomenté les manifestations, les journalistes — une vingtaine — sont accusés d'avoir donné des nouvelles tendancieuses.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

CONSTRUCTION DU SÉMINAIRE ST-AUGUSTIN À ST-AUGUSTIN

PROPRIETAIRE : LA CORPORATION DU SEMINAIRE ST-AUGUSTIN, 30, Chemin Ste-Foy, Québec.
ARCHITECTE : JEAN-MARIE ROY
INGENIEUR EN STRUCTURE : ROGER MAINGUY
INGENIEUR EN MECANIQUE ET ELECTRICITE : JEAN-MARC LAGACE

Tous les plans et devis pourront être obtenus à la Maison existante sur l'emplacement même du futur CAMPUS DU SEMINAIRE ST-AUGUSTIN à ST-AUGUSTIN, à partir de lundi, le 8 juin 1964, par l'entremise de Jean-Marie Roy, architecte.

Un dépôt de $75.00 sera exigé pour les plans et devis d'architecture, de $25.00 pour les plans et devis de structure, de $30.00 pour les plans et devis de chauffage, ventilation et plomberie, et de $30.00 pour les plans et devis d'électricité.

LES SOUMISSIONS DES SPECIALITES DE :
Plomberie,
Chauffage,
Ventilation,
Electricité,
Panneaux de béton préfabriqués,
Ameublement de laboratoire,
Fenêtres,

SERONT REÇUES SEPAREMENT et ne font pas partie de la soumission des entrepreneurs généraux. De plus, elles devront être accompagnées d'un chèque visé égal à 10% du montant total de la soumission déposée.

Les entrepreneurs généraux devront accompagner leur soumission d'un chèque visé au montant de $150,000.00, fait au nom de "LA CORPORATION DU SEMINAIRE ST-AUGUSTIN".

Les soumissions des entrepreneurs généraux et des sous-traitants en panneaux de béton préfabriqués, ameublement de laboratoire et fenêtres, seront reçues AVANT 7.00 hres P.M., le 6 JUILLET 1964, AU BUREAU DU PROPRIETAIRE, à 30, Chemin Ste-Foy, Québec.

Les sous-traitants en mécanique et électricité devront remettre leur soumission au BUREAU DES SOUMISSIONS DEPOSEES DE QUEBEC, 267 rue St-Paul, Québec, AVANT 4.00 hres P.M., le 6 JUILLET 1964.

ECOLE DES BEAUX-ARTS DE MONTREAL
125 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, P.Q.

Dessin, peinture, sculpture, gravure, art publicitaire, préparation à l'enseignement des arts plastiques

INSCRIPTION AUX COURS DU JOUR

Les 8 et 9 juin (pour les candidats de Montréal et des environs).
Le 22 juin (pour les candidats des autres régions du Québec).

De 2 à 7 heures

Au moment de l'inscription les candidats doivent :

avoir au moins 17 ans et 30 ans au plus; résider en permanence dans le Québec; avoir terminé la 11e, la versification ou des études de même valeur; produire leur certificat d'études; produire leur acte de naissance; remplir une fiche d'inscription; présenter trois travaux personnels.

EXAMEN D'ADMISSION
Le 23 juin à 1 heure (pour tous les candidats).

studio 5316 inc

vous offre le choix de 8 COURS COMPLETS pouvant être entrepris le jour ou le soir

LES COURS DE LA COMMUNICATION

La communication est l'ensemble des moyens qui permettent à l'homme de s'exprimer et dialoguer avec autrui. A notre époque, dans un pays comme le nôtre, l'Ecole de la communication de Montréal répond à un besoin fondamental; elle permet à beaucoup de s'initier sérieusement à l'une ou l'autre des carrières auxquelles préparent les disciplines enseignées.
L'Ecole de la communication de Montréal est sous la direction de M. Jean-Louis Gagnon

CORPS PROFESSORAL :

MM. D. Aubin, Robert Bélair, Henri Bergeron, Yvon Blais, Antonin Boisvert, Paul Boudreau, Guy Boulizon, Raymond Charette, Claude Claudais, Lucie De Vienne, Naim Kattan, Gérard Fecteau, Nicole Germain, Arthur Gladu, Yves Jasmin, Gustave Lafontaine Pierre-Paul Lafortune, Ollivier Mercier Gouin, Lucien Parizeau, Maurice Watier et plusieurs autres.

• JOURNALISME

Le but de ce cours est de préparer l'étudiant par un enseignement pratique et une formation adéquate à la carrière de journaliste. Précisons que l'enseignement donné a été conçu à la lumière de l'expérience, donc en fonction des besoins actuels des journaux et des stations de radio-tv du Canada français.

• ANNONCEURS

Les stations de radio et de télévision n'étant plus équipées pour former professionnellement les aspirants, ceux-ci doivent conséquemment recevoir un enseignement pratique susceptible de les initier à la pratique du métier d'annonceur. L'enseignement donné porte sur les sujets suivants: la diction et la phonétique, la langue française, la lecture des nouvelles, des publicités, l'improvisation, l'interview, le disc jockey, le journalisme parlé, la communication, etc.

• RELATIONS PUBLIQUES

Les relations publiques appartiennent aux arts de la communication. Ce cours conduit à une carrière recherchée.
Outre les cours de relations publiques, proprement dits, une large part du programme est consacrée à des cours de connaissances générales indispensables au praticien des relations publiques.
Des salles bien équipées permettent aux élèves de travailler en atelier avec des spécialistes de la communication. On trouvera aussi au programme des cours de langue, de diction, de phonétique, de rédaction, de journalisme et de publicité.

• PUBLICITE

La publicité est un art en pleine évolution qui fait appel à la plupart des moyens audio-visuels connus. L'une des spécialités de la conception publicitaire est la rédaction des textes et des slogans. L'enseignement donné porte entre autres, sur la rédaction publicitaire proprement dite, les techniques de presse, la langue française, la communication, l'initiation aux affaires.

LE COURS DE CHARME ET PERSONNALITE
de l'ACADEMIE PIERRE
est sous la co-direction de
Madame Nicole Germain
et de
M. Pierre LeBlanc

Ce cours a été spécialement conçu pour donner à la jeune fille, femme et éducatrice de demain, ce complément qui la fera s'épanouir dans un climat de modernisme bien compris.

• ASPECT PHYSIQUE

Les cours de visagisme et de coiffure sont strictement pratiques. Leur but est d'enseigner à l'étudiante comment tirer le maximum de son potentiel "beauté" et lui permettre de suivre la mode sans en être l'esclave.

• ELEGANCE

La grâce des gestes et de l'attitude, l'art de porter un vêtement et le talent de savoir le choisir, voilà autant de choses qui s'apprennent et contribuent à l'épanouissement d'une belle personnalité.

• PAROLE ET PERSONNALITE

Le charme ne dépend pas toujours de la jeunesse et de la beauté. Avoir du charme, c'est captiver son interlocuteur: la parole est un des moyens les plus sûrs d'y parvenir.

• COMPORTEMENT SOCIAL

Toutes les questions qui se posent au sujet du nouveau savoir-vivre trouveront leurs réponses-art de recevoir - de présenter les gens - de voyager, etc. Le protocole dans ces diverses applications de la vie courante y est étudié avec soin.

LE COURS DE DECOR D'INTERIEURS
I. D. S. A.
est sous la direction de
M. Claude Claudais

Ce cours vous prépare aux carrières suivantes :
• Décorateur professionnel
• Dessinateur-créateur
• Consultant en matière de décoration, etc.

PROGRAMME :
• Théorie de la décoration :
—Harmonie de la couleur
—Arrangement des éléments décoratifs
—Accessoires
—Eclairage
—Tissus
—Recouvrement des planchers, plafonds, murs
—Décoration des portes et fenêtres
—Harmonie et contrastes
Décor résidentiel
—Disposition des meubles
—Connaissance des styles.
• Histoire de l'art
• Dessin d'observation
• Anatomie et modèle vivant
• Dessin technique et perspective
• Techniques du dessin
• Composition du meuble
• Dessin du meuble
• Création
• Rendu préliminaire
• Rendu professionnel
• Décoration résidentielle
• Décoration commerciale
• Initiation aux affaires
• Etalage

LE COURS DE DESSIN COMMERCIAL
C. S. C. A.
est sous la direction de
M. Rodolphe Fournier

Ce cours peut être pour vous l'occasion exceptionnelle d'obtenir un diplôme qui vous permettra d'accéder à l'une des carrières suivantes :
• Art commercial
• Illustration
• Empaquetage
• Dessin d'affiches
• Caricature - Animation
• Illustration de mode, etc.
Lorsque vous ouvrez le journal, un magazine ou encore lorsque vous regardez les affiches, les panneaux-réclame et la télévision, vous constatez que l'évolution constante des moyens de publicité nécessite un nombre grandissant d'artistes commerciaux qualifiés.

PROGRAMME :
• Dessin à vue
• Textures et Anatomie
• Dessin d'après modèle vivant
• Dessin technique
• Perspective
• Lettrage
• Techniques du dessin
• Histoire de l'art
• Composition d'annonces
• Disposition d'annonces
• Création
• Mise en page
• Typographie
• Méthode de reproduction
• Initiation aux affaires
• Illustration de mode

LE COURS DE DESSIN INDUSTRIEL
M. A. I.
est sous la direction de
M. Raymond Ouimet

Ce cours vous prépare à l'une des carrières suivantes :
• Dessinateur en mécanique
• Dessinateur en architecture - structure
• Dessinateur en électronique
• Dessinateur en aéronautique

Après l'obtention de votre diplôme, vous serez en mesure d'accéder à des postes clefs dans des bureaux d'architectes ou d'ingénieurs pour y préparer des plans d'architecture, de structure, des montages de mécanique ou d'aéronautique.

PROGRAMME :
• Notions préliminaires
• Projections orthographiques
• Notions secondaires
• Vues auxiliaires
• Coupes et conventions
• Règle à calcul
• Engrenages et cames
• Outillage
• Développement du métal en feuille
• Dessin électrique et électronique
• Dessin architectural et structural
• Dessin aéronautique
• Rendu architectural
• Mathématiques

CONDITIONS D'ADMISSION :
• être âgé de 16 ans ou plus, si moins de 21 ans, posséder une 11e année ou l'équivalent
• être sérieux et avoir le désir d'apprendre

RENSEIGNEMENTS GENERAUX:
• L'école est ouverte aux visiteurs tous les jours entre 10 h. du matin et 9 h. du soir.
• Un prospectus détaillé vous sera envoyé sur demande.
• Tous les cours peuvent être entrepris le jour ou le soir, en français ou en anglais.
• L'élève désireux d'entreprendre un cours du jour en septembre 1964 doit s'inscrire immédiatement.

Pour tout renseignement concernant l'admission ou l'inscription à l'un ou l'autre de ces cours, téléphonez ou postez le coupon ci-joint ou encore mieux rendez-nous visite.

COURS D'ETE

Des cours réguliers du SOIR et des cours spéciaux du JOUR débuteront mardi le 30 juin. Inscription immédiate.

EXPO-ANNUELLE

aura lieu à partir de dimanche 14 juin de 2 h. p.m. à 10 h. p.m. Bienvenue à tous.

COUPON
Veuillez me faire parvenir gratuitement le prospectus du cours suivant :
☐ DESSIN INDUSTRIEL
☐ DESSIN COMMERCIAL
☐ DECOR D'INTERIEURS
☐ CHARME ET PERSONNALITE
☐ JOURNALISME
☐ ANNONCEURS RADIO-TV
☐ RELATIONS PUBLIQUES
☐ PUBLICITE

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....
TEL. ..... AGE .....
DEGRE D'INSTRUCTION .....
Cours du JOUR ☐ SOIR ☐

offerts à Montréal au
studio 5316 inc
5316, av. du Parc, Mtl.
Tél.: 279-7351

offerts à Québec au
studio 437 enr
437, rue Caron, Qué.
Tél.: 529-4961

Ecoles détenant un permis en vertu de la loi des écoles professionnelles privées.

théâtre

Quand le rideau rouge se baisse sur le dernier spectacle de la saison

entrevues de Gaston SAINT-PIERRE



YVETTE BRIND'AMOUR

A l'heure du renouveau national, où, les fondations à peine posées, les édifices sont construits, où de nouveaux horizons s'ouvrent, que devient le théâtre, ce véhicule des réalités universelles, ce miroir des préoccupations humaines? Crise de théâtre, se plaint-on? Pénurie de dramaturges, s'écrie-t-on? A qui la faute?

Quelle a été cette saison de théâtre qui pousse ses derniers soupirs avec "Pile" de Roger Huard chez les Saltimbanques, "Un Otage" au Théâtre du Rideau Vert? Neuf pièces à ce dernier théâtre, neuf mois de représentations continues. Programmation basée surtout sur la production française, de Marivaux à Roussin, de Giraudoux à Musset. Se devine l'intention d'Yvette Brind'Amour de constituer un théâtre de répertoire avec lequel... **"nous pourrions partir en tournées, présentant trois pièces, dont une canadienne".** Tournées dans l'Ouest canadien? — **"Non. Beaucoup de troupes peuvent entreprendre ce voyage. Pour nous, il est plus important de faire connaître le Québec ailleurs, en dehors du pays. Cela rapporterait plus de prestige".**

La saison 1963-64 du Stella s'ouvrait avec "Un dimanche à New-York". **"Les pièces américaines, nous dit Yvette Brind'Amour, on aurait tort d'aller en jouer, parce que les problèmes dont elles témoignent ne sont pas les nôtres. Et puis, ces pièces américaines marchent moins que les pièces françaises."**

Pour sa part, Françoise Berd, directeur artistique de l'Egrégore, commencera sa saison 1964-65 avec un spectacle américain. Dès le 9 septembre, et pendant une semaine, "The Everyman Players" présenteront le "Livre de Job" avec musique de Bach et Vivaldi. **"Le théâtre, au Moyen-Age, se jouait sur le parvis des églises où on présentait des mystères. Le théâtre est un langage universel, nous dit Françoise Berd; c'est pourquoi nous voulons créer des échanges avec les Etats-Unis. Nous avons intérêt à faire venir des troupes de là, qui connaîtront nos comédiens, le théâtre d'ici, les expériences que nous tentons — Si je découvre une pièce canadienne demain, j'annule une production étrangère, ajoute-t-elle plus tard".** Expérience difficile que celle que vient de terminer l'Egrégore avec le déménagement de la rue Clark à la rue Dorchester, et une fermeture qui a duré près de trois mois.

Expérience difficile aussi que celle qu'a vécue le Théâtre du Nouveau Monde avec le début de sa saison qui fut organisée en fonction de l'inauguration de la Place des Arts, et compromis pour les raisons que l'on sait. **"Cet accident malencontreux n'a pas empêché le T.N.M. de faire sa saison tant bien que mal, de succès en échecs. Avec les nouvelles structures, tout ira beaucoup mieux cette année qui sera la première saison de la Fondation du Théâtre du Nouveau Monde",** nous dit son secrétaire, Jacques Languirand.

Les directeurs de ces trois troupes ont demandé l'aide des trois Conseils des Arts, (du Canada, de la province de Québec, et le Métropolitain) se basant sur leur programmation future, sur ce qu'ils ont déjà fait, exposant les projets, l'orientation qu'ils veulent imprimer à leur troupe.

Les Apprentis-Sorciers et les Saltimbanques, pour leur part, ne peuvent pas obtenir d'aide du Conseil des Arts du Canada à cause de leur statut d'amateur. Ces troupes, réussissant à financer les spectacles qu'elles présentent en ne payant pas les comédiens-interprètes, feront servir à des fins d'agrandissement, de déménagement même, l'aide qu'on leur apportera. Car elles semblent ne pouvoir caser dans leurs petites salles tous les spectateurs qu'elles y attirent. **"Nous pourrions jouer, salle pleine, la même pièce pendant un an. Nous ne le pouvons pas car nos spectateurs habituels nous quitteraient",** nous dit Jean-Guy Sabourin.



JEAN GASCON



FRANÇOISE BERT

Quelles voies empruntées pour faire, de la prochaine saison de théâtre, une saison riche qui pourrait s'inscrire dans cet effort de renouvellement, qui pourrait être le pilier de base, la pierre d'angle d'un théâtre contemporain reflétant préoccupations et possibilités actuelles? **"Nos écrivains écriront quand on investira en eux, quand un organisme responsable donnera l'argent nécessaire à un dramaturge pour lui permettre de vivre pendant quelques mois, le temps d'écrire une pièce de théâtre. On construit de grandes salles, qu'on pense à encourager la création de grandes oeuvres",** dit le directeur des Apprentis-Sorciers, qui ajoute: **"Il faut aussi que les troupes sachent prendre le pouls de la société à un moment précis, que les individus s'oublient pour ne penser qu'à la collectivité, en somme, être en accord avec la vie".** Puis, Jean-Guy Sabourin nous confiera que le spectateur sent si la troupe est en sécurité ou pas.

Le T.N.M. aura quatre types de production qui correspondront en partie aux nombres de productions et aux efforts et argents investis. Cette diversité sur le plan économique, sur le plan conception de la production, permettra d'aborder le grand répertoire, celui de Ibsen, Dalanou, Brecht, Shakespeare, qui attirera le public. **"Les gens ont besoin d'être épatés, ont besoin de quelque chose de neuf, nous leur présenterons une création canadienne vers février ou mars".** Cette création sera une comédie et une fresque humaine relatant la ruée vers l'or, "Klondyke" de Jacques Languirand. **"Devant cette révolution sur le plan de la culture, cette évolution que commandent les Fêtes du Centenaire, il faut se préparer, non seulement en tant que groupes, mais aussi en tant qu'individus".**

la vie intellectuelle

Sentir n'est pas tout; il faut BIEN sentir

par Jacques **BRAULT**

Dans le cadre de la série d'article sur la critique que nous publions actuellement, nos lecteurs trouveront aujourd'hui le second article de Jacques Brault. Nous publierons la semaine prochaine un article du père dominicain Benoit Lacroix dans lequel, tout en se disant adepte de la "nouvelle" critique, il apporte quelques précisions concernant tant le rôle de la critique chrétienne que la place de l'écrivain chrétien.

Il me paraît que la contradiction de la critique, comme toute contradiction, ne se peut résoudre que dialectiquement. Mais la dialectique, si prisée de nos jours, est en passe de devenir une panacée; il faut se souvenir qu'à travers l'affrontement des contraires la conscience, et singulièrement la conscience critique, aspire à l'unité. C'est pourquoi l'on n'a de cesse que l'on n'élise une valeur qui paraisse irréductible et que l'on ne s'y tienne comme à une instance suprême. L'un, toutefois, n'est qu'une récompense lointaine et toujours reportée à plus tard; dans l'immédiat, il constitue une tentation de choisir contre soi ou contre l'autre, ce qui est du pareil au même. Il faut donc emprunter le chemin de la dialectique et ne brûler aucune étape.

La critique, même la plus avisée, ne peut surmonter sa contradiction qu'en posant la solidarité du sujet et de l'objet, la corrélation intentionnelle du goûter et du savoir, du jugement et de la compréhension. Sans quoi, la littérature n'est qu'un bel objet, un instrument utile, un lieu tranquille où contempler et jouir, une dimension de l'acte et, pourquoi pas, un champ de bataille; et elle ne sera jamais tout cela en même temps et au même titre. Les oeuvres littéraires sont toutes équivoques, l'histoire l'atteste, et c'est abus ou illusion que de réduire leur sens à l'univocité, comme le veulent à toute force le subjectivisme du goût et l'objectivisme de la science.

Comment ordonner l'une à l'autre, en critique littéraire, l'objectivité et la subjectivité? Ne nous le cachons pas: tout dualisme n'est que la distorsion d'une réalité double. **La connaissance n'a pas tort de** scinder, de séparer, d'opposer; on ne connaît bien qu'à distance et dans une certaine rupture du pathétique. C'est aussi que l'oeuvre, dans son indétermination, a un caractère d'extériorité et par là récuse l'immédiat de la perception: la première lecture, dont Picon fait si grand état, n'est esthétiquement première que dans la mesure où elle est juste, où le lecteur comprend ce qu'il lit. Les sciences de la littérature et la critique scientifique, quand elles convoquent la philologie, la stylistique, l'histoire, la psychologie, la sociologie, etc., ne visent qu'à s'aider d'appareils conceptuels et de techniques précises pour contrecarrer l'anthropomorphisme et l'anthropocentrisme de leur propre lecture. Il s'agit, disons-le nettement, de débusquer les **a priori** du jugement de valeur et de laisser être l'oeuvre dans son objectivité. En somme, la connaissance objective entend faire paraître, tel qu'il est en lui-même, le **sens** de l'oeuvre. Cette opération ne va pas contester à la conscience critique la prétention de donner ou de créer le sens. A propos de ce qu'il appelle "l'idéalisme du clerc", Sartre ne dit pas autre chose: "(...) pour avoir découvert le monde à travers le langage, je pris longtemps le langage pour le monde. Exister, c'était posséder une appellation contrôlée, quelque part sur les Tables infinies du Verbe; écrire c'était y graver des êtres neufs ou — ce fut ma plus tenace illusion — prendre les choses, vivantes, au piège des phases: si je combinais les mots ingénieusement, l'objet s'empêtrait dans les signes, je le tenais." (**Les Mots**, p. 151).

Mais il ne faut pas pour autant exalter, en critique, la notion d'oeuvre-objet, ni enfouir la subjectivité comme une tare de la nature. On ne se déprend jamais de la perception, on ne peut escamoter le moment originel où dans la lecture les choix profonds de la conscience ont rencontré plus ou moins ceux de l'oeuvre. Au surplus, le haut indice de formalisation de la critique scientifique a ses limites internes: quel système est jamais saturé? quelle algèbre peut répondre de toutes les significations?

Ceux qui à l'instar de Gaétan Picon rêvent d'une compréhension critique qui serait objective et intérieure à l'oeuvre, finissent par constituer le jugement en extériorité, c'est-à-dire par le rejeter hors de la critique, et donc par se donner l'alibi de ne plus répondre de l'ambiguïté de leur choix.

L'objectivité, en tout cela, me semble être une médiation nécessaire, le fruit d'une conquête, l'enjeu d'un combat toujours douteux. Mais ce qui relance la recherche, ce qui réactive l'inquiétude, c'est qu'en critique l'objectif n'est pas une fin, n'est qu'un passage vers l'au-delà du savoir: le sentiment.

Le coeur de la critique est fait d'abord de sentiment. N'est-il que sentiment?

Le sentir, à l'opposé du savoir, n'opère bien que dans la proximité et encore plus dans l'homogénéité. **Amicitia aut pares invenit aut fit.** Ce mot de Sénèque résume les effets de la sympathie: toute amitié trouve l'égalité ou la crée. Quand la critique se veut créatrice, elle donne à entendre qu'il ne lui suffit pas de comprendre ni de juger; elle veut plus et mieux: être heureuse du même bonheur que l'oeuvre, et d'un bonheur de langage. C'est peut-être pourquoi cette critique n'a guère de scrupules à éreinter avec brio une oeuvre ratée. Elle comble une absence, elle récupère un possible perdu.

Mais sentir n'est pas tout. Il s'agit en outre de bien sentir. Le partial, le passionné, le politique, ne peuvent ouvrir les horizons que s'ils sont justes. Le sentiment porte en lui une indissipable ambiguïté. En effet, l'intentionnalité du sentiment, sa relation vive aux objets, dit surtout l'affectivité du moi sensible, tant et si bien que les valeurs corrélatives du sentiment littéraire ne désignent pas les choses littéraires en elles-mêmes, mais les modes selon lesquels les oeuvres existent au sein de la lecture. Le sentiment a-t-il les moyens de se rectifier lui-même? Oui, à la condition que ce soit de l'extérieur, du point de vue du savoir. Voilà que se rétablit la dualité du sujet et de l'objet. Mais au coeur de la critique, cette fois, le sentir et le connaître fondent, par-delà leurs antagonismes, leur réciprocité.

C'est par sa fragilité affective que le sentiment reuiert la connaissance de lui venir en aide. Parfois, le sentiment fulgure et, allant droit à la vérité de l'oeuvre, se moque des démarches prudentes du savoir objectif. Mais même en ces cas rares, il demeure fragile et — bien que tout à la joie de sa vérité — incertain, incapable de se rassurer ou de se désabuser au moment que le doute viendra, et le doute vient, tôt ou tard, à la faveur d'une évidence contraire. La connaissance, alors, et elle seule, a les pouvoirs de remettre le sentiment sur la voie du risque et de la liberté.

Tout fragile qu'il est, le sentiment n'ignore pas la fidélité. De la dure épreuve de la relecture, une oeuvre peut sortir grandie, raffermie, rafraîchie. Il y a, même en critique, des amours durables et qui à force de lucidité ont dénoué bien des contradictions. Mais lorsque ces fidélités tournent au fanatisme ou à l'adoration, l'on est en droit de conclure que le sentiment est devenu à lui seul tout le coeur de la critique; le savoir a été mis à la porte, congédiée la communication; objet et sujet n'existent plus dans le face à face de la lecture: l'homme a dévoré le livre, et le livre digère l'homme.

Le coeur de la critique n'est pas lui-même pur, étant au plus fort de la mêlée, là où l'être de lecture est science et existence. La contradiction subsiste en lui, mais il ne subsiste pas en elle. Chaque fois qu'un critique, selon les moyens qu'il a et les circonstances où il se trouve, réussit, et si peu que ce soit, à nous rendre moins contradictoires aux oeuvres, il a bien mérité de la littérature.

Au surplus, le sentiment est lui-même dialectique, non pas uniquement et surtout par recours obligé à la connaissance, mais fondamentalement par la nécessité où il se trouve de ne pouvoir exister sans un autre. Narcissique, tourné vers tout comme vers son image, le sentiment s'abolit comme sentiment, il s'aliène de l'aliénation la plus subtile, celle de l'**autisme** — n'être jamais que soi — il n'aime plus ni ne s'aime d'ailleurs, tant il lui est impossible, désormais, de nier ou d'affirmer quoi que ce soit au sujet de lui-même. Pour tout dire, le sentiment ne vit en lui-même et de sa vie propre qu'en se risquant hors de lui-même. N'est-ce pas ce qui arrive lorsque le critique a recours au langage? Le silence de la lecture se rompt, et le mutisme du sentiment. Parler, écrire, pour le critique, c'est conversion à l'autre, à l'oeuvre telle qu'en elle-même toutes les interprétations ne la changent pas.

On a vu, on voit encore, de Baudelaire à T.S. Eliot des créateurs se doubler d'un critique. A plusieurs, il semble que là est le sommet de la critique. Mais pourquoi s'arrêter en si bon chemin? Celui qui sous le choc d'une oeuvre s'ébranle vers sa propre création, n'est-il pas le prince de la critique? Non. Valéry ne dispense pas de Mallarmé. Nul texte littéraire ne se réduit au prétexte, fût-ce à produire un texte plus achevé. La lecture n'est pas qu'un mauvais ou agréable moment à passer pour qu'ensuite nous puissions continuer à parler ou écrire comme si rien n'était arrivé. Elle inaugure en nous la fête d'un langage qui prend notre corps et nous donne son âme. Pour qui a lu au moins une fois dans sa vie, cette fête demeure sans fin.

Quand le critique, donc, sort de sa lecture, seul et exposé à toutes les autres lectures, à toutes les possibilités de lecture, et quand il se met à témoigner, en toute science et naïveté, il ne répond ni de l'oeuvre, ni de lui, mais, par l'une et l'autre, d'un sens impossible à l'unité, ouvert à la solitude de chacun, risqué en nous comme nous sommes risqués en lui.

La critique ne fait pas que suivre les oeuvres, elle les précède aussi et, du sein même de sa contradiction, elle prospecte le lieu et le moment les plus propices à la lecture créatrice, la seule qui soit vraiment heureuse, car elle entend sans avoir mission d'écouter.

rencontre dans l'atelier

Archambault: "Mon intransigeance me coûte des regrets

par Guy **ROBERT**

"J'ai longtemps été un casseur de sculptures et un brûleur de dessins: je regrette aujourd'hui de ne pas avoir vécu davantage avec mes péchés. Mon intransigeance me coûte des regrets..."

Louis Archambault, professeur de sculpture à l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal, est un artiste peu connu à Montréal: ses principales oeuvres, jusqu'ici, ont été un mur de terre cuite et d'aluminium de 10 x 125 pieds au pavillon canadien de l'Exposition de Bruxelles en 1958; le mur-écran de 54 pièces de l'aéroport d'Ottawa; plusieurs compositions architecturales pour le gouvernement fédéral. A Montréal, nous connaissons surtout le soleil de la Sun Life, les récentes oeuvres de la Place des Arts, la murale de la bibliothèque Fraser.

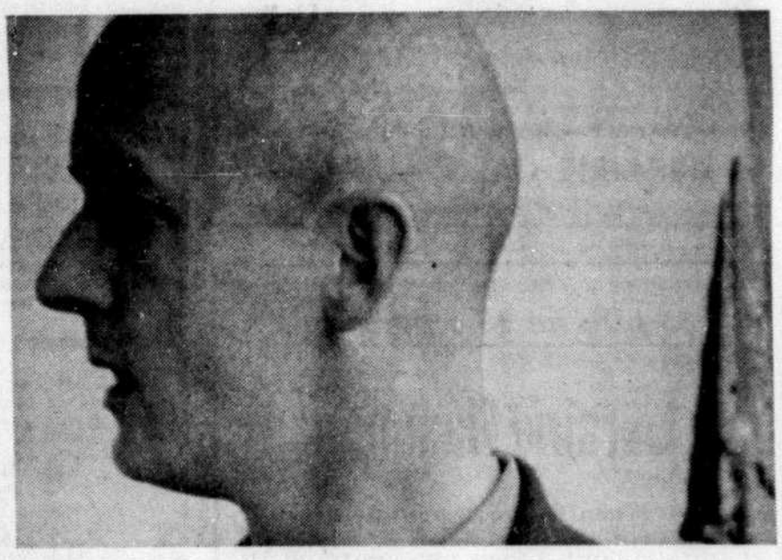
Archambault n'aime pas la *littérature*, le joli glacage autour de l'aventure plastique, les mots qui tentent de donner une consistance à des oeuvres qui n'en ont pas. "Je travaille directement, sans avoir à aller commenter deux fois par jour mon ouvre; il s'agit d'agrémenter la vie du spectateur quotidien par les jeux de pleins et de vides. Il n'est pas toujours facile de le faire, et plusieurs projets ne sont pas propices à équilibre entre la sculpture et l'architecture. Au Canada, surtout, il faut inventer les procédés, les techniques, et la magie impatiente de notre pays neuf nous propulse brusquement dans l'épopée, l'héroïsme. Zadkine a mis deux ans à faire une tête de Van Gogh; ici, on nous donne six mois pour faire un mur! Il nous faut le courage de l'ignorance, la témérité d'improviser des gestes immenses, à la taille de notre paysage".

"Je veux éviter le symbolisme intellectuel: peu à peu, dans le développement de mon travail, des thèmes plastiques reviennent, s'imposent, sortes d'archétypes qui n'ont rien à voir avec des procédés, des recettes ou de savantes recherches. J'ai toujours farouchement refusé le système. Soleil, lune, arbre, arbre ailé, ange-oiseau, taureau, mâle, femelle, tels sont les mots naturels du langage que j'emploie".

Ceci se vérifie particulièrement dans la composition de l'aéroport d'Ottawa, où douze types de *voyageurs de l'espace* habitent six rectangles: on y remarque surtout cet érotisme discret mais ferme d'Archambault, où les jeux d'angles et de courbes, de flèches et de creux, de motifs agressifs et d'éléments attendris évoquent continuellement les conjugaisons de l'homme et de la femme. Autres thèmes privilégiés chez Archambault, celui de la famille, celui du couple, celui d'Adam et Eve. Dans l'exposition qui se prépare depuis deux ans pour la galerie Laing de Toronto, il y aura une vingtaine de compositions en bronze: j'ai pu voir les premières fontes de ces oeuvres dans le grand atelier du sculpteur (atelier des travaux lourds, dont le plancher a 20 x 30 pieds, et dont le toit en pente va de 9 à 20 pieds); Archambault dessine d'abord ses projets, puis en fait de petites maquettes en papiers; ensuite, après de nombreuses variantes, il fait des études en tiges soudées avec remplissage de papiers et de cartons, ce qu'il nomme ses "spectacles temporaires"; puis c'est le prototype en résine, construit en flocons de vermiculite ou d'amiante et en tissus de fibre de verre sur charpente de tiges de métal soudées, à partir de modelage de glaise; on y trouve les textures, les reliefs, les graphismes qui seront répétés dans le bronze ou l'aluminium, avec cet équilibre puissant entre la matière employée dans toute son efficacité et la projection symbolique de la composition.

"Je compte employer une nouvelle technique dans le bronze: j'ai un atelier qui me donne ce que je demande, où le travail est excellent, à la condition de le surveiller de bien près; le bronze, tel qu'il sort des moules de sable, possède une richesse de coloris et un air naturel qui valent toutes les plus précieuses patines. Le ton mat, avec quelques coups de feu au chalumeau, et ce sera tout, une fois réglé le problème des coutures..."

Les dessins d'Archambault, qui se trouvent par centaines dans les tiroirs de son atelier-bureau, m'ont enthousiasmé: je le dis sans aucune exagération. Et c'est avec grand plaisir que j'ai entrepris avec lui ce pèlerinage dans les fermentations secrètes des oeuvres. On oublie trop souvent que, derrière cette sculpture monumentale de la place publique, il y a des dizaines de maquettes, d'approches, d'esquisses, et des centaines de dessins. Le thème du soleil, par exemple, est un thème qu'Archambault aime beaucoup; en préparant l'oeuvre qui se trouve maintenant à l'édifice Sun Life de Montréal, il lui est arrivé de faire en une seule journée quarante dessins de soleils, dont plusieurs en couleurs; pour cette seule sculpture, nous avons retrouvé plus de 300 études.



"Chaque fois, c'est la même chose. Les dessins s'accumulent par rage, sous tension. Je retarde le plus possible le moment fatal, puis, après m'être assez fait souffrir, je me résigne; je joue d'abord tous les jeux, celui du chien qui cache son os, celui du trac, de l'incertitude, des accidents contrôlés (savoir jusqu'où on peut se couper un doigt...); le cérémonial se déroule implacablement, le rituel m'entraîne souvent à changer d'idée brusquement à la toute dernière minute... Mais le dessin, c'est facile: la sculpture a bien d'autres exigences que celles du libre crayonnage, la sculpture est directement conditionnée par les nécessités précises de la fabrication".

Devant mon admiration insistante concernant ses dessins, Louis Archambault me concède ceci: "J'ai tellement dessiné que j'en suis venu à dessiner convenablement". Je m'obstine pourtant à penser qu'Archambault est un maître-dessinateur comme il ne s'en trouve pas beaucoup; par exemple, cette suite de centaines d'oiseaux en vol, à raison de 6 à la page; cette recherche détendue et attentive du geste exact; cette série de dix études de "machines-à-voler", projets de pièces monumentales qui devraient dépasser 50 pieds d'envergure, en fer soudé polychrome: suggestion idéale et exemplaire pour une grande oeuvre à l'Expo 1967.

"Je travaille curieusement. Au stage de l'impatience, je dessine abondamment; puis, après avoir fait semblant de perdre beaucoup de temps, ce qui développe un sentiment de culpabilité et ce qui fait monter la tension, j'aborde la sculpture avec le maximum d'économie de gestes et de temps. Les journées passent vite. Cet été, j'essaie une nouvelle journée: je travaillerai de 6 à 11 heures, le matin, alors que tout est calme ici, à Saint-Lambert; ensuite, je ferai la vie quotidienne du banlieusard sage; l'après-midi, je serai l'artisan régulier du grand atelier. Cet ordre me permettra de terminer la préparation de mon exposition, de travailler en toute tranquillité, et de continuer à être heureux avec ma famille".

La famille de Louis Archambault se compose de trois garçons de 21, 19 et 5 ans, et de *"celle qui a lu Jung"*, alors que le sculpteur est celui qui n'a pas lu Jung, mais sur qui Jung aurait fort bien pu écrire un chapitre de haute symbolique! Madame Archambault, d'une gentillesse gracieuse, nous a à plusieurs reprises fourni les renseignements de dates ou de lieux dont nous avions besoin; elle est un témoin et une conspiratrice, "un prophète du passé" qui me semble avoir beaucoup contribué au tournant de l'oeuvre du sculpteur alors que la famille était à Vence, en 1953-54: le couple conserve un souvenir enchanté de cette retraite fertile, bien au delà de la romance méditerranéenne: c'était pour Archambault le lieu d'un examen de conscience, le temps de la question définitive; et en bonne part grâce à sa femme, les projets et les dessins se sont accumulés, Archambault s'engageait dans sa grande carrière. Il avait déjà quelque peu pressenti cette puissance instinctive et cette élégance naturelle qu'on remarque dans son *Oiseau* (1951) de la Galerie nationale d'Ottawa; mais la solitude et la méditation ont ouvert en lui les écluses de la vie intérieure, celles aussi du grand fleuve des archétypes qu'on retrouve en Egypte ou en Afrique, dans les magies des mains des icônes byzantines ou dans les figures géométriques; Archambault, dont le langage plastique se situe dans une rare autonomie, me fait remarquer qu'on trouve ce qu'on est en regardant les autres: et c'est ainsi que s'élabore son oeuvre.

Il est passé de formes plus grasses et plus tendres, où le métier premier du potier et du céramiste était encore évident, aux formes plus rudes et plus agressives de ses récentes compositions. Sa carrière n'a pas été facile, et il a souvent eu la tentation de se laisser aller à un certain complexe de l'échec; il obtient son B.A. de justesse et sort sans regret du cours classique, "cette illusion idéalisée"; l'Ecole des beaux-arts en 1936-39, en céramique; puis cinq ans de manufacture de guerre, marié; l'apprentissage de la vie dure, où le grand luxe est d'acheter un livre chaque semaine; le bon collégien standard est ébranlé par les provocations et les défis; les frustrations soutenues, le stress continu ont pourtant établi une compression fertile, obligeant Archambault à se libérer. A partir de 1945, des dessins; première exposition en 1947; enseignement à la tonne, six jours et trois soirs par semaine, au Musée, à l'Ecole du meuble, à l'Ecole des beaux-arts; quelques repos à la campagne, et dans les heures creuses le retour à la glaise; aux beaux-arts, Archambault conçoit son rôle comme ceci: la présence d'un aîné qui quitte son travail personnel, quelques heures par jour, pour voir celui des étudiants: "Je n'ai pas le goût d'arroser les petites fleurs d'un jardin d'enfance; j'essaie de les aider à faire de la sculpture en bonne santé; et là comme ailleurs, j'essaie de m'engager à fond dans chacun de mes gestes".

C'est surtout ce que j'ai apprécié chez Archambault: un travail solide, une présence attentive, sans gesticulation ni parade; discret, réservé, un peu secret; un homme qui travaille sans commentaires; un artiste de taille, que son pays n'apprécie pas suffisamment, ce qui cause des pertes de temps et d'énergies inutiles. Archambault n'est pas "un jeune artiste prometteur" ou un canadien qu'on devrait encourager dans la politique de l'achat chez nous: Archambault dépasse le niveau régionaliste ou folklorique, s'impose bien au delà des frontières de l'apostolat national, et nous pourrions regretter que trop de ses oeuvres se trouvent à l'extérieur du Québec.

"Ici, depuis quelque temps, ça va très vite; nous n'avons même pas le temps de nous rendre compte jusqu'à quel point ça va vite, ni où ça nous conduit..." Hélas!

Expérience littéraire à Moscou

MOSCOU — "Nedelya", édition dominicale des "Izvestia", a publié le premier chapitre d'un roman policier écrit par six écrivains soviétiques, rapporte aujourd'hui l'agence Tass.

Ce roman à la particularité d'avoir six auteurs, Yury Kaza kov, Anatoly Gladilin, Vasily Aksenov, Vladimir Voinovich et Georgy Vladimov. Ils ont écrit les différents chapitres sans se consulter et sans même s'être mis d'accord sur l'histoire générale du livre.

Le dernier auteur, Vladimov a dû résumer les nombreux thèmes contradictoires de l'histoire et amener le roman à sa conclusion logique.

Le premier chapitre intitulé "celui qui rit le dernier rit le plus longtemps" est écrit par Valentin Katayev, qui eut l'idée de cette expérience littéraire.

Il raconte comment un homme rentrant de son travail trouve sa maison vide : sa femme et sa fille ont disparu.

VIENT DE PARAITRE AUX ÉDITIONS DE L'HOMME



Il faut lire ce livre !
Je vous le répète,
Je vous le tripète,
Je vous le quadripète !
Arthur Buies

260 pages — $2.00

En vente partout ou à

L'AGENCE DE DISTRIBUTION POPULAIRE

1130 est, rue de la Gauchetière, Montréal, LA. 3-1182



Ernest Pallascio-Morin

AUTOPSIE DU SECRET

poèmes

$2.00

Vient de paraitre

LIBRAIRIE GARNEAU LTEE

47-49 rue Buade, Québec 4

Du 15 juin au 15 septembre

La Librairie Flammarion

a pensé à vos vacances
et installe pour 3 mois une boutique au
Centre d'Art de l'Estérel
Outre les promenades, le lac, les soirées théâtrales, vous aurez la joie de retrouver :

- toutes les collections de poche
- les romans policiers
- quelques nouveautés
- des albums pour vos petits
- enfin, les quotidiens et revues

LIBRAIRIE GARNEAU
LIMITÉE

47-49, rue Buade, C.P. 309 H.-V. Québec 4

Garneau, F.-X.	Histoire du Canada, 4 vols reliés.
Chapais, Thomas	Cous d'Histoire du Canada, 8 vols reliés.
Roy, J.-E.	Histoire de la Seigneurie de Lauzon, 5 vols reliés, 1er, 2e, 3e et 4e tomes, brochés.
Roy, P.-G.	Dates Lévisiennes, 12 vols brochés.
Roy, P.-G.	Old Manors, Old Houses, relié.
Dionne, N.-E.	La Nouvelle-France de Cartier à Champlain (1540-1608).
Roy, P.-G.	La ville de Québec sous le Régime français, 2 vols reliés.

Documents de la Nouvelle France, Vols 1, 2, 3, 4, brochés

Contenant Lettres, Mémoires et autres documents relatifs à l'histoire de la Nouvelle France. Edition 1883.

Le courrier des Lettres

M. Claude Hurtubise, président et directeur général des Editions H.M.H. et directeur des Ecrits du Canada français, a été choisi comme président du comité d'organisation du 7e Salon du livre de Montréal, qui aura lieu du 8 au 13 avril 1965 au Palais du commerce.

M. Claude Hurtubise est administrateur de l'Association des Editeurs canadiens et ancien vice-président de l'Union Internationale des éditeurs de langue française.

Le nouveau comité d'organisation de cette Exposition Internationale du livre et de la presse française pour 1965 se compose comme suit: Mme Claire Martin, d'Ottawa, présidente générale de la Société des écrivains canadiens, MM. Jean Bode, président de l'Association des éditeurs canadiens, André Constantin, président de la Société des libraires grossistes canadiens, Réal D'Anjou, de Québec, directeur des Editions jeunesse et pélican, André Dussault, directeur général de la Librairie Dussault, Raymond Houde, directeur général du Centre de psychologie et de pédagogie et de la Centrale du livre, le Frère Luc-M. Lacroix, o.p., trésorier du Conseil supérieur du livre, Victor Morin, président de la Société des libraires canadiens, Daniel Mauger, directeur général de la Société Fomac Ltée., Georges Nadeau, président de la Société des Editeurs canadiens de manuels scolaires, Roland Pouliot, président de la Librairie Beauchemin Ltée., Arcade Roy, directeur canadien du Département étranger Hachette. Le secrétaire général du Conseil supérieur du livre, M. J.-Z.-Léon Patenaude, agira comme organisateur général du Salon 1965.

Les Editions Beauchemin feront paraître en septembre "La Chanson canadienne", un livre de Christian Larsen. Une série de reportages sur nos auteurs-compositeurs et interprètes canadiens. Il ne s'agit pas d'une histoire de la chanson canadienne: comme la plupart de ses meilleurs défenseurs actuels, la chanson canadienne est à peine âgée de trente ans.

C'est plutôt la petite histoire de quelques-uns de nos meilleurs chansonniers et interprètes. Ou, si l'on préfère: l'histoire de la chanson canadienne racontée par eux.

Chez Déom rue St-Denis, l'été n'a pas de vacance. Plusieurs manuscrits sont déjà entre les mains de monsieur Jean Bode, gérant de "La plus audacieuse librairie professionnelle de Montréal". En effet, l'on annonce pour l'automne un nouveau roman d'André Ber qui déjà avait édité chez Fides "Le repaire des loups gris" et "Le mystère des trois roches". Ce nouveau roman qui sera publié dans le collection du Québec s'intitule "Ségoldiah". Egalement chez Déom dans la collection "Poésie canadienne" paraitra en septembre une plaquette d'un jeune poète qui s'annonce une révélation. Il s'agit de "Veines" de Yves Mongeau.

Les Editions de l'Homme lanceront lundi prochain, un ouvrage du Major Pierre Vallée, intitulé "Prisonnier à l'Oflag 79". Comme à l'habitude cet événement aura lieu au Club Canadien rue Sherbrooke.

Jacques Hébert des Editions du Jour annonce la réimpression de "La regulation des naissances" du Dr Jacques Baillargeon et de Mme Hélène Pelletier Baillargeon. Ce volume populaire atteindra ainsi son 19e mille de tirage.

"Un passage du jeu à l'enjeu que la recherche de soi par la littérature"

entrevue de Gaston SAINT-PIERRE

"Interrogation d'un homme de quarante ans." Tel est le sujet autour duquel est centré le quatrième roman de Jean-Paul Pinsonneault, "Les Terres sèches." Le thème ? Une quête de l'absolu évoquée à travers les personnages qui expriment les différentes facettes de la personnalité de l'auteur, l'auteur qui écrit pour s'exprimer, pour s'ouvrir aux autres, et surtout pour se découvrir. "On est à soi-même l'univers le plus mystérieux, nous dit-il, et, pour le découvrir, j'ai choisi d'écrire, j'ai choisi de côtoyer les abimes qui séparent les deux hémisphères de l'art, celui de la conception, celui de l'exécution."

Il est, cependant, d'autres abimes combien plus inquiétants qui commandent, à la base de toute création, une démarche métaphysique. "Cette démarche, c'est une volonté de survivre, d'arracher une part de soi-même au néant. La fonction d'écrire, c'est presque une descente aux enfers d'où Orphée-écrivain tente d'arracher à la mort l'Euridyce-partie de lui-même."

L'auteur des "Abimes de l'Aube" nous dit combien il est étonnant de se retrouver dans son oeuvre, de se retrouver ensuite ... "plus insatisfait de moi-même que des autres," placés devant les mêmes interrogations à l'égard de Dieu, du mal, de l'homme, et devant l'angoisse qu'elles apportent. "L'homme va à la réalisation de lui-même, mais sa démarche se fait dans l'obscurité. Ma première intention était de donner comme titre à mon roman, "Par des chemins de nuit."

"Les terres sèches" qui a de canadien "une certaine âpreté" constitue pour son auteur l'oeuvre la plus enracinée en lui, la plus chevillée à l'âme. "La substance spirituelle (qui a trait à l'âme) est, dit-il, autobiographique. Le premier livre est une mise au point par rapport à l'enfance, puis l'autobiographie passe des faits à la pensée. La recherche de soi, par la littérature, est un passage du jeu à l'enjeu. Dans mes quatre romans, la solitude est une constante. De la solitude en face du milieu social, j'en suis venu à la solitude de l'homme face à lui-même. Et maintenant, c'est la solitude de l'homme face à Dieu, face à l'abime. La littérature, pour moi, est le témoignage d'une recherche intérieure. Et l'élan



intérieur qui me permet de pousser cet approfondissement le plus avant possible est une foi en l'homme à laquelle je m'accroche."

Cet auteur, qui aime Racine, Pascal, Dostoïevski et Bernanos, nous dit que le fait de "faire" un livre lui parait assez vain. L'important est de posséder une vie intérieure. "Le livre, dit-il, doit être une voix, un personnage caractérisé, avant d'être un visage, celui de l'auteur. Chacun de mes livres, lorsqu'ils sont sortis en librairie, m'ont toujours paru terriblement anachroniques par rapport à moi-même."

Un nouveau regard sur les "civilisations mystérieuses"

L'homme aime le mystère et particulièrement le mystère qui entoure son passé. "Toute civilisation du passé, même si elle demeure ensevelie sous des tonnes de sable et de pierres, vit en nous", **dit Ivar Lissner. Mais, si l'on connait certaines de ces civilisations, il en est d'autres dont on ne sait rien ou peu de choses soit qu'aucune trace n'en demeure sinon des souvenirs, soit qu'il demeure difficile de départager le vrai de la légende. Avec son livre, "Civilisations mystérieures,"[1] Ivar Lissner donne aux lecteurs une vision saisissante des civilisations disparues. Il s'attache à montrer comment l'homme leur est redevable de tout son acquis, de toutes ses conceptions, et comment elles ont contribué à façonner son mode de vie, ses coutumes et tous les aspects moraux et matériels de son existence actuelle.**

Parcourant le temps et l'espace, de la Palestine prébiblique à la Grèce mycénienne, de l'Inde antique à la Nouvelle-Guinée, en passant par Tyr, Tartessos, l'Atlantide et le Benin, Lissner évoque pour nous le cortège infini et chatoyant de l'humanité en marche. De façon surprenante, royaumes et villes, hommes et cultures sortent des décombres des siècles, et grâce à une certaine connaissance du passé, le présent pourra essayer de trouver des solutions pour l'avenir.

Le docteur Lissner a choisi de traiter des problèmes que, jusqu'à présent, peu de lecteurs non spécialisés avaient eu la possibilité d'aborder. Des nations entières ont péri, ont été effacées des tablettes de l'Histoire. Ses dons d'évocation font de lui un véritable "reporter du passé". Tout ce qu'il y avait de magnifique, de mystérieux, de terrifiant parfois, autour de ces civilisations mortes, deviennent grâce à lui, des éléments intelligibles de l'histoire de l'humanité.

(1) "Civilisations mystérieuses" par Ivar Lissner — Traduit de l'allemand par Pierre Kamnitzer — 340 pages illustrées — Robert Laffont éd.



Pour conserver la force d'âme d'un proche parent après sa mort, les indigènes de la Nouvelle-Guinée en détachent la tête. On la surmodèle avec une couche d'argile pour lui rendre l'expression qu'elle avait de son vivant. La tête est grimée des dessins mêmes que l'aieul avait adoptés de son vivant pour les cérémonies religieuses ou pour la guerre. Les yeux sont figurés par des coquillages.

La semaine littéraire

Censure et Irlande

DUBLIN. — Chez un libraire de Dublin, dont les étagères sont bien garnies, un grand admirateur de l'écrivain James Bond scrute le dos de la couverture d'un récit d'aventure dû à la plume d'Ian Fleming.

La liste semble complète, mais...

"Possédez-vous un exemplaire de *From Russia with love*?"

"Oh! non. Ne saviez-vous pas que ce livre est interdit?"

Les censeurs irlandais, bien qu'ils soient plus discrets qu'autrefois tout en étant encore capables de causer des irritations mineures dans la vie de tous les jours, venaient de porter un autre coup au nom de l'innocence de la "sainte Irlande".

Peu de sujets de débats ont été aussi chaudement débattus par les Irlandais ,tout spécialement par ceux qui se sont expatriés, que la censure d'Etat des livres et des films imposée en 1929.

Des chefs-d'oeuvre tels que "Ulysse", de James Joyce, ont été mis au rancart sans discernement avec les rebuts.

L'interdit contre un livre exige l'unanimité des cinq censeurs. Il suffit qu'un commissaire soit dissident pour que le livre soit autorisé. Il y a une commission d'appel qui est dirigée par un professeur d'université. En moyenne, une vingtaine d'ouvrages sont interdits mensuellement.

La majorité des Dublinois tolèrent l'interdit des livres et la coupure des films avec un mélange d'humeur et de mépris. L'*Irish Times*, un quotidien farouchement indépendant, a écrit qu'il est grand temps que la loi soit amendée et adoucie, mais ce n'est que l'exception qui préconise l'abolition complète de la censure.

Frank O'Connor, célèbre pour ses récits et surnommé par l'écrivain Yeats, de Tchékhov d'Irlande, affirme en parlant de la censure qu'il s'agit "fondamentalement" d'une attitude fasciste" de la part des autorités gouvernementales.

"Les individus qui ont interdit mes oeuvres sont une bande de butors criminels", d'affirmer O'Connor, un colosse aujourd'hui âgé de 61 ans qui, après avoir vécu pendant 10 ans aux Etats-Unis, est rentré dans sa patrie.

"La censure est principalement basée sur la crainte et sur un vif parti pris à l'égard de la littérature. Les autorités n'aiment pas les écrivains parce que ces derniers posent trop de questions." (P.C.)

Etudiants et dirigeants de maisons d'enseignement et de commissions scolaires,

pedagogia

vous suggère :



manuel de ZOOLOGIE

par R. Dumais

le manuel de zoologie le plus vendu au Québec

- Troisième édition
- Nouvelle reliure
- Nouvelle présentation en 4 couleurs

approuvé pour 8e et 9e années $2.50

LE LANGAGE DES AFFAIRES



par L. LORRAIN, D. Sc. C.

approuvé pour le cours commercial (filles et garçons) $2.85

CAHIER DE TRAVAUX PRATIQUES par J. Beauchamp $1.20

LIVRE DU MAITRE $0.90 (net)

NOUVEAUTÉ

METHODE SPONTANEE

(S. Bussières)

RAPIDE ! VIVANTE ! ACTIVE !



Les éléments requis pour un enseignement adéquat du français dès la première année :

— la lecture
— le vocabulaire
— la langue parlée
— l'écriture (méthode scripte)

Par de multiples illustrations en couleurs, la METHODE SPONTANEE met à profit l'imagination, l'observation et la spontanéité de l'enfant et l'aide à progresser rapidement.

L'enfant peut lire dès sa première journée à l'école !

POUR LA 1ère ANNEE :

- JE VEUX LIRE (Manuel de lecture) $1.50
- GUIDE METHODOLOGIQUE (livre du maître) $0.90
- LEXIQUE — COMPLEMENT DU MANUEL (sous presse) $0.70
- CAHIER D'EXERCICES A (sous presse) $0.99
- CAHIER D'EXERCICES B (sous presse)

POUR LA 2e ANNEE : (en préparation 1965)

- JE SAIS LIRE (manuel de lecture)
- GUIDE METHODOLOGIQUE (livre du maître)
- CAHIER D'EXERCICES A et B et C

AVIS

Toutes ces publications sont en vente en librairie. Voyez votre libraire préféré, il se fera un plaisir de vous servir.

Pour tous renseignements, écrivez à :

éditions pedagogia inc.

192, rue Dorchester Québec — 5056, Côte-des-Neiges, suite 3 Montréal

- LIBRAIRIE GÉNÉRALE
- REVUES FRANÇAISES
- NOUVEAUTÉS de tous les éditeurs

LIBRAIRIE HACHETTE

CANADA LIMITÉE

554 est Sainte-Catherine, Montréal — 842-3857

achetez lisez
marabout
10 millions de lecteurs

LES LIVRES

à prix populaires
marabout
en vente partout

Vient de paraître

DOCUMENTS

"La destruction de Dresde"
par David IRVING

Dans la nuit du 13 au 14 février 1945 Dresde est l'objet d'un bombardement terrifiant. 1,400 avions anglais déversent sur elle une pluie de bombes incendiaires qui l'anéantissent complètement. Etait-il utile de bombarder une ville sans intérêt militaire? L'auteur pose la question. (Laffont éd. - col. "Ce jour-là").

"Le Journal du Dr Tom Dooley"

Ce livre écrit par le célèbre docteur américain couvre tout son séjour en Asie. C'est aussi le récit d'une triple aventure: matérielle, sociale et spirituelle. (Casterman éd.)

"Lyndon B. Johnson"
portrait d'un président
par Booth Mooney

Une biographie du président des Etats-Unis par un de ses collaborateurs intimes qui retrace l'ascension extraordinaire d'un instituteur à la tête d'un des plus grands pays du monde (John Didier éd. — col. Forum).

RELIGION

"Le Mystère de la fortue"
par Henry de MONFREID

Un autre livre d'aventures du célèbre écrivain-explorateur où l'on voit s'associer avec un bonheur rare fiction et document, imagination romanesque et souvenirs authentiques. (Grasset éd.)

ESSAIS

"La Révolution noire"
par Thomas MERTON

Le célèbre auteur catholique essaie ici de définir "la révolution noire" américaine. Pour Thomas Merton cette révolution est universelle; elle n'est qu'un aspect de la violence qui affleure à la surface de la vie sociale dans le monde entier. (Casterman éd.)

"La Vision de Theilhard de Chardin"
par Pierre SMULDERS

Un nouveau livre d'étude sur le père jésuite. L'auteur a choisi un petit nombre de questions importantes à la fois dans la pensée de Teilhard de Chardin et dans la recherche théologique actuelle. De ce rapprochement se dégage, en langage accessible à tous, l'essentiel des grandes interrogations qui se posent à la conscience contemporaine. (Desclée De Brouwer éd.)

Les Lettres canadiennes

La mère et l'eau

par Jean Ethier-Blais

J'adore les associations d'idées, et que les mots aient plusieurs sens; ainsi que Roma, si on la retourne, devienne Amor; que le pluriel de Mar soit Maria, et donc la Vierge, que Pierre soit aussi le rocher. On dira que c'est enfantin. Peut-être bien, mais on a l'esprit d'enfance que l'on peut. Mère et Père sont des mots qui se complètent, qui ne signifient rien isolément. Ni dans notre littérature, ni ailleurs. La Révérende Soeur Sainte-Marie Eleuthère, dans La mère dans le roman canadien-français [1] a, dans une très large mesure, choisi d'ignorer cette union indissoluble. Mais c'est une absence compréhensible : la Mère dans notre littérature romanesque est toute-puissante, comme dans notre vie. Jean LeMoyne a autrefois, dans un article célèbre, parlé intelligemment de la présence maternelle parmi nous. Il y voyait surtout l'affirmation du principe d'interdiction. Remontant à la source de la prépondérance maternelle, Jean LeMoyne procédait, dans sa description de ce phénomène, par larges touches en profondeur. De la vie et des oeuvres, il extrayait des lois générales. C'est, malheureusement, ce que ne fait pas la Révérende Soeur Sainte-Marie Eleuthère; elle est constamment à la surface des choses. Elle narre, elle analyse, elle constate, elle n'explique pas. Elle excelle dans l'évidence, surtout si cette évidence est d'ordre général. "Dans ces trois romans, se dessine l'ambition de l'auteur de poser, en exploitant le thème de la solitude, le problème de l'absurdité de l'existence humaine dans un contexte canadien-français. Les tentatives de l'homme pour échapper à son destin, ou pour assurer son bonheur et celui des autres ou pour se dépasser dans une vocation surnaturelle, avortent. L'échec constant sert une démonstration : l'homme se débat seul et sans espoir dans un monde qu'il ne comprend pas. André Langevin a ausculté sa génération. L'insécurité qui pèse sur notre civilisation occidentale menacée dans toutes ses structures se traduit dans ces romans de l'angoisse. "C'est bien et vague à souhait, mais ce n'est pas çà. Et d'ajouter : "L'aspect métaphysique de l'oeuvre de Langevin ne nous retiendra pas". Voila le hic, car c'est précisément ce qui, dans le contexte de son travail, aurait dû retenir l'attention de Soeur Sainte-Marie Eleuthère. Pour tout dire, au contraire de Jean LeMoyne, elle a choisi la facilité discursive : raconter l'histoire, centrer les anecdotes autour d'un, ou de plusieurs symboles, conclure par des banalités, genre "la sincérité de la recherche témoigne de l'attachement à la réalité canadienne-française". En un mot, Soeur Sainte-Marie Eleuthère a été trahie par sa méthode, qu'elle a sans doute voulue le plus détachée possible, le plus neutre, le plus "scientifique" qui se puisse. Elle refuse de prendre parti, de se situer par rapport aux idées qu'elle exprime, de porter un jugement. C'est ce qu'il aurait fallu, pourtant, si elle voulait que son étude ait de la moelle. En l'état, c'est une oeuvre utile pour qui veut rapidement préparer un cours. Mais ce n'est rien de plus.

Il faut dire que le sujet est excessivement difficile, car la mère canadienne-française est partout. Et elle est partout pour des raisons profondes. D'abord, parce qu'elle représente la stabilité, la continuité. Elle n'était pas cela sous le régime français; la mère, la femme y étaient héroïques; elles n'y figuraient pas la permanence. Ce sont les conditions économiques faites à la nation canadienne-française qui ont voulu que, dans l'esprit du cercle familial, elle devienne le temps qui ne coule pas, la pourvoyeuse, celle qui dirige la famille. Elle est au centre de la cuisine, la louche à la main, partageant le brouet entre les enfants. Ce n'est pas en vain que la cuisine joue un rôle si important dans notre roman populaire; nous sommes pauvres et la cuisine est le lieu de la faim que l'on apaise. C'est la mère qui apaise la faim. Le père (auquel Soeur Sainte-Marie Eleuthère a bien peu pensé, ne serait-ce que par réfraction) s'occupe à lutter contre le monde extérieur. On sait que sa vie se solde par une série d'échecs. Il rentre, le soir, chômeur comme devant, ou apportant sa maigre pitance au logis; il est le symbole de la faiblesse devant la vie. Qui plus est, le père est marqué par le contact de l'étranger. Il quitte le nid pour revenir bredouille. Et il n'est pas pur, il a subi l'influence des forces maléfiques du dehors. Il a sans doute parlé à des Anglais et à des protestants. Dans Bonheur d'occasion, Azellus se révolte; d'une façon toute négative et poussé par les événements, mais l'essentiel est qu'il se révolte. Il devient soldat et passe dans l'autre camp loin de l'emprise matriarcale. La mère, accepte, tout simplement; elle est la "victime" pour qui tout continue, quand même. Donc, au point de vue social, la mère est celle qui ne change pas, celle qui empêche le pire d'arriver. Essentiellement, elle demeure le symbole du Canada français, puisque, comme lui, elle est le martyre du destin. Dans ses rapports avec son mari, elle est encore la victime : elle fait des enfants, sans elle la race ne continuerait pas dans l'être. Elle est fataliste et se tient devant son mari comme un reproche beaucoup plus qu'à ses côtés comme une compagne. Par sa seule présence, elle affirme que l'homme a tort, qu'il a raté son devenir et celui des siens. C'est ce qui fait qu'il n'y a pour ainsi dire pas un seul exemple d'amour conjugal dans le roman canadien-français. Pour nos romanciers, la femme est un être sacré, la femme est sainte; non parce qu'elle est femme, mais bien parce qu'elle est mère, ou qu'un jour elle le sera. C'est en tant que mère future que Maria Chapdelaine et toutes les autres femmes du roman canadien-français, parlent. Le mari est écrasé par cette présence constamment douloureuse et envahissante. Il est l'étalon triste. Méditons sur la réaction de Tit-Blanc dans Au pied de la pente douce : "Tit-Blanc s'exclama : C'est moé, le chef, ici. Il criait, il affirmait son autorité, pour étouffer, assourdir sa peur naissante..." Répétons que cette sorte de rapports est assez normale dans un milieu de pauvres, où la cuisine est un royaume. Il en ira autrement chez Claire Martin, par exemple (à qui Soeur Sainte-Marie Eleuthère ne consacre pas une ligne) qui traite de la bourgeoisie, et donc la femme est redevenue la femme, et non la mère, ou la fille, ou la soeur. On ne répétera jamais assez à quel point, dans Quand j'aurai payé ton visage, Claire Martin a foulé aux pieds les anciens tabous, à quel point elle dépeint la nouvelle société canadienne-française telle qu'elle est. C'est que Claire Martin rejette la présence de l'enfant et que, dans son univers, la mère n'a pas de raison d'être, en tant que mère. Il n'y a plus de mythe, puisqu'entre le lit sombre des plaisirs bénits et la table de cuisine, vient s'interposer le salon, les pièces de réception, tout le décor de la vie bourgeoise. Les pôles physiques de l'existence ont été déplacés.

Le roman canadien-français est donc le lieu de l'indétermination dans les rapports; la figure de la mère le domine. Ceci ressort du livre de Soeur Sainte-Marie Eleuthère. Mais ce qu'elle ne met pas assez en évidence, c'est le côté malsain de tout cela. Je reviens à Jean LeMoyne. Je ne suis pas l'un de ses thuriféraires mais il faut être honnête et à tout seigneur tout honneur. Pour tout ce qui touche au sujet traité par la Révérende Soeur Sainte-Marie Eleuthère, il est l'autorité suprême. Convergences n'apparaît pas dans la bibliographie de La mère dans le roman canadien-français. Que déduire de cette absence, sinon le refus de l'auteur d'aller jusqu'au bout de son analyse littéraire, sinon la crainte d'affronter la réalité cruelle, malsaine peut-être, mais vraie? En sorte que le travail de Soeur Sainte-Marie Eleuthère, tout propre et élégant qu'il soit, n'approfondit pas le mystère. L'explication la plus logique reste encore celle de Jean LeMoyne.

Il en va autrement du petit ouvrage de M. Jacques Blais : Le thème de l'eau dans l'oeuvre de Saint-Denys-Garneau [2]. Je le recommande instamment à ceux que l'oeuvre de ce charmant poète intéresse. En partant d'un thème, celui de l'eau, Jacques Blais retrace le destin du poète, destin intérieur s'entend : angoisse, sérénité, ascétisme. La lecture de cette analyse m'amène à penser que c'est la première fois que je regrette que Saint-Denys-Garneau soit mort jeune, laissant une oeuvre inachevée. Jacques Blais a bien saisi et met en relief l'épaisseur de la sensibilité garnélienne, les affreux retours sur soi, les envolées d'idéal d'un poète qui est mort des suites de la "fatale connaissance de soi". Une remarquable étude, et qui hante...

1 Soeur Sainte-Marie-Eleuthère : La mère dans le roman canadien-français. Presses de l'Université Laval, Québec, 1964.
2 Jacques Blais : Le thème de l'eau dans l'oeuvre de Saint-Denys - Garneau. Presses de l'Université Laval, Québec, 1964.

COMMENT LIRE SAINT-JOHN PERSE

Qu'il s'agisse de regarder le monde avec des yeux fervents, qu'il s'agisse au contraire de se déprendre des choses et d'être disponible pour les grandes entreprises, qu'il s'agisse surtout de trouver un accommodement entre ces deux attitudes "continuer à aimer le monde sans s'y perdre", St-John Perse donne toujours un exemple "dont l'apparente inactualité montre l'urgence". Ainsi parle Albert Loranquin à la dernière page de l'étude patiente et passionnée qu'il consacre au poète d'*Amers(1)*.

Prix Nobel de littérature, Alexis Léger, dit Saint-John Perse, n'a pas depuis qu'Alain Bosquet nous le présenta voici dix ans (2), obtenu l'audience qu'il mérite. Et voilé qu'une sorte de grille de lecture nous révèle le secret de ce poète, insolite mais non obscur, en même temps que ses sources humaines.

Découvrons donc avec son aide le lyrisme des tout premiers poèmes et la blessure du souvenir. Le poète qui, songeant à l'île natale, a laissé une fois échapper cette plainte: *"Enfance, mon amour!"* ne reviendra plus aux épanchements lyriques; jamais plus il ne se peindra (ni ne se plaindra) dans son oeuvre. Il sera — avec Claudel — le seul écrivain du demi-siècle à concevoir la parole comme célébration. Plus précisément : comme récitation épique.

Pourtant, pas de merveilleux chez lui, pas d'exploits surhumains. La réalité seule est en cause, "dont il faut faire sentir la grandeur en dehors de toute exagération".

Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y eut jamais d'excès. Albert Loranquin en cite quelques-uns: pédantisme des mots savants *(acridiens* pour criquets), abus de substantifs exotiques *(onagre, phasme, élyme, enbêbe, mucune*, etc.), rapprochements baroques *(un oiseau sauvage comme Cambyse et doux comme Assuérus)*... De ces fautes vénielles, l'exégète ne cherche pas à établir la liste, son propos est d'indiquer les cheminements de l'artiste qui justifient l'étrangeté, voire les procédés (comme de dire l'animal pour le végétal, le végétal pour le minéral, ou l'inverse).

Mais derrière ce poète de la célébration, qui acceptait le monde tel qu'il était, ou plutôt comme il le voyait — "en ses moments de plénitude", Albert Loranquin saisit en Saint-John Perse un poète de l'insatisfaction : *"Que ce monde est insane!"* C'est ici le passage de l'exil involontaire à l'exil délibéré. L'exil, c'est la mer : elle en est du moins l'image et cent fois revient dans les strophes d'*Anabase*, de *Pluies*, de *Vents*, d'*Amers*, de *Chronique*. L'aventure marine, en l'occurrence, n'a rien à voir avec celle de Baudelaire (tôt revenu des Indes et sédentaire jusqu'à sa mort) ou de Mallarmé (qui n'a jamais été plus loin que Londres). Pas davantage Albert Loranquin ne veut la rapprocher de celle d'un Blaise Cendrars à qui il marque beaucoup de sévérité : "Celui-ci (Cendrars) s'ébroue, tonitrue, pétarade; celui-là (Saint-John Perse) médite". En fait, il se sépare, exprès d'un monde dont il se sent l'habitant fraternel mais par lequel il a peur d'être asservi. "La fuite, l'exil, n'est-ce pas une sauvegarde?"

Sans alourdir son essai d'érudition biographique ou livresque, Albert Loranquin s'en tient à la critique de recoupement, celle que, dans *Poésie et Profondeur (3)*, Jean-Pierre Richard a appliquée avec tant de bonheur à Baudelaire et à Nerval. Si l'exégèse du mot à mot lasse parfois, cette analyse des courbes et des variations de l'oeuvre de Saint-John Perse éclaircit, sans la vulgariser, la poésie la plus haute de notre temps selon le voeu que le créateur formulait lui-même:

"Et le Poète aussi est avec nous, sur la chaussée des hommes de son temps...

"Son occupation parmi nous: mise en ...ur des messages. Et la réponse en lui donnée par illumination du coeur".

Maurice Chavardès

(1) Saint-John Perse (Gallimard).
(2) Saint-John Perse (Seghers)
(3) Le Seuil.

Le rêve familier

C'est un étrange type d'amoureuse que nous présente Andrée Martinerie dans "le rêve familier". Simone, belle fille de 37 ans professeur dans un lycée, aime depuis quinze ans d'un amour absolu, héroïque, pitoyable, un respectable père de famille de vingt ans son aîné qui lui, en avouant ne lui céder que "les abats" de sa vie, la domine au point de l'exclure moralement du reste du monde. En vacances, elle apprend fortuitement qu'elle a vraiment été une maîtresse "trompée". Elle remet tout son amour insensé en question, mais hésite à rompre avec son amant alors même que la réalisation de son éternel rêve de vie normale pourrait s'offrir à elle.

Une excellente analyse psychologique; toute simple mais faite avec intelligence, et présentée à la manière d'un suspense chaque élément important de la personnalité et du passé de l'héroïne étant livré au hasard des conversations, des lectures, de la correspondance et surtout du journal intime de Simone. Le procédé est séduisant ici, qui permet les contrastes de l'extrême simplicité des dialogues, de la densité des réminiscences, du flou des rêves, de l'impétuosité des lettres qui libèrent.

Un roman qui s'avale tout d'un trait. Bien conçu, bien écrit et relatant presque avec le ton de l'expérience le combat de la lucidité et de l'incapacité à sortir d'un grave déséquilibre intérieur.

Lise BLAIS
1) éd. Grasset
2) 203 pages

À Vienne après la guerre

par Naim KATTAN

"Nous sommes à Vienne, plus de dix ans après la guerre. Après la guerre — tel est le nom de l'ère nouvelle". Voilà comment la jeune poétesse Ingeborg Bachmann situe l'une des sept nouvelles que renferme ce livre.

Tout le recueil est marqué du même sceau. Quand le tourbillon de la guerre a saisi l'Autriche, pays natal de l'auteur, elle n'était alors qu'une enfant et, dans l'une de ses nouvelles, "Jeunesse dans une ville autrichienne", elle décrit l'absurde décalage entre les horreurs dont ces enfants sont témoins et les récits des lointaines guerres du passé qu'on leur enseignait à l'école. Bachmann n'a rien d'un écrivain réaliste. Marquée par la guerre, elle se pose des questions essentielles sur le destin de l'homme, sur le sens des mots. Elle est habitée par le déchirant écartèlement entre la tentation de l'absolu et les exigences des petites tristesses et des petits plaisirs quotidiens.

Dans sa nouvelle "Tout", elle décrit le rêve d'un père qui espère que son nouveau-né changera le monde. Mais quand celui-ci est emporté par un accident, la tentation de l'absolu cède la place à l'appel de la vie. L'homme va vers sa femme pour la tenir dans le monde et pour qu'elle le tienne dans le monde "et s'il doit naître des enfants de cette étreinte, qu'ils viennent, qu'ils grandissent, qu'ils soient comme tous les autres."

"Parmi les fous et les assassins" est une nouvelle dont le narrateur est un juif. La guerre est finie, il est l'un des rescapés et il est assis à la même table que ses bourreaux. "Les temps changent pour les assassins, mais les victimes restent les victimes", dit l'un des personnages de cette nouvelle. "Personne ne comprend que les victimes ne servent à rien! C'est justement cela que personne ne comprend et du coup ce n'est insultant pour personne que ces victimes soient obligées de compter sur de l'indulgence". Et, dans ce café où des anciens combattants célèbrent les hauts faits de l'époque du carnage, surgit soudain un homme qui s'est rendu sur tous les fronts mais qui a refusé de faire usage de son arme. Ce symbole d'un cri de conscience qui ne s'est pas élevé lorsque les hurlements de haine assourdissaient l'Europe doit être effacé et ce sont les belligérents d'hier qui font taire ce soldat récalcitrant, qui l'assassinent. Et le narrateur juif s'exclame:

"Je vis le sang sur la paume de ma main. Je ne frissonnai pas. Le sang me protégeait, il barrait toute issue au désespoir, à la vengeance, à la colère. Jamais plus, jamais plus. Et si ces pensées justicières qui s'étaient élevées en moi devaient me dévorer, elles ne toucheraient plus personne, comme cet assassin n'avait tué personne, et n'était qu'une victime — pour rien. Mais cela, qui le sait? Qui oserait le dire?".

Comme toutes les nouvelles de Bachmann, celle-ci se termine dans l'ambiguité. La guerre a semé la confusion dans les esprits en brouillant les lignes qui démarquent les valeurs morales et religieuses. Autrichienne, Ingeborg Bachmann ne participe qu'à moitié au sentiment de culpabilité qui marque la plupart des écrivains allemands d'après-guerre. Péniblement, ses personnages se dégagent du poids de l'échec et de la mort qu'ils sentent peser sur leurs épaules. L'image d'un monde meilleur est un absolu mais cela pourrait être aussi un rêve d'évasion. Néanmoins cet écrivain récuse tous les mensonges surtout ceux qui sont réconfortants. Elle doit cheminer dans une voie mitoyenne, accepter le compromis et les accommodements. Ses nouvelles sont d'une grande puissance poétique auxquelles une excellente traduction rend entièrement justice. Voici un effort de saisir la réalité trop longtemps masquée par les affabulations mensongères et les idéologies déshumanisantes.

Bachmann se dégage à peine des maléfiques tourbillons d'un passé récent. Elle lance un chant à la vie et oppose à l'ombre de l'échec un espoir qui est presque une résignation. Même quand elle parle des faits quotidiens, cet écrivain emprunte la voie des concepts et de la réflexion philosophique. Et c'est pour cela que, souvent, ses personnages et ses situations baignent dans une atmosphère d'irréalité.. Heureusement que dans des pages d'une réussite indiscutable, l'idée informe le sentiment, l'amplifie et l'exprime avec une puissance inégalée.

La trentième année — par Ingeborg Bachmann, traduit de l'allemand par M. S. Rollin, Editions du Seuil, Paris.

IL VIENT D'ENTRER EN GARE...

"LE P'TIT TRAIN"

(Benoit Lacroix, O.P., et François Gagnon, O.P.)

ou la vie fantaisiste, épique et philosophique du p'tit train de Lévis à Rivière du Loup, telle que deux dominicains canadiens, savants, mais humoristes, l'ont imaginée et décrite.

UNE EDITION BEAUCHEMIN ILLUSTREE $2.25

EN VENTE PARTOUT!

Librairie Beauchemin Limitée
la plus grande maison d'édition du Québec
450 avenue Beaumont, Montréal 15 Tél.: 273-5181

HISTORIA

44 NUMÉROS DIFFÉRENTS

100 136 156 170
111 137 158 171
112 138 161 172
114 140 162 173
116 141 163 174
117 143 164 175
118 145 165 176
123 151 166 177
132 152 167 178
133 154 168 179
135 155 169 180

.15 CHACUN
(.20 PAR POSTE)

LIBRAIRIE TRANQUILLE
67 Ste-Catherine ouest
VI. 4-6571

LA MAISON BEAUCHEMIN, LA MAISON DES DICTIONNAIRES

Pour les élèves de 2e et 3e année: "MON GRAND VOCABULAIRE" $2.50
Pour les élèves de 4e et 5e année: LE DICTIONNAIRE "HATHIER-BEAUCHEMIN" $2.00
Pour les élèves de 6e et 7e année: LE LAROUSSE CANADIEN COMPLET $5.00

Tous ces dictionnaires sont approuvés par le comité catholique

D.E.P.B.

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITÉE 450, avenue Beaumont Tél.: 273-5181

Pour votre santée

"Une nouvelle Ere v'ent de commencer"

La FIN de la notion erronée de "cure", principe fondamental de tous les systèmes thérapeutiques actuels marque la FIN de tous ces systèmes et le début d'une NOUVELLE ERE sans précédent pour la santé de tous les humains.

Att. : Quantité très limitée

S.V.P. Découper

Editions TRINITAS
Sub. 3
Cap-de-la-Madeleine, Qué.

($2 l'exemplaire, transport à nos frais)
Ci joint $ ..... pour .....
exemplaires "d'Une Nouvelle Ere"

NOM : .....

ADRESSE : .....

.....

.....

La VERITE sur :

- le Cancer
- le Cancer du Sein
- la Maladie Mentale

Dans les bonnes librairies
215 pages (4⅜" x 6") $2.

VOULEZ-VOUS FAIRE LE TOUR DU MONDE ?
par AIR FRANCE

GRAND CONCOURS BIBLIOTHÈQUE VERTE

DU 25 MAI AU 14 SEPTEMBRE 1964

2000 PRIX

HACHETTE

RENSEIGNEMENTS dans les LIBRAIRIES

NOUVELLE COLLECTION CHEZ BEAUCHEMIN !

THÉÂTRE DE FÉLIX LECLERC

"Sonnez les Matines", comédie en sept tableaux $1.75
"L'Auberge des Morts Subites", comédie en deux actes .. $2.00
"Le Petit Bonheur", douze saynètes $2.25

ou les trois volumes
(une valeur de $6.00 si achetés séparément)
dans un joli présentoir
qui fera l'orgueil de votre bibliothèque.

EN GRAND SPECIAL DE LANCEMENT $5.50

EN VENTE PARTOUT!

Librairie Beauchemin Limitée
la plus grande maison d'édition du Québec
450 avenue Beaumont, Montréal 15 Tél.: 273-5181

Notes de Lectures

"La truite" de Roger Vailland

Voilà donc Roger Vailland revenu au roman et fort content de ce retour. On a beau publier des essais, tenir son journal dans le secret de sa chambre, rien ne vaut pour le romancier l'ivresse d'une création "ex nihilo". Du moins Vailland le dit, ajoutant que dans aucun de ses livres l'imagination n'a eu autant de part que dans ce dernier. Il en est heureux. Les lecteurs le seront peut-être moins. On ne passe pas sans quelque déception de *la Loi* à *la Truite* (1). Les deux livres sont à rapprocher par-delà la tentative différente de *la Fête*. Mêmes romans psychologiques où des individus singuliers se détachent sur la peinture d'un milieu; même conception des rapports humains qui sont rapports de force: à qui dominera l'autre; même utilisation, comme image de la vie en société d'un jeu d'où selon l'habileté et en trichant parfois, on sort gagnant ou perdant. C'est pourquoi après les dés tragiques de *la Loi* nous voyons ici tomber les quilles d'un "bowling".

L'intrigue du roman aussi bien que l'inspiration du romancier, tout part des pistes polies du "Point du jour", où sept joueurs lancent leurs boules. Roger Vailland confie que "l'état de création romanesque", c'est-à-dire pour lui, notons-le, "l'envie de raconter une histoire", s'est emparée de lui, un beau soir, dans un établissement de ce genre où il regardait jouer une belle fille. De l'admiration du geste, il est passé à la curiosité de l'être, et l'imagination s'est mise en branle. Au centre du livre il y a donc ce personnage féminin, Frédérique, où l'auteur de son propre aveu a voulu représenter une moderne Lamiel. On sait le prestige qu'a Stendhal auprès de Roger Vailland. Cette jeune femme, un bel animal sauvage, inconsciemment féroce et souverainement détaché, exerce sur les hommes une séduction qu'elle ne doit pas qu'à sa beauté. Tous croient la saisir. Elle échappe comme mue par un instinct et non par le calcul. *"Elle ne s'intéresse pas à la singularité des choses, des êtres,* nous dit son créateur, qui dans tout le roman ne cesse pas de l'analyser. *Elle va où elle doit aller, elle prend ce qu'elle a à prendre pour accomplir un dessein qu'elle n'a pas formulé".*

Roger Vailland lance cette jolie bête de proie parmi d'autres rapaces, dans le milieu faisandé de la spéculation capitaliste. La Truite — on apprendra beaucoup sur les moeurs de ce poisson qui sert d'emblème au personnage — va exercer ses ravages dans le vivier. Traînant à sa suite une loque de mari qu'elle semble avoir à coeur de protéger, Frédérique cause la ruine d'un des spéculateurs, le moins bien armé. Cette déchéance constitue l'intrigue du roman, cependant que le déchiffrement progressif du mystère de cette femme en fait la substance. Car son pouvoir sur les hommes repose sur un secret que l'auteur dévoile complaisamment: il n'y a pas d'ambiguïté dans les romans de Roger Vailland. Lamiel était frigide, Frédérique sera vierge. A treize ans elle a formé avec deux camarades une société secrète, "les Vraies Luronnes" qui ont juré de dominer les hommes sans jamais rien leur accorder. Frédérique, bien sûr, est la seule qui ait maintenu le pacte, et malgré son mariage, jusqu'à ses vingt-trois ans sonnés. C'est une adolescente surprolongée. Il faut avouer que les circonstances l'ont bien aidée et que les adversaires avec lesquels elle est aux prises travaillent à sa victoire avec bonne volonté: mari attiré par d'autres amours, séducteurs chevaleresques ou trop veules pour être de taille à lutter...

J'avoue ne pas bien voir l'intérêt de ce roman. L'énigme de Frédérique? Roger Vailland, qui s'est donné toutes les facilités de composition jusqu'à se mettre en scène comme romancier détective, interroge successivement les protagonistes de Frédérique et Frédérique elle-même, qui à la fin mange le morceau. Mais ces récits, loin de faire varier les éclairages sous lesquels le personnage apparaît servent seulement à déployer la trame des événements. Le meilleur à coup sûr est celui où la jeune femme raconte son enfance de "Zazie" provocante et guerrière. Les autres, entremêlés d'histoires de spéculations qui se déroulent tantôt à Monte-Carlo, tantôt à Los Angeles, ne peuvent même pas prétendre à une peinture poussée des milieux de spéculation. Tout cela se lit sans ennui mais sans passion. Et quel est l'apport?

Roger Vailland paraît avoir été fort séduit par son personnage. Frédérique est une "rouée" sans doute, mais d'instinct et de race. Elle attire par son inconscience ce moraliste lucide qui croit aux meneurs de jeu subtils et avertis. Quant à cette curieuse "défense et illustration" de la virginité que Roger Vailland emprunte cette fois non plus à Stendhal mais à la *Cousine Bette* de Balzac, faut-il y voir un ironique avertissement aux femmes soucieuses de domination, ou plus vraisemblablement le rêve un peu trouble d'un libertin épris d'éternels fruits verts?

Jacqueline PIATIER

(1) Gallimard, éd.

Lettres de Romain Rolland à Elsa Wolff

A l'occasion d'un voyage en Allemagne en 1906, Romain Rolland rencontre Elsa Wolff et il s'engage entre le Français germanophile et l'Allemande francophile une correspondance qui ne manque pas d'intérêt. Les admirateurs de JEAN-CHRISTOPHE seront enchantés, car on y assiste à la genèse de cette oeuvre puissante et ennuyeuse. Romain Rolland tenait avant tout à se documenter sur l'évolution de l'Allemagne, sur les idées des intellectuels allemands, sur des points précis de musicologie. Il utilise savamment sa correspondante, qui lui donne mille aperçus originaux sur l'Allemagne de Guillaume II. Romain Rolland avait le don de parler merveilleusement de lui; il se prenait au sérieux et s'expliquait à qui voulait l'entendre. Ses jugements sur les musiciens de son temps sont curieux, parfois justes. "Il y a des fêtes Saint-Saens, en ce moment. Il ne m'intéresse pas assez pour que je m'y associe. C'est un artiste parfait, un maître-écrivain (de ceux qui écrivent dans la langue des autres, comme Voltaire et comme A. France — que je ne compare pas); mais il a si peu de choses à dire (et, le plus souvent, rien du tout) que cet art et ce style me laissent tout à fait froid." Et plus loin : "C'est l'artiste que j'aime en Platon, plutôt que le penseur." Voilà bien le défaut fondamental de Romain Rolland : d'être avant tout un homme de réactions vives et sentimentales. A la fois attiré et repoussé par l'Allemagne, il fut le premier des grands cosmopolites de la pensée. Pourtant, lui-même avouait : "Je parle dans un langage qui est plus immédiatement compris (et plus intimement, peut-être) par ceux qui vivent autour des cathédrales de Vézelay et d'Auxerre, que par ceux qui vivent autour de Notre-Dame et de la Sainte-Chapelle." Cosmopolite et régionaliste à la fois. Une âme tendre, que l'on ne peut s'empêcher d'aimer, malgré des défauts qui font hurler, malgré surtout la manie des connaissances pour elles-mêmes. Mais pour qui veut connaître l'état des esprits en France et en Allemagne durant les années qui précédèrent la Première Grande Guerre, cette correspondance est un document précieux.

Jean ETHIER-BLAIS

(1) Fraülein Elsa: Lettres de Romain Rolland à Elsa Wolff. Albin Michel, Paris, 1964.

OUVRAGES de **MAURICE GRÉVISSE**

UNE ÉDITION DUCULOT

Précis de grammaire française	$1.50
Exercices sur la grammaire française ...	$1.50
Exercices sur la grammaire française, Maître	$2.75
Cours d'analyse grammaticale	$1.25
Cours d'analyse grammaticale, Maître ..	$2.50
Cours de dictées françaises	$1.88
Le bon usage	$7.50

(Expédition sans frais dans le Québec)

Distribution exclusive

La Centrale du Livre, inc.
260 ouest, rue Faillon, Montréal 10 Tél.: 273-1761

UNIVERSITÉ LAVAL - QUÉBEC

EXAMEN D'ADMISSION
à la Faculté des lettres
le samedi 27 juin

Pour la prochaine année scolaire, la Faculté des lettres admettra en première année de licence les titulaires du baccalauréat en pédagogie et les brevetés d'Etat pour l'enseignement (brevet de type A) sur le vu de leur dossier et après avoir subi un examen de culture générale.

Seront aussi admis à l'examen d'admission les élèves qui termineront en juin 64 la scolarité du brevet A et du baccalauréat en pédagogie dans l'une ou l'autre des écoles normales de la province.

Cet examen consistera en une dissertation (5 heures) et une étude de texte (3 heures) en langue française.

Les candidats qui désirent se présenter à cet examen d'admission devront faire parvenir une demande AVANT LE 10 JUIN, au Secrétariat de la Faculté, à l'Université Laval, Québec 4, téléphone 529-4511, poste 261.

—— o-O-o ——

Si le nombre le justifie, après entente avec le Service des écoles normales du ministère de l'Education, des bureaux régionaux d'examen pourront être établis.

Enfin !!!

"Histoire du Canada"

par Gustave Lanctôt

GRAND PRIX du GOUVERNEUR GENERAL 1964

le TOME III (Du Traité d'Utrecht au Traité de Paris)
vient tout juste de paraître !

$5.50

TOME I — Des Origines au Régime royal $5.50
TOME II — Du Régime royal au Traité d'Utrecht $5.50

PRIX SPECIAL DE SERIE POUR LES TROIS TOMES : $14.00

EN VENTE PARTOUT!

Librairie Beauchemin Limitée
la plus grande maison d'édition du Québec
450 avenue Beaumont, Montréal 15 Tél.: 273-5181

AUSSI INDISPENSABLE QU'UN BRÉVIAIRE...

LE CANADA ECCLÉSIASTIQUE 1964

(soixante-dix-huitième année)

l'annuaire le plus complet sur le marché ! Tous les renseignements concernant le clergé sont réunis en un seul volume facile à consulter : Tous les diocèses et archidiocèses du Canada. Toutes les communautés religieuses (hommes et femmes). Toutes les publications qui intéressent le clergé PRIX : $9.00
Un guide d'achat complet - L'index du clergé canadien - L'index des paroisses et dessertes.

publié par la plus grande maison d'édition du Québec

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITÉE 450 avenue Beaumont, Montréal 15 — Tél. : 273-5181

théâtre • musique • cinéma • variétés

SEMAINE DU CINÉMA ITALIEN

Un film peu convaincant de Mauro Bolognini

par GILLES BLAIN

Au menu de la soirée de jeudi dans le cadre du Festival du Cinéma italien: un court métrage de Michèle Gandin sur la rééducation des adultes en Sicile; un sketch du film: L'Italienne et l'amour, et réalisé par Mingozzi sous le titre: Les Tarantati; une Anthologie du cinéma italien muet; un long métrage de Mauro Bolognini: La Corruzione (La Corruption). Le film de Michèle Gandin, premier prix du court métrage du Festival de Venise 1963, est une oeuvre didactique bien faite, dont le principal mérite réside dans la minutie de l'observation, la clarté de l'exposé. L'auteur nous offre une synthèse succincte des moyens mis en oeuvre par l'Etat italien pour remédier au problème de l'analphabétisme en Sicile (tant émouvantes (par exemple, celle des paysans attablés dans l'inconfort le plus total, en train de dévorer des yeux livres et illustrés, les premiers de leur vie), sont doublées d'un commentaire assez sec, certainement moins alerte et plus académique que les commentaires des productions de notre Office National du Film. C'est encore en Sicile que se situe la scène des Tarantati: une femme, "piquée par la mouche du sexe" (c'est à peu près le sens du titre italien) se tord en convulsions hystériques au milieu d'un groupe de villageois dont les plus âgés ne sont pas les moins intéressés à cette sorte de ballet primitif empreint de superstition. La caméra suit de près la femme et les violonistes qui se penchent sur elle. Séquence pittoresque sans plus.

Les organisateurs de cette Semaine ont voulu rendre un respectueux hommage aux pionniers du cinéma italien en nous présentant cette anthologie composée d'extraits de films qu'on dit représentatifs de l'âge du "muet" en Italie. Je ne puis vraiment pas juger de la valeur "représentative" de ces images pour la raison bien simple que le cinéma italien d'avant le néo-réalisme est pratiquement inconnu, ici, au Canada. Je fais confiance au responsable de ce "montage". Ce que j'en retiens, c'est la découverte savoureuse de quelques grandes vedettes des "mélos" romantiques de l'époque, de tel héros des premiers films d'aventure, de cet auteur comique qui pousse le gag jusqu'à l'abstraction surréaliste, de cette bande intitulée: "L'Amour pédestre, qui, par ses prises de vues audacieuses, son caractère "expérimental", conserve encore un pouvoir de fascination sur notre sensibilité moderne. Dommage que le commentaire français soit si lourd et si peu humoristique!

Et nous voici avec Mauro Bolognini, un cinéaste qui a fait beaucoup parler de lui lors de la sortie des Garçons, de Ça s'est passé à Rome, du Bel Antonio, de la Viaccia. On lui a reproché son esthétisme. Celui-ci n'est pas absent de son dernier film: La Corruzione (La Corruption). La manie des "belles" photographies se décèle dans telle scène de rue la nuit, dans ces scènes de mer sous le soleil ardent, dans le profil extrêmement étudié de la sensuelle Rosanna Schiaffino. Et, du coup, l'émotion vraie est stérilisée. Mais la construction dramatique est bien charpentée et l'étude psychologique assez fouillée.

La Corruzione est un film dramatique et psychologique à la fois, qui gravite autour d'un tout jeune personnage. Stefano (Jacques Perrin) a dix-huit ans; il veut devenir prêtre, exprimant ainsi sa révolte contre le monde sans religion et sans amour qui l'entoure. Son père (Alain Cuny), un grand éditeur, riche et matérialiste, affecte de le seconder; dans la certitude secrète de parvenir à le dissuader, il le pousse à faire une croisière. A bord, Stefano rencontre Adriana (Rosanna Schiaffino), une jeune arriviste, "chatte" par surcroît, qui accepte en même temps les attentions du jeune homme et de son père. Mais une fois qu'Adriana et Stefano sont seuls en bateau, sous le soleil brûlant, le jeune homme cède à la tentation: c'est sa première expérience sexuelle. Il en est tout bouleversé; en proie au désespoir pour s'être laissé entraîner par les sens, il s'éloigne à la nage du bateau Son père le poursuit en chaloupe-moteur et le sauve alors qu'il est en train de se noyer. A l'issue de la croisière, Stefano est guéri des troubles de l'adolescence; il ne songe plus, par ailleurs, à entrer dans les ordres et accepte de travailler dans la maison d'édition de son père. Mais c'est précisément là, en travaillant côte à côte avec lui, qu'il en découvre le vrai caractère: Leonardo est un homme froid, aride, cynique, toujours prêt à se servir des autres sans égard pour leur personnalité. L'égoïsme de cet homme puissant le dégoûte.

Ce film ne nous convainc pas totalement, car il laisse en suspens cette question capitale: avec sa personnalité, le jeune homme trouvera-t-il la force de conduire jusqu'au bout sa rébellion, par un détachement total, ou cédera-t-il au caractère fort et astucieux de son père? Nous le voyons en proie à un désespoir croissant, à une douleur sans frein. C'est, en partie, un regret pour sa jeunesse, avec ses élans et sa générosité, en partie, un refus d'accepter le monde actuel, superficiel, médiocre et corrompu. Et lui, c'est un garçon fragile, sensible, qui, pour l'instant, ne sait réagir que par des larmes désespérées et sans remède; c'est sa manière pudique et timide de dire "non" à ce qui l'entoure. Cette "corruption" d'un jeune homme plein d'idéal mais sans expérience, à la merci d'un entourage dégradant, sensuel, a quelque chose de cruel. L'univers de Bolognini est marqué au coin du pessimisme et du désespoir.

Rosanna Schiaffino joue bien son rôle de séductrice désabusée; elle répète constamment au jeune homme qu'"il pense trop" qu'"il ne se laisse pas assez vivre". Alain Guy est volontairement âpre, "rocailleux", inflexible et rusé. Jacques Perrin a la perplexité, l'hésitation de l'adolescence; peut-être est-il trop immobile dans certaines scènes. Le dialogue est très littéraire. Si la réalisation est, en général, soignée, elle manque de chaleur, de vie. Je pense que Bolognini n'est pas assez présent à ses films. Mais, au total, ce film suscite de la réflexion et dénote le talent d'un habile metteur en scène. Mauro Bolognini m'apparaît du niveau d'un Jean Delannoy et d'un Tennessee Williams.

galerie agnès lefort
EXPOSITION
ULYSSE COMTOIS
OEUVRES RÉCENTES
1504 Sherbrooke WE. 2-8620

Du 8 juin au 1er juillet
EXPOSITION
Les artistes de la Galerie
galerie du siècle inc.
1494 ouest, rue sherbrooke / 932-0072

Révélations sur la vie conjugale
LA PROIE pour L'OMBRE
ANNIE GIRARDOT DANIEL GELIN CHRISTIAN MARQUAND
Le Parisien
480 OUEST, RUE STE-CATHERINE
Horaire: 10.05 - 12.00 - 1.55 - 3.50 - 5.45 - 7.45 - 9.45
AIR CLIMATISÉ

UN FILM QU'IL FAUT OSER VOIR
SAMI FREY | RENATO SALVATORI
LOUIS JOURDAN | JEAN SOREL
CURD JURGENS | SUSAN STRASBERG
ANTONELLA LUALDI | ALIDA VALLI
TOMAS MILIAN | GEORGES WILSON
un film en CINÉMASCOPE
LE DÉSORDRE (IL DISORDINE)
A L'AFFICHE
AIR CLIMATISÉ
Orpheum

Cinema Place Ville Marie
SHUDDERING
BERGMAN AT HIS MOST POWERFUL!
SHOCKING
THE SILENCE
BOLD!
HORAIRE
1.00
3.10
5.20
7.30
9.40

Petite Cinema Place Ville Marie
De Rome, s'achemine un charmeur vers la Suède où les femmes sont belles et séduisantes et les aventures qui s'ensuivent sont une vraie comédie.
"To Bed... or not to Bed"
— HEURES —
12.40 - 2.40
4.55 - 7.00
9.15

les Beaux-arts par Laurent LAMY

- CHEVALERIE, à la Galerie Waddington
- CLAUDE TOUSIGNANT, à la Galerie du Siècle
- DENNIS JONES, à la Galerie Libre
- ULYSSE COMTOIS, à la Galerie Agnès-Lefort

CHEVALERIE

Spécialisée dans la peinture aimable, la Galerie Waddington choisit de présenter parmi les peintres, ceux qui "suivent" et non ceux qui innovent. Cette semaine, dans la veine habituelle de ses exposants, elle nous fait connaître Chevalerie, dont les tableaux se situent à mi-chemin de la figuration et de l'abstraction.

Ce qui retient l'attention dans cette exposition, c'est le procédé employé. Chevalerie peint au moyen d'une technique spéciale sur aluminium. Ainsi obtient-elle une peinture qui peut être utilisée pour l'extérieur, puisqu'elle résiste aux intempéries.

D'ailleurs, l'aluminium donne aux couleurs une luminosité qui serait sûrement impossible à obtenir sur toile. Les couleurs appliquées légèrement, en couches très minces, laissent voir le fond brillant, ce qui ajoute une transparence comparable à celle de l'aquarelle, mais l'effet obtenu ici est plus soutenu.

Sans contredit, le procédé est valable et intéressant : il crée de belles textures, des matières riches et soyeuses, des reliefs chatoyants.

Grâce aux 43 tableaux de Chevalerie, on entrevoit toutes les possibilités de ce moyen d'expression. C'est là le principal intérêt de cette exposition. Car si les harmonies de couleurs sont assez justes, le dessin reste souvent pauvre. Enfin, on aimerait bien voir ce que d'autres peintres pourraient créer, à partir de ce procédé.

O-O-O

CLAUDE TOUSIGNANT

A la Galerie du Siècle, onze toiles de Claude Tousignant qui continue à travailler sur des vibrations colorées obtenues par des contrastes très forts de couleurs. Lignes, couleurs, surfaces géométriques restent toujours la base de ses compositions, où seuls importent les rapports de couleurs et de surfaces.

Les travaux de Tousignant dénotent une sensibilité certaine aux harmonies de couleurs, mais on souhaite que son travail parvienne à des compositions plus vivantes, où l'élément émotif occupe une place plus importante.

O-O-O

DENNIS JONES

Un autre peintre géométriste, Dennis Jones expose actuellement à la Galerie Libre. Tout en étant peut-être un peintre moins sensible que Tousignant, Dennis Jones essaie de transgresser le simple géométrisme.

Dans ses 14 tableaux, dont 10 huiles et 4 constructions en bois, on sent le désir d'animer d'une façon dynamique des compositions où prédominent cercles et carrés.

Les couleurs crues, violentes apportent un complément efficace à ces expériences sur des formes en mouvement. Pour le moment, les travaux de Jones valent surtout en tant que recherches. Et ce sont deux gravures "Fugue 1" et "Fugue 11" qui retiennent le plus sûrement.

O-O-O

ULYSSE COMTOIS

6 huiles, 4 dessins et 23 sculptures représentent la somme de travail accomplie par Ulysse Comtois depuis sa dernière exposition. Les diverses inspirations s'incarnent dans des sculptures de matériaux différents : bois laminé, marbre, acier soudé, saponite...

Parmi les sculptures en marbre, "Whishing Stone" accroche beaucoup plus que "X, Y, Z", masse de marbre peinte en bleu, rouge et noir, pourtant d'une conception voisine.

Si les résultats sont inégaux, les intentions restent toujours courageuses. Ulysse Comtois montre qu'il est pleinement conscient des problèmes que pose la sculpture moderne. A un souci de rigueur, il joint une attention toute particulière pour les matières. Attachement qui s'affirme dans ses sculptures en bois laminé, d'ailleurs les plus attachantes de l'exposition pour leurs courbures d'une sensualité toute douce.

"Portail", par exemple, boule de 12 pouces de diamètre enserrée par deux bras puissants, possède un caractère artisanal évident. Le travail du bois allié à la plénitude des formes rapproche cette sculpture de certaines oeuvres de Brancusi et de Marta Pan. L'organisation des volumes, selon un rythme personnel apparaît plus nettement encore dans "Nu couché" et "Torse" où Ulysse Comtois crée des volutes en profitant des possibilités offertes par le bois laminé.

Dans toutes ces sculptures, on discerne une volonté de créer, dans une formulation concise mais généreuse, des oeuvres monumentales qui répondent aux besoins d'une sculpture de plein air. Telles quelles, les sculptures exposées chez Agnès Lefort, pourront prêter à discussion. Elles ont un mérite incontestable : elles ne sont pas conventionnelles et font preuve d'audace.

Chostakovitch : "Dégénérescence que la musique dodécaphonique

MOSCOU. — La musique dodécaphonique est "une dégénérescence totale et une profanation de l'art" déclare notamment le compositeur Dimitri Chostakovitch dans la "Pravda".

Après avoir affirmé que la musique dodécaphonique n'était que du "pseudo-avant-gardisme" qui "supprimait toute individualité, nivelait la musique et, dans de nombreux cas, était synonyme d'absence de talent" Chostakovitch déplore qu'Igor Stravinski lui-même ait cru devoir "sacrifier à de telles tendances. Il n'a depuis rien créé d'important" ajoute-t-il.

En conclusion M. Chostakovitch déclare : "L'avant-gardisme est un phénomène profondément réactionnaire. La recherche du nouveau en art ne saurait s'écarter du réalisme. C'est à cette condition expresse qu'elle sera progressiste et comprise du public". (AFP)

Le sculpteur acadien Claude Roussel, décoré

OTTAWA PC — Le sculpteur acadien Claude Roussel, âgé de 34 ans, artiste résident de l'Université de Moncton, N.-B. recevra la médaille de l'Institut royal d'architecture du Canada lors du congrès annuel de cet organisme qui aura lieu à St. Andrew, N.-B.

Le premier ministre canadien, M. Lester B. Pearson, prononcera une causerie le 20 juin à ce congrès.

Originaire d'Edmundston, N.-B., M. Roussel est un ancien élève de l'Ecole des beaux-arts de Montréal et il a fait beaucoup de travail dans les Maritimes en collaborant étroitement avec les architectes.

En 1959, M. Roussel a été nommé curateur adjoint de la Galerie d'art Beaverbrook, à Fredericton.

LES "FOLIES-BERGÈRE" À N. Y.

Revue riche en peau nue, pauvre en talent

NEW-YORK — La revue des "Folies - Bergère", dont la première a eu lieu hier soir sur le Broadway, est "riche en peau nue, mais pauvre en talent", écrit aujourd'hui Howard Taubman, critique théâtral du "New York Times".

"Point n'est besoin d'être un homme d'affaires fatigué pour admirer les "demoiselles des folies" et les "mannequins" qui paradent dans le spectacle des "Folies-Bergère". Ces filles sont fort bien faites et se montrent généreusement. En costume ou sans, elles réjouissent les yeux", admet Taubman, qui ajoute:

"Mais la question est celle-ci: Quel plaisir retirez-vous à la vue de ces filles dans les tableaux ridicules et gauches de la revue? ... Au risque de vous montrer ingrat envers une création aussi noble qu'une belle silhouette féminine, il vous faut aussi vous demander si ce régal des yeux suffira à votre plaisir d'un soir ... Malgré tout ce qui est étalé, il y a quelque chose de lointain et d'aseptique dans le spectacle".

Patachou

Le critique fait l'éloge de Patachou, vedette du spectacle, "dont le style vocal est maniéré, mais qui apporte de la ferveur et de la réalité à ses chansons."

De Georges Ulmer, Taubman déclare: "Ce n'est pas tellement un comédien qui s'impose, mais il chante avec autorité son grand succès parisien, "Pigalle". (Reuther)

Elysée 55 MILTON / BAC-0003
SALLE EISENSTEIN
VACANCES PORTUGAISES DE PIERRE KAST
L'ÉTRANGE OBSESSION REGNAIS
Japonais, SOUS-TITRES ANGLAIS

Bientôt
VIRIDIANA
le chef-d'oeuvre de Louis Bunuel
à l'Elysée

L'éblouissante
Jeanne MOREAU
avec CLAUDE MANN PAUL GUERS
dans un film de JACQUES DEMY
LA BAIE DES ANGES
Un bien beau film FRANCE DIMANCHE
2e SEM.
On n'a jamais rendu plus intelligible au spectateur le mécanisme diabolique du jeu LE FIGARO.
Musique de LALO SCHIFRIN
CINEMA FESTIVAL
1206 EST, RUE STE-CATHERINE
Sur semaine : 7.30, 9.30
Dimanche : 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

Horaire des spectacles

THÉÂTRE

THEATRE ANJOU — "Monsieur Masure" — Tous les soirs à 9 h., dim., 8h.30.
THEATRE ATELIER DES SALTIMBANQUES — "Pile" — Jeudi, ven. et sam. à 8h.30. Dim., 7h.30.
THEATRE DE LA PLACE — "La Quadrille" — Du mar. au sam., — 8. h. 30 — dim., 7 h. 30 — sam., mat. à 2 h. 30. Relâche le lundi.
THEATRE DU RIDEAU VERT (Stella) — "Un Otage" Tous les soirs à 8h.30 — Dim., 2h.30 — 7h.30.
THEATRE INTERNATIONAL DE MONTREAL (La Poudrière) — "Les parents terribles" — Mer., jeudi, ven., sam., à 8 h. 46.

CINÉMA

AHUNTSIC — "Adua et ses compagnes" — 3.10 - 6.00 - 9.30 — "Le monde, la chair et le diable" — 12.30 - 4.15 - 8.05.
ALOUETTE — "The Fall of the Roman Empire" — mer., sam., dim. et fêtes, mat. à 2 h. — Tous les soirs à 8 h.
AVENUE — "Night must fall" — 1.20 - 3.20 - 5.20 - 7.20 - 9.20.
BIJOU — "Les mystères de Paris" — 12.40 - 4.35 - 8.15 — "Les Angelito amiral" — 2.24 - 6.22 - 10.00.
CANADIEN ET PLAZA — "Ça commence par le baiser" — 12.00 - 3.20 - 6.30 - 10.00 — "Gentleman détective" — 1.15 - 4.35 - 7.55.
CAPITOL — "Flight from Ashiya" — 10.40 - 12.50 - 3.05 - 5.15 - 7.30 9.45.
CENTRE D'ART DE L'ELYSÉE — (Salle Regnais) — "Etrange obsession" — lun. au ven. — 7.30 - 9.30 — sam., 3.30 - 7.30 - 10.00 — dim., 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30. (Salle Eisentein) — "Vacances portugaises" — même horaire.
CHATEAU — "Pleins feux sur l'assassin" — 2.50 - 6.15 - 9.40 — "Rififi à Tokyo" — 1.10 - 4.30 - 7.55.
CINEMA FESTIVAL — "La Baie des Anges — Sur sem., 7.30 - 9.30 — Dim., 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.
CINERAMA THEATRE IMPERIAL — "It's a mad, mad, mad, mad world" — 8h.30 tous les soirs — Mer. et sam., 2.00 — dim., 1.00 - 4.45.
DORVAL — (Red room) "The Prize" — 9.15 - "Sunday in New York" — 7.30 — mer. et sam. mat. — 1.00 Dim., à compter de 1.00 (Salle dorée) — "Man in the Grey Flannel Suit" — 2.45 — "21 Paces to Baker Street" — 7.00 — Sam., dim., et mer., mat. à 1.00.
FRANCAIS — "Pleins feux sur l'assassin" — 11.35 - 2.55 - 6.15 - 9.35 — "Rififi à Tokyo" — 1.10 - 4.30 - 7.55.
JEAN-TALON — "Constance aux enfers" — 6.20 - 8.00 - 10.00 — sam. et dim., 1.00 - 4.30 - 8.00.
KENT — "The Third Secret" — 1.16 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15.
LAVAL — "Histoire d'un amour" — 2.35 - 6.00 - 9.25 — "Chantage à Soho" — 1.00 - 4.25 - 7.50.
LOEW'S — "The Pink Panther" — 10.25 - 12.40 - 2.50 - 5.05 - 7.15 - 9.25.
MONKLAND — "The Prize" — 1.00 5.05 - 9.25 — "Sunday in New-York" — 3.10 - 7.35.
ORPHEUM — "Le désordre" — 10.05 - 11.45 - 1.30 - 3.35 - 5.35 - 7.35 - 9.40.
PALACE — "From Russia with Love" — 10.00 - 12.10 - 2.25 - 4.40 - 7.00 - 9.20.
PARISIEN — "La proie pour l'ombre" — 10.05 - 12.00 - 1.55 - 3.50 - 5.45 - 7.45 - 9.45.
PLACE VILLE MARIE — (Grande salle) "The Silence" — 1.00 - 3.10 5.20 - 7.30 - 9.40. (petite salle) — "To bed or not to bed" — 12.40 - 2.40 - 4.55 - 7.00 - 9.15.
RIVOLI — "Eté et fumée" — 2.30 - 6.00 - 9.30 — "La ballade des sans espoirs" — 12.35 - 4.20 - 7.50.
SAINT-DENIS — "Les mystères de Paris" — 2.17 - 6.05 - 10.00 — "Angelito Amiral" — 12.43 - 4.34 - 8.35.
SEVILLE — "Becket" — Lun., mar., jeu., ven., — 8.15 — Sam. et mer., 2.15 - 8.15 — Dim., 2.15 - 7.45.
WESTMOUNT — "Tom Jones" — 1.15 - 4.00 - 6.35 - 9.15.

MICHÈLE MORGAN PLUS BOULEVERSANTE ET PLUS BELLE QUE JAMAIS
Au pays du désir et de la solitude les tourments de l'enfer
CONSTANCE AUX ENFERS
DANY SAVAL
Mademoiselle Jeampollo ROMY SCHNEIDER EN COULEURS
Cinéma JEAN-TALON CENTRE D'ACHATS BOULEVARD
AIR CLIMATISÉ STATIONNEMENT GRATUIT

UN AMOUR DÉSORDONNÉ!
LAURENCE DANIEL DESJARDINS PAGE
Été et fumée
FILME FRANÇAIS BRUTALE!
SUSAN STRASBERG
La ballade des sans espoirs
RIVOLI GRANADA PAPINEAU
271-2210 CL. 5-2428 LA. 1-6853

CINERAMA Sam. 2, 8h.30 - Dim. 1, 4.45, 8h.30 CINERAMA
• En exclusivité — nulle part ailleurs à Montréal ni dans la Province
• 7e MOIS
• DISTRIBUTION TOUT ETOILE : Spencer Tracy, Milton Berle, Sid Caesar, Buddy Hackett, Ethel Merman, Mickey Rooney, Dick Shawn, Phil Silvers, Terry Thomas, Jonathan Winters, Edie Adams, Dorothy Provine, Jim Backus, Buster Keaton, etc., etc.
STANLEY KRAMER présente en CINERAMA et Technicolor
• VOUS RIREZ À VOUS TORDRE LES CÔTES !
"IT'S A MAD, MAD, MAD, MAD WORLD"
• HORAIRE : 8h.30 tous les soirs — 2h., mer., sam. — Le dim.: 1h., 4h.45, 8h.30.
• Sièges réservés en vente au THEATRE, PAR COURRIER, TELEPHONE ou CHEZ FAUCHER ELECTRIQUE.
• Enfants, 16 ans, admis mer. et sam. 2h. — dim. 1h.
• Guichet ouvert 10 à 9 — Dim. 12 à 9.
7e mois 144,000 spectateurs
AIR CLIMATISÉ CINERAMA IMPERIAL
AIR CLIMATISÉ
1-30 RI.EURY, MONTREAL — AV. 8-7102 ou 5603
CINERAMA CINERAMA CINERAMA CINERAMA CINERAMA CINERAMA

BURTON RICHARD PETER O'TOOLE
"UN CHEF-D'OEUVRE" N. Y. DAILY NEWS
HAL WALLIS PRODUCES
BECKET
PANAVISION TECHNICOLOR A PARAMOUNT RELEASE
RÉSERVEZ PAR TÉLÉPHONE
Matinées : à 2.15 p.m.
Merc., sam., et dim. SOIRS : 8.15
DIMANCHE : 7.45
SEVILLE WE. 2-1135 CLIMATISÉ

Dans le cadre des Fêtes du Canada français
Gala de la fraternité française
GILLES VIGNEAULT REÇOIT
COLETTE RENARD ET
LES ÉTOILES DU BALLET DE L'OPÉRA DE PARIS
Billets en vente:
PLACE DES ARTS 842-2141
CANADIAN CONCERTS & ARTISTS INC. 932-2171
COMÉDIE-CANADIENNE 861-3338
PLACE DES ARTS 19 JUIN
8 h. 30 précises.

GALA DES JEUNES AUTEURS
dimanche 7 juin
9 heures
présentation de textes et remise des trophées aux gagnants
CANAL 2
et réseau français de Radio-Canada

théâtre • musique • cinéma

AU CANAL 2 À COMPTER DE DEMAIN

Le vrai visage de l'Afrique francophone

par Marguerite BEAUDRY-BÉCHARD

Nous avons rencontré, pour nous parler de la nouvelle série télévisée *l'Afrique noire d'hier à demain*, le cinéaste Michel Régnier, à qui l'on doit l'idée de cette série, sa réalisation, les textes et les images qui composent ces 13 magnifiques films sur le continent noir.

"Ces images ont été prises sur le vif, nous montrant les réalités quotidiennes de l'Africain. Aussi y a-t-il très peu d'interviews. J'ai voulu montrer des hommes qui vivent et non pas faire entendre des commentaires sur leurs problèmes économiques ou politiques. Ces films sont plus poétiques que didactiques. J'ai voulu faire ressortir le côté humain des gens et des gestes qu'ils posent."

Michel Régnier est un cinéaste qui a à son crédit 22 documentaires. De plus, il a publié il y a quelques années, en collaboration avec 18 poètes canadiens, un recueil contenant 130 photos de Montréal. Il est aussi poète; il vient de publier un recueil de poèmes : *Génération*. Il a vécu trois ans en Afrique (Côte d'Ivoire et Sénégal) avant de venir s'établir au Canada il y a sept ans. Aussi était-il tenté depuis longtemps de faire connaître l'Africain dans sa vie quotidienne et non pas seulement à travers ses problèmes, comme le Blanc le fait trop souvent. "On ne sait plus regarder aujourd'hui sans chercher de problème, de cas, d'explication dans tout, alors que tout geste s'inscrit d'abord dans une continuité humaine ininterrompue, qui forme les sociétés distinctes.

"Je ne tente pas de prouver quoi que ce soit, d'expliquer ou d'esquisser les solutions de certains problèmes. J'ai plutôt réalisé "un long regard" sur l'homme noir africain d'aujourd'hui, dont la compréhension par l'étranger a trop longtemps souffert de l'analyse cartésienne, principalement des pays colonisateurs.

"Pour ce faire, poursuit-il, j'ai séjourné quatre mois et demi dans quatre pays d'Afrique française : la Mauritanie, le Sénégal, la Guinée et la Côte d'Ivoire, n'ayant à mes côtés que le technicien du son Jean-Pierre Nadon.

"Chaque émission, au lieu d'être centrée sur un pays en particulier, comporte des thèmes bien définis. Autour d'un sujet assez général, je présente des séquences prises dans la réalité quotidienne, sans désir de fard, de propagande ou, inversement, de critique systématique de ces jeunes nations dans leurs fautes trop criardes. J'ai voulu, dans le déroulement des émissions, d'abord faire pénétrer ce rythme, cette façon de vivre africaine qui part du plus simple geste routinier, dans le travail et les loisirs, et va jusqu'à l'équipement industriel de ces pays."

Quelques réalités africaines

Voici la liste des sujets des 13 émissions de cette série, qui est présentée au réseau français de télévision de Radio-Canada à compter de demain à 6 h. 30 : 1) Présentation générale de la série. L'Afrique noire francophone, d'hier à demain. Contrastes. 2) Hygiène, santé, médecine, nutrition (un enfant sur deux meurt en Afrique). 3) Culture, enseignement, formation professionnelle. 4) Arts et culture : sculpture, artisanat, art moderne, poésie. 5) Arts et culture : danse, théâtre, rythme africain. 6) Les religions : l'homme noir et la religion. 7) La Mauritanie : mise en valeur du désert; les mines de fer. 8) L'agriculture traditionnelle et moderne. 9) L'industrie : ressources naturelles et mise en valeur. 10) La femme africaine : émancipation et rôle social. 11) La coopération avec l'ancienne métropole. 12 et 13) Politique, démocratie, témoignages de spécialistes, voies d'avenir.

Michel Régnier nous a fourni l'occasion de voir quatre émissions de la série. Elles ont été une véritable révélation pour nous : nous ignorons tout des réalités africaines. Le texte dense et le choix des images qui parlent par elles-mêmes se conjuguent pour donner une résonance humaine à ces reportages où la gratuité artistique est absente. Cela ne fait pas intellectuel. Un mode de vie y est reflété dans la lumière abondante de la savane et le rythme constant du tam-tam. Ces pays où sont répandus la danse, le chant et les formes d'expression corporelle donnent des enfants rieurs et enjoués, des femmes coiffées de coquillages multicolores, des hommes qui, pour les cérémonies, se vêtent de costumes brillants.

L'art partout présent en Afrique

Dès l'âge de dix ans, les enfants dansent avec une grande perfection de mouvements. Le contraste entre ces danses qui rythment la vie profonde des Noirs et celles qui ont envahi certaines grandes villes est puissamment mis en relief par des images du bal du 1er janvier, où les jeunes Noirs de Dakar, vêtus à l'européenne, dansent le twist au son d'un orchestre moderne. Ils dépensent ainsi la moitié du salaire qu'ils gagnent à l'usine. On est bien loin du tam-tam et des instruments faits de cornes de boeufs. Ce contraste, "dans lequel on ne peut que voir un indice de la faillite et la transition sociale des grandes villes," a cependant son corollaire positif dans les centres culturels qu'on a organisés dans certaines grandes villes. On peut voir une école d'art dramatique où l'on monte, à côté des pièces du répertoire européen, des pièces africaines.

L'art est partout présent en Afrique. Céramique, poterie, art magnifique des statuettes, art magique des masques, musique, danse, poésie, toutes ces disciplines ont produit des oeuvres qui expriment l'identité profonde du Noir. Malheureusement, des boutiques d'artisanat et même un village artisanal, où on produit en série des statuettes ou des masques à partir de modèles d'une authenticité et d'un goût douteux, profanent en quelque sorte l'art nègre et le ravalent au rang d'un simple commerce. Au musée de Dakar, les masques et autres oeuvres exposées semblent inutiles, sortis de leur cadre primitif.

Les Africains et la religion

Les Africains sont parmi les peuples les plus religieux de la terre. Nous apprenons que la moitié des 30 millions d'habitants de l'Afrique francophone sont de religion musulmane. Ils sont disséminés à travers l'immense continent et se rencontrent surtout au Sénégal (90 p.c. de la population est musulmane), en Guinée et au Niger. On voit, installés sur les trottoirs, des enfants qui apprennent le Coran. Le vendredi, à Dakar, les rues conduisant à la mosquée sont envahies par des gens assis, prosternés, accroupis, pieds nus et le chapelet musulman à la main. Comme les Musulmans prient cinq fois par jour entre le lever et le coucher du soleil, cette pratique a de graves conséquences sur la productivité et le rendement industriels.

Qu'ils soient protestants, catholiques ou musulmans, les Africains conservent certaines pratiques assez peu orthodoxes. Par exemple, les femmes dansent et chantent pour chasser les esprits de l'emplacement d'une future raffinerie. Même le guérisseur tient compte de l'esprit religieux de ses malades : pour lui, la religion est la moitié de la guérison.

Cet aperçu de quelques réalités africaines est bien terne auprès des images vivantes qu'a rapportées Michel Régnier et du texte qui les accompagne. Aussi invitons-nous tous ceux qui désirent connaître les réalités africaines à suivre la série *l'Afrique noire d'hier à demain*, le dimanche soir à 6 h. 30. La narration est faite par Raymond Charette. Ces émissions, qui relèvent du Service des émissions éducatives et d'affaires publiques de Radio-Canada, sont supervisées par André Patry.

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

SAMEDI 6 JUIN

CBFT — Canal 2

12.25 Musique
1.25 Téléjournal
1.30 Baseball
4.30 STAKES BELMONT
5.00 20 ans express
5.30 Temps présent
6.00 Le roman de la science
6.30 Téléjournal
6.45 Langue vivante
7.00 Champ libre
8.00 Dans les rues de Québec
8.30 BILLET DE FAVEUR "Johnny Gaucho" — avec Frank Sinatra, et Keenan Wynn et Phyllis Kirk.
10.00 Les couche-tard
10.30 Votre choix
10.45 Téléjournal
11.00 Supplément régional
11.10 Nouvelles du sport
11.20 CINEMA "Léon Morin, prêtre" avec Jean-Paul Belmondo et Emmanuelle Riva.

CFTM-TV, Canal 10

10.30 Coquetel musical
12.45 Ouverture - Horaire - Manchettes
1.00 CINE-SAMEDI "Le droit de l'enfant" avec Jean Chevrier et Renée Devillers.
2.00 Sur le matelas
4.00 Cours de gymnastique
4.05 La rampe sportive
4.30 Centres de Loisirs
5.00 Kit Carson
5.30 Les quatre justiciers
6.00 C'est arrivé cette semaine
6.30 Un avocat
6.45 Médecin de famille
7.00 Les hommes volants
7.30 Jeunesse d'aujourd'hui
8.30 LES GRANDS SPECTACLES "Ainsi sont les femmes" avec Wallace Beery, Jane Powell, et Elizabeth Taylor
10.30 Toute la ville en parle
10.45 Nouvelles du jour
10.55 La couleur du temps
11.00 La ronde des sports
11.15 CINEMA "Sept hommes, une femme" avec Vera Korène, Pierre Larquey et Maurice Escande.

CBMT — Canal 6

12.57 Today On CBMT
1.00 Cuisine
1.30 Amateur Sports Magazine
2.00 World Of Sports Baseball
4.15 Patti Page
4.30 Belmont Stakes
5.00 Forest Rangers
5.30 Bugs Bunny
6.00 Countrytime
6.30 A song for You
6.45 CBC TV News
7.00 The Beverly Hillbillies
7.30 The Saint
8.30 Great Movies: "The Young Philadelphians"
10.30 Juliette
11.00 CBC National News
11.10 Final Edition
11.15 The Sports Shop
11.36 FILM FAVOURITES "Count To Three And Pray"

CFCF — Canal 12

12.00 The Sound of 12
12.15 Meditation Newsroom 12
12.30 The Liberal Arts
1.00 Let's Find Out
1.30 Big Time Wrestling From Calgary
2.30 Saturday At The Movies "Angels One Five"
4.00 Special National Air Force Day
5.00 Like Young
6.00 Fractured Flickers
6.30 Wagon Train
8.00 The Outer Limits
9.00 The Untouchables
10.00 77 Sunset Strip "Reluctant Spy"
11.00 National News
11.15 Pulse
11.30 Pajama Playhouse "Breakthrough"
1.30 Newsroom 12 — Meditation

DIMANCHE 7 JUIN

CBFT — Canal 2

12.00 Musique
1.55 Téléjournal
2.00 Connaissance du monde
3.00 L'Homme et le Fleuve
3.30 Les travaux et les jours
4.00 Dans tous les cantons
4.30 L'Exposition universelle du Canada
5.00 Le Jour du Seigneur
5.30 L'Heure des quilles
6.30 L'Afrique noire d'hier à demain
7.00 Caméra 64
7.30 Robin des bois
8.00 Septième-Nord
8.30 Bonsoir mes souvenirs
9.00 Le Gala des Jeunes Auteurs
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles du sport
11.00 Documens

CFTM-TV, Canal 10

11.00 Coquetel musical Horaire
12.20 Manchettes —
12.45 En ce temps-ci
1.15 Les Ti-Tanants
2.00 CINEMA DU DIMANCHE "Le Clochard milliardaire" avec Henri Guisol, et Jacqueline Gauthier et Raymond Pellegrin.
3.30 La science et la vie
4.00 Défi au danger
4.30 Monsieur le Maire
5.00 Les P'tits Bonhommes du dimanche
6.00 Dernière heure
6.15 Le Québec en marche
6.30 Les jeunes talents 'Catelli'
7.00 Qui dit vrai ?
7.30 CINE-SPECTACLE "La belle Hongroise" avec Zarah Leander, Willy Birgel et Hans Albers.
9.00 Police des plaines
9.30 Bon voyage
10.00 Découvertes
10.30 Télé-Charades
10.45 La couleur du temps
11.00 La ronde des sports
11.10 Fa ce à face

CBMT — Canal 6

9.57 Today On CBMT
10.00 Time for Sunday School
10.30 The Answer
11.00 Church Service
12.00 The Bible Answers
12.30 Four Aspects Of Japan
1.00 Speaking French
1.30 Country Calendor
2.00 Time Of Your Life
3.00 Keynotes
3.15 Outdoors Man
.30 20/20
4.00 Heritage
4.27 CBC TV News
4.30 Twentieth Century
5.00 International Zone "What Do You Know
5.30 Some of Those Days
6.00 Mr. Ed
6.30 My Three Sons
7.30 Flashback
8.00 Ed Sullivan
9.00 Hazel
9.00 Bonanza
10.00 Horizon
10.30 Question Mark
11.00 CBC National News
11.10 Final Edition
11.15 Metroscope
11.30 Sunday Sports
11.40 Shoestring Theatre "A Marriage Of Convenience"

CFCF — Canal 12

11.30 The Sound of 12
11.45 Meditation — Newsroom 12
12.00 Spectrum
12.30 Jeans Place
1.00 Forum
1.30 The Bowery Boys
2.30 Montreal Minor Hockey
3.30 Family Theatre "Starlift"
5.00 Magic Tom's Talent Hunt
5.30 The Flintstones
6.00 Walt Disney Presents
7.00 The Danny Thomas Show
7.30 Mr. Novack
8.30 Arrest And Trial
10.00 The Hourglass
11.00 National News
11.15 Pulse
11.30 Platform
12.00 Newsroom 12 — Meditation

Télésélection

Le samedi 6 juin

• A 1 h. 30, joute de baseball entre les clubs de San Francisco et de Philadelphie.

• A **l'Heure de l'opéra**, à la radio, à 2 heures, **La Clemenza di Tito**, de Mozart, avec solistes et orchestre de Stuttgart sous la direction de Gustav Lund.

• A **Temps présent**, à 5 h. 30, le débarquement en Normandie.

• A **Champ libre**, à 7 heures: a) **Ils m'ont dit: tu t'en vas**, reportage de Carl Dubuc sur Thetford Mines; b) **Le Koweït**, ou l'or des sables; c) **Une grande politique:** interview avec le dépigeonneur de la ville de Nice qui est aussi l'inventeur du "canipipinex"; d) **Sun City**, ville pour les vieillards en Arizona.

• A la radio, à 8 heures, le 20e anniversaire du **débarquement en Normandie.**

• A 8 h. 30, **Billet de faveur** pour **Johnny Concho**, avec Frank Sinatra.

• A **Votre choix**, à 10 h. 30, Yves Bourassa et Gratien Gélinas.

• Cinéma, à 11 h. 20, présente **Léon Morin, prêtre**, avec Jean-Paul Belmondo et Emmanuelle Riva.

Le dimanche 7 juin

• A **l'Heure du concerto**, à la radio, à 8 h. 30 du matin, **Schelomo**, de Bloch, et le **Concerto pour violoncelle**, de William Walton.

• A 10 h. 30, à la radio, **l'Argent**, texte de Pierre Villon.

• A la radio, à 3 heures, cérémonies d'inauguration du **Congrès de la famille**, à Rideau-Hall.

• **L'Homme et le fleuve**, à la télévision, à 3 heures, portera sur le Danube.

• A 6 h. 30, **l'Afrique noire d'hier et de demain**, film de Michel Regnier.

• A **Caméra 64**, à 7 heures, l'industrie automobile et ses perspectives d'implantation au Québec.

• A l'émission consacrée aux philosophes et penseurs, à la radio, à 8 heures, **Bakounine** et **Soloviev**, texte de Michèle Lalonde.

• A 9 heures, **Gala des Jeunes Auteurs**; remise des prix et trophées aux lauréats du 5e concours.

• A **Documents**, à 11 heures, **Ils ont tué Jaurès**, évocation historique de J.-B. Bellsoleil, avec Christian de Tilière.

Horaire de la radio

Samedi, le 6 juin

CBF

7.00—Radio-journal
7.02—Prière du matin
7.15—Musique légère
7.40—Radio-journal
7.53—Nouvelles du sport
8.00—Jardin printanier
9.00—Radio-journal
9.02—Les aventures de Tintin
9.30—Tante Lucille
10.00—Radio-journal
10.02—Micro-variétés
10.30—Université radiophonique internationale
11.30—Radio-journal
11.31—Récital de Montréal
12.00—Chronique de terre et de mer
12.30—Le réveil rural
12.59—Signal-horaire
1.00—Radio-journal
1.10—Nouvelles du sport
1.15—Folklore
1.30—Sonates
3.00 L'Heure de l'opéra
4.30—Concert international
5.55—Nouvelles du sport
6.00—Radio-journal
6.10—Chansonnettes
6.30—La langue bien pendue — Le français universel
7.00—Nouveaux disques
8.00—Radio-journal
8.02—Reportage
8.30—Comédies en musique
9.30—Le Beau Danube Bleu
10.00 Trente minutes d'informations
10.30—Visite aux chansonniers
11.00 Les mensonges d'Ulysse
11.15—Aux portes de la nuit
12.00—Radio-journal
12.02—Blues et Insomnies
1.00—Radio-journal
1.02—Musique variée

Les Etoiles du Ballet de l'Opéra de Paris
avec YVETTE CHAUVIRE, LIANE DAYDE, JEAN GIULIANO, MICHEL RENAULT, MARJORIE TALLCHIEF et ROSELLA HIGHTOWER, ANDRE PROKOWSKY, artistes invités et avec MARYSE THEVENON, VRENY VERRINA, DANIEL FRANCK.
Au programme : La Mort du Cygne; Roméo et Juliette; La Cygne Noir; Pas de Quatre; Idylle; Grand Pas de Deux Classique; Noir et Blanc.
Sam. Dim. soirs, 20, 21 juin
matinée : dim. 21 juin
PLACE DES ARTS
Prix (taxe incl.) SOIRS : $6 $5 $4 $3 $2.50, MAT. $5 $4 $3.50 $2.50 $2.
BILLETS EN VENTE à la Place des Arts; Canadian Concerts, 1822 Sherbrooke o. (sous-sol); Ed. Archambault Inc., 500 Ste-Cath. o., et 2140 de la Montagne; chez Charlebois Bijoutier, 6940 St. Denis et 2115 Jean-Talon o.; chez Portin Télévision, 47 Fleury o.; la Librairie Ducharme, 418 Notre-Dame o.
Commandes postales acceptées. Adressez avec chèque ou mandat à Canadian Concerts & Artists Inc. 1822 Sherbrooke ouest, Montréal avec une enveloppe-retour affranchie.

L'endroit canadien par excellence
Chez Jacques Labrecque
A PARTIR DE 8 H. P. M.
SOUPER AVEC SPECTACLE
A 9 H. ET 11 H. P. M.
EN VEDETTES
• Jacques Labrecque
• PAULETTE DE COURVAL
(Mam'zelle Québec)
• LAURENCE LEPAGE
à la guitare
LICENCE COMPLETE
1430, rue STANLEY
842-3605

A la demande générale
La POUDRIÈRE
présente
4 dernières
Les Parents Terribles
de Jean Cocteau
"Magistralement jouée" Jean BERAUD
avec
Jacques AUGER
Jean FAUBERT
Nathalie NAUBERT
Sita RIDDEZ
Marthe THIERY
Réservations : LA. 6-0821
MARRIAGE GO ROUND
de Leslie Stevens
du 8 au 18 juin

TROIS DERNIERES
Une explosion de rire!
Mr MASURE
de Claude Magnier
ANDREE LACHAPELLE
FRANÇOIS CARTIER
GUY SANCHE
Ce soir à 9 hres
THEATRE ANJOU
UN. 1-7494-5
1204 Drummond
AVANT LE SPECTACLE
Venez dîner à l'ANJOU
Table d'hôte $1.60
Un bon repas... avant un bon spectacle!

THEATRE DU RIDEAU VERT
Ce soir 8:30
Dim.: 2.30 - 7.30
Un triomphe !
Un otage
AU STELLA 844-1793

CE SOIR À 8H.15
Blue Bonnets
(Courses tous les soirs, sauf le dimanche)
Cuisine réputée au restaurant "LE CENTAURE" dominant la piste.
Réservations: 735-2680. Immense terrain de stationnement.
Venez donc!

FÉLIX LECLERC
DANS SON TOUR DE CHANT
en l'auditorium LE PLATEAU
rue Calixa Lavallée
le 16 juin 1964 à 8 heures 15
billets en vente chez Ed. Archambault
500 est, Sainte-Catherine - 2140 de la Montagne
$1.50 et $2.00

Dans le cadre des Fêtes du Canada français
L'oratorio "Jean le Précurseur" de Guillaume Couture
Wilfrid Pelletier dirigera l'Orchestre Symphonique de Montréal — Fernand Gratton dirigera le choeur des étudiants de l'Université de Montréal et celui des Jeunesses Musicales du Canada.
Avec la participation de Léopold Simoneau et Robert Savoie comme premiers solistes.
Le 22 juin à la Place des Arts, 8 h. 30 précises.
Billets: $6.00 • $5.00 • $4.00 • $2.00
22 JUIN 64

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
17 juin 1964, 8:30 p.m.
CONCERT Sous les auspices du Congrès Interaméricain de Cardiologie
au pupitre WILFRID PELLETIER
soliste HUGUETTE TOURANGEAU mezzo-soprano
PROGRAMME des oeuvres de :
ROSSINI RIMSKY-KORSAKOV
BERLIOZ CHAVEZ
DE FALLA BIZET
Prix des places : $6 • $5 • $4 • $3 • $2
Billets maintenant en vente au guichet de la Place des Arts
Commandes postales acceptées. S.V.P. inclure enveloppe affranchie.
PLACE DES ARTS
MONTRÉAL 18 (QUÉBEC) TÉL.: 842-2112

RETENUE JUSQU'AU 13 JUIN
2½ HEURES DE RIRE
REVUE MUSICALE DE MAVOR MOORE
"THE BEST OF SPRING THAW"
★ Musique ★ Comédie
★ Danse ★ Chant
avec
BARBARA HAMILTON & DAVE BROADFOOT
RÉSERVATIONS : 861-3338
COMEDIE CANADIENNE
84 ouest, rue Ste-Catherine
Lundi à jeudi à 8.30, vendredi et samedi à 6.00 - $2.00 - $3.00 - $4.00
Vendredi et samedi à 9.15 - $2.50 - $3.50 - $4.50

CONCERT SACRÉ
Avec • Richard Verreau
• Petits Chanteurs de Granby
• Disciples de Massenet
En marge du Congrès National de l'Adoration Nocturne sous la présidence de Son Eminence Le Cardinal P.E. Léger et le gouverneur général et son épouse M. et Mme Georges Vanier.
BILLETS $5.00
Réservations : Fabrique Notre-Dame VI. 2-2925
ou M. Jean Boisvert après 6 h. p.m. 381-0434
PLACE DES ARTS
MONTRÉAL 18 (QUÉBEC), TÉL.: 842-2112

L'AFRIQUE NOIRE D'HIER À DEMAIN
ou comment vivent les hommes du SÉNÉGAL de la MAURITANIE de la CÔTE D'IVOIRE et de la GUINÉE
Le dimanche à 6h.30 une nouvelle série du CANAL 2 RADIO-CANADA

57e représentation
AVANT DERNIERE DU SUCCES CANADIEN
le quadrille
création canadienne
LE THÉÂTRE DE LA PLACE
Comédie de Jacques Duchesne
VILLE-MARIE
Rés. 861-6665

MY COUNTRY
Lactantia
Beurre sans sel
Santé et plaisir

Ce n'est pas si simple de garder les enfants des autres...

par Solange CHALVIN

Plusieurs étudiantes qui n'ont malheureusement pas encore trouvé de travail pour cet été, se transformeront en gardiennes d'enfants. Les mères de familles seront ravies de trouver aussi facilement une main d'oeuvre qui en d'autres mois de l'année est rarissime. Comment accueillerez-vous ces étudiantes? Que connaissent-elles des petits? Leur ferez-vous confiance et mériteront-elles cette confiance? Voilà autant de questions auxquelles il vous faudra réfléchir avant d'employer une étudiante. Avec l'aide d'un service de gardiennes — celui de l'Union des Familles de Longueuil — nous vous donnons ci-après les quelques règles qui devraient régir votre contrat.

LE PLAN DE TRAVAIL DE MONIQUE

Monique, c'est une étudiante de seize ans qui n'a pas réussi à se trouver un emploi d'été. Elle passera un mois de vacances avec ses parents dans les Laurentides. En juillet, elle sera à Montréal; elle a décidé de gagner environ $100. qui lui serviront à défrayer ses faux frais pendant la prochaine année scolaire.

— Si j'accepte que mes parents payent ma scolarité, nous a dit Monique, et m'habillent convenablement, je trouve anormal qu'ils soient obligés en plus de m'offrir chaque semaine une allocation pour payer mes cafés, le cinéma ou le dancing, mes revues et livres, un équipement de ski dont je rêve. Remarquez que mon père accepterait de le faire, mais je ne vois pas pourquoi il se refuserait les livres, le tourne-disques et le fauteuil dont il rêve pour me faire plaisir. En plus, j'ai trois frères. Je trouve normal de travailler pendant l'été pour aider nos parents à nous garder aux études. C'est pourquoi j'ai organisé un "tour de garde". Cela me rapportera $21. par semaine et je ne travaillerai que l'après-midi, plus deux soirées par semaine. Voici mon plan. J'ai demandé à cinq mères de familles de m'employer à raison d'un après-midi par semaine. En retour, je leur promets d'emmener les enfants au parc ou en pique-nique, soit à l'Ile Ste-Hélène, soit au Parc Lafontaine. Si elles préfèrent que je demeure à la maison, j'occupe les enfants à des jeux de ballon, dessin, gouache, etc. J'arrive à 1 h. de l'après-midi, dit Monique et je demande à la mère de famille d'être rentrée pour 6 hres. En retour, j'exige $3. Ce système permet aux mères de familles d'aller chez le coiffeur, de faire des courses, de prendre le thé avec une amie ou d'aller au cinéma. Elles savent d'avance que tous les lundis de juin et juillet, je serai au poste. Pour elles, c'est une forme de vacances, ne croyez-vous pas ?"

Si, je le crois, et je suis persuadée que bien des mères de familles rêvent d'un tel système. Si aucune Monique ne s'est présentée dans votre localité, pourquoi n'essaieriez-vous d'en découvrir une et de lui trouver autour de chez vous quatre autres foyers dans lesquels elle pourrait accomplir le même travail.



Il vaut mieux interdire aux enfants d'utiliser des vélos qui les entraineraient trop loin de la maison où vous gardez.

NOTES ET DIRECTIVES POUR LES GARDIENNES

Voici une liste partielle qui a été rédigée par M. et Mme Jean Tellier, responsables du Service des gardiennes de l'Union des Familles de Longueuil, qui permettra à vos adolescentes qui croient avoir la vocation de "gardiennes à temps partiel" de mieux répondre aux exigences de la profession.

- Défense absolue d'avoir un ou des amis (garçons ou filles) pour veiller. Les gardiens ou gardiennes appelés pour une fin de semaine ne doivent pas être accompagnés.
- Être exacte au rendez-vous.
- Eviter de cajoler ou de caresser un enfant au détriment d'un frère ou d'une soeur.
- Eviter de faire des comparaisons devant les enfants. Etre franche et discrète; ne pas fureter dans les bureaux ou tiroirs; ne pas toucher à la discothèque et aux disques ou appareils électriques (sans autorisation).
- Au besoin, être capable d'accepter de faire quelques petits travaux inachevés par la mère, tels que: finir la vaisselle ou ranger la pièce de jeux.
- Faire les messages reçus au téléphone.
- En cas de maladie ou problèmes graves, savoir rejoindre les parents ou tout au moins les vôtres.
- Ne pas abuser du téléphone.
- Observer la diète prescrite par la mère pour ses enfants. Défense absolue de faire des frites ou tout autre friture; éviter les expériences d'art culinaire, etc.
- Vérifiez s'il n'y a pas d'objets qui trainent ou qui peuvent faire trébucher les petits. Interdire aux enfants — en accord avec les parents — d'utiliser des voitures ou vélos qui les entraineraient hors de votre vue.
- Coucher les enfants à l'heure indiquée par les parents.

Les tarifs suggérés par cette association sont de $0.35 à $0.40 l'heure. Cependant notre expérience nous a appris que la majorité des gardiennes exigent un tarif de $0.50 l'heure le jour et de $0.35 l'heure le soir. Il est évident qu'après minuit, vous devez établir un tarif spécial et vous charger de reconduire la gardienne à son domicile à moins que vous ne la logiez chez vous.

Ces directives seront utiles aux étudiantes qui veulent effectuer ce travail pendant l'été et permettront également aux mères de familles de suggérer à leurs adolescentes cette forme de travail, certes pas très rémunérateur mais qui permettra toutefois à leurs jeunes filles d'accumuler, comme le disait Monique, au début de cet article, ses faux frais pour la prochaine année scolaire.

A quand la création d'un Ministère des Affaires du consommateur ?

OTTAWA — L'Association des consommateurs du Canada veut obtenir du gouvernement fédéral la création d'un ministère réservé aux Affaires du consommateur, sous la juridiction d'un ministre qui en serait spécialement chargé.

Les délégués de l'association qui compte 25,000 membres, ont passé hier une résolutioon relative à cette demande, à la dernière assemblée du congrès annuel de trois jours, tenu à Ottawa.

Cette recommandation faisait suite à une suggestion analogue du député libéral Pauline Jewett, qui avait pris la parole au banquet annuel, mercredi soir.

Mlle Jewett, autrefois membre de l'exécutif de l'association, avait dit devant une centaine de délégués, qu'un ministère spécial pour les Affaires du consommateur, comprenant le Directorat fédéral des aliments et drogues, serait la méthode la plus efficace pour le gouvernement de protéger les intérêts du consommateur.

Protection contre des taux d'intérêt trop élevés

La suggestion aavit été accueillie avec enthousiasme par les délégués qui passèrent la résolution à l'unanimité, le lendemain. Cette proposition ne constitue pas une nouveauté. Il y a plusieurs années l'association avait passé une résolution demandant que le ministère soit organisé en tant que section du ministère de la Justice. Mais cependant, c'est la première fois qu'on demande un ministère fédéral séparé, avec son propre ministre.

Quelques divergences d'opinions furent notées au sujet d'une résolution concernant la terminologie uniforme sur la qualité de tous les produits alimentaires. La résolution demandait un chiffrage approprié sur les étiquettes, au lieu des lettres A, B, C, ou "qualité de fantaisie ou de choix", comme c'est le cas présent pour certains produits.

Les délégués ont approuvé en principe la résolution, mais quelques femmes de la délégation ont dit que les termes devraient être: qualité numéro un, deux, et régulier, ce mot était jugé plus acceptable pour les producteurs, que le numéro trois. Il définirait des aliments de qualité moyenne, et non pas de fantaisie.

Après le débat, on a finalement passé la résolution demandant la terminologie inscrivant la qualité un, deux, trois, sur tous les produits alimentaires.

Parmi les autres résolutions passées hier, l'Association a endossé une recommandation de la Commission royale d'enquête Porter, concernant la finance et transactions bancaires, qui dévoilerait les termes de ventes conditionnelles, et prêts personnels, de façon obligatoire.

On a également approuvé à l'unanimité une résolution demandant d'attendre 72 heures, pour se donner une période de réflexion avant de signer des contrats à paiements différés, de même qu'une autre voulant que les consommateurs soient protégés contre les taux d'intérêt trop élevés pour des emprunts minimes.

L'assemblée annuelle s'est terminée par une réception offerte à la résidence du premier ministre et Mme Lester B. Pearson.

Elections

A l'issue du congrès, l'association a élu un nouvel exécutif national de seize membres. Parmi ces personnes nous relevons les noms de Mesdames V. M. Wilson, H. R. Streight, W. Victor George, de Montréal ainsi que Mesdames Helen Devereux de Sainte-Anne-de-Bellevue.

LE BAL BLANC de la SAINT - JEAN

Dans le cadre des fêtes du Canada français, le Bal Blanc de la Saint-Jean aura lieu le 19 juin 1964 au Chalet du Mont-Royal, sous la présidence du premier ministre Jean Lesage et de madame Lesage. Parmi les invités d'honneur, nous comptons l'ambassadeur de France, Raymond Bousquet et Madame Bousquet, l'ambassadeur de Belgique, Guy Dufresne de la Chevallerie et Madame Dufresne de la Chevallerie, l'ambassadeur de Suisse M. Hans Wilhelm Gasser et Madame Gasser, le consul général de la France M. Philippe Benoist et Madame Benoist, le consul général de Suisse M. Jean Piffaretti et Madame Piffaretti, le consul général de Belgique le Comte Philippe de Liedekerke et Madame Liedekerke. Pour réservation s'adresser à la Commission des Fêtes du Canada français ou à Charles-E. Doucet, FE. 4-1205 et Mme Jeanne Landry, FE. 4-0261.

Le maillot que vous avez choisi

Il est une formule en philosophie voulant que chaque effet provient d'une cause. Sur la scène de la mode, les maillots de bain à encolure montante et en général plus modestes d'apparence, viennent sans doute des modèles à l'opposé, soit le bikini réduit au minimum.

Bien que les maillots deux-pièces et les petits bikinis seront encore très à la mode sur les plages cet été, on verra un assez grand nombre de costumes "habillés", dont la plupart aux brillantes couleurs, et très peu d'imprimés. Ces modèles sont presque tous en jersey ou en tricot.

La modestie apparente de ces costumes, n'enlève rien du charme féminin présenté sous une forme aussi séduisante que le bikini le plus audacieux.

En plus, ces costumes donnent un bon résultat sur le plan camouflage pour une silhouette qui n'est pas celle d'un mannequin. Pour les femmes qui se classent dans cette dernière catégorie, il y a aussi le blouson, un modèle qui s'avère très populaire. Le blouson est offert dans une variété de tissus, et en imprimés, rayures ou couleurs uniformes.



Mlle Monique Normandeau, fille de M. et Mme Raoul Normandeau de Notre-Dame-de-Grâce et M. Claude Girard, fils de M. et Mme Roger Girard de Montréal dont le mariage sera célébré, samedi, le 20 juin, en l'église Notre-Dame-de-Grâce.

Certains enfants souffrent d'un manque d'amour maternel

HAMILTON. — Un pédiatre de Toronto, le Dr W. H. Bain, a déclaré que "les mauvais traitements infligés aux jeunes enfants sous forme de malnutrition" constituent un danger beaucoup plus grave que les cas d'abus corporels dont on parle tant.

Dans une communication à la conférence canadienne sur le travail social, l'expert en médecine infantile a dit que des études ont démontré que le manque d'amour maternel peu causer de graves torts tant physiques que mentaux aux jeunes enfants.

Le Dr Bain a dit que des médecins de Toronto ont commencé à soupçonner l'existence de cas de châtiments corporels abusifs il y a près de vingt ans. Les parents qui battent brutalement leurs enfants sont à prime abord des personnes "charmantes et posées", a dit le médecin.

La découverte du phénomène de "l'enfant maltraité" a été retardée à cause des apparences décevantes et de l'inquiétude des parents qui avaient fracturé des côtes à leurs enfants pour ensuite les conduire à l'hôpital.

De nombreux médecins ont cru qu'ils avaient à faire à une rare maladie des os.

"Il nous a fallu beaucoup de temps pour voir clair".

Après les recherches initiales pour des maladies étranges, les médecins ont commencé à constater que la réponse, ils l'avaient sous leur nez, a conclu le Dr Bain.

Brigitte Bardot vient au secours de Joséphine Baker

PARIS — L'intervention spontanée de Brigitte Bardot sauvera-t-elle Joséphine Baker et ses onze enfants adoptés — de toutes races et de toutes couleurs — de la misère et de l'errance ? On le saura dans quelques jours, puisque c'est mardi prochain que le domaine Périgourdin des Milandes, dont Joséphine avait fait le paradis des orphelins, doit être vendu si la chanteuse n'a pas réuni d'ici là les quelque deux millions que lui réclament ses créanciers.

C'est le 1er juin que Joséphine Baker, dans un appel à la générosité publique, avait fait connaître sa détresse : les onze enfants blancs, jaunes ou noirs qu'elle avait adoptés pour prouver que la fraternité humaine peut triompher des préjugés raciaux, allaient se retrouver à la rue.

Pour les héberger d'abord, pour subvenir à leurs besoins ensuite, Joséphine Baker avait entièrement rénové le château féodal des Milandes en Dordogne, et elle avait transformé l'immense domaine en parc d'attractions pour le public. Mais l'entreprise se révéla bientôt peu rentable et les créanciers de la chanteuse s'impatientèrent et demandèrent la saisie et la mise en vente des Milandes.

Hier soir, au journal télévisé de Paris, Brigitte Bardot est venue spontanément faire appel au bon coeur des téléspectateurs, bien qu'elle n'ait jamais vu Joséphine Baker.

Peut-être sauvera-t-elle les onze enfants de Joséphine, qui a d'autres titres de gloire que ses talents de chanteuse, encore tout récemment démontrés dans un music-hall parisien : pendant la seconde guerre mondiale, elle fut lieutenant de l'armée de l'air française, infirmière, pilote et agent secret des alliés. Elle porte le ruban rouge de la Légion d'Honneur qui lui a été décerné à titre militaire.

Rétrospective de modes anciennes

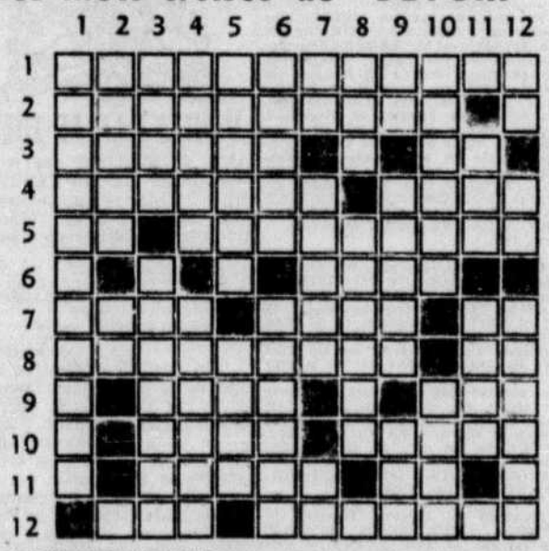
Ces jours derniers avait lieu, sous la présidence d'honneur de Me Gervaise Brisson, présidente du Conseil des femmes membres de la Chambre de commerce du district de Montréal, à Blue Bonnets, une grande manifestation dont le thème était "élégance et courses hippiques". Plus de 250 personnes assistaient à ce dîner élégant servi au Club House. A l'issue du repas, Mme Nicole Germain, entourée de Mme Marjolaine Hébert, du Théâtre de la Marjolaine, de Mlle Louise Latraverse, du Théâtre Club, de Mlle Diane Pinard, gagnante du Festival d'art dramatique, de Mme Denyse Saint-Pierre, du Rideau Vert, et d'une ballerine du Théâtre de la Poudrière, Mlle Micheline Lespérance, fit un bref historique des modes anciennes.

Cette rétrospective de modes anciennes (Renaissance italienne, Grèce antique, Espagne 1800, époque 1920), suivie de la présentation de mode d'un genre tout à fait nouveau était organisée par la maison Dupuis Frères. L'heure des courses suivit. Un trophée fut remis par la présidente, Me Gervaise Brisson, au gagnant de la "Course du Conseil féminin de la Chambre".



Sur notre photo Me Gervaise Brisson, présidente du Conseil des Femmes membres de la Chambre de commerce (à gauche) et Mme Anne F. Ballestrazzi, directeur du conseil et publiciste.

Les mots croisés du "DEVOIR"



HORIZONTALEMENT

1—Qui fait tourner la tête
2—Distinguer avec difficulté
3—Freina — Note
4—Donnent de la vie — Chef de paroisse
5—La moitié d'un nouveau-né — Qui peut se tourner dans [illegible] direction
6—Protection naturelle pour [illegible]
7—Situation — Chansons — Adverbe
8—Ne fait verser que des larmes de crocodile — Infinitif
9—Pour soigner un rhume — Mesure agraire métrique
10—Pour le feu — Mauvais spectacle
11—Se cabrent — Pronom
12—Boisson forte — Soutiens

VERTICALEMENT

1—En conformité aux règlements
2—Petit dard — Pronom
3—Prénom — On y dresse des chevaux fougueux
4—Travailla fort — Connue pour sa lenteur
5—Jaunisse — Poisson du St-Laurent
6—Domine toujours la situation — Moyen d'échange souvent utile
7—Romains — Os de la jambe — Familier
8—Possessif — Rouge vif
9—Voyelles — Se transforme au feu — Habitant
10—Prénom — Confidence
11—Colère — Pour faire reluire
12—Dans — Voyelle doublée — Inconvénient du poisson

Solution d'hier

Horizontalement:—
1—DECHIQUETEES
2—ELUE — VERNE
3—POITRINE
4—RIRE — AOUT
5—RANGENT
6—CALORIES
7—INACCESSIBLE
8—LAC — AL
9—TIMIDE — NAVAL
10—OTE — ACCENT
11—ONDES — NET
12—NUES — DE —EN

Verticalement:—
1—DEPRECIATION
2—ELOI — AN — NU
3—CUIR — LA — MODE
4—HETEROCLITES
5—ARCADES
6—QUI — NIECE
7—NAGES — ANE
8—EVE — ESSENCE
9—TE — AN — ACTE
10—ERGOT — BAVE
11—EN — ALLANT
12—SENTI — LT

CARNET MONDAIN

M. et Mme Lucien Desbiens, de Cartierville-ouest, annoncent le mariage de leur fille Francine à M. Jean-Marie Paglia, fils de M. et Mme Edmond Paglia, de Draguignan, France.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée dans l'intimité, en l'église Notre-Dame-du-Bel-Amour, à Cartierville-ouest, le samedi 13 juin à 10 heures.

PARENTS DE ST-BRUNO
INTERESSES A
L'ECOLE NOEL
BELOEIL
(Maternelle - Pré - scolaire
Jusqu'à la 7ième année)
Veuillez appeler
Mme Pierre Benoit
653-6293
Pour organiser
le transport :
Année Scolaire 1964-65



ÉCHANTILLON GRATUIT C.P.F. 200 Rue Vallée MONTRÉAL

SUR VOTRE AGENDA

DATE	INVITATION	LIEU
6 juin	Bal du coton organisé en collaboration avec l'Ecole Cotnoir Capponi et le Conseil Canadien du Coton.	7448 Kingsley Côte St-Luc
6 juin	Concert de gala provincial des Festivals de Musique du Québec Inc. Le comité du concert a le regret d'annoncer qu'il ne reste plus aucun billet pour ce concert ainsi que pour la réception qui suivra.	Place des Arts
7 juin	Exposition d'art contemporain israélien à partir de 3 h. de l'après-midi sous les auspices conjoints du Consulat général d'Israël à Montréal, du Temple Emanu-El et des amitiés culturelles canada français-Israël. L'exposition sera ouverte tous le sjours entre 11 h. du matin et 9 h. du soir jusqu'au 17 juin inclusivement.	4100 ouest, rue Sherbrooke
10 juin	Conférence de Mme Yvette Dussault-Mailloux, juge, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de l'Association des dames auxiliaires de l'Hôpital St-Jean-de-Dieu, sous la présidence de Mme Arthur Chagnon, opticienne. Renseignements : 866-4936.	Auditorium de l'hôpital
11 juin	Assemblée générale annuelle et assermentation de la nouvelle présidente des Femmes membres de la Chambre de Commerce, à 6 h. 30.	Mont Stephen Club, rue Drummond
12 juin	FRAISES ET CHAMPAGNE, garden-party des Jeunes associés du Musée des Beaux-Arts de Montréal. M. Alan Hodgson s'occupera de l'organisation de cette soirée dont les recettes financeront les activités des JAMM pour la prochaine année.	Musée des Beaux-Arts
15 juin	"AUJOURD'HUI et les 10 prochaines années" — Le public est cordialement invité à assister aux discussions sur les réalisations les plus importantes, prévues dans le domaine du traitement des maladies du coeur, à l'occasion du Congrès Interaméricain. Entrée libre. Heure : 8 h. 30.	Hôtel Reine-Elisabeth
EXPO :	L'exposition de peinture "Montréal 64" se déroulera du 18 juin au 7 septembre, au Centre d'Art du Mont-Royal. Renseignements : 872-4692.	1260 Remembrance Road

Café-Thé Confiture
ADOPTEZ LES PRODUITS
DESY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A. DÉSY Ltée
MONTRÉAL

CAMP ACCUEIL NOTRE-DAME
Camp mixte et bilingue
St-Calixte, Cté Montcalm
Pension $30.00 par semaine
Information :
Mme Houle
933-4601

CAMP KANAWIO
Domaine du Rosaire
St-Calixte
Colonie de vacances pour garçons de 8 à 15 ans. Camp bilingue.
Pour informations :
2495 Montée St-Hubert, St-Hubert, P.Q.
676-6040 - DA. 1-0008

Beauté... charme... deux atouts de la femme. Ces trésors, elle doit les chérir et les protéger jalousement. Les créations Tulipe Noire aideront à les lui conserver.
LA COMPAGNIE CANADA DRUG



TULIPE NOIRE
DE CHENARD



Triple Effet...
• Une petite dose: DIGESTIF
• Doublez la dose: LAXATIF
• Triplez la dose: PURGATIF
ASEPTA est agréable au goût.
CHEZ VOTRE PHARMACIEN
LIMONADE ASEPTA

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 542-601. — ADELARD BOULANGER, demandeur, vs LIONEL BEAUCHEMIN, défendeur. Le 15 juin 1964, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du défendeur, au No 2329 boul. Rosemont, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 comptoir vitré, 3 miroirs, 1 chaise, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT, M. E. DESROCHES, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 5 juin 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 637-908. — DAME ESGOURIE HAZARIAN, demanderesse, vs JEAN THIVIERGE, défendeur. Le 16 juin 1964, à 2 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 193A rue Jean-Talon Est, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : Meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. GERARD H. GORNITSKY, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 5 juin 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT, No 756-156. — USED CORRUGATED BOX CO. demanderesse, vs HAMILTON ARTWARES LTD., défenderesse. Le 16 juin 1964, à 3 heures de l'après-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au No 175 rue St-Cyr, en la cité de Montréal-Est et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en : 1 clavigraphe de marque Underwood, 2 cabinets pour filière 4 sections, 1 scie circulaire électrique, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. M.E. DESROCHES, H. C. S., VI. 2-9192. Montréal, 5 juin 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT, No 734-236. — AGENCE DE REVISION DE CREDIT ENRG., demanderesse, vs ARTHUR CARRIERE (A.A.A. CONTRACTEUR GENERAL), défendeur. Le 15 juin 1964, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 7920 rue St-Dominique, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 télévision RCA Victor, 1 set de salon, Meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. R. CLOUETTE, H.C.S. UN. 6-5375. Montréal, 5 juin 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT, No 748-555. — AGENCE DE REVISION DE CREDIT ENRG. ROGER GIRARD, demanderesse, vs CAFE CASANOVA INC. défenderesse. Le 15 juin 1964, à 4 heures de l'après-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au No 7244 rue Hutchison, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en : 1 caisse enregistreuse, 1 piano. Conditions : ARGENT COMPTANT. RENE CLOUETTE, H. C.S., UN. 6-3375. Montréal, 5 juin 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPEREURE, No 623-534. — JOHN FAHRNGRUBER (The Seaway Food Service), demandeur, vs T.J. KIRK, défendeur. Le 17 juin 1964, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 12 rue Outremont, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : T.V. et meubles de ménage. Conditions : ARGENT COMPTANT. A. SELINGER, H.C.S. Montréal, 5 juin 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT, No 740-906. — B. & C. FURNITURE EXCHANGE, demandeur, vs FRANCIS BOUCHER, défendeur. Le 15 juin 1964, à 1h. de l'après-midi, au domicile du défendeur au No 7895 rue DeNormanville, Apt. 404, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : T.V. Admiral et meubles de ménage. Conditions : ARGENT COMPTANT. E. MENARD, H.C.S. Montréal, 5 juin 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 635-118. — MANPOWER SERVICES LTD., demanderesse, vs O'A' INTERNATIONAL, LTD. ; OVERSEAS TRAVEL SERVICES, défenderesse. Le 16 juin 1964, à 11 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au No 1010 rue Ste-Catherine Ouest, ch. 900, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeurs saisis en cette cause, consistant en : meubles de bureau, etc. Conditions : Argent COMPTANT. JEAN - GUY DION, H.C.S. Montréal, 5 juin 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 607-832 — CANADIAN OIL COMPANY, demanderesse vs STUART MACDONNELL, défendeur. Le 16 juin 1964, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 11192 rue Heneault en la cité de Montréal Nord et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque G. E. et acc. et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. IRVING FRUITMAN, HCS. VI. 2-9192 Montréal, 5 juin 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPEREURE, No 417-528 — REUBEN KAPLAN, demandeur vs GEORGE BENHAM, défendeur. Le 17 juin 1964, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5222 rue Walkley, Apt 1, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Northern Electric et acc. et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 5 juin 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 680-873 — ROGER ROBERT "AGENCE RECOUVREMENT ENRG" demandeur vs ERNEST BROUSSEAU défendeur. Le 17 juin 1964, à 3 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 11124 rue Plaza en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeurs saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN GUY DION, H.C.S. Montréal, 5 juin 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 747-786 — IDEAL LUMBER AND PLYWOOD LTD, demanderesse vs JOACHIN TREMBLAY, défendeur Le juin 1964, à midi au domicile du défendeur au No 2631 rue St-Charles en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Fleetwood et acc. et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 5 juin 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 758-879 — MARCHE MODERNE LTEE, demanderesse vs DAME O. LAVOIE & J. LAVOIE, défendeurs. Le 17 juin 1964, à 10 heures de l'avant-midi au domicile des défendeurs au No 3493 6ième Avenue en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque RCA Victor et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. M. E. DESROCHES,HCS. VI. 2-9192 Montréal, 5 juin 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 823-940 — JOHN LEONE & CO LIMITED, demanderesse vs THERESE GARIEPY & A. GARIEPY, défendeurs. Le 16 juin 1964, à 1 heure de l'après-midi au domicile des défendeurs au No 844 rue Rockland en la cité de Outremont et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque General Electric et acc., et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GERALD H. GORNITSKY, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 5 juin 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 625-275. — METRO REALTIES LIMITED, demandeur, vs LORENZO THERIAULT, défendeur. Le 17 juin 1964, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 1103, 18e Ave., en la cité Pte-aux-Trembles, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, tourne-disques, meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. VINCENT DIODATI, H.C.S., VI. 9-7842. Montréal, 3 juin 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 649-105 — MID TOWN MOTORS LTD demanderesse vs J. MAGLUILO, défendeur. Le 17 juin 1964, à 2½ heures de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur au No 1306 rue Fleury Est en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles et accessoires de restaurant. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN GUY DION, HCS Montréal, 5 juin 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 611-809 — READ BROS. LIMITED, demanderesse vs JENO FRIEDMAN (E. FRIEDMAN LUMBER) défendeur. Le 17 juin 1964, à 3 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 761 rue de l'Epée Ave, Appt 6, en la cité de Outremont et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GERALD H. GORNITSKY, HCS. VI. 2-9192. Montréal, 5 juin 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 630-339 — LAURENTIDE FINANCE COMPANY, demanderesse vs DENIS GILBERT (ST-MICHEL OURRHEAD DOORS), défendeur. Le 17 juin 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 8015 15e Avenue Apt 2 en la cité de St-Michel et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Electrohome et acc. et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. M. E. DESROCHES, H.C.S. VI. 2-9192 Montréal, 5 juin 1964.

Province de Québec, District de Ste-François. COUR DE MAGISTRAT, No 72-953. — ROMEO HERBT "LE MEUBLE RUSTIQUE ENRG." demandeur, vs HENRI PLAMONDON, défendeur. Le 15 juin 1964, à 2 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 9515 rue St-Denis, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE VILLENEUVE, H.C.S., 845-3106. Montréal, 3 juin 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT, No 747-906. — HUGO MARCONI "GARAGE WHITE ROSE", demandeur, vs ANGELO SAURO, défendeur. Le 15 juin 1964, à 12 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 7647, 14e Ave. Apt. 5, en la cité Ville St-Michel, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : auto Cadillac 1960 P.Q. 1964, No 311 780 licence, téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. G. ROSE, H.C.S., 845-3106. Montréal, 3 juin 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT, No 597-976 — DAME HELENE DECHEF DEJAEGER, demanderesse vs DAME ALINE LEFEBVRE, défenderesse. Le 17 juin 1964 à 2 heures de l'après-midi au domicile de la défenderesse au No 376 rue Barclay, Apt 5 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cete cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Marconi et acc. et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S. VI. 2-9192, Montréal, 5 juin 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT, No 582-420. — ADAM BACHMAN "HOTEL PRINCETON", demandeur, vs MARCUS DURANT, défendeur. Le 17 juin 1964, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 9089 ru Central, en la cité de LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : tourne-disques, meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. HAROLD RIVET, H.C.S., 861-2722. Montréal, 3 juin 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 509-329. — JEAN-PAUL THERRIEN, demandeur, vs RENE BELLEAU - PHILIPPE MATTE - JACQUES GENEST, défendeurs. Le 16 juin 1964, à 12 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur RENE BELLEAU, au No 2535 rue Bossuet, Apt. 4, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur RENE BELLEAU saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. HAROLD RIVET, H.C.S., 861-2722. Montréal, 3 juin 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 639-971. — JOHN A. HUSTON CO. LTD., demanderesse, vs MAURICE BERKE, GILLES LAPLANTE & NEIL HATZ "BERKE'S PHARMACY", défendeurs. Le 15 juin 1964, à 2 heures de l'après-midi,à la place d'affaires des défendeurs, au No 1195 rue Bleury, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en : machine à additionner, caisse enregistreuse, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. VINCENT DIODATI, H.C.S., VI. 9-7842. Montréal, 3 juin 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 745-711. — ALIC AUTO LTD, demandeur, vs JEAN-PAUL DAOUST, défendeur. Le 15 juin 1964, à 12 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 6974 rue Des Ecores, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. VINCENT DIODATI, H.C.S., VI. 9-7842. Montréal, 3 juin 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 616-020 — ATLAS THRIFT PLAN CORP. LTD., demanderesse vs EDDIE HYMOVITCH, CHARLES VILKART, G. HACHETT & S. FRADKIN, défendeurs. Le 15 juin 1964, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur Eddie Hymovitch au No 3325 rue Goyer, Apt 3 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque General Electric et acc., et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 5 juin 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 638-901. — JOSEPH LEVESQUE, demandeur, vs HECTOR MOREAU, défendeur. Le 15 juin 1964, à midi, au domicile du défendeur, au No 3312 rue Du Maire Apt. 4, en la cité St-Michel, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. G. ROSE, H.C.S., 845-3106. Montréal, 3 juin 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT, No 757-438. — ANTONIO BERTONE, demandeur, vs JACQUES GERVAIS, défendeur. Le 15 juin 1964, à 11 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du défendeur, au No 2110 rue Bélanger Est, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : caisse enregistreuse, comptoir, radio, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. G. ROSE, H. C.S., 845-3106. Montréal, 3 juin 1964.

Province de Québec, District de Roberval. COUR SUPERIEURE, No 21-506. — LUDGER TREMBLAY, demandeur, vs ALFREDO FRASER, défendeur. Le 17 juin 1964, à 2 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 4171, 45e Ave. Apt. 5, en la cité Ville St-Michel, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. RENE BEAUCHAMP, H.C.S., 861-9873. Montréal, 3 juin 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT, No 732-269. — FAMOUS BRAND INC. demanderesse, vs MARCEL GOYER, défendeur. Le 17 juin 1964, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 5664, 6 Ave., en la cité de Montréal seront vendus par autorités de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. HAROLD RIVET, H.C.S., 861-2722. Montréal, 3 juin 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT, No 755-504 — MASTER TRANSMISSION INC., demanderesse vs RAYMOND GAUDREAULT, défendeur. Le 15 juin 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1044 rue Riverview en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Admiral et acc. et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, HCS. VI. 2-9192. Montréal, 5 juin 1964.

Province de Québec. District de Québec. COUR SUPERIEURE, No 103-1388. — COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL DE QUEBEC, requérante, vs GAETAN DUBE "D & L METAL WORKS REG'D", employeur. Le 15 juin 1964, à 1 heure de l'après-midi, au domicile de l'employeur, au No 673 rue Charron, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de l'employeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, clavigraphes, meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. J.M. PAQUETTE, H.C.S., 845-3106. Montréal, 3 juin 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT, No 730-468. — RACINE LIMITEE, demandeur, vs SAMUEL LEGER "RESIDENCES GOUIN", défendeur. Le 16 juin 1964, à 12 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 8580 rue Verdun, en la cité Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. J.M. PAQUETTE, H.C.S., 845-3106. Montréal, 3 juin 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 513-174. — DAME GHISLAINE TRUCHON-ROY & VIR, demandeurs, vs FRED SHAW - LARRY LIMITED - ALBERT LEVESQUE - EUGENE DUBREUIL "ECOLE DE CONDUITE", défendeurs. Le 15 juin 1964, à 12 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires des demandeurs, au No 9640 rue Charlevoix, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des demandeurs saisis en cette cause, consistant en : poêle, caisse enregistreuse, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. J.M. PAQUETTE, H.C. S., 845-3106. Montréal, 3 juin 1964.

Province de Québec, District de Richmond. COUR DE MAGISTRAT, No 8880. — J. GILLES GEOFFROY, demandeur, vs REAL MANSEAU défendeur. Le 15 juin 1964, à 2 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 4150, 47e rue Apt. 4, en la cité Ville St-Michel, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. G. ROSE, H.C.S., 845-3106. Montréal, 3 juin 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 634-287. — CARRIERE & LEFEBVRE INC., demanderesse, vs LIONEL, GEORGE, ROLAND LALANCETTE, " LALANCETTE & LALANCETTE", défendeurs. Le 16 juin 1964, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur Lionel Lalancette, au No 166 rue Jean-Talon Est, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur Lionel Lalancette saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, tourne-disques, meubles de ménage, dactylographe, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. RENE BEAUCHAMP, H.C.S., 861-9873. Montréal, 3 juin 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT, No 722-748 — LIONEL EYMARD, demandeur, vs RENE LAUZON, défendeur. Le 15 juin 1964, à 3 heures de l'après-midi, au domicile du défendeurs, au No 3324 rue Fleury Est, en la cité de ontréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, tourne-disques, meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. RENE BEAUCHAMP, H.C.S., 861-9873. Montréal, 3 juin 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 629-371 — TIRER TEXTILES CO. demanderesse vs HARRY BARAKETT CINDERELLA DRESS MFG. CO. LTD) défendeur. Le 15 juin 1964, à 2 heures de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur au No 6201 rue Park en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 cabinet pour filière 3 sections, 1 chaise de pivot, 1 clavigraphe de marque I.B.M., électrique etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GERALD H. GORNITSKY, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 5 juin 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 640-239 — BUSINESS FACTORS CORPORATION, demanderesse vs DAME ELISE OUELLETTE & ALBERT LEVESQUE (LINGERIE EXCLUSIVE) défendeurs. Le 17 juin 1964, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires des défendeurs au No 1376 rue Mont-Royal Est en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 2 comptoirs vitrés, 1 radio de table, approx. 100 chandails pour dames assortis etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. IRVING FRUITMAN, H.C.S, VI. 2-9192. Montréal, 5 juin 1964.

Province de Québec. District de Québec. COUR DE MAGISTRAT, No 277-967. — LES EDITIONS FRANCAISES INC., demanderesse, vs JACQUES GATIEN, défendeur. Le 16 juin 1964, à 1 heure de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 480 rue Boucher Apt. 16A, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause. consistant en : télévision, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. P.E. LINTEAU, H.C.S., 845-3106. Montréal, 3 juin 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 601-080 — GERARD LANCTOT, demandeur vs MARCEL DESNOYERS, défendeur. Le 17 juin 1964, à midi au domicile du défendeur au No 2172 rue Davidson en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 stéréo Bel Air, T.V. et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN GUY DION, H.C.S. Montréal, 5 juin 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 631-868 — PIETRO COTRONA, demandeur vs LUIGI DI STEFANO, défendeur. Le 16 juin 1964, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 8961, 10e Avenue, app. 6 en la cité de St-Michel, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : T. V. Marconi et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. SELINGER, H.C.S. Montréal, 5 juin 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 633-654. — SEYMOUR LEVINE, demandeur, vs KROLER CONSTRUCTION CO. LTD., défenderesse. Le 16 juin 1964, à 4 heures de l'après-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au No 781 rue Chatam, en la cité et District de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en : 1 cabinet pour filière 4 sections, clavigraphe de marque Underwood, 5 chaises, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 5 juin 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 758-346 — JOHN M. SCHLESINGER, demandeur vs GUISEPPE NAPOLITANO et SOLE MIO PIZZERIA), défendeur. Le 15 juin 1964, à 3 heures de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur au No 6550 rue Darlington en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 15 tables; 1 caisse enregistreuse de marque Smith Corona; 1 pupitre de bureau, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 5 juin 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 639-333 — ROGER LAMOUREUX, demandeur vs WILLIAM FORD, défendeur. Le 17 juin 1964, à 10h.30 de l'avant-midi au lieu d'entreposage des effets du défendeur au No 57 rue St-Jacques ouest, ch. 106 en la cité et district de Montréal seroot vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause au no. 1557 rue de Gaulle à Laflèche, district de Montréal, consistant en : 1 T.V. Admiral et meubles de ménage. Conditions : ARGENT COMPTANT. REAL MONGEAU, H.C.S. Montréal, 4 juin 1964.

Province de Québec. District de Québec. COUR DE MAGISTRAT, No 282-034 — ROSAIRE BIBEAU, demandeur vs PAUL ANDRE GUIMONT, défendeur. Le 15 juin 1964, à 1 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 7603, 16e Avenue, app. 1 en la cité de St-Michel, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : T. V. Philco et meubles de ménage. Conditions : ARGENT COMPTANT. EMMANUEL MENARD, H.C.S. Montréal, 4 juin 1964.

Province de Québec. District de Richelieu. COUR SUPERIEURE, No 17243 — GEORGES LINCOURT, demandeur vs SAM HAROLD et JULIUS WELTMAN, défendeurs. Le 16 juin 1964, à midi au domicile du défendeur Harold Weltman, au No 1987 rue Ward en la cité de St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur Harold Weltman saliss en cette cause, consistant en : 1 T.-V. et meubles de ménage. Conditions : ARGENT COMPTANT. REAL MONGEAU, H.C.S. Montréal, 4 juin 1964.

Province de Québec. District de Richelieu. COUR SUPERIEURE, No 17-243 — GEORGES LINCOURT, demandeur vs SAM HAROLD et JULIUS WELTMAN, défendeurs. Le 16 juin 1964, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur Sam Weltman, au no 4833 rue Dornal, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur Sam Weltman saisis en cette cause, consistant en : Meubles de ménage. Conditions : ARGENT COMPTANT REAL MONGEAU, H.C.S. Montréal, 4 juin 1964.

Province de Québec. District de Richelieu. COUR SUPERIEURE, No 17243 — GEORGES LINCOURT, demandeur vs SAM HAROLD et JULIUS WELTMAN, défendeurs. Le 16 juin 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur Julius Weltman au No 2566 Chemin Ste-Catherine en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur Julius Weltman saisis en cette cause, consistant en : Meubles de ménage. Conditions : ARGENT COMPTANT. REAL MONGEAU, H.C.S. Montréal, 4 juin 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 538-971 — BERNARD SEVIGNY, demandeur vs J. B. RIVEST et ADRIEN LAVIGNE, défendeurs. Le 16 juin 1964, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur J. B. Rivest au No 2454 rue Fullum en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur J. B. Rivest saisis en cette cause, consistant en : 1 T. V. Admiral et meubles de ménage. Conditions : ARGENT COMPTANT. REAL MONGEAU, H.C.S. Montréal, 4 juin 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT, No 746-861 — ROY MARCHAND LTEE, demanderesse vs PAUL LAROCQUE, défendeur. Le 16 juin 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 3150 rue Fletcher en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 T. V. Admiral et meubles de ménage. Conditions : ARGENT COMPTANT. REAL MONGEAU, H.C.S. Montréal, 4 juin 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT, No 597-261 — COMMUNITY FINANCE CORPORATION, demanderesse vs J. LOYER, défendeur. Le 16 juin 1964, à 10h.30 de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 4395 rue Messier en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : T. V. et meubles de ménage. Conditions : ARGENT COMPTANT. A. SELINGER, H.C.S. Montréal, 5 juin 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT, No 730-690 — CANADIAN INDUSTRIES LIMITED, demanderesse vs ROLAND PANETON (Fabre Glass Co. Reg'd), défendeur. Le 16 juin 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 4223 rue Fabre en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : T. V. Admiral et meubles de ménage. Conditions : ARGENT COMPTANT. E. MENARD, H.C.S. Montréal, 5 juin 1964.

Province de Québec. District de Québec. COUR DE MAGISTRAT, No 284-935 — DR CLAUDE JUNEAU demandeur vs ANDRE ROBICHAUD alias GILBERT ROBICHAUD, défendeur. Le 16 juin 1964, à midi au domicile du défendeur au No 2815 rue De Repentigny, app. 3 en la cité et district de Montreal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles de ménage, Conditions : ARGENT COMPTANT. E. MENARD, H.C.S. Montréal, 5 juin 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT, No 597-261 — COMMUNITY FINANCE CORPORATION, demanderesse vs J. LOYER, défendeur. Le 16 juin 1964, à 10h.30 de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 4395 rue Messier en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : T. V. et meubles de ménage. Conditions : ARGENT COMPTANT. A. SELINGER, H.C.S. Montréal, 5 juin 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT, No 730-690 — CANADIAN INDUSTRIES LIMITED, demanderesse vs ROLAND PANETON (Fabre Glass Co. Reg'd), défendeur. Le 16 juin 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 4223 rue Fabre en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : T. V. Admiral et meubles de ménage. Conditions : ARGENT COMPTANT. E. MENARD, H.C.S. Montréal, 5 juin 1964.

Province de Québec. District de Québec. COUR DE MAGISTRAT, No 753-649. — FAUCHER ELECTRIQUE LTEE, demanderesse, vs FERNAND MOISAN, défendeur. Le 16 juin 1964, à 1 heure de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 3092A rue Mousseau, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : T.V. et meubles de ménage. Conditions : ARGENT COMPTANT. A. SELINGER, H.C.S. Montréal, 5 juin 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 634-124 — DR. A. BARDARI, demandeur vs L. ST-PIERRE, défendeur. Le 17 juin 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 3540 rue Sherbrooke Est, app. 4 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : T.V. G.E. et meubles de ménage. Conditions : ARGENT COMPTANT. JEAN-GUY DION, H.C.S. Montréal, 5 juin 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 636-912 — DR. A. BARDARI, demandeur vs ANTONIO SALVATORE, défendeur. Le 16 juin 1964, à 11h.30 de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 6796 rue Chambord en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : T.V. et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. SELINGER, H.C.S. Montréal, 5 juin 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 755-319 — DR YVON RONDEAU, demandeur vs ANDRE GAUTHIER, défendeur. Le 16 juin 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 5145 rue Berri en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. SELINGER, H.C.S. Montréal, 5 juin 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 758-029 — HELENE CURTIS LTD demanderesse vs MAURICE TURENNE, défendeur. Le 16 juin 1964, à midi au domicile du défendeur au No 3568 rue Addington en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN GUY DION, HCS. Montréal, 5 juin 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT, No 743-182 — EASTERN AIR LINES INC, demandeur vs O.T.

Dons offerts par les pharmaciens au cardinal Léger

En avril dernier, à un dîner offert en son honneur par le Collège des pharmaciens, le cardinal Léger lançait un appel aux pharmaciens pour obtenir des médicaments destinés aux léproseries d'Afrique.

Pour répondre à cette demande du cardinal, le Collège organisait immédiatement une campagne en vue de recueillir ces médicaments, plus spécialement des "sulfones" prescrits pour le soulagement de la lèpre.

Les pharmaciens ont répondu à l'appel de Son Eminence et près d'un quart de million de dollars, au prix de détail, en médicaments ont été recueillis.

Mardi prochain, le président du Collège des pharmaciens, M. Jean Dicaire, L.Ph., présentera au cardinal près de 1,000 caisses de médicaments et $1,000 en argent.

La présentation aura lieu au siège social du Collège des pharmaciens, 1674 ouest- avenue Laurier, à Montréal. Immédiatement après la cérémonie, les pharmaciens transporteront ces caisses de médicaments à la maison des Pères Blancs d'Afrique, chargés par le cardinal Léger de l'envoi des dons à ses léproseries d'Afrique.

Criminologie

Le juge Roger Ouimet vient d'être élu président de la Société de criminologie du Québec, à l'assemblée générale annuelle de cet organisme tenue récemment. Le Dr Denis Szabo, de l'université de Montréal conserve le secrétariat général de l'organisme et M. St. Cumas en demeure le trésorier.

Littérature spirituelle

Rynne, Xavier: LA REVOLUTION DE JEAN XXIII (Letters from Vatican city). Traduit de l'américain par R. Foufounie. Paris, Brasset, 1963.

Dans un style simple et allègre, ce volume nous fait assister aux débuts du second concile du Vatican: la révolution de Jean XXIII. On assiste aux travaux préparatoires, à la première session; on voit s'y dessiner rapidement deux partis opposés: celui de "l'aggiornamento" et celui du "statu quo". Le livre est le résumé des débats qui opposèrent ces deux partis dans leurs efforts pour accomplir l'oeuvre du Saint-Esprit.

Car, il ne faut pas l'oublier, le concile est d'abord l'oeuvre de l'Esprit-Saint. Les évêques qui y participent ne sont que ses instruments. C'est à travers la confrontation de leurs opinions que l'Esprit-Saint, petit à petit, accomplit son travail de sanctification de l'Eglise. Un volume comme celui-ci nous permet de prendre conscience du mystère même de l'Eglise, institution à la fois divine et humaine. La révolution de Jean XXIII, n'est-ce pas justement d'avoir permis au monde de comprendre un peu mieux le mystère de l'Eglise, tant dans son culte, que dans son gouvernement et dans son rôle dans le monde actuel?

* * *

Guéry, Michel: GARÇONS ET FILLES "nouvelle vague" face au Christ. Paris, Spes, 1963.

Comment être présent au monde tout en étant un chrétien fervent, voilà ce qu'essaie d'expliquer Michel Guéry. Fils de la Charité, l'auteur connaît bien le milieu ouvrier français, ses goûts, ses tendances. Il connaît aussi les jeunes Français auxquels son livre s'adresse. Ce livre est conçu comme une réflexion sur des textes évangéliques groupés par thèmes. Un questionnaire détaillé qui suit chaque exposé, et quelques témoignages, permettent à chacun de trouver la voie d'un engagement plus sérieux. Ecrites avant tout pour les jeunes militants de l'Action Catholique, ces réflexions sur le sens de la vie quotidienne peuvent être utiles à tous ceux qui aspirent à une vie plus chrétienne. Il permettra de réaliser à quel point suivre le Christ c'est s'engager personnellement en témoignant du caractère actuel de l'Evangile; il montrera aussi comment.

* * *

Deiss, Lucien: SYNOPSE. I: introduction, notes et vocabulaire. 190 pages. Desclée de Brouwer, col. "connaître la Bible", 1964.

Ce livre constitue le complément nécessaire du texte de la synopse (II) dont nous avons parlé récemment. Il se présente en trois sections distinctes: présentation de chacun des synoptiques, étude de chacune des sections (péricopes) de la synopse, vocabulaire incluant la référence à tous les endroits où apparaît le mot étudié. La présentation des synoptiques est succincte mais valable; elle intègre les résultats acquis de l'exégèse actuelle. Mieux qu'une présentation du "problème synoptique", l'étude des sections découvre l'évangile dans sa complexité et sa richesse; sans doute aurait-on souhaité que s'ajoute une formulation précise de la position adoptée par l'auteur, mais le texte contient de façon nette et synthétique les données essentielles à une véritable lecture de l'Evangile. Somme toute, un instrument de travail assez unique et irremplaçable pour le lecteur catholique d'expression française.

Informations religieuses

Ouverture du congrès de l'Adoration nocturne

Dimanche le 7 juin, c'est par une messe de S. Ex. Mgr Sebastiano Baggio que s'ouvre le Congrès national de l'Adoration nocturne. Ce congrès se tient à Montréal et a pour thème "Jésus Hostie, réponse à toutes les étapes de la vie". Chaque soir, du 7 au 14 juin, se tiendra une réunion présidée par un évêque; ainsi, dimanche soir à Verdun, à 8h., aura lieu une heure sainte présidée par Mgr Grégoire, suivie de la réunion "Jésus-Hostie, réponse aux tout petits"; lundi, le 8 juin, l'heure sainte et le panel auront lieu à ville Saint-Laurent sous la présidence de Mgr Paré, et auront pour thème "Jésus-Hostie, réponse aux adolescents"; mardi, la réunion se tiendra à l'Assomption, sous le thème "Jésus-Hostie, réponse aux étudiants". Le congrès se clôturera par un Gala religieux, à la Place des Arts, sous la présidence conjointe de Son Ex. M. Vanier et du cardinal.

Des femmes siègent aux Synodes anglicans

EDMONTON. — Les femmes seront désormais admises aux sessions du Synode anglican du diocèse d'Edmonton. Cette décision a été prise mardi. Le Rev. T.L. Leadbeater, curé de l'Eglise de la Sainte-Trinité et promoteur de la motion a précisé que, dans 11 des 28 diocèses anglicans canadiens, les femmes peuvent être membres des Synodes diocésains. Dans 8 autres diocèses où, légalement, les femmes ne sont pas admises, l'on ignore les prescriptions et l'on permet aux femmes de siéger!

Journée de l'apostolat des laïcs

Le 14 juin prochain, la journée de l'apostolat des laïcs du diocèse de St-Jérôme portera sur ce thème: "Jeunes et adultes: deux mondes différents mais complémentaires". C'est là, on le sait, le thème des activités de l'Action catholique durant cette année. C'est aussi un problème d'une importance majeure, aujourd'hui surtout que, d'une année à l'autre, même les jeunes ont de la difficulté à comprendre ceux qui les suivent. Cette journée voudrait faire la lumière sur les possibilités d'une collaboration entre jeunes et adultes, en quoi consiste, très certainement, le premier apostolat du laïc. Elle voudrait aussi inviter les adultes et les jeunes à s'engager dans des formes de collaboration qui se sont révélées très utiles; par exemple le service de préparation au mariage, service de préparation à l'avenir (SPA), 'jeunes foyers' ainsi que le service d'orientation des foyers (SOF), le service de régulation des naissances (Serena)...

"La prière du monde protestant"

Quelque 400 religieuses se sont réunies récemment à la maison-mère des soeurs de la Congrégation Notre - Dame pour assister à une conférence du pasteur calviniste Daniel Pourchot. La conférence intitulée "La prière du monde protestant" expliquait la nature de la prière protestante, sa nécessité et ses implications; elle a été particulièrement appréciée et a souligné les nombreux points de rapprochement qui existent entre chrétiens. Le père Irénée Beaubien a profité de cette occasion pour exprimer aux religieuses sa joie pour le travail accompli par le groupe des réunions oecuméniques des religieuses; dans une époque que l'on qualifiera certainement d'oecuménique, dit-il, il est consolant de constater que les religieuses se sont mises à l'oeuvre sans retard.

Réunion d'un groupe oecuménique

Le groupe oecuménique qui avait participé au voyage oecuménique de Boston s'est réuni, le 3 juin, à l'église St-Georges, cathédrale de l'Eglise grecque orthodoxe à Montréal. Les quarante membres ont célébré vêpres avec le clergé. Une assez longue période de questions concernant l'Eglise orthodoxe a suivi. Puis un groupe de dames de la communauté grecque a cordialement invité les membres à un goûter. Le pasteur de la cathédrale a souligné à quel point une telle rencontre entre orthodoxes et catholiques ou protestants aurait été impossible il y a peu de temps encore: c'est ce progrès de la charité qui est le fait le plus impressionnant.

L'Eglise et la paix entre les hommes

Le maire shintoïste d'Uwajima a rendu récemment un bel hommage à l'Eglise catholique et au pape, les jugeant seuls capables de réaliser l'unité de toutes les religions en faveur de la paix. "Je suis de religion shintoïste, dit-il textuellement, mais je reconnais que l'Eglise catholique a une spiritualité supérieure à celle de toute autre religion. Je l'ai remarqué lors de ma visite à Rome. Le pape m'a beaucoup impressionné et j'ai vu en lui un homme extraordinaire. Il est l'unique personnalité capable de concrétiser l'unité religieuse de tous les hommes. J'ai demandé au Saint-Père Paul VI qu'il s'intéresse et travaille, non seulement pour l'union des chrétiens, mais aussi pour que toutes les religions du monde s'unissent et travaillent ensemble pour la paix."

Jubilé épiscopal du premier évêque africain

Mgr Kiwanuka, archevêque de Rubaga et premier évêque de l'Afrique noire, célèbre ses 25 ans d'épiscopat. C'est, en effet, le 25 mai 1939 que Pie XII créait le nouveau vicariat apostolique de Masaka et désignait le Père Joseph Kiwanuka, P.B., pour être son premier chef ecclésiastique. Le 29 octobre suivant, Pie XII consacrait lui-même Mgr Kiwanuka, qui comptait alors dix années de sacerdoce; Pie XII, appréciant ses qualités personnelles et ses études universitaires, consacrait en lui le progrès et l'autonomie grandissante du clergé africain. C'est le 16 janvier 1961 que le pape Jean XXIII transféra Mgr Kiwanuka au siège archiépiscopal de Rubaga (anciennement vicariat apostolique de l'Uganda), pour succéder à Mgr Louis-Joseph Cabana, P.B., qui venait de démissionner. Mgr Kiwanuka s'est toujours fait le grand promoteur de la participation du laïcat à la vie de l'Eglise. Il s'est intéressé particulièrement aux oeuvres de presses, aux coopératives sous toutes leurs formes, à la fondation de 12 paroisses, à la préparation des jeunes au sacerdoce ou à la vie religieuse; il publia plusieurs lettres pastorales importantes sur l'action sociale, l'apostolat des laïques, l'éducation. Un document qu'il fit paraître en 1962, concernant la situation politique au Buganda, est encore consulté et discuté aujourd'hui, comme une manifestation de clairvoyance, de courage et de sagesse.

Une religieuse reçoit une médaille de la Société historique

La Société Historique de Montréal a décerné, cette année, sa médaille à une religieuse des Soeurs Grises, la Rvde Mère Estelle Mitchell, pour sa contribution à l'Histoire et tout particulièrement pour sa biographie de Mère d'Youville et celle de Mère Jane Slocombe, 9ème supérieure générale des Soeurs Grises de Montréal, ouvrage préfacé par M. le chanoine Lionel Groulx et qui paraîtra cet automne.

Depuis bientôt un demi-siècle, la Société a décerné une vingtaine de médailles. Généralement elle l'attribue à l'auteur du meilleur ouvrage d'histoire publié dans l'année et parfois à un historien pour l'ensemble de son oeuvre.

Née à Pointe-Claire, soeur Mitchell a fait ses études au couvent de la Congrégation de Notre-Dame. Après quatre ans d'enseignement dans une école bilingue, elle entrait chez les Soeurs Grises en 1940 et y faisait profession en 1942.

Considérant ses aptitudes et son attrait pour l'histoire, ses supérieures lui confièrent le secrétariat et la garde des archives générales de la communauté. On fit également appel à ses services de professeur à l'Ecole normale des Soeurs Grises et à l'Institut Marguerite d'Youville. Depuis quelques années lui incombent les cours d'histoire au noviciat et au juniorat des soeurs Grises.

Au cours de ses vingt-deux ans de vie religieuse, la récipiendaire de la médaille de la Société historique a publié 76 articles, 30 esquisses biographiques, 13 pièces historiques, 9 pièces diverses, 1 album historique et 2 commentaires de films documentaires. Enfin Sr Mitchell collabora à deux albums historiques ainsi qu'au volume "Le soin des malades" publié en 1945. Notons, en passant, que sa biographie de Mère d'Youville a atteint un tirage de 17,000 et que cet ouvrage est actuellement traduit en anglais par la compagnie Palm.



Remerciements

Les membres de la famille remercient sincèrement Son Excellence Mgr Paul-Grégoire évêque-auxiliaire du diocèse de Montréal, l'Abbé Eugène Desrochers curé de St-Norbert, comté Berthier, les membres du clergé, les marguilliers, les paroissiens, les élèves, ainsi que toutes les personnes de Montréal, de St-Norbert et des environs pour la sympathie que vous leur avez témoignée lors du décès de M. l'abbé Lionel Brissette, curé de St-Antoine-Marie-Claret, soit par offrandes de messes, bouquet spirituel, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles. Votre sympathie en ces jour de deuil nous fut particulièrement sensible, ceux qui auraient omis de s'enregistrer sont priés de considérer cets remerciements comme personnels.

Le père Adrien M. Malo

Un précurseur biblique et oecuménique

par le pasteur Jacques BEAUDON

"Ma mère, vous me demandez de faire un cours de religion à vos filles. Je m'en excuse mais je préfère leur donner un cours de Bible".

Ça, c'est le père Adrien-M. Malo, père franciscain. C'est ainsi qu'il s'adressait à la mère supérieure d'un de nos grands collèges de Montréal, il y a environ un an. Fidèle disciple du "Poverello" d'Assise, le père Adrien-M. Malo a un grand respect pour sa Sainte Mère l'Eglise et pour la foi religieuse qu'il a reçue d'Elle. Mais il a aussi reçu vocation de rappeler aux Chrétiens que cette foi trouve sa vie et sa source dans la Parole du Seigneur: la Bible. A cette vocation, il a consacré sa vie entière.

La Bible à la radio

L'on pourra se demander pourquoi un pasteur protestant écrit un article sur un père franciscain. Certes, il pourrait y avoir la simple raison d'une amitié fraternelle. Mais il y a quelque chose de plus profond. C'est que le père Adrien-M. Malo fut, il y a vingt ans, comme une bouffée d'air frais pour ce jeune pasteur arrivé depuis quelques années au Québec.

Assoiffé de culture française et de chaude atmosphère spirituelle, il cherchait sur la radio des programmes intéressants et enrichissants. Dans le premier domaine, le culturel, c'était bien, mais dans le second, le religieux, que dire...: des discours pieux, sentimentaux, une théologie décentralisée du Christ, sans aucune référence biblique et des prières où malheureusement Dieu ne tenait souvent que la seconde place. L'on admettra que pour un jeune pasteur calviniste élevé dans la tradition biblique cela n'était pas très nourrissant.

Un jour, il entendit sur le poste national une causerie du père Malo, de la série "Le monde où le Christ a vécu". Le sujet consistait en une description de la vie dans un village galiléen au temps de Jésus. Le texte était tellement documenté et si bien présenté qu'on avait l'impression de se promener dans les rues de Nazareth avec Jésus, de rendre visite aux gens du village, de prendre le repas avec eux. Quel changement!... Le jeune pasteur devint un fidèle de ces programmes bibliques. Il les recommanda à ses paroissiens — chose bien nouvelle à l'époque: qu'un programme catholique soit recommandé dans une église protestante française. Le pasteur suivit ensuite les cours bibliques que le père Malo commença à la série radiophonique de "Radio-Collège".

Le temps a passé. Le pasteur changea de paroisse. Le père Malo eut d'autres préoccupations. On l'entendit beaucoup moins à la radio, bien qu'il reprit une série biblique à la télévision en 1958.

La rencontre eut lieu quelques années plus tard dans un couloir d'un hôpital de l'est de la ville, alors que l'un et l'autre faisaient des visites pastorales aux malades. Ce fut une découverte. Le commencement d'une saine amitié chrétienne. Depuis, j'ai appris beaucoup de choses sur le père Malo, sur sa vie, mais surtout sur sa vocation biblique.

Initiateur d'une tradition biblique

On se doute parfois que les jeunes prêtres sont un peu révoltés par les décisions de leurs supérieurs. Cependant la volonté de Dieu peut s'exprimer très clairement par la voix de l'autorité. Ce fut le cas du père Malo.

Né à Montréal, il fit ses études chez les Franciscains et se spécialisa dans la philosophie. Après son ordination, son supérieur lui demanda d'aller étudier à l'Institut biblique pontifical à Rome. Pour ce jeune prêtre, c'était au premier abord, une déception. Obligé d'abandonner sa chère philosophie pour se consacrer à l'étude des langues et à la discipline assez revêche de l'exégèse biblique! Pourtant, c'est ce qu'il fit. Bientôt il y prit goût, car il se mit à découvrir les richesses immenses de la Bible.

Après un séjour à Jérusalem, le père Malo revint à Montréal en 1925 et commença son enseignement au scolasticat des Franciscains à Rosemont. Dans le monastère à l'époque, la situation biblique était déplorable. Au cours d'Ecriture Sainte, les étudiants ne lisaient même pas la Bible dans le texte, et dans la bibliothèque, il n'y avait pratiquement rien sur les Saintes Ecritures. Le père Malo se mit au travail. D'abord une Bible par étudiant, et achat d'ouvrages scripturaires pour la bibliothèque. Puis avec la discipline acquise à Rome et à Jérusalem, le professeur apprit aux jeunes séminaristes à scruter les textes afin d'en tirer la moelle spirituelle. Ainsi, grâce au père Malo, s'établit une tradition biblique magnifiquement continuée aujourd'hui par le père Cantius Matura.

Cette révolution paisible commencée à Rosemont se poursuivit dans d'autres scolasticats et séminaires. Par son enseignement, le père Malo mit le feu biblique au scolasticat Notre - Dame-de-Sainte-Croix, à Pierrefonds, où le père André Legault transmet la tradition biblique, à l'université de Montréal, où se trouve aujourd'hui le grand bibliciste, le père Adrien Brunet, et au Grand Séminaire de Montréal où enseigne l'abbé Jean Martucci. Notre bon Franciscain est même allé porter la Bonne Nouvelle jusque dans la Saskatchewan, en professant au Grand séminaire de Régina.

Une autre de ses contributions au renouveau biblique fut la fondation, en 1944, avec l'approbation du cardinal Villeneuve, de l'Association catholique des études bibliques au Canada (l'Acébac). Cela lui permit d'entreprendre une traduction canadienne du Nouveau Testament. Cette version française se vendit à plus d'un million d'exemplaires. Il faut enfin ajouter à tout cela un ouvrage sur la Terre Sainte: "L'Epopée inachevée de nos Lieux Saints".

Ainsi, le père Malo a joué un rôle de pionnier dans l'essor biblique qui se manifeste au Canada. On peut même dire qu'il a remis dans une certaine mesure la Bible dans son contexte chrétien pour l'Eglise catholique de Québec.

Ce mouvement se propage aujourd'hui avec beaucoup de vigueur. Tout d'abord par le Centre biblique de Montréal dirigé par l'abbé Jean Martucci. Ensuite par ces méditations bibliques du matin au poste de radio C.K.A.C. où les pasteurs protestants alternent avec des prêtres catholiques. Enfin, c'est le développement ahurissant des cercles bibliques dans les paroisses catholiques de Montréal. Au dernier compte, il semble qu'il y en avait 83.

Les Protestants qui jusqu'ici pensaient avoir, et de fait avaient, le monopole de l'étude biblique, commencent à avoir honte.

Nous voyons donc que le renouveau biblique est intimement lié au mouvement oecuménique. C'est pourquoi, sans emphase, l'on peut dire que si le père Adrien M. Malo a été un pionnier dans le domaine biblique, il a été en même temps un précurseur dans le domaine oecuménique.

Que l'on permette à l'un de ses amis, pasteur protestant, de lui dire dans la simplicité évangélique: "Mon frère, que le Seigneur te bénisse et te garde. Amen".

Tournoi de golf

Le tournoi de golf annuel du club Renaissance de Montréal aura lieu cette année au club de golf de Lachute, dans le comté d'Argenteuil. Cet événement est présidé par M. Laurent Molini. Hommes et femmes y sont invités. Un tournoi de "putting" se tiendra en marge du grand tournoi.

INSTITUT FRANÇAIS

(Eglise Unie du Canada)

Internat et externat

Co-éducation

Enseignement bilingue

Etudes surveillées

Renseignements auprès de

Mlle R. BOUCHER

directrice

12,625 est, rue Notre-Dame

Pointe-aux-Trembles

Montréal 5

Téléphone 645-8309

Rentrée 14 septembre

TEMOIGNAGES

LUNDI, le père Rosaire St-Laurent, assomptionniste, enquête sur **"les idoles du jour"**.
MARDI, le père Henri-M. Guindon, montfortain, tente d'enlever **"la pierre d'achoppement."**
MERCREDI, la Société Catholique de la Bible recherche **"les originaux des textes bibliques"**.
JEUDI, François et Françoise Bourret apportent le **"témoignage d'un foyer heureux"**.
VENDREDI, selon le père Rosaire St-Laurent, assomptionniste, est-il préférable de prier **"seul ou avec d'autres"?**
SAMEDI, le père Jean-Paul Labelle, jésuite et Hélène Chagnon prévoient le moment où **"vos enfants entreront en vacances"**.

(Une émission de Radio-Sacré-Coeur)
CKBS — St-Hyacinthe — 1240 à 3.45 hrs
CFLV — Valleyfield — 1370 à 3.50 hrs

Petites annonces du "Devoir"

A LOUER

Chambord 8322, 6 pièces modernes chauffées, 2e libre immédiatement. Rendez-vous pour visite. Tél.: 334-3102. 8-6-64

LOCAUX. 4,000 pieds de plancher à louer, air climatisé, chauffé, éclairé, coin idéal, ascenseur, 3e étage, à $1.25 le pied. RA. 9-6391. 8-6-64

Chambord 8322, 6 pièces modernes chauffées, 2e libre immédiatement. Rendez-vous pour visite. Tél.: 334-3102. 8-6-64

Parc Lafontaine, chambres à louer, 8— $11.00 permis cuisine, T. V. — Tél.: LA. 1-3883 — 1332 est, Sherbrooke. 8-6-64

VILLE ST-MICHEL. Nous pouvons construire selon vos plans et spécifications tout genre d'industrie de 5 milles à 100 milles pieds carrés. Le tout suivant location avec option de vente. Nous acceptons de transiger avec des agents. Pour informations téléphoner: 721-0739. 8-6-64

A VENDRE

Boulevard St-Germain, près de station Monkland, cottage semi-détaché 6 pièces, sous-sol fini, terrain paysagé. Pas d'agent. FE. 4-2323. 8-6-64

RIVE-SUD, toutes possibilités, terrain 400,000 pieds, .03 le pied, près futur rond point. IMM. VALVER, courtiers. 676-7761. 12-6-64

L'AVENIR — 200 acres avec roulant, maison 16 pièces et bon bâtiment. Prix: $15,000. — IMM. VALVER, courtiers, 676-7761. 12-6-64

Automobile CITROEN D. S. 1962, radio, en bon état, particulier, $1,100. — 334-9086. 8-6-64

Pontiac 62, Laurentien, automatique, 6 cylindres, radio. — 661-1928. 8-6-64

Austin 61 — 850 station wagon, 21,000 milles, très bonne condition, pneus neufs, une aile bossée. $375. comptant. — 738-0328. 8-6-64

Lac L'Achigan, 5e avenue, maison d'été meublée, 6 grandes pièces, foyer naturel, bord de l'eau, terrain 150 x 450. Tél.: FE. 4-2323. 8-6-64

Station-wagon, Ford 1963, 9 places, V-8, automatique, servo-freins, servo-directions, 8,500 milles. WE. 3-2793 ou 274-6349. 8-6-64

Chihuahuas, Pékinois, Boston, Perriers, Cockaers, Boxers, Bergers Allemands, enregistrés, tatoués, vaccinés, inspectés. Guy Lizotte, 101 St-Pierre, Ste-Thérèse-de-Lisieux. 663-4574. 12-6-64

Doit vendre. Antiquités canadiennes: horloge grand-père, lampes huile, commodes, armoires, coffres, tables, chaises, berceaux, bureaux, huche pains, crucifix Corpus en bois. Sacrifice. Particulier: 671-2276. 8-6-64

CHALET A LOUER

Magnifique endroit de repos, camp meublé, lac privé, St-Jovite. Après 6h. p.m. RI. 7-3370. 8-6-64

CHALETS D'ETE

Construction de chalets d'été, termes faciles, excellents prix. Réparations. Tél.: 326-6265. 22-6-64

EDUCATION

Professeurs ou élèves de Sciences du secondaire ou de l'université, secrétaires de Commissions scolaires. Demandez notre prospectus. Les Fournitures biologiques André, 1830 rue de la Visitation, Montréal 24, P. Q. 8-6-64

Cours strictement privé, anglais, mathématiques, français, latin, rattrapage, par professeur de collège français à Outremont. 271-2271, avons répétitrice pour surveiller, expliquer devoirs à jeunes enfants. 8-6-64

ECOLES LAIQUES. Vous cherchez une école publique ouverte à tous sans distinction de croyance ou de religion. Appelez: 486-6552 entre 10h. et 5h., du lundi au vendredi. 15-6-64

FEMMES DEMANDEES

CANADIEN NATIONAL
recherche

Des diplômées d'école secondaire pour un travail de commis d'informations-réservations.
Nos préférences sont en faveur de candidates de 21 à 35 ans d'âge qui possèdent une facilité complète d'expression en français et en anglais et qui ont au moins trois ans d'expérience dans le travail de bureau. Une connaissance de la dactylographie est exigée pour certains postes.
Semaine de 40 heures; travail de relais.
Salaire mensuel de $288.00 pour débuter.
Bénéfices sociaux avantageux.
S'adresser en personne, lundi, le 8 juin, entre 6.00 p.m. et 8.30 p.m. Le bureau d'emploi du Canadien National est maintenant situé à la Gare Centrale, près de l'entrée des voitures, rue Lagauchetière. 8-6-64

GARDERIE

ETOILE, école maternelle, 5024 Garnier. LA. 1-3944. Maternelle pré-scolaire, première année, transport si désiré. Si vous travaillez vous pouvez placer vos enfants à partir de 3 ans, de 7h.30 à 5h.30 ni nécessaire. 8-6-64

HOMMES DEMANDES

CANADIEN NATIONAL
recherche

Des diplômés d'école secondaire pour un travail de commis d'informations-réservations.
Nos préférences sont en faveur de candidats de 21 à 35 ans d'âge qui possèdent une facilité complète d'expression en français et en anglais et qui ont au moins trois ans d'expérience dans le travail de bureau. Une connaissance de la dactylographie est exigée pour certains postes.
Semaine de 40 heures; travail de relais.
Salaire mensuel de $288.00 pour débuter.
Bénéfices sociaux avantageux.
S'adresser en personne, lundi, le 8 juin, entre 6:00 p.m. et 8:30 p.m. Le bureau d'emploi du Canadien National est maintenant situé à la Gare Centrale, près de l'entrée des voitures, rue Lagauchetière. 8-6-64

OFFRE D'EMPLOI

Moniteur-chef de langue française avec expérience, sportif, pour un petit camp d'enfants juifs dans les Laurentides, de préférence instituteur marié sans enfant ou la femme serait monitrice-chef pour l'été. S'adresser: 273-2288, sauf samedi et dimanche. 9-6-64

ON DEMANDE

Jeune professionnel favorablement bien connu dans le milieu universitaire emprunterait $3,000 à 7½% sur garantie personnelle et assurance-vie pour ouvrir son bureau. Excellentes références. Ecrire à case 650, Le Devoir, Montréal. 10-6-64

Pension de campagne dans les Laurentides, fin de semaine seulement. HU. 2-1772. 8-6-64

PRETS HYPOTHECAIRES

AA1 absolument confidentiel, 1ère, 2e hypothèque, 6-6½%, $1,000 à $500,000, disponible, Montréal, banlieue. Mlle Léona Laberge, courtier, jour, soir. 486-1106. 7-7-64

PROPRIETES A VENDRE

FATIMA — Bungalow neuf, 6 pièces, rabais d'hiver, petit comptant.
FATIMA — 6 logements modernes, revenu annuel $4,200. très bon placement.
CHEMIN CHAMBLY — grand bungalow avec foyer, grand terrain. Faut voir.
RIVE-SUD — Luxueux bungalow, 6 pièces. Attention spéciale aux professionnels.
GREENFIELD PARK — Boulevard Churchill, cottage, 6 pièces, 2 salles de bains, terrain commercial. Prix raisonnable.
IMM. VALVER, courtiers
676-7761
12-6-64

Ahuntsic, Bordeaux, bungalow semi-détaché, situé 11783 Poincarré, 6 pièces, garage chauffé, terrain 60 x 100, paysagé, vente rapide, $15,800, hypothèque $10,000 à 5¼% d'intérêt, comptant à discuter. Appeler: 331-3157. 8-6-64

TAILLEUR

Faites transformer votre habit à devant croisé en un joli complet à devant simple, dans le dernier style.
— SPECIALITE —
Habits et costumes réajustés
DROLET TAILLEUR
351 est, rue GUIZOT — DU. 8-2532
J.N.O.

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSILLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. RA. 5-2421. J.N.O.

VIEUX BIJOUX

ACHETONS vieux bijoux pour la valeur de l'or ou de l'argent et aussi bijoux antiques et diamants. POMPONETTE INC., 256 est, rue Ste-Catherine — Tél.: 261-9299. 8-6-64

TARIF
Annonces classées
434 Notre-Dame est
"LE DEVOIR" — VI. 4-3361
(Commandes prises jusqu'à l'avant-veille de la publication). Tarif minimum de $1.50 pour 5 lignes (25 mots).
ANNONCES ORDINAIRES — Compter 5 mots à la ligne. Une partie de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations, initiales comptent pour un mot, les mots composés pour autant de mots; chaque nombre pour un mot. Pour les réponses devant être expédiées par la poste ajoutez 25 cents.
GROS CARACTERES — Une ligne en caractère gothique 12 points (20 lettres ou espaces) etc.: 3 cents le mot, minimum, équivaut à deux lignes.
Naissances, services, services anniversaires, grands-messes, remerciements pour condoléances $1.00.

AVIS DE DÉCÈS

BEAUCHEMIN — A Montréal, le 4 juin 1964 à l'âge de 83 ans, est décédé, François-Xavier Beauchemin, époux de feu Corona Voisard. Il laisse deux frères: Jean et Pierre Beauchemin ainsi que 4 belles-soeurs Mmes J. A. Adélard, Jean et Pierre Beauchemin. Les funérailles auront lieu lundi le 8. Le convoi funèbre partira du salon J. R. Deslauriers Ltée, No 3650 chemin Côte des Neiges, à 8 heures, pour se rendre à l'église de Charette, Cté St-Maurice, où le service sera célébré à 10 h. 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBILLARD — A Dorion, le 3 juin 1964 à l'âge de 63 ans, est décédé le Dr Henri Robillard, chirurgien-dentiste, époux de Cécile Séguin, père de Pierrette et Michel, demeurant au 78 Tresler. Les funérailles auront lieu samedi le 6. Le convoi funèbre partira du salon Aubry & Trudeau, No 12 rue St-Charles, à 10 heures 45, pour se rendre à l'église Très Ste-Trinité où le service sera célébré à 11 h. Et de là au cimetière du même endroit, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHICOINE — A Verchères, le 5 juin 1964 à l'âge de 77 ans, est décédée, Mme Veuve J. Ernest Chicoine, née Cordelia L'Archevêque. Les funérailles auront lieu mardi. Le convoi funèbre partira du salon Gérard Jodoin, No 4 rue St-André, à Verchères, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h. Et de là au cimetière du même endroit, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROUSSEAU — A Montréal, le 4 juin à l'âge de 86 ans, est décédé, M. J. H. Rousseau, notaire, époux en premières noces de feu Corinne Langis, père de messieurs Gilles, Paul, Réal, Marc, Gaston, Roger, Jacques Rousseau, et de Mme Charles Rioux (Yolande) Mme D. F. Scott (Jeannine) Mme Claude Vermette (Mariette) et Mlle Jacqueline Rousseau. Les funérailles auront lieu lundi le 8 juin. Le convoi funèbre partira de sa demeure, à Trois-Pistoles, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église paroissiale de Trois-Pistoles, où le service sera célébré à 10 h. Et de là au cimetière du même endroit, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Cie d'Equipement Sanitaire Ltée.
Fondée en 1930 par Gilles Hébert, prés.
4275 RUE IBERVILLE, MONTRÉAL 34, P.Q. — TÉL.: LA. 6-0496


Aspirateur P-1011
Blanc ou acier inoxydable
Puissant 2.34C.V.


Polisseuse 15G


Ensemble "GENERAL"


Laveuse-vadrouille automatique
No 221 B.C. à batteries
Frotte jusqu'à 16,000 pi. car. à l'heure

VENTE
SERVICE - DEMONSTRATION

Manufacturiers: Finis à planchers
Détergents: Liquide et en poudre
Savons liquides: Germicide
Nettoyeurs de tous genres, etc.

CATALOGUE SUR DEMANDE

SERVICE de TECHNICIENS: Spécialistes en Entretien d'Edifices

1944 — L'opération du 6 juin décida de l'issue de la guerre — 1964

Normandie, porte de l'Europe

6 juin 1944, 6 juin 1964. Vingt ans depuis ce matin de 1944 où les plages normandes connurent, comme aurait dit Prévert, "cette pluie de fer, de feu, d'acier, de sang", prélude à ce que les troupes expéditionnaires appelaient curieusement l'"invasion" alors que, pour les habitants de l'Europe occupée, c'était la "libération" tant attendue.

Cette année, en Normandie, les fêtes commémoratives revêtent un caractère particulièrement spectaculaire. En présence de délégations officielles de tous les pays alliés groupés depuis au sein de l'OTAN, plusieurs manifestations sont prévues pour aujourd'hui alors que d'autres, plus intimes, ont eu lieu hier dans des villages comme Arromanches, Colleville, Sainte-Mère-Eglise.

Si les deux grands personnages, les "vedettes", du débarquement (le général Eisenhower et le maréchal Montgomery) ne sont pas là, de nombreux autres héros, peut-être moins connus, se retrouveront sur les lieux mêmes de ces événements.

De nombreux anciens combattants canadiens représentent notre pays, formant, sous la direction de leur ministre, M. Roger Teillet, une délégation à la mesure de la part qu'ils prirent dans la libération de l'Europe.

Tous ces soldats et les civils qui durent subir l'inévitable supplice de ces premières journées de croisade s'inclineront sur la tombe de ceux qui n'ont pas la chance, comme eux, d'être là 20 ans après. Et ce sera incontestablement un plus digne spectacle que celui qu'un cinéaste, en mal de superproduction, étala avec complaisance sur les écrans du monde au nom de ce "Jour le plus long".

La délégation américaine en Normandie est dirigée par le maréchal Omar Bradley, qui était en 1944 le commandant en chef de la première armée américaine. C'est dire qu'il a gardé de cette époque, des souvenirs précis dont le caractère authentiquement historique augmente encore la valeur. Ce sont ces propos que nous reproduisons ci-dessous en résumé. Ils ont été recueillis par un journaliste américain.

Ce matin-là, au large...

par
le général Omar BRADLEY,
commandant de la 1ère armée américaine

Installé sur le pont du porte-avions USS Augusta, dans l'obscurité qui précède l'aube en ce mémorable 6 juin 1944, alors qu'un soupçon de lune filtrait les nuages sombres, j'écoutais le bruit ronflant et ininterrompu de nos bombardiers qui passaient au-dessus de nos têtes, derrière le plafond de nuages, tout en surveillant les batteries anti-aériennes ennemies qui tiraient à l'aveuglette dans la nuit sombre.

Soudainement, l'Augusta a ouvert le feu avec ses canons de huit pouces et alors que le navire était secoué à chaque salve, je me bouchai les oreilles avec de l'ouate. A moins de cinq milles se trouvait la plage Omaha, embrouillée par la rosée matinale.

L'HEURE H

Après de longs mois de préparation et de répétition, après d'éreintantes journées de combat en Afrique puis en Sicile, puis enfin à travers la péninsule italienne, le moment fatidique était arrivé. C'était l'heure H en ce Jour J, au large des côtes de la Normandie.

Déjà, nos équipes de bombardement étaient entrées en action pour démolir les obstacles sous-marins si ingénieusement plantés par le feld-maréchal Rommel. Déjà, nos éclaireurs escaladaient les falaises escarpées pour annihiler les batteries côtières des Boches. Déjà, nos divisions aéroportées avaient été parachutées au-delà des ouvrages, derrière les plages, pendant que nos tanks Sherman quittaient les péniches de débarquement et tentaient de "nager" jusqu'au rivage à l'aide de toiles flottantes inventées par les Anglais.

Bientôt, la première vague d'infanterie allait déferler sur la plage. Pour le mieux ou pour le pire, l'opération "Overlord" n'était plus entre les mains des généraux et des amiraux, mais entre celles des commandants d'unité. L'invasion amphibie la plus colossale et la plus audacieuse de tous les temps était irrévocablement déclenchée.

PRECISIONS

Précisons à l'intention du lecteur que la plage d'Omaha, à l'extrémité du flanc droit de l'invasion et la plage d'Utah, qui lui était voisine, étaient les objectifs des troupes d'assaut américaines. Plus à l'est, les soldats britanniques et canadiens avaient pour mission d'établir des têtes de pont sur les plages surnommées Or, Juno et Epée.

Souvenirs

Ce matin humide et froid, au large des côtes de la Normandie, a imprimé dans mon esprit des souvenirs que les ans n'ont pas altérés.

Je me rappelle en premier lieu avoir scruté l'horizon à la recherche de la Luftwaffe. Pourquoi les avions de combat allemands ne se sont-ils pas présentés? Les Stukas et les Messerschmitts de Goering n'auraient jamais plus une cible aussi imposante. Nos flottes d'assaut s'étendaient à perte de vue à travers la Manche. Néanmoins, durant toute la journée, je n'ai pas aperçu d'avions ennemis.

Je me souviens très bien m'être inquiété au sujet du mauvais temps et de m'être demandé si la décision de procéder à l'invasion avec un retard de 24 heures avait été sage. Les vagues étaient beaucoup plus grosses que nous ne l'avions souhaité. Les premiers chars d'assaut amphibies, sur lesquels nous comptions tellement, avaient été engloutis par les fortes lames. Par la suite, nous apprîmes que des 23 tanks partis des péniches de débarquement, seulement cinq avaient réussi à gagner le rivage.

Et, comme dans chaque engagement sur le champ de bataille, je me souviens avoir pensé aux vies humaines que nous coûterait la journée. Pour un commandant au combat, c'est là la véritable agonie de la guerre.

Le choix de l'heure

Il s'est avéré que la décision du général Dwight Eisenhower de déclencher l'invasion fut une inspiration, une décision courageuse qui a sans aucun doute changé le cours de la guerre et celui de l'histoire.

Les vents et les nuages ont forcé les patrouilles navales à demeurer au port et les avions de reconnaissance à demeurer au sol de telle sorte que nos flottes d'invasion ont pu s'approcher des côtes normandes sans être détectées. Le mauvais temps a en quelque sorte servi d'écran protecteur pour nos troupes de débarquements sur les plages. Non seulement les Boches ne pouvaient nous apercevoir, mais ils ne pouvaient croire que nous attaquerions par une température aussi maussade.

Si...

Si nous avions ce jour-là reporté l'invasion à une autre date, il nous aurait fallu attendre deux semaines pour des conditions de marée favorables. Cela nous aurait obligés de refaire le plein de mazout pour la flotte et de dépendre de la discrétion de 140,000 hommes pour garder le plus important secret de la guerre en Europe. En outre, deux semaines plus tard, la Manche a subi la tempête estivale la plus épouvantable qui s'était vue depuis 20 ans. Il nous aurait donc fallu attendre en juillet et il nous aurait été difficile de nous emparer d'un port — en l'occurrence Cherbourg — pour le 15 septembre, la date limite pour le débarquement d'approvisionnement sur les plages normandes.

Hitler a été déjoué

Le plus important, naturellement, c'est qu'Hitler n'a jamais cru que c'était là le principal objectif jusqu'au moment où nous sommes finalement parvenus à établir une tête de pont à Saint-Lo. Il avait l'impression qu'une autre armée se préparait à franchir la Manche pour débarquer à Calais et nous nous étions donné beaucoup de peine pour qu'il ait cette impression.

La fin d'une attente

6 juin 1944...

Dans le moindre village d'Europe occupée on est au courant, on sait que le grand jour est arrivé. Depuis les premières heures du jour, la BBC, d'heure en heure et dans toutes les langues, émet un laconique bulletin de nouvelles: "Ce matin, à l'aube, les troupes alliées ont débarqué sur les plages de Normandie. L'heure de la libération approche." Dans la voix du speaker perce la joie d'annoncer aux siens, sur les antennes anglaises que le brouillage allemand ne parvient pas à faire taire, une nouvelle qui signifie le commencement de la fin.

Ce jour là, l'indicatif de la BBC, le "V" de la victoire traduit en morse par trois coups brefs et un long sur une caisse sourde, prend une vérité toute neuve, il laisse percer une imminence à laquelle on n'ose trop croire.

Seuls les Normands, les épaules rentrées sous le tir de barrage, savent, encore que très vaguement, ce qui se passe. Pour les autres, il faudra encore attendre plusieurs heures avant de connaître la portée de l'opération combinée.

Sur les murs de millions de cuisine, tout à côté de la TSF, une nouvelle carte prend place, à côté de la botte italienne et du littoral nord-africain. Une carte de France encore vierge des drapelets qui, les jours suivants, signaleront l'avance des troupes libératrices.

Les Français ont la réputation de ne point connaître la géographie, ils préfèrent l'histoire, dit-on. En ce mois de juin, pourtant, c'est en famille qu'ils ont pris volontiers une leçon de lieu en même temps qu'ils lisaient, ligne par ligne, une page d'histoire.

Mais au-delà de la France, dans les autres pays depuis quatre ans sous la botte hitlérienne, l'attente est longue. Les bulletins de propagande diffusés par les radiodiffusions locales et par la presse vendue tentent de saper le moral des populations. Elles tiendront bon pourtant. Jusqu'au départ du dernier représentant de la Wehrmacht, elles vivront dans l'espoir de cette libération toute proche en bénissant tous ces grands diables en battledress débarqués en Europe pour de curieuses vacances.

• • •

Septembre 1944...

Un village de Belgique. La grande route traverse l'agglomération. Tout à coup, dans le lointain, monte le grondement d'une colonne de tanks. Dans les maisons on s'affaire. On sort les drapeaux tricolores mangés aux mites et d'autres beaucoup plus neufs et maladroitement confectionnés de bouts de chiffons de couleurs. Union Jack, bannières étoilées éclatent aux fenêtres pour faire une haie aux héros en kaki qui défilent sur leurs monstres à chenilles.

Du haut d'une tourelle, un sous-officier se penche et lance, avec cet accent anachronique qu'on ne connaît plus guère en Europe: "Eh, on n'est pas des Anglâs ni des Américains, on est Canayens!"

YVES MARGAFF



Les troupes aéroportées sont les premières à poser le pied sur le sol français à l'aube du 6 juin 1944. Immédiatement pris sous le feu des pièces allemandes, les commandos, l'arme au poing, cherchent des points d'appui avant de se regrouper pour l'offensive libératrice. Combien de tous ceux-là n'ont pas quitté la terre normande? **(Photo d'archives Keystone)**

A propos d'une plage

Vingt ans après! Mais cette fois jour pour jour. Le 6 juin. Ce soir les Canadiens et les Français feront ensemble une pausse pour se rappeler un événement capital de la dernière guerre: le débarquement en Normandie. En effet, Radio-Canada présente à son réseau français, ce soir à 5.30 hres, un film intitulé A PROPOS D'UNE PLAGE, que vient de réaliser Georges Dufaux, de l'Office national du film. En même temps, la RAF montrera ces images-souvenir au public français; d'ailleurs, c'est avec le concours des techniciens de la RTF que Dufaux a fait ce film.

Le réalisateur Georges Dufaux dit qu'il n'a pas voulu nécessairement présenter toute la trame de ces grands événements — bien qu'on ait utilisé des séquences historiques fort impressionnantes — mais plutôt rappeler les faits à travers les témoignages des anciens combattants canadiens qui sont descendus sur la plage de Normandie et à travers les souvenirs des Français qui ont accueilli nos soldats.

Le rôle des Canadiens

par **William STEWART**
de la Presse canadienne

(N.D.L.R.: William Stewart, qui dirige à présent le bureau montréalais de la "Canadian Press," suivit, en juin 1944, les troupes canadiennes engagées dans le débarquement de Normandie. Ce sont ses souvenirs de correspondant de guerre qu'il nous livre, ici, en dégageant le rôle des militaires canadiens dans cette gigantesque bataille pour la libération de l'Europe.)

Il y a 20 ans, un jour nuageux de juin, 14,000 soldats canadiens ont joué leurs vies lors de l'opération militaire la plus importante et la plus compliquée jamais lancée en temps de guerre.

Avec des troupes britanniques et américaines, les Canadiens furent transportés de l'autre côté de la Manche, sur l'estuaire de la Seine et dans les lignes de fortifications situées le long de la côte normande, qui composaient une partie du mur Atlantique.

Avant l'aube, les troupes débarquèrent, percèrent les premières défenses et prirent une solide tête de pont qu'ils consolidèrent pour résister aux contre-attaques. Derrière ces premières troupes on fit débarquer d'autres soldats et on accumula de l'équipement.

C'est le 6 juin 1944 qu'eut lieu la grande attaque alliée pour laquelle on utilisa 5,000 bateaux de tous genres. Au cours de cette journée, les Canadiens perdirent 1,000 hommes, dont 350 tués, c'est-à-dire moins de sept pour cent de leurs effectifs.

LA NORMANDIE

Le lieu de l'invasion, une partie de la côte normande où il n'y avait aucun port important, prit les Allemands par surprise. Un pont préfabriqué fut remorqué à travers la Manche, puis assemblé pour permettre les déchargements en vue de la constitution du second front.

Le raid de Dieppe, en 1942, avait apporté sa leçon. L'invasion de 1944 fut précédée par un puissant bombardement de la côte, faisant suite aux moyens du même genre qui avaient, quelques semaines plus tôt, permis de détruire les voies d'accès qui auraient permis aux Allemands d'amener des renforts.

Plus de 70 navires de guerre bombardaient les positions allemandes, tandis que d'autres déversaient des missiles explosifs. De son côté, l'artillerie des péniches de débarquement couvrait les plages de son feu, tandis qu'on débarquait les chars.

Les avions allemands, menacés par les chasseurs alliés, étaient pratiquement immobilisés au sol.

A l'est, dans le secteur britanno-canadien, l'assaut fut donné par des troupes, dont des soldats de la 3e Division canadienne, réparties sur trois divisions de front. Les parachutistes avaient auparavant débarqué, la nuit, pour établir une série de positions à l'aile gauhe, sur l'Orne.

L'ASSAUT

Lors de l'assaut, quelques minutes avant huit heures du matin, la 3ième Division canadienne était appuyée, sur sa gauche, par la 3ième Division canadienne était appuyée, sur gauche, par la 3ième Division britannique et, à sa droite, par la 50ième Division britannique.

Les Canadiens, avec leurs épaulettes bleues et leurs casques de combat, avaient été formés spécialement pour ouvrir le second front. Il s'étaient entrainés pendant un an, au cours d'opérations combinées, dans le sud de l'Angleterre, avaient subi une formation avancée en Ecosse, et fait des manoeuvres avec les équipages de la marine et de l'aviation appelés à envahir la Normandie avec eux.

L'objectif britanno-canadien, le jour de l'invasion, était de s'emparer d'une tête de pont d'environ 150 milles carrés limitée par l'embouchure de l'Orne, les villes de Caen et de Bayeux, et la ville côtière d'Arromanches. Le rôle des Canadiens consistait à combattre à travers les mines, les barbelés, les nids de mitrailleuse, les tranchées et les fortins, puis à prendre position de part et d'autre de la route Caen-Bayeux, en prenant, entre autres, le terrain d'aviation de Carpiquet.

LES CANADIENS

Les Canadiens attaquèrent avec quatre bataillons d'infanterie sur un front de quatre milles, les villes de Saint-Aubin, Bernières, Courseulles et Graye-sur-Mer. Le Régiment North Shore du Nouveau-Brunswick débarqua à Saint-Aubin avec, à sa droite, à Bernières, les Queen's Rifles, de Toronto. A la droite de ces deux bataillons de la 8ième Brigade se trouvaient deux bataillons de la 7ième Brigade, les Regina Rifles qui attaquèrent Courseulles, et les Winnipeg Rifles qui se lancèrent contre Graye-sur-Mer. Une compagnie du Canadian Scottish Regiment, de Victoria, appuyait les Winnipeg Rifles.

Suivaient les bataillons de la 8ième Brigade, tandis que le reste des Canadian Scottish suivait les troupes de Regina et de Winnipeg. Des chars appuyaient l'assaut.

La brigade de réserve de la division était la 9ième, composée de troupes de l'Ontario et de Nouvelle-Ecosse. Les chars des Fusiliers de Sherbrooke les soutenaient.

Les plus durs combats eurent lieu à Bernières, protégée par un fort et autres dispositifs de défense, et à Graye-sur-Mer. Mais, avant la fin du jour, les villes étaient prises, et les troupes guerroyaient le long des routes, dans les bois, les prés, et au milieu des villages.

Cependant, les objectifs de la journée ne furent pas atteints. Les Canadiens parvinrent à 10 milles de la route Caen-Bayeux, avant la tombée de la nuit.

LES ALLEMANDS

Les Canadiens se heurtèrent aux troupes de la 716e Division d'infanterie allemande, derrière laquelle se trouvaient la 2e Division Panzer et la 12e Division Panzer SS. La plupart des chars de ces deux divisions se trouvaient à l'intérieur des terres, mais ils attaquèrent en moins de 24 heures les positions canadiennes.

Le haut commandement allemand ne pensait pas qu'il s'agissait de la véritable invasion et Hitler ne fut informé du débarquement qu'en fin de journée. Von Runstedt, commandant des armées allemandes à l'ouest, aurait, dit-on, demandé l'autorisation d'envoyer des réserves de blindés contre la tête de pont au début de la journée, mais il dut attendre presque toute la journée pour la recevoir.

Favorisée par ces retards, la 7e Brigade canadienne parvint le 7 juin à ses objectifs. Les Rifles de Winnipeg prirent position autour de Putot-en-Bessin, tandis que ceux de Regina occupaient Bretteville-L'Orgueilleuse et Norrey-en-Bessin, où ils subirent les contre-attaques incessantes des chars et de l'infanterie allemandes.

La 9e Brigade envoya des troupes dans les bois et le long des routes de Buron et d'Authie, près de Caen. Elles étaient appuyées par les chars de Sherbrooke. Une attaque de la 12e Division Panzer les obligea à retraiter; le Régiment du Nouveau-Brunswick avait perdu 245 hommes.

LA PERCEE

Les Britanniques s'avancèrent au sud, autour de Bayeux, à la droite des Canadiens. Ils élargirent la tête de pont, mais n'atteignirent pas leurs objectifs, Caen et le terrain d'aviation de Carpiquet. Mais la percée était suffisante pour abriter les 400,000 hommes et le matériel qui débarquèrent en moins de huit jours. A peu de temps de là, il y avait 1,000,000 d'hommes en Normandie.

Cependant les Allemands attaquaient les positions canadiennes, dans le secteur des Buissons, occupé par la 9e Brigade, et dans celui de Bretteville, pris par la 7e. Les Canadiens tinrent bon. Le 9 juillet, les Canadiens, soutenus par les 3e et 59e Divisions britanniques, prirent Caen.

Le 2e Corps d'armée canadien fut formé après la chute de Caen, et prit sous son commandement la 2e Division canadienne, qui avait fait le raid de Dieppe, la 2e Brigade blindée et la 3e Division. Cette dernière combattit pendent 56 jours avant d'être mise au repos.



voici le gai refrain du locataire heureux

1. **clapoti-clapota** — Dans leur piscine chauffée, les résidants de Bellerive nagent de mai à octobre.
2. **aah-h-h** — Libre comme l'air, vous vous sentez revivre sur le beau domaine boisé, aménagé sur 18 acres.
3. **hour-ra-a** — Les tout petits sont toujours victorieux, aux parcs de jeux spécialement aménagés et surveillés.
4. **oo-oooh** — Vous serez vite chez vous, dans ces appartements coquets à une ou deux chambres à coucher, vastes placards, cuisine pratique et balcons privés. Venez visiter : ouvert tous les jours de 9 h. du matin à 9 h. du soir.

enfin! Sans pareil ni précédent, Bellerive combine maisonnettes et appartements sur un surperbe domaine riverain Pour visiter, prenez la route 11-A, traversez le pont de de 18 acres, dont les deux-tiers sont réservés aux loisirs. Cartierville : Bellerive est à ¼ de mille vers l'est, boulevard Lévesque.

Tout cela à partir de $99 de loyer par mois

bellerive ACRES
8130 BOULEVARD LEVESQUE, CHOMEDEY, P.Q
TELEPHONE : 861-1681 OU 688-4250
une entreprise-habitat du Montreal Trust

Un spectaculaire anniversaire

DOUVRES-LA-DELIVRANDE (Calvados) — Les cérémonie commémoratives du débarquement ont débuté hier, en Normandie, où la trace des combats d'il y a vingt ans s'est effacée presque partout sous l'herbe verte et les pierres neuves.

A Douvres-la-Délivrande, les représentants de la reine Elizabeth, du président Johnson, du général de Gaulle et du gouvernement canadien ont participé à la cérémonie religieuse célébrée à la mémoire des soldats tombés en ce jour "J" dont dépendait le sort de l'Europe et de la France.

Aujourd'hui, 6 juin, sur les plages fameuses d'Omaha et d'Utah qui virent arriver la plus colossale armada que le monde ait connu, à Sainte-Mère-Eglise où tombèrent les parachutistes, à Bayeux où devait être mise en place la première administration du territoire libéré, c'est la grande journée du souvenir.

Dans toute la France, les Français qui étaient jeunes il y a vingt ans se posent les uns les autres cette question que *France-Soir* a adressée aux ministres de la Ve République: "Et vous, que faisiez-vous le 6 juin il y a vingt ans?"

Le premier ministre, Georges Pompidou, était professeur de latin-grec au lycée Henri-IV, à Paris. Les autres étaient à Londres avec le général de Gaulle comme M. Gaston Palewski, à Alger comme M. Louis Joxe, prisonniers de guerre en Allemagne comme M. Valery Giscard d'Estaing, étudiants, pères de famille, dans le maquis... Pour beaucoup de Français, les réponses des ministres éveilleront de semblables souvenirs — y compris la réponse de M. François Missoffe, ministre des rapatriés, et ancien agent secret, qui a déclaré simplement: "Je serrais les fesses."

Le général de Gaulle, comme les autres chefs d'Etat alliés, n'ayant pas été en Normandie pour ces fêtes, le gouvernement français est représenté par M. Jean Sainteny, ministre des anciens combattants qui fut arrêté par les Allemands le lendemain du débarquement, et par M. Raymond Triboulet, ministre de la coopération, qui fut, à Bayeux, le premier sous-préfet de la Libération.